

RAIFFEISEN

Rapport de gestion
Groupe Raiffeisen

2024

Engagement



Table des matières



3 Rapport d'activité

47 Gouvernance d'entreprise

- 5 Avant-propos
- 7 Raiffeisen en chiffres
- 10 Modèle d'affaires
- 11 Evénements importants
- 13 Résultat
- 24 Contexte et stratégie
- 30 Solutions pour la clientèle
- 38 Rapport des risques

- 49 Principes de la gouvernance d'entreprise
- 50 Événements marquants
- 51 Structure du Groupe Raiffeisen
- 59 Structure du capital et responsabilités
- 61 Organisation de Raiffeisen Suisse
- 77 Rapport de rémunération

86 Comptes annuels

- 89 Bilan consolidé
- 91 Compte de résultat consolidé
- 92 Tableau des flux de trésorerie consolidé
- 94 Etat des capitaux propres consolidé
- 95 Annexe aux comptes annuels consolidés
- 109 Informations sur le bilan
- 132 Informations sur les opérations hors bilan
- 134 Informations sur le compte de résultat
- 140 Rapport de l'organe de révision

142 Chiffres clés et publication

- 144 Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe
- 145 Aperçus sur cinq ans
- 149 Publication réglementaire
- 150 Publication des chiffres clés

152 Rapport non financier

- 155 Classification
- 157 Gouvernance en matière de durabilité
- 159 Stratégie en matière de durabilité
- 166 Gestion responsable des affaires
- 172 Produits et prestations durables
- 176 Clientes et clients
- 182 Collaboratrices et collaborateurs
- 193 Engagement envers la société
- 196 Questions environnementales et climatiques
- 199 Index du contenu GRI
- 217 Rapport de l'auditeur indépendant

Contenu du rapport d'activité



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

5 Avant-propos

7 Raiffeisen en chiffres

10 Modèle d'affaires

11 Evénements importants

13 Résultat

- 13 Performance et succès opérationnel
- 16 Perspectives 2025
- 17 Chiffres clés
- 19 Graphiques

24 Contexte et stratégie

- 24 Un contexte économique exigeant
- 25 Tendances dans le retail banking
- 27 Stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025»
- 27 Principes de notre action
- 27 Objectifs stratégiques
- 27 Avancées stratégiques
- 28 Réalisation des objectifs et perspectives

30 Solutions pour la clientèle

- 30 Développement des offres: accent mis sur l'expérience clients grâce au digital
- 30 Trafic des paiements: produits et solutions
- 31 Prévoyance et placements: un conseil professionnel et des solutions durables
- 33 Logement et financement: accompagner les propriétaires de manière optimale
- 33 Développement des opérations avec la clientèle entreprises
- 34 Treasury & Markets
- 36 Graphiques

38 Rapport des risques

- 38 Risques et principes
- 39 Catégories de risques
- 46 Graphiques

[Rapport d'activité](#)[Gouvernance d'entreprise](#)[Comptes annuels](#)[Chiffres clés et publication](#)[Rapport non financier](#)

Raiffeisen est le deuxième groupe bancaire sur le marché suisse et la banque retail la plus proche de sa clientèle. Elle compte plus de deux millions de sociétaires et 3,73 millions de clientes et clients. Le Groupe Raiffeisen est présent dans toute la Suisse avec 774 points bancaires. Les 218 Banques Raiffeisen, juridiquement indépendantes et organisées en coopératives, sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative, qui assure la fonction de gestion stratégique et de surveillance de l'ensemble du Groupe Raiffeisen.

Le modèle coopératif de Raiffeisen garantit que toutes les Banques au sein du Groupe et les sociétaires des différentes Banques Raiffeisen puissent participer aux décisions et au succès. Active à l'échelle nationale, Raiffeisen est ancrée au niveau régional et proche de sa clientèle.



«Nous avons le devoir d'honorer la confiance que nous accordent nos clientes et clients. Leurs besoins sont au cœur de nos préoccupations.»

Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
Raiffeisen Suisse



«Nous avons réalisé un très bon résultat annuel et nous avons pu continuer à développer les opérations de prévoyance et de placement ainsi que les opérations avec la clientèle entreprises».

Christian Poerschke
Président de la Direction a.i.
Raiffeisen Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis 1900, Raiffeisen fournit des services bancaires en Suisse. Ce qui à l'époque est né de l'idée de «promouvoir l'esprit d'initiative» a rapidement pris de l'ampleur. Aujourd'hui, nous sommes fiers de nos 125 ans de success story. Au cours du siècle dernier, l'activité bancaire a évolué, le Groupe Raiffeisen a grandi et s'est développé. D'abord une Banque locale, qui est rapidement devenue une Union et enfin le Groupe bancaire moderne et actif dans toute la Suisse, tel que nous le connaissons aujourd'hui. En fin de compte, l'essentiel est resté intact: le modèle d'affaires coopératif, notre engagement en faveur de la Suisse et le fort ancrage dans les régions.

NOMBREUSES SONT LES PERSONNES QUI BÉNÉFICIENT DE NOTRE ENGAGEMENT LOCAL

En tant qu'entreprise dont les activités sont tournées vers la durabilité, nous mettons l'accent sur la stabilité et la fiabilité. Depuis toujours, nous nous engageons pour nos clientes et nos clients, pour nos sociétaires et pour l'économie suisse. Conformément à notre modèle d'affaires coopératif, nous théâtrisons plus de 90% du bénéfice. Le bénéfice n'est pas distribué, il est conservé en grande partie en tant que réserve dans l'entreprise. C'est sur cette base que se fonde notre excellente capitalisation. Une autre partie est transmise sous forme d'avantages. Les sociétaires, la clientèle, les entreprises locales, les associations et les institutions d'utilité publique ainsi que nos collaboratrices et nos collaborateurs en profitent. Raiffeisen fait état de cette valeur ajoutée chaque année. Pour 2024, elle s'élevait à 444,0 millions de francs.

DEUXIÈME MEILLEUR BÉNÉFICE DU GROUPE EN 125 ANS D'HISTOIRE

En 2024, le Groupe Raiffeisen a réalisé un très bon résultat annuel et nous avons pu continuer à développer les opérations de prévoyance et de placement ainsi que les opérations avec la clientèle entreprises. Avec un bénéfice annuel de 1,2 milliard de francs, il s'agit du deuxième résultat opérationnel le plus élevé de ses 125 ans d'existence. Le contexte économique volatil, l'évolution des taux d'intérêt et la situation géopolitique toujours tendue restent des défis à relever. Sur la place financière suisse, les questions



réglementaires continuent de préoccuper les différents acteurs. Grâce à notre modèle d'affaires, synonyme de stabilité et de sécurité depuis plus d'un siècle, nous sommes bien positionnés pour relever les défis à venir. Les principales agences de notation le confirment: notre Groupe fait partie des banques les plus sûres au monde.

Près de 3,7 millions de clientes et clients font confiance à Raiffeisen

Notre clientèle apprécie non seulement la sécurité et la stabilité, mais compte aussi sur notre fiabilité ainsi que sur nos compétences spécialisées dans tous les secteurs et sur le plan régional. Grâce à notre ancrage local chez Raiffeisen, nous connaissons les réalités dans les régions. 3,73 millions de clientes et clients et plus de deux millions de sociétaires font confiance à notre expertise et il est de notre devoir de l'honorer. Pour nous, leurs besoins sont prioritaires.

L'orientation stratégique est définie par notre stratégie du Groupe 2025. Grâce aux initiatives qu'elle a lancées, Raiffeisen poursuit son objectif de renforcer encore davantage sa grande proximité avec la clientèle. Nous avons déjà posé des bases importantes en étoffant notre offre de prestations et de services dans les opérations de placement, en renforçant les prestations de conseil et en étendant les services digitaux.

Une croissance largement soutenue dans toutes les régions

Avec une hausse de 4,6% dans les opérations hypothécaires, nous avons une nouvelle fois fait état de notre forte position sur le marché. La diversification de notre activité de base constitue un objectif stratégique important. En 2024, Raiffeisen a enregistré un afflux net d'argent frais réjouissant de 3,4 milliards de francs dans les opérations de prévoyance et de placement. Le Groupe a également renforcé sa position sur le marché dans les opérations avec la clientèle entreprises. Au total, nous avons acquis plus de 5000 nouveaux clients entreprises. La croissance s'étend à toutes les régions de Suisse. Afin de renforcer encore notre position de banque de placement, nous assurerons nous-mêmes, à partir de 2027, la gestion de fortune des fonds Futura gérés activement.

Grâce à nos efforts communs, nous avons réussi à développer nos domaines d'activité au fil des décennies. En tant que Groupe bancaire organisé en coopératives, c'est ensemble que nous nous sommes fixé des objectifs. Raiffeisen existe depuis 1900. À l'époque, la nouveauté résidait dans le fait de « promouvoir l'esprit d'initiative ». Aujourd'hui, il s'agit de mettre en avant les compétences de conseil, mais aussi de couvrir un large spectre de besoins de la clientèle. Mais aujourd'hui comme à l'époque, nous veillons à toujours articuler notre offre aux besoins de nos clientes et clients. Ainsi, nous tous – Raiffeisen Suisse, les 218 Banques Raiffeisen et les sociétaires – continuons d'écrire ensemble l'histoire de Raiffeisen.

Nous remercions nos clientes et nos clients pour leur confiance et leur fidélité, ainsi que nos collaboratrices et nos collaborateurs pour leur engagement jour après jour.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
Raiffeisen Suisse

Christian Poerschke
Président de la Direction a.i.
Raiffeisen Suisse

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Compte de résultat

Bénéfice du Groupe
en mia CHF

1,21

Résultat des opérations de commissions
et des prestations de service
en mio CHF

683,4

Résultat opérationnel
en mia CHF

1,42

Résultat net des opérations d'intérêts
en mia CHF

2,84

Part des opérations neutres^{1,2}
en %

24,2

Cost Income Ratio¹
en %

56,7

Bilan

Total du bilan
en mia CHF

305,6

Dépôts de la clientèle
en mia CHF

214,9

Thésaurisation des bénéfices
en %

91,3

Volume hypothécaire
en mia CHF

220,8

Capitaux propres
en mia CHF

23,8

1 Objectif stratégique.

2 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service ainsi que résultat des opérations de négocié en pourcentage du produit opérationnel.

Marché et actifs de la clientèle

Clientes et clients
en mio

3,73

Part de marché dans les opérations
hypothécaires
en %

18,1

Actifs sous gestion
en mio CHF

262,7

Relation de banque principale¹
en %

40,6

Part de marché dans
les dépôts de la clientèle
en %

14,9

Argent frais net dans les
actifs sous gestion
en mio CHF

9,0

Coopérative

Sociétaires¹
en mio

2,10

Rémunération des parts sociales²
en mio CHF

105,2

Points bancaires

774

Avantages sociétaires
en mio CHF

444,0

Banques Raiffeisen

218

Bancomats

1484

¹ Objectif stratégique.

² Proposition à l'intention des assemblées générales des Banques Raiffeisen.



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Collaboratrices et collaborateurs

Collaboratrices et collaborateurs

12 678

Femmes à des postes de cadres
en %

31,6

Classement des employeurs¹
Rang

27

Emplois à plein temps

10 643

Investissements dans la formation et
le perfectionnement
en mio CHF

22,4

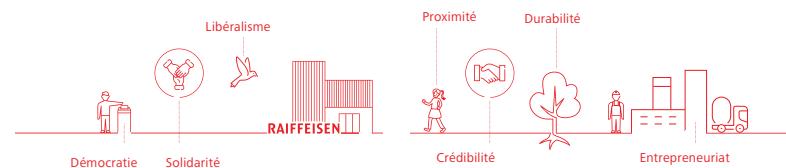
Modèle d'affaires – La valeur ajoutée telle que nous la créons



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Valeurs

Valeurs coopératives

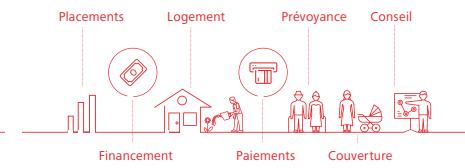


Vision

«Raiffeisen, la Banque coopérative innovante qui rassemble»



Domaines d'activité et de compétence



Orientations stratégiques



1 Besoins de la clientèle

Raiffeisen acquiert de nouvelles clientes et de nouveaux clients en adaptant ses prestations de service à leurs besoins de manière cohérente.



2 Nouvelles technologies

Raiffeisen met à profit les nouvelles technologies et données afin d'améliorer l'expérience clients.



3 Fournisseur de solutions

Raiffeisen développe son modèle d'affaires pour devenir un prestataire de solutions et augmente les revenus issus des opérations neutres.



4 Processus

Grâce à ses processus standardisés et digitaux, Raiffeisen gagne en efficacité et accroît le temps consacré au conseil.



5 Organisation apprenante

Raiffeisen devient une organisation apprenante et se positionne en tant qu'employeur attractif.



6 Coopérative durable

Raiffeisen se différencie en tant que coopérative durable, au bénéfice de sa clientèle et de ses collaboratrices et collaborateurs.

Evénements importants



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Janvier

08.01.2024

Pour la troisième fois consécutive, la plateforme d'évaluation des employeurs Kununu décerne au Groupe Raiffeisen la distinction «Top Company». Ces récompenses répétées soulignent l'attractivité du Groupe Raiffeisen en tant qu'employeur.

10.01.2024

Raiffeisen renforce son image de marque dans le domaine d'activité Logement: la société Raiffeisen Immo SA, spécialisée dans la recherche et la vente de logements en propriété, se présente désormais sous la marque «Raiffeisen Agents immobiliers».

[→ Nouvelles](#)

Avril

12.04.2024

Raiffeisen annonce le lancement de la plateforme «Structify» pour les produits structurés. La coopération actuelle de Raiffeisen avec Leonteq dans le domaine des produits structurés est prolongée jusqu'en 2030.

[→ Nouvelles](#)

18.04.2024

Pour la première fois, Raiffeisen rend son histoire accessible sous forme digitale. Outre les étapes importantes des quelque 125 ans d'histoire de Raiffeisen, l'accent est mis sur le mouvement Raiffeisen. Un rapport de recherche indépendant des Archives d'histoire contemporaine de l'EPF de Zurich met en lumière les thématiques de l'«antisémitisme» et de «Raiffeisen à l'époque du national-socialisme» et comble ainsi une importante lacune de recherche pour les sciences historiques suisses.

[→ Communiqué de presse](#)

24.04.2024

L'étude «Best Recruiters» décerne à Raiffeisen Suisse la distinction Best Recruiter 2023–2024. Cette reconnaissance est accordée aux entreprises qui se distinguent par leur traitement respectueux et équitable des candidates et candidats.

[→ Best Recruiters](#)

Juin

21.06.2024

Lors de l'Assemblée générale ordinaire à Berne, les Banques Raiffeisen ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Les représentantes et représentants des Banques Raiffeisen confirment tous les membres du Conseil d'administration dans leurs fonctions, de même que le président du Conseil d'administration Thomas A. Müller, à une écrasante majorité.

[→ Communiqué de presse](#)

Juillet

04.07.2024

L'agence de notation Fitch reconnaît la position solide de Raiffeisen, son excellente capitalisation ainsi que la grande qualité de son portefeuille de crédits: elle confirme son rating Issuer Default dans le haut de la catégorie Investment Grade avec une évaluation de A+ ainsi que son rating Senior Unsecured de AA-.

[→ Nouvelles](#)



Août

20.08.2024

Raiffeisen permet à toute la clientèle privée et la clientèle entreprises ayant accès à l'e-banking d'envoyer et de recevoir des paiements instantanés. Raiffeisen est ainsi l'une des premières banques de la place financière suisse à proposer le paiement instantané, aussi bien pour les entrées d'argent que pour les virements.

[→ Nouvelles](#)

Septembre

13.09.2024

A partir de mi-2027, Raiffeisen assurera de manière autonome la gestion de fortune de ses fonds Futura gérés activement et mise donc sur ses compétences internes. Raiffeisen renforce ainsi sa position de Banque de placement.

[→ Communiqué de presse](#)

Octobre

09.10.2024

L'agence de notation Inrate relève le rating d'impact ESG de Raiffeisen de B à B+. La classification B+ indique un impact positif sur l'environnement et la société. Raiffeisen est ainsi l'une des banques les mieux notées au monde par Inrate.

[→ Nouvelles](#)

21.10.2024

Raiffeisen Suisse renforce la mise en œuvre des initiatives stratégiques en adaptant sa structure organisationnelle. Le département Operating Services, qui était responsable depuis 2022 de l'adaptation de la stratégie du Groupe aux activités opérationnelles et de l'optimisation continue des processus au sein du Groupe, est dissout au 1^{er} novembre 2024 et réparti sur les autres départements.

[→ Communiqué de presse](#)

25.10.2024

Le jury indépendant du portail boursier finanzen.net, en coopération avec la bourse BX Swiss et le gestionnaire d'infrastructures SIX, récompense une nouvelle fois l'ETF sur l'or de Raiffeisen dans la catégorie «Meilleurs ETF et ETP sur matières premières et métaux précieux». C'est donc la troisième fois consécutive que Raiffeisen se voit décerner un Swiss ETF Award.

[→ Nouvelles](#)

29.10.2024

En tant que membre fondateur de l'association eVALO, Raiffeisen s'engage depuis dix ans pour sensibiliser les propriétaires immobiliers à la thématique de la durabilité. Depuis 2014, 144 000 simulations ont été réalisées dans toute la Suisse à l'aide de l'outil digital eVALO pour déterminer l'état énergétique des bâtiments.

[→ Nouvelles](#)

Novembre

14.11.2024

Le Groupe Raiffeisen est désormais en tête du classement «Top Banks 2025» en tant que banque retail la plus populaire de Suisse. Les données ont été établies par Statista en coopération avec la «Handelszeitung» et le magazine suisse romand «PME» dans le cadre d'un sondage mené auprès de la clientèle.

Décembre

18.12.2024

Heinz Huber quitte ses fonctions de président de la Direction de Raiffeisen Suisse le 31 décembre 2024. Christian Poerschke, responsable du département Finances et Services ainsi que vice-président de la Direction, assume ad intérim la fonction de président de la Direction de Raiffeisen Suisse à partir du 1^{er} janvier 2025.

[→ Communiqué de presse](#)

20.12.2024

L'agence de notation Standard & Poor's confirme une nouvelle fois son rating Long Term Issuer Credit de AA- pour Raiffeisen et laisse également inchangé le rating Short Term Issuer Credit de A-1+. L'agence de notation maintient la perspective «stable» et souligne l'excellente capitalisation et le fort positionnement de Raiffeisen sur le marché.

[→ Nouvelles](#)

[Rapport d'activité](#)

[Gouvernance d'entreprise](#)

[Comptes annuels](#)

[Chiffres clés et publication](#)

[Rapport non financier](#)

Résultat – Raiffeisen enregistre un très bon résultat annuel



Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Raiffeisen a enregistré une forte croissance au cours de l'exercice 2024. Les créances hypothécaires et les dépôts de la clientèle ont augmenté et l'afflux net d'argent frais dans les dépôts de prévoyance et de placement est demeuré élevé. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a de nouveau augmenté. Le bénéfice du Groupe se situe à un niveau élevé, avec 1,2 milliard de francs, le deuxième bénéfice le plus élevé de l'histoire de Raiffeisen.

Performance et succès opérationnel

Le Groupe Raiffeisen a réalisé un très bon résultat opérationnel et a encore renforcé sa position sur le marché. Les créances hypothécaires ont augmenté et les dépôts de la clientèle ont également progressé. L'afflux net d'argent frais a été particulièrement important pour les mandats de gestion de fortune. La confiance que la clientèle porte au Groupe bancaire est élevée. En plus de la croissance du volume d'affaires, le nombre de clientes et de clients ainsi que de sociétaires a de nouveau augmenté. Porté par la croissance des activités de prévoyance et de placement, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a connu une évolution particulièrement réjouissante. Conformément aux attentes, le produit des intérêts a été plus faible après l'exercice précédent exceptionnel. Avec 1,2 milliard de francs, le bénéfice du Groupe se situe à un niveau élevé. Ce très bon résultat permet de renforcer encore l'excellente capitalisation. La forte thésaurisation des bénéfices dans le modèle coopératif constitue la base de la sécurité et de la stabilité du Groupe. Raiffeisen satisfait nettement aux exigences en matière de fonds propres et de fonds destinés à absorber les pertes.

Afflux réjouissants pour le volume d'affaires

Le Groupe a, une nouvelle fois, démontré son excellente position sur le marché dans son cœur de métier. Les créances hypothécaires ont augmenté de 9,8 milliards de francs pour atteindre un portefeuille de 220,8 milliards de francs (+4,6%). Voir graphique 1, page 19 Grâce à cette croissance réjouissante, la part de marché a évolué de 17,8% durant l'exercice précédent à 18,1% fin 2024. Raiffeisen a ainsi dépassé son ambition de croître à peu près au même rythme que le marché. Alors que la demande d'hypothèques SARON Flex avait déjà nettement augmenté l'an dernier, leur part a encore légèrement progressé durant l'exercice sous revue et s'élève désormais à 23% (exercice précédent: 22%). Les hypothèques à taux fixe constituent près des trois quarts du portefeuille d'hypothèques de Raiffeisen. Les créances sur la clientèle ont augmenté de 679,5 millions de francs, passant désormais à 12,3 milliards de francs (+5,9%). Ainsi, le total des prêts et crédits à la clientèle s'élève à 233,0 milliards de francs, soit une hausse de 10,4 milliards de francs (+4,7%) par rapport à l'exercice précédent. Les opérations avec la clientèle entreprises ont également contribué de manière significative à cette évolution positive. Environ 4,0 milliards de francs de la croissance des prêts et des crédits à la clientèle proviennent des opérations avec la clientèle entreprises. La politique de risque prudente se traduit par l'excellente qualité du portefeuille de crédits. À 328,6 millions de francs, les corrections de valeur pour créances compromises sont légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent (31 décembre 2023: 289,0 millions de francs). Avec une part de 0,14% des prêts et de crédits à la clientèle, elles demeurent toutefois à un niveau très bas. La part des pertes effectives sur les opérations de crédit est également faible et représente 0,01% des prêts et crédits à la clientèle.

Outre les opérations actives, le passif du bilan a, lui aussi, évolué. Les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont augmenté de 7,0 milliards de francs pour s'établir à 214,9 milliards de francs (+3,4%). C'est surtout au cours du deuxième semestre que les fonds de la clientèle ont encore nettement progressé. La croissance est largement répartie dans toutes les régions de Suisse. L'augmentation a reposé en grande partie sur les comptes épargne. La part

+4,6%

Forte position sur le marché dans les opérations hypothécaires de nouveau démontrée.

+7,0

mia CHF

Croissance réjouissante des dépôts de la clientèle dans toutes les régions de Suisse.



de marché a légèrement diminué par rapport à la fin de l'exercice précédent, passant de 15,1% à 14,9%. Cela s'explique par des effets d'ajustement des données statistiques de marché de la Banque nationale suisse. De ce fait, le volume et la part de marché de Raiffeisen ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent. La croissance des dépôts de la clientèle de Raiffeisen en 2024 a été nettement supérieure à celle des exercices 2023 et 2022. Au 31 décembre 2024, 92,2% des prêts et crédits à la clientèle étaient couverts par des dépôts de clients et donc refinancés de manière stable. Outre la progression réjouissante des chiffres clés du volume, Raiffeisen a de nouveau accueilli de nombreux nouveaux clients et nouveaux sociétaires au sein du Groupe en 2024. La base client a augmenté d'environ 36 000 clientes et clients au cours de la période sous revue. Le nombre de sociétaires a quant à lui progressé d'environ 38 000.

En 2024, les clientes et les clients ont continué de se fier aux compétences de Raiffeisen en matière de prévoyance et de placements. C'est ce que montre l'important afflux net d'argent frais dans les dépôts de prévoyance et de placement, qui s'élève désormais à 3,4 milliards de francs. L'afflux de fonds dans les mandats de gestion de fortune a été particulièrement élevé. A la suite de l'afflux réjouissant d'argent frais et de l'évolution positive des marchés financiers, le volume de dépôt a progressé de 6,4 milliards de francs au total par rapport à la fin de l'exercice précédent pour atteindre 52,0 milliards de francs (+13,9%). Au cours de l'exercice sous revue, plus de 150 dépôts ont été ouverts chaque jour ouvrable, soit un total d'environ 40 000 nouveaux dépôts, en majorité des dépôts de prévoyance et des mandats de gestion de fortune. Portés par l'évolution réjouissante des dépôts de la clientèle et du volume de dépôt, les actifs sous gestion ont également augmenté pour atteindre 262,7 milliards de francs. Cela correspond à une hausse de 13,1 milliards de francs (+5,2%).

Le total du bilan du Groupe a progressé de 8,5 milliards de francs pour atteindre 305,6 milliards de francs (+2,9%). **Voir graphique 2, page 19** Outre la croissance des postes du bilan liés à l'activité de base, des changements sont intervenus en raison de la gestion active du bilan et des liquidités. Certains postes du bilan sont gérés en fonction des besoins de gestion des liquidités et des conditions du marché. Il est donc possible de constater des fluctuations importantes au jour de référence. Par rapport à l'exercice précédent, cela concerne d'une part les engagements envers les Banques, avec une hausse de 7,9 milliards de francs à désormais 24,5 milliards de francs (+47,5%). Parallèlement, les engagements résultant des opérations de financement de titres ont diminué de 8,3 milliards de francs pour s'établir à 660,4 millions de francs. Il s'agit d'opérations repo arrivées à échéance au jour de référence, dans le cadre desquelles de l'argent est emprunté contre des garanties en titres. Les créances résultant d'opérations de financement de titres ont augmenté de 946,0 millions de francs pour atteindre 1,3 milliard de francs. A 40,9 milliards de francs, le poste «liquidités» est en baisse de 4,1 milliards de francs (-9,1%) par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique par l'optimisa-

tion des réserves de liquidités, notamment par des réallocations vers d'autres instruments de détention de liquidités, en particulier vers les immobilisations financières. Ce poste détient principalement des obligations de premier ordre pour satisfaire aux exigences réglementaires en termes de liquidités. Les immobilisations financières ont augmenté de 1,4 milliard de francs passant à 12,3 milliards de francs (+12,9%). Au quatrième trimestre de l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen disposait d'actifs liquides de grande qualité pour un montant de 48,5 milliards de francs. Il s'agit d'une dotation en liquidités confortable et solide. Il en a résulté un taux de liquidité à court terme élevé de 153,3%. Les exigences en termes de liquidités, renforcées en 2024, sont clairement respectées et il existe un volant de liquidités suffisant. Le ratio de liquidité à long terme est, lui aussi, durablement élevé, avec une valeur de 139,3%. Cela souligne la stabilité du refinancement des prêts.

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage ont augmenté de 1,1 milliard de francs pour atteindre 34,2 milliards de francs (+3,2%). Cela s'explique d'une part par une augmentation des prêts des centrales d'émission de lettres de gage. D'autre part, Raiffeisen Suisse a de nouveau placé en 2024 un emprunt bail-in d'un montant de 500 millions d'euros. Les instruments de base des produits structurés inscrits au bilan dans les emprunts ont diminué. La valeur comptable des produits structurés émis par le Groupe Raiffeisen s'élevait à 2,4 milliards de francs (-1,1%) au 31 décembre 2024.

La situation de rendement reste élevée

Les revenus du Groupe Raiffeisen se maintiennent à un niveau élevé. Après un résultat exceptionnellement élevé durant l'exercice précédent, le résultat sur intérêts a fléchi, conformément aux attentes. En 2023, Raiffeisen a augmenté les intérêts passifs à la suite du revirement des taux d'intérêt, notamment au deuxième semestre. Cela s'est traduit en 2024 par une hausse des charges d'intérêts. A 2,9 milliards de francs, le résultat brut des opérations d'intérêts est inférieur de 220,6 millions de francs (-7,1%) au résultat élevé de l'exercice précédent, mais toujours nettement supérieur à celui de 2022. En comparaison sur plusieurs années, le résultat brut des opérations d'intérêts se situe à un niveau élevé. Après avoir dépassé la barre des 2024 durant l'exercice précédent, la marge d'intérêt s'est de nouveau réduite à 0,97% fin 2024. **Voir graphique 1, page 20** Le poste «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que pertes sur opérations d'intérêts» s'élevait à 35,3 millions de francs le 31 décembre 2024, soit 8,6 millions de francs (+32,2%) de plus que lors de l'exercice précédent, mais toujours un niveau faible par rapport au produit global des intérêts et aux prêts et crédits à la clientèle. Avec une part de 0,05% des prêts et crédits à la clientèle, les constitutions brutes de corrections de valeur et de provisions résultant des opérations de crédit se situent également à un niveau bas. Le résultat net des opérations d'intérêts a été inférieur de 229,2 millions de francs (-7,5%) à celui de l'exercice précédent. A 2,8 milliards de francs de résultat net des opérations d'intérêts, le Groupe Raiffeisen peut se targuer d'un très bon résultat à un

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

3,4

mia CHF

Un afflux net d'argent frais toujours élevé dans les dépôts de prévoyance et de placement.

153%

Ratio de liquidité à court terme nettement respecté en dépit des exigences plus élevées.



niveau élevé pour son principal pilier de revenus. Dans les opérations neutres, Raiffeisen a dépassé le résultat de l'exercice précédent. L'évolution du résultat des opérations de commissions et des prestations de service a été particulièrement réjouissante, avec une augmentation de 59,0 millions de francs à 683,4 millions de francs (+9,5%). **Voir graphique 2, page 20** Le moteur de cette augmentation est, d'une part, le succès des opérations de prévoyance et de placement et, par conséquent, l'augmentation du produit des commissions sur les opérations de titres et de placement. D'autre part, l'augmentation du produit des commissions sur les cartes de crédit et de débit notamment a entraîné une hausse des produits des autres prestations de service, les charges de commissions étant elles aussi légèrement plus élevées. Par rapport à la même période de l'exercice précédent, le nombre de transactions, surtout avec les cartes de débit, a fortement augmenté. Le résultat des opérations de négoce a progressé de 6,0 millions de francs pour atteindre 261,6 millions de francs (+2,3%). **Voir graphique 3, page 20** Dans les opérations sur devises, la forte utilisation de tous les canaux Raiffeisen pour le trafic des paiements transfrontalier a contribué à l'évolution positive, aussi bien pour la clientèle privée que pour la clientèle entreprises. La part des opérations neutres (résultat des opérations de commissions et des prestations de service et résultat des opérations de négoce) dans le produit opérationnel est passée de 21,6% à la fin de l'exercice précédent à 24,2% à la fin de l'exercice sous revue.

Durant l'exercice sous revue, avec 116,6 millions de francs et une variation de -0,2 million de francs (-0,1%), les autres résultats ordinaires sont demeurés au niveau de l'exercice précédent. Le poste Résultat des aliénations d'immobilisations financières enregistre un recul de 8,4 millions de francs à 1,6 million de francs (-83,6%). Celui-ci s'explique par des aliénations d'immobilisations financières qui avaient généré des revenus plus élevés en 2023. En revanche, le produit des participations a augmenté de 3,3 millions de francs pour s'établir à 55,3 millions de francs (+6,3%), car des imputations ont été effectuées sur les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence dans Viseca Payment Services SA et dans la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA. Les autres produits ordinaires ont augmenté de 2,2 millions de francs pour atteindre 34,5 millions de francs (+6,9%). Cette hausse s'explique principalement par une progression des produits provenant des prestations de distribution de Raiffeisen Immo SA. En raison de la baisse du résultat sur intérêts, le produit opérationnel a diminué de 164,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, qui avait été exceptionnellement élevé, pour s'établir à 3,9 milliards de francs (-4,0%). **Voir graphique 4, page 20**

Très bon résultat opérationnel malgré une hausse des coûts

Les coûts ont évolué dans le cadre prévu. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de manière modérée de 16,1 millions de francs, passant ainsi à 603,1 millions de francs (+2,7%). **Voir graphique 1, page 21** Des frais de matériel légèrement plus élevés ont été enregistrés, notamment dans les activités de projet. Les charges de personnel ont augmenté plus fortement avec une hausse de 85,7 millions de francs pour s'établir à 1,6 milliard de francs (+5,6%). **Voir graphique 2, page 21** Les effectifs du Groupe Raiffeisen ont augmenté de 337 emplois à plein temps en 2024. Ce sont surtout les Banques Raiffeisen locales qui ont embauché plus de personnel, notamment pour conseiller les clientes et les clients. Les charges d'exploitation ont connu une hausse totale de 101,9 millions de francs pour atteindre 2,2 milliards de francs (+4,8%). En raison de la hausse des coûts et de la baisse simultanée des revenus, le ratio coûts / revenus a augmenté. A 56,7% (exercice précédent: 51,9%), la rentabilité du Groupe se maintient à un très bon niveau. **Voir graphique 1, page 22**

Les corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ont augmenté de 26,9 millions de francs (+10,9%) par rapport à la même période de l'exercice précédent, pour atteindre 273,6 millions de francs. Comme durant l'exercice précédent, une correction de valeur a été nécessaire en raison du contrôle périodique de la valeur intrinsèque de la participation dans Leonteq AG. Cette correction de valeur a un impact de 82,4 millions de francs sur le résultat annuel 2024 du Groupe Raiffeisen. Avec 188,8 millions de francs, les amortissements sur immobilisations corporelles sont légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent (31 décembre 2023: 191,2 millions de francs). Les amortissements sur les valeurs immatérielles demeurent inchangés. Le poste «Variations des provisions et autres corrections de valeur ainsi que pertes» a un impact positif de 2,3 millions de francs sur le compte de résultat 2024.

Avec un résultat opérationnel de 1,4 milliard de francs, le Groupe Raiffeisen peut se targuer d'un très bon résultat opérationnel. Après le résultat sur intérêts exceptionnellement élevé de 2023, le résultat opérationnel a diminué de 289,6 millions de francs (-16,9%) au cours de l'exercice sous revue. **Voir graphique 2, page 22** Le produit extraordinaire a augmenté de 4,0 millions de francs pour s'établir à 9,5 millions de francs (+73,6%). Cela s'explique notamment par une réévaluation de la participation dans Swiss Bankers Prepaid Services AG. La charge fiscale a diminué de 52,6 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 215,9 millions de francs. Les comptes annuels du Groupe Raiffeisen contiennent des provisions pour impôts latents afin de présenter correctement, d'un point de vue de la présentation des comptes, l'effet fiscal des différences d'évaluation entre le bouclage True and Fair View du Groupe et les bouclages individuels des sociétés consolidées. La charge fiscale effective pour les impôts courants s'élevait à 193,6 millions de francs durant l'exercice sous revue. Conformément aux attentes, le bénéfice du Groupe est inférieur de 182,8 millions de francs à

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

+9,5%

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a encore une fois augmenté.

1,2
mia CHF

Deuxième bénéfice le plus élevé de l'histoire de Raiffeisen.



celui de l'exercice précédent (-13,1%). Avec 1,2 milliard de francs, il s'agit du deuxième bénéfice le plus élevé jamais réalisé, ce qui constitue un très bon résultat à un haut niveau.

Une excellente capitalisation encore renforcée

La forte théaurisation des bénéfices dans le modèle coopératif constitue depuis toujours la base de la sécurité et de la stabilité du Groupe. Après la rémunération des parts sociales, 91,3% du bénéfice annuel restent dans l'entreprise sous forme de réserves. Grâce aux bénéfices continus, les fonds propres de base du Groupe peuvent ainsi être renforcés en permanence. Pour l'exercice 2024, environ 1,1 milliard de francs ont été théaurisés dans les réserves. Par ailleurs, la souscription de parts sociales a permis d'apporter de nouveaux capitaux à hauteur de 284,6 millions de francs.

Pour renforcer les moyens supplémentaires destinés à absorber les pertes (fonds gone-concern), Raiffeisen Suisse a émis avec succès l'an dernier un emprunt bail-in d'un montant de 500 millions d'euros. Pour la constitution des fonds gone-concern exigés par la réglementation, des dispositions transitoires s'appliquent en principe jusqu'en 2026. Grâce à des fonds going-concern excédentaires suffisants et aux emprunts bail-in émis, le Groupe Raiffeisen satisfait dès aujourd'hui pleinement aux exigences applicables en cas de crise et dans le cadre de la planification d'urgence, sans avoir à appliquer les dispositions transitoires.

Au total, les fonds propres et les fonds supplémentaires destinés à absorber les pertes ont augmenté de 1,8 milliard de francs durant l'exercice sous revue pour atteindre 26,9 milliards de francs. Il en résulte des quotes-parts de capital élevées. Le ratio TLAC pondéré en fonction des risques s'est accru, passant à 26% au 31 décembre 2024 (31 décembre 2023: 25,8%). Le Groupe Raiffeisen dépasse ainsi nettement les exigences de 20,5%. **Voir graphique 1, page 23**

Le ratio de levier TLAC en hausse a augmenté à 8,7% au 31 décembre 2024 (31 décembre 2023: 8,3%), dépassant ainsi nettement l'objectif de 6,7%.

Voir graphique 2, page 23 La forte base de capital du groupe et le net dépassement des exigences sont également soulignés par les agences de notation externes. Selon l'évaluation de Standard & Poor's, Raiffeisen fait partie des banques les mieux capitalisées au monde.

Perspectives pour 2025

Le marasme de l'économie mondiale, associé à la force du franc, pose de grands défis à l'économie d'exportation suisse. Dans l'industrie, les perspectives commerciales restent ainsi assombries. En revanche, le secteur des services s'en sort mieux grâce à la résistance du marché de l'emploi et au maintien d'une forte immigration. De plus, la consommation privée gagne du terrain en raison de la forte baisse de l'inflation. Raiffeisen s'attend à une croissance du PIB légèrement plus forte en 2025 que durant l'exercice précédent. Avec 1,3%, la hausse restera toutefois inférieure à la moyenne.

Grâce à la baisse des taux d'intérêt par la Banque nationale suisse, le contexte s'est nettement amélioré pour le marché immobilier. La demande de logements en propriété a sensiblement augmenté, ce qui se traduit par une activité de transaction croissante et des prix plus élevés. Parallèlement, le marché de la location reste très tendu dans la plupart des régions de Suisse, ce qui fait que les prix des loyers continuent de grimper. Certes, le revirement des taux d'intérêt a déjà un effet positif sur les demandes de permis de construire pour des logements. L'extension de l'offre qui se dessine est toutefois encore trop faible pour atténuer la pénurie de logements.

Sur les marchés des capitaux, Raiffeisen s'attend à une année 2025 exigeante. Surtout les incertitudes concernant la politique commerciale de la nouvelle administration américaine et celles d'ordre géopolitique pourraient entraîner des fluctuations importantes. Nous recommandons donc une tactique de placement active afin de saisir les opportunités. Dans ce contexte, le marché des actions suisse, à caractère défensif, devrait évoluer positivement. Grâce aux taux d'intérêt bas, les fonds immobiliers suisses offrent également un potentiel de croissance. Dans un contexte d'incertitudes économiques et géopolitiques, l'or demeure attractif en tant que placement complémentaire.

Evolution des affaires du Groupe Raiffeisen

Dans un contexte de marché marqué par l'incertitude et les risques géopolitiques, Raiffeisen, en tant que groupe de banques retail orienté sur le marché suisse, est bien positionnée grâce à son modèle d'affaires et à sa forte capitalisation. La diversification des revenus ancrée dans la stratégie doit être poursuivie. Partant, Raiffeisen vise une nouvelle augmentation de son volume d'affaires dans le domaine de la prévoyance et des placements ainsi que dans les opérations avec la clientèle entreprises. Du côté des coûts, Raiffeisen s'attend à une hausse par rapport à l'exercice précédent en raison de nouveaux investissements dans le conseil et les interactions digitales avec la clientèle. Dans l'ensemble, Raiffeisen table sur une marche des affaires solide dans un contexte exigeant, avec un résultat comparable à celui de l'exercice précédent.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

26,9

mia CHF

Renforcement continu des fonds propres et des moyens destinés à absorber les pertes.

Raiffeisen table sur une croissance du PIB supérieure à 1%.



Chiffres clés

Chiffres clés

en mio CHF, pourcentage, nombre

	2023	2024	Variation en %
Chiffres clés du compte de résultat			
Résultat brut des opérations d'intérêts	3 099	2 879	-7,1
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	624	683	9,5
Produit opérationnel	4 069	3 905	-4,0
Charges d'exploitation	2 113	2 215	4,8
Résultat opérationnel	1 709	1 419	-16,9
Bénéfice du Groupe	1 391	1 208	-13,1
Rendement des capitaux propres (ROE) ¹	8,0%	6,2%	
Cost Income Ratio	51,9%	56,7%	
Chiffres clés du bilan			
Total du bilan	297 135	305 611	2,9
Prêts et crédits à la clientèle	222 590	233 026	4,7
dont créances hypothécaires	211 001	220 757	4,6
Dépôts de la clientèle	207 843	214 876	3,4
en % des prêts et crédits à la clientèle	93,4%	92,2%	
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	22 378	23 759	6,2
Fonds propres / liquidité²			
Quote-part going concern CET1	19,5%	19,7%	
Going-concern Tier 1 ratio	19,5%	19,7%	
Ratio TLAC	25,8%	26,0%	
Going concern ratio de levier	6,3%	6,6%	
Ratio de levier TLAC	8,3%	8,7%	
Ratio de liquidités (LCR) ³	172,9%	153,3%	
Ratio de financement (NSFR) ⁴	139,1%	139,3%	
Indications sur le marché			
Part du marché hypothécaire	17,8%	18,1%	
Part du marché des dépôts de la clientèle	15,1%	14,9%	
Nombres de clients	3 692 700	3 728 481	1,0
Nombre de sociétaires	2 057 532	2 095 378	1,8

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

**Chiffres clés**

en mio CHF, pourcentage, nombre

	2023	2024	Variation en %
Fortune de la clientèle			
Fortune de la clientèle gérée ⁵	249 670	262 726	5,2
Apports nets de la fortune de la clientèle gérée	4 887	8 982	83,8
Ratios de risque des opérations de crédit			
Corrections de valeur pour les risques de défaillance en % des prêts et crédits à la clientèle	289 0,130%	329 0,141%	13,7
Corrections de valeur pour pertes attendues (prévoyance des risques)	466	454	-2,5
Ressources			
Effectif des collaborateurs	12 328	12 678	2,8
Nombre de postes à plein temps	10 305	10 643	3,3
Nombre de points bancaires	784	774	-1,3

1 Le calcul du rendement des capitaux propres (ROE) se fonde sur le bénéfice, y compris les intérêts minoritaires et avant impôts et modifications pour réserves pour risques bancaires généraux.

2 Selon le régime d'importance systémique.

3 Le ratio de liquidité (LCR – Liquidity-Coverage-Ratio) sert à mesurer si un institut bancaire dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir un besoin de liquidités avec ses propres fonds en cas d'urgence sur une période de 30 jours. Le LCR calcule les liquidités disponibles par rapport aux sorties nettes attendues.

4 Avec le chiffre clé de financement NSFR (Net-Stable-Funding-Ratio), on s'assure d'un financement durable et stable des opérations actives et des activités hors du bilan d'un institut bancaire. Celui-ci limite en particulier le risque qu'une banque finance ses opérations de crédit avec des fonds estimés comme trop instables et à court terme.

5 Les actifs sous gestion inscrits au bilan intègrent les avoirs en dépôt et les engagements résultant des dépôts de la clientèle et des obligations de caisse. Le poste «Engagements résultant des dépôts de la clientèle» englobe également les fonds de la clientèle n'ayant pas caractère de placement. Ne sont pas inclus: les fonds fiduciaires et ceux provenant des relations clients «custody only» (banques tierces et clients institutionnels pour lesquels Raiffeisen fait exclusivement office de banque dépositaire) ainsi que les actifs d'investisseurs institutionnels dès lors que leur activité commerciale repose sur des placements liquides ou repo.

Les reclassements entre actifs sous gestion et actifs non-inscrits au bilan (p. ex. custody only) y figurent en tant que variation d'argent frais net.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

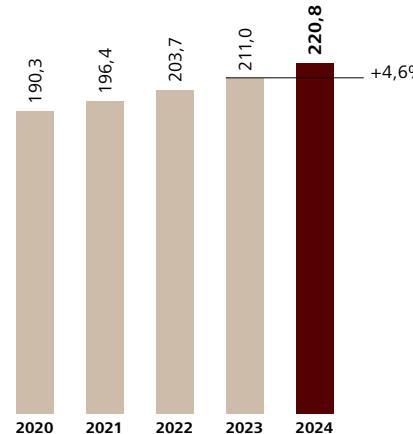
Chiffres clés et publication

Rapport non financier

1 Créances hypothécaires

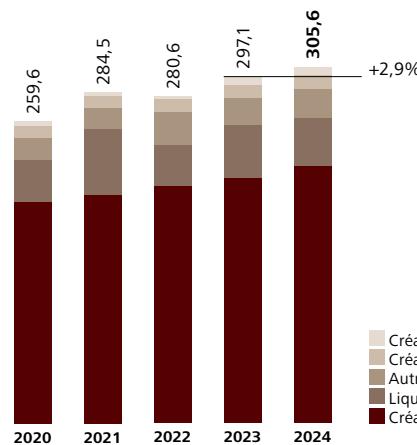
en mia CHF au 31.12

La croissance des opérations hypothécaires se poursuit.

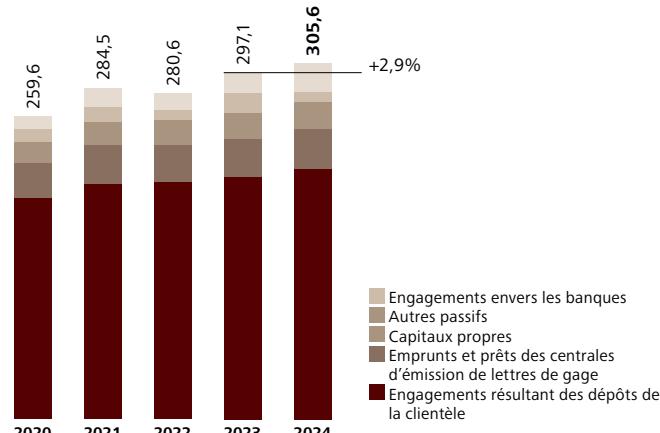
**2 Bilan**

en mia CHF au 31.12

Le total du bilan a augmenté notamment en raison de la croissance dans l'activité de base.

Actifs

- Crédits aux banques
- Crédits à la clientèle
- Autres actifs
- Liquides
- Crédits hypothécaires

Passifs

- Engagements envers les banques
- Autres passifs
- Capital propres
- Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

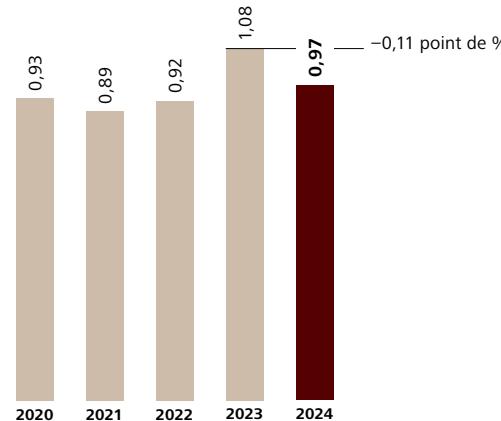
Chiffres clés et publication

Rapport non financier

1 Marge d'intérêt

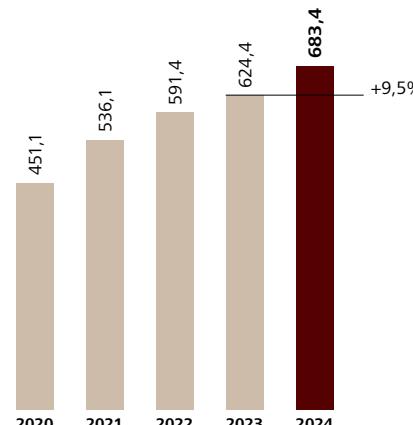
en % au 31.12

Après avoir dépassé 1% l'an dernier, la marge d'intérêt est de nouveau plus faible pour l'exercice sous revue.

**2 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service**

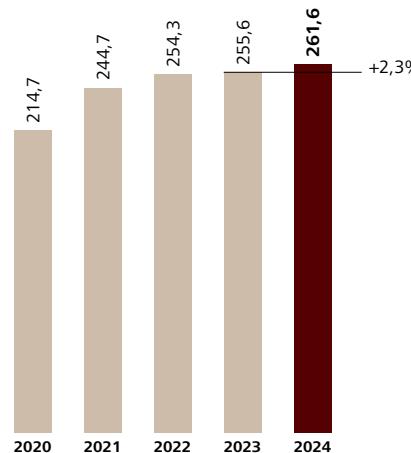
en mio CHF

Les opérations neutres continuent d'évoluer positivement.

**3 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur**

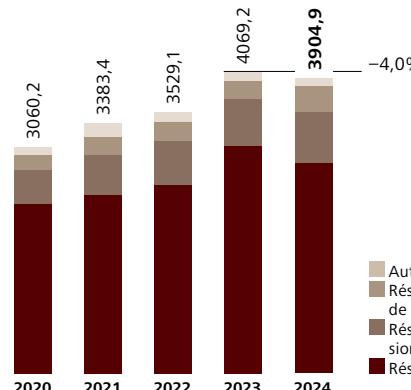
en mio CHF

Le résultat des opérations de négoce est en constante augmentation depuis cinq ans.

**4 Produit opérationnel**

en mio CHF

Les produits des opérations de commissions et des prestations de service ont augmenté.



- Autres résultats ordinaires
- Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur
- Résultat des opérations de commissions et des prestations de service
- Résultat net des opérations d'intérêts

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

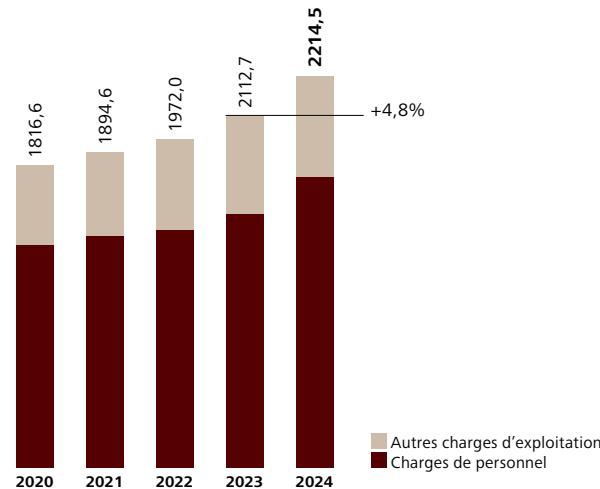
Chiffres clés et publication

Rapport non financier

1 Charges d'exploitation

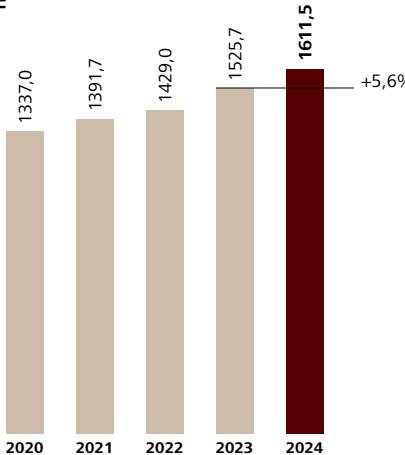
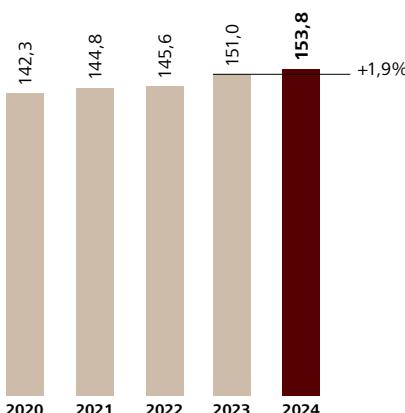
en mio CHF

L'évolution des coûts est conforme aux prévisions.

**2 Charges de personnel**

Les Banques Raiffeisen ont embauché davantage de personnel pour le conseil à la clientèle.

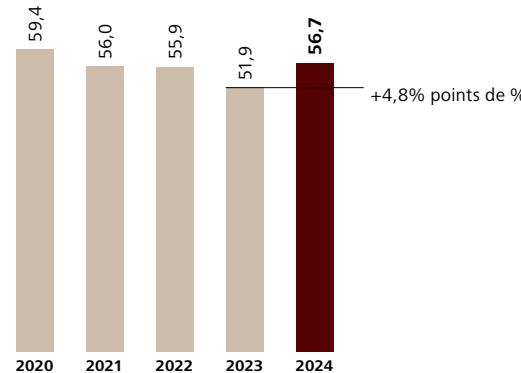
en mio CHF

**Par unité de personnel¹ (en 1000 CHF)**¹ Pour calculer les charges de personnel par unité de personnel, le nombre des effectifs moyens sert de base.

1 Cost Income Ratio

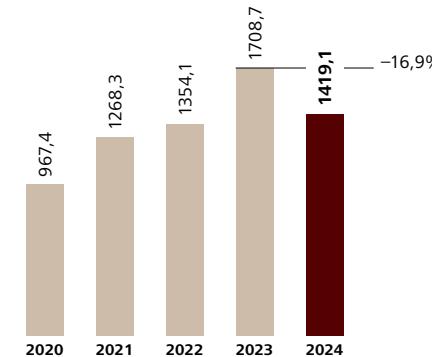
en % au 31.12

La rentabilité de Raiffeisen demeure à un très bon niveau malgré la hausse des coûts.

**2 Résultat opérationnel**

en mio CHF

Raiffeisen réalise un très bon résultat opérationnel.

**Rapport d'activité**

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

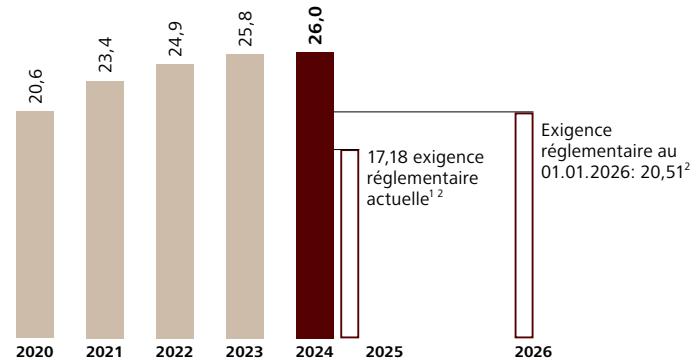
Chiffres clés et publication

Rapport non financier

1 Ratio TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) pondéré en fonction du risque

en % au 31.12

Raiffeisen surpassé nettement les exigences réglementaires.



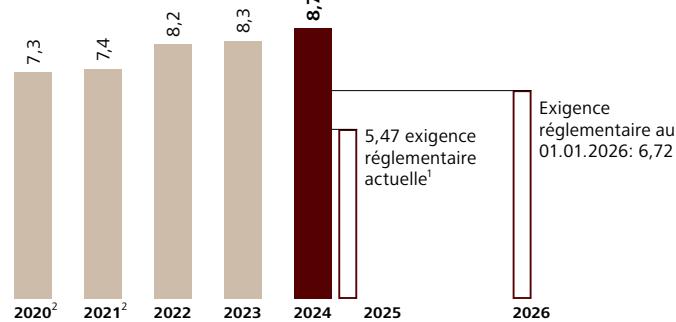
1 Règles transitoires importance systémique.

2 Y compris le volant anticyclique de fonds propres sur les immeubles d'habitation en Suisse.

2 Ratio de levier TLAC

en % au 31.12

Grâce à une assise financière solide, cette valeur dépasse également les exigences réglementaires.



1 Règles transitoires importance systémique.

2 Sans tenir compte des allégements temporaires liés au COVID.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Contexte et stratégie – Investissements dans le développement de la proximité avec la clientèle



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

En tant que banque retail, le Groupe Raiffeisen intervient dans un contexte dynamique influencé par la conjoncture ainsi que par les tendances sociétales et sectorielles. En 2024, les baisses des taux directeurs décidées par la Banque nationale suisse (BNS) ont marqué la place financière suisse. S'agissant du quotidien des Banques, les premiers cas d'application de l'intelligence artificielle générative (GenAI) ont été intégrés aux processus clients et bancaires. Raiffeisen renforce ses opérations de prévoyance et de placement, élargit l'accès à ses services digitaux et accroît l'efficacité grâce à un processus hypothécaire partiellement automatisé.

Un contexte économique exigeant

Dans la zone euro, la reprise économique espérée a été retardée. En Allemagne plus particulièrement, l'industrie a encore stagné en 2024. En revanche, l'économie américaine a continué de bien se maintenir. Alors que, sur le plan international, les difficultés d'approvisionnement liées à la pandémie se sont en grande partie résorbées, des restrictions accrues sur le négocie et la faiblesse de la croissance européenne ont pesé sur le commerce mondial. Cela a entraîné une baisse de la demande d'exportations suisses. L'industrie pharmaceutique a soutenu la croissance des exportations de la Suisse, alors que dans la plupart des autres secteurs économiques, les exportations ont été lentes ou en recul, notamment en raison de la force du franc suisse.

La faible pression sur les prix en comparaison internationale a incité la BNS à abaisser son taux directeur. Quatre baisses successives ont été décidées depuis le mois de mars de l'exercice sous revue. Les trois premières diminutions ont été de 0,25 point de pourcentage, la quatrième de 0,5 point de pourcentage. Selon les estimations de la BNS, on pourra s'attendre à de nouvelles baisses des taux, car l'inflation devrait encore reculer.

Malgré la faiblesse actuelle de la croissance, le marché de l'emploi suisse s'est montré solide. Le besoin toujours croissant de main-d'œuvre dans le secteur des services a permis à l'emploi de croître, certes moins fortement qu'après la pandémie, mais toujours de manière notable. Le pouvoir d'achat des ménages privés augmentera sans doute en raison de la moindre pression sur les prix et de l'inflation se situant au-dessous de 1% selon les prévisions pour 2025. Dans l'ensemble, on peut donc tabler sur une accélération modérée de la conjoncture en 2025 qui, sur le long terme, se traduirait par une croissance durable de l'économie.

La demande de logements s'est maintenue en raison d'une immigration toujours soutenue, même si cette dynamique s'est sensiblement ralenti par rapport à l'année record de 2023. L'offre de logements est à la traîne par rapport à cette forte demande et il n'y a toujours pas d'incitations dans le secteur du bâtiment permettant de prévoir une extension de l'activité de construction de logements. L'aménagement du territoire axé sur la densification des constructions a notamment pour effet de freiner l'activité de construction. Ainsi, le nombre de permis de construire a atteint un nouveau plancher en 2024. Dans un avenir proche, le nombre de locaux vacants sur le marché du logement baissera encore. Il faut donc s'attendre à ce que les loyers continuent de monter.

Grâce aux baisses des taux d'intérêt en 2024, la demande de logements en propriété s'est largement redressée. Après une baisse en 2023 du nombre de changements de propriétaire pour les logements privés, le volume des hypothèques à l'échelle nationale a de nouveau crû durant l'exercice sous revue. Les prix des logements en propriété privés ne devraient donc plus fléchir. En

Les baisses de taux décidées par la Banque nationale suisse ont marqué la place financière suisse en 2024.



2025, on voit se dessiner, d'une part, une hausse des prix de l'immobilier et, d'autre part, un avantage en termes de prix pour la propriété du logement privé par rapport au logement en location.

Raiffeisen a réussi à augmenter son volume d'affaires en 2024 également. Les créances hypothécaires ont progressé de 4,6%. Raiffeisen a donc renforcé son excellente position sur le marché et relevé sa part de marché, passant de 17,8 à désormais 18,1%. De ce fait, elle a surpassé son ambition visant à croître à peu près au même rythme que le marché. Le principe est le suivant: «la sécurité d'abord, la rentabilité et la croissance ensuite». Les Banques Raiffeisen appliquent une politique d'octroi de crédit prudente. Le calcul de la capacité financière est, comme par le passé, basé sur un taux d'intérêt indicatif de 5%. Cela garantit que les preneuses et preneurs d'hypothèques pourront supporter les coûts de financement même en cas de hausse des taux d'intérêt.

La place bancaire se trouve en pleine mutation

En 2023, les banques retail suisses ont profité à court terme du revirement des taux d'intérêt. Toutefois, la baisse du taux directeur par la BNS au cours de l'exercice sous revue réduira de nouveau les produits d'intérêts, comme on pouvait s'y attendre. Compte tenu de ces évolutions, il semble probable que les banques retail accordent une attention particulière à une faible base de coûts (notamment à travers des gains d'efficacité grâce à l'automatisation ou à l'optimisation des processus) ainsi qu'à des revenus supplémentaires issus des opérations de commissions et des prestations de service. Raiffeisen a défini ses priorités, inscrites dans sa stratégie «Raiffeisen 2025». La diversification des revenus à long terme, à travers le renforcement des opérations de placement ainsi que la mise en place de processus efficaces, font partie des objectifs principaux.

Sur le marché bancaire suisse, l'intégration des activités de Credit Suisse (CS) au sein d'UBS continue de progresser. Entretemps, UBS a commencé la consolidation attendue de son réseau de succursales en Suisse ainsi que la réduction du nombre de ses effectifs, prévue en plusieurs phases. Parallèlement, les banques étrangères profitent des opportunités qui se présentent sur le marché suisse à la suite de l'intégration de CS à UBS pour développer leurs activités. Dans le cadre de la consolidation des banques (intégration de CS), de nombreuses entreprises se recentrent sur les partenaires bancaires de leur choix. Pour Raiffeisen, cela représente des opportunités: grâce à son ancrage local et à sa proximité avec la clientèle, ainsi qu'à ses Centres Clientèle entreprises implantés dans les régions, Raiffeisen continue de renforcer ses opérations avec la clientèle entreprises et se positionne en tant que partenaire bancaire des moyennes à grandes entreprises. A la fin de l'exercice sous revue, Raiffeisen conseillait 226 520 entreprises.

Tendances dans le retail banking

S'agissant du comportement des clientes et clients en matière de prévoyance, la tendance à la retraite anticipée est manifeste. Près d'un tiers de la population suisse planifie une retraite anticipée et environ deux tiers souhaitent la prendre. L'acceptation de l'initiative pour la 13^e rente AVS a encore clairement mis en évidence le besoin de sécurité en matière de prévoyance vieillesse. En sus de la prévoyance étatique et professionnelle (premier et deuxième piliers du système de prévoyance), la prévoyance privée volontaire (troisième pilier) devient de plus en plus pertinente afin de conserver son niveau de vie habituel à la retraite. En raison de lacunes en matière d'éducation financière, la plupart de la population suisse n'est pas préparée de manière optimale à la planification de la retraite. Plusieurs études représentatives confirment que la population ne dispose que de connaissances moyennes à ce sujet. Seule une petite majorité des personnes interrogées étaient capables de répondre correctement aux questions de base sur les taux d'intérêt, l'inflation et la répartition des risques. Raiffeisen réagit à ce constat et crée une plus-value pour les clientes et clients en abordant les thématiques de la prévoyance de manière proactive dans le cadre du conseil personnalisé. En complément, la rubrique consacrée à l'éducation financière a été mise en place au cours de l'exercice sous revue sur [raiffeisen.ch](#).

De plus en plus de cas d'application de l'intelligence artificielle (IA) peuvent être identifiés et mis en œuvre dans le quotidien des banques. D'ici 2026, plus de 80% des entreprises devraient déjà se servir de l'IA générative. L'automatisation et l'optimisation des processus internes présentent un grand potentiel. Il en va de même pour la gestion des connaissances, le développement de logiciels et l'amélioration de l'interface clients, par exemple grâce à l'utilisation de chatbots basés sur des modèles linguistiques. A l'avenir, les solutions d'IA seront encore davantage intégrées dans le travail quotidien en tant que «copilotes» (assistants digitaux). C'est ainsi que depuis le printemps 2024, les collaboratrices et les collaborateurs de Raiffeisen peuvent utiliser Microsoft Copilot. Les futurs cas d'utilisation de l'IA générative sont actuellement testés par des équipes de projet de Raiffeisen et en cas de succès, ils seront mis à la disposition de l'ensemble du Groupe.

En 2024, les néobanques se sont fortement développées en Suisse et jouissent d'une popularité croissante. Un certain nombre d'entre elles ont réussi à s'affirmer dans des niches choisies de l'activité bancaire traditionnelle. Les avantages par lesquels les néobanques se différencient résident premièrement dans le fait que leurs produits sont systématiquement orientés vers les besoins de la clientèle. Deuxièmement, leurs offres, bien souvent purement digitales, se distinguent par leur grande facilité d'utilisation. Troisièmement, les produits de base ont un rapport qualité-prix attractif. Diverses banques plus établies, comme les Banques cantonales, ont réagi à cette évolution et proposent désormais des produits et des prestations de service comparables. Les plate-

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Le ralentissement du marché des logements en propriété fait déjà partie du passé.

La prévoyance privée volontaire (troisième pilier) gagne en importance.

La consolidation de la place financière suisse offre des opportunités.



formes de négoce et de dépôt des cryptoplacements ou l'abandon des frais de tenue de compte en sont des exemples. Par ailleurs, les banques plus établies investissent dans la convivialité de leurs propres services. L'offre de Raiffeisen est également jugée attractive par rapport à la concurrence. Raiffeisen développe en permanence ses services numériques en fonction des besoins des clients. Raiffeisen n'envisage pas actuellement de proposer le négoce et le dépôt de cryptoplacements, mais continue de suivre l'évolution du marché.

S'agissant des innovations sur le marché, on constate que les établissements financiers et les organismes d'assurance établis se concentrent sur leur cœur de métier. Par le passé, un accent était mis sur les coopérations entre les prestataires de services financiers et les spécialistes agissant en dehors de ce domaine d'activité. Le but était de permettre aux deux parties prenantes d'accéder à de nouveaux clientes et clients. La dynamique de cette mise en réseau de spécialistes, notamment dans les domaines de l'immobilier et de la finance, a récemment diminué. Concrètement, plusieurs compagnies d'assurance et diverses banques suisses ont annoncé leur retrait de leurs projets d'écosystèmes. Raiffeisen continue de se recentrer sur son cœur de métier depuis le renforcement de sa stratégie en 2022. S'agissant de la thématique «Logement et hypothèques», Raiffeisen mise sur ses propres canaux et investit dans le renforcement de sa présence digitale sur → **raiffeisen.ch** et dans le développement des compétences de ses conseillères et ses conseillers.

En août 2024, les paiements instantanés ont été introduits en Suisse. Une soixantaine d'établissements financiers peuvent désormais recevoir et traiter des paiements instantanés, ce qui couvre plus de 95% du trafic des paiements de la clientèle suisse. En effet, les paiements instantanés permettent aux personnes privées et aux entreprises d'effectuer des transactions de compte à compte en quelques secondes via l'accès à l'e-banking, 24 heures sur 24, 365 jours par an. Les virements traditionnels restent possibles. Les estimations de marché partent du principe que les paiements instantanés s'établiront à moyen terme en Suisse et constitueront la base d'autres innovations dans le trafic des paiements. Raiffeisen a été l'une des premières banques en Suisse à introduire l'envoi et la réception de paiements instantanés.

La digitalisation croissante accentue la pression sur les banques afin qu'elles automatisent les processus internes et qu'elles mettent davantage l'accent sur la clientèle. Raiffeisen a déjà amélioré et digitalisé divers processus clés et les examine en permanence. Pour cela, elle utilise aussi des solutions innovantes, par exemple le Process Mining pour l'analyse des processus basée sur des données ou l'automatisation robotisée des processus. Par ailleurs, Raiffeisen investira comme par le passé dans le développement continu de l'architecture et l'infrastructure informatiques, dans l'utilisation d'applications cloud, dans la cybersécurité et l'exploitation de nouvelles technologies, ainsi que dans les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs.

Le marché de l'emploi suisse s'est montré solide au cours de l'exercice sous revue: en 2024, le taux de chômage en Suisse a légèrement augmenté, mais est resté à un niveau bas. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui perdure depuis des années en Suisse, est ainsi encore et toujours d'actualité. Différents secteurs sont concernés, tels que la santé, l'hôtellerie-restauration ainsi que les technologies de l'information et de la communication. Les spécialistes en informatique jouent un rôle central dans la mise en œuvre des vastes projets de digitalisation des banques. La fusion de Credit Suisse avec UBS a augmenté le pool de talents sur le marché à court et moyen terme, et certaines fonctions spéciales chez Raiffeisen ont ainsi pu être pourvues plus rapidement. Raiffeisen Suisse renforce son attractivité en tant qu'employeur depuis des années.

Les exigences réglementaires croissantes requièrent un savoir-faire et des ressources supplémentaires. Les exigences en matière de capitaux, de liquidités et de compliance posées aux banques ne cessent d'augmenter. Le paquet de réglementation transposant le dispositif finalisé de Bâle III, qui vise à renforcer notamment la solvabilité et la liquidité dans le secteur bancaire, est ainsi entré en vigueur en janvier 2025. Suite à l'acquisition de Credit Suisse par UBS, le Parlement suisse discutera probablement de nouveaux renforcements réglementaires. Raiffeisen suit ces évolutions de près et y réagira, si nécessaire. Les efforts des banques en matière de durabilité sont également de plus en plus liés aux exigences réglementaires. Quant aux banques retail, elles se concentrent principalement sur les produits de placement durables, sur un conseil qui, dans ce domaine, tient compte des préférences de la clientèle en matière de durabilité ainsi que sur un conseil en propriété du logement orienté sur l'efficacité énergétique. Avec le planificateur de rénovation, Raiffeisen propose, en exclusivité, un outil d'analyse gratuit qui permet de récapituler les éventuels besoins d'investissement découlant des mesures de rénovation prévues. Sont aussi intégrés à cet outil les subventions fédérales et cantonales disponibles à cet effet, les probables allégements fiscaux, et le potentiel en termes d'économie énergétique.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

365

jours par an en temps réel

La Suisse introduit les paiements instantanés.

Les banques sont confrontées à des exigences réglementaires croissantes.



Stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025»

La stratégie du Groupe intitulée «Raiffeisen 2025», qui a été élaborée en 2020 dans le cadre d'un vaste processus participatif, définit l'orientation stratégique de Raiffeisen pour les années 2021 à 2025. Elle détermine la direction que prendra le Groupe Raiffeisen et la façon dont il entend se profiler sur le marché bancaire suisse à l'avenir pour intervenir comme une banque coopérative prospère et proche de sa clientèle.

Les principes de notre action

Dans ses relations avec les sociétaires, les clientes et clients, les collaboratrices et les collaborateurs et la société suisse, Raiffeisen s'inspire des valeurs et des principes coopératifs énoncés, tant dans ses activités quotidiennes que dans la mise en œuvre de la stratégie du Groupe. Les principes suivants s'appliquent:

- Raiffeisen vise une culture de la gestion orientée non pas sur la maximisation du profit, mais sur l'efficacité et sur la rentabilité.
- Raiffeisen est la Banque qui rassemble. Elle s'adresse à toutes les parties prenantes, réunit les personnes en se fondant sur ses valeurs et crée une plus-value.
- Dans un contexte de changement, Raiffeisen se positionne fondamentalement comme un «smart follower», ce qui réduit considérablement les risques liés à son activité commerciale.
- Le Groupe et l'esprit collaboratif font la force de Raiffeisen. Grâce à son modèle coopératif, c'est en tant que communauté innovante, génératrice de valeur ajoutée et fondée sur des valeurs durables, qu'elle se différencie de la concurrence.
- D'abord fournisseur de produits, Raiffeisen est désormais aussi prestataire de solutions. A travers la transformation digitale, la standardisation, les économies d'échelle et la qualité, elle améliore le rapport coût-efficacité.
- En tout état de cause: la sécurité, la stabilité, la durabilité et la croissance qualitative sont prioritaires pour le Groupe bancaire.

Objectifs stratégiques

En tant que Groupe de Banques retail ayant les clientes et les clients les plus satisfaits de Suisse, Raiffeisen s'efforce de renforcer encore sa proximité avec sa clientèle. La clientèle doit pouvoir décider elle-même si elle interagit personnellement ou par voie digitale avec sa Banque Raiffeisen. C'est pourquoi Raiffeisen investit dans l'extension de sa présence digitale et physique selon les objectifs suivants:

- renforcement des opérations de prévoyance et de placement grâce à des prestations de conseil orientées clients
- renforcement de l'accès clients digital
- digitalisation et automatisation partielle du processus hypothécaire, de la demande initiale à la décision d'octroi d'une hypothèque

Avancées stratégiques

Pour atteindre ses objectifs stratégiques, Raiffeisen Suisse a simplifié sa structure organisationnelle pendant l'exercice sous revue. L'activation de l'app Raiffeisen prévue au cours de l'exercice sous revue a été abandonnée pour le moment, car sa stabilité n'était pas suffisante pour accueillir des utilisatrices et des utilisateurs supplémentaires. Raiffeisen continue de s'en tenir à son orientation stratégique. Dans le cadre de la structure organisationnelle simplifiée, Raiffeisen a également donné la priorité aux initiatives visant à renforcer encore les opérations de prévoyance et de placement ainsi que l'accès numérique aux clients, et à dégager plus de temps pour le conseil personnalisé. Ce recentrage a renforcé les prérequis à une mise en œuvre efficace et efficiente de la stratégie.

Renforcement des opérations de prévoyance et de placement

Depuis 2021, Raiffeisen n'a cessé de renforcer ses compétences dans les opérations de prévoyance et de placement dans le cadre de la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025» et s'est positionnée comme la Banque de placement pour tous et toutes. Dans ce contexte, Raiffeisen poursuit une approche de conseil globale et investit dans une interaction pluridisciplinaire afin d'accompagner ses clientes et ses clients tout au long des événements et des étapes de leur vie. Pour cela, Raiffeisen investit dans une solution de conseil orientée client qui apporte un soutien optimal lors des entretiens avec la clientèle de placement, depuis leur préparation au suivi en passant par leur réalisation. Au cours de l'exercice sous revue, les conditions techniques nécessaires à cette nouvelle solution de conseil ont pu être mises en place. Assistée par des outils, cette dernière permet d'une part d'améliorer durablement l'expérience de conseil des clientes et clients et, d'autre part, d'alléger la charge de travail des conseillères et des conseillers.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Le modèle coopératif et ses valeurs restent un critère essentiel de différenciation du Groupe Raiffeisen.

52

mia CHF

de volume de dépôt ont été gérés par Raiffeisen au cours de l'exercice sous revue.

Raiffeisen renforce ses opérations de placement grâce à une solution de conseil orientée sur la clientèle.



Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a augmenté son volume de dépôt à 52 milliards de francs suisses et gère déjà avec succès la moitié de ses produits et solutions de placement de manière autonome. Afin de renforcer davantage sa position sur le marché à long terme, Raiffeisen a décidé au cours de l'exercice sous revue de gérer elle-même les fonds Futura à l'avenir et de ne pas prolonger la collaboration avec Vontobel, arrivant à échéance à la mi-2027. La reprise de la gestion de fortune des fonds Futura augmentera encore la rigueur et la cohérence du processus de placement et de la gamme d'offres. La direction du fonds et la banque dépositaire seront à l'avenir reprises par UBS Fund Management (Switzerland) AG et UBS Switzerland AG. Depuis l'exercice sous revue, Raiffeisen propose en complément, avec le lancement de la plate-forme «Structify», sa propre solution pour le développement et la distribution de produits structurés.

Le quotidien professionnel des conseillères et des conseillers est simplifié

Les opérations hypothécaires constituent le cœur de métier de Raiffeisen. De ce fait, le processus hypothécaire revêt une grande importance dans l'orientation stratégique. La standardisation et l'automatisation visent à accroître l'efficacité et, par conséquent, à pouvoir consacrer plus de temps aux clientes et aux clients. Depuis la fin de l'année 2023, le nouveau processus est à la disposition des Banques Raiffeisen dans le cadre des nouvelles opérations avec la clientèle privée pour les logements en propriété à usage propre. Le développement d'un nouveau processus pour les affaires en cours (extension aux nouvelles affaires et augmentations) a démarré au cours de l'exercice sous revue, ce qui permettra d'accroître encore le taux de couverture du processus hypothécaire partiellement automatisé.

A l'avenir, deux tiers des demandes de crédit de la clientèle privée, qu'il s'agisse de nouvelles affaires ou d'affaires existantes, devront pouvoir être traitées en amont et en aval de manière standardisée, notamment grâce à la reconnaissance automatisée de documents de crédit déterminants au moyen de l'IA. Grâce à ce nouveau processus, les différentes variantes de financement seront présentées aux clientes et clients. De plus, le processus semi-automatisé réduit le temps de traitement, ce qui leur permet d'obtenir plus rapidement une réponse à leur demande de crédit.

Réalisation des objectifs et perspectives

Les priorités définies dans la stratégie du Groupe ont également fait leurs preuves face aux évolutions dynamiques du marché au cours de l'exercice sous revue. C'est ce qui ressort aussi des chiffres clés stratégiques. Comme prévu, les taux directeurs abaissés à 0,5% fin 2024 ont réduit le résultat des intérêts de Raiffeisen. Le Cost Income Ratio s'élève à 56,7%. Les opérations neutres ont pu progresser de 7,4% durant l'exercice sous revue pour atteindre 945,0 millions de francs. La part des opérations neutres dans le produit opérationnel est de 24,2% et l'objectif à plus long terme est de 30,0%.

La popularité de la coopérative reste intacte. En 2024, Raiffeisen a acquis près de 38 000 nouveaux sociétaires. Avec 2,1 millions de sociétaires, un adulte sur quatre en Suisse est aujourd'hui sociétaire d'une Banque Raiffeisen. Le nombre de clientes et de clients a, lui aussi, augmenté d'environ 36 000 au cours de l'exercice sous revue. Actuellement, le Groupe compte 3,73 millions de clientes et clients. En particulier, la croissance des opérations avec la clientèle entreprises auprès d'entreprises de taille moyenne à grande a nettement dépassé les attentes, avec l'acquisition de 240 nouveaux clients. La part des clientes et clients ayant Raiffeisen comme banque principale a également progressé pour atteindre plus de 40,6%. Cela prouve de manière impressionnante la confiance accordée à Raiffeisen.

Raiffeisen est parvenue à renforcer davantage ses opérations de placement et de prévoyance. La part de clientes et de clients investissant leur argent auprès de Raiffeisen a encore augmenté durant l'exercice sous revue. En 2024, Raiffeisen a ouvert environ 40 000 nouveaux dépôts de placement et le volume de dépôts sous gestion a dépassé 52 milliards de francs suisses. Par ailleurs, les nouveaux fonds nets confiés à Raiffeisen se sont élevés à 3,4 milliards de francs. Les mandats de gestion de fortune de Raiffeisen sont notamment très appréciés. En 2024, le nombre de mandats de gestion de fortune a augmenté de 32,0% pour atteindre 11,9 milliards de francs suisses.

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen occupait la 27^e place dans le classement intersectoriel des employeurs et a gagné 9 places par rapport à l'exercice précédent. Raiffeisen se considère en bonne voie pour atteindre l'objectif ambitieux d'un classement parmi les 20 meilleurs employeurs pour 2025, notamment grâce à la distinction en tant que «Top Company 2024» qui lui a été décernée par la plateforme d'évaluation des employeurs Kununu.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Grâce au processus hypothécaire partiellement automatisé, Raiffeisen consacre plus de temps au conseil personnel de ses clientes et clients.

Les objectifs financiers du Groupe Raiffeisen sont sur la bonne voie.

2,1

mio de sociétaires
Un adulte sur quatre en Suisse est sociétaire d'une Banque Raiffeisen.



Objectifs stratégiques 2025 et réalisation des objectifs en 2024

Les progrès stratégiques sont visibles dans les chiffres clés.



1 Part de la clientèle privée qui effectue la majeure partie de ses opérations bancaires chez Raiffeisen (calculée sur la base de l'utilisation des produits).

2 Pourcentage du produit des opérations neutres, y compris le résultat de négoce, dans le produit opérationnel.

3 Classement des employeurs établi par Universum, dans la catégorie «Professionnels sciences économiques». Dans le sondage récent, les entreprises considérées comme des employeurs idéaux ont obtenu des scores très proches.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Solutions pour la clientèle - Valeur ajoutée grâce à l'offre étendue et au conseil adapté aux besoins



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Raiffeisen offre à sa clientèle un accompagnement global d'égal à égal, qu'il s'agisse, par exemple, de solutions de prévoyance et de placement, d'un financement pour rénover un logement ou de la transmission d'une entreprise. Près d'un habitant sur deux en Suisse et un nombre sans cesse croissant d'entreprises suisses font confiance aux produits, aux prestations de service et aux compétences des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a géré plus de 3,73 millions de clientes et de clients et a pu convaincre plus de 5000 nouvelles entreprises clientes de rejoindre le groupe. Ce résultat est étayé par une croissance particulièrement élevée dans les segments des moyennes et grandes entreprises. Voir le tableau «Structure de la clientèle», page 176

Développement des offres: accent mis sur l'expérience clients grâce au digital

Raiffeisen investit davantage dans le développement continu de ses canaux digitaux afin d'assurer la meilleure interaction possible avec les points de contact personnels. En effet, les clientes et les clients doivent pouvoir choisir la manière dont ils souhaitent interagir avec Raiffeisen.

Trafic des paiements: produits et solutions

Les comptes et les cartes constituent la base du traitement des paiements. Raiffeisen propose par ailleurs plusieurs canaux et solutions afin que la clientèle puisse effectuer les paiements de manière efficace en Suisse et à l'étranger. Il s'agit notamment de l'e-banking, de TWINT et des cartes de débit et de crédit.

L'e-banking: le canal d'interaction le plus apprécié

L'e-banking est le canal le plus couramment utilisé lors des interactions entre les clientes et clients et leur Banque Raiffeisen. En 2024, près de deux millions d'utilisatrices et d'utilisateurs au total (exercice précédent: 1,9 million) se sont connectés plus de 188 millions de fois (exercice précédent: 164 millions de fois) à l'e-banking. Près de 68% des connexions ont été établies sur un smartphone sur l'app mobile banking (exercice précédent: 63%). En moyenne, les utilisatrices et les utilisateurs se sont connectés à l'e-banking près de huit fois par mois, soit près de 95 fois en un an. Le système a traité près de 525 000 paiements chaque jour. Voir graphique 1, page 36

Raiffeisen TWINT continue sa progression

Plus de 1,3 million de clientes et clients de Raiffeisen utilisent aujourd'hui au quotidien TWINT, la solution digitale suisse pour les paiements. En particulier, les paiements sans espèces dans le commerce électronique et dans les magasins ont de nouveau augmenté de plus d'un tiers en 2024. Les utilisatrices et les utilisateurs de TWINT disposent désormais de la fonction «Buy now, pay later» (BNPL) pour leurs achats en ligne. Au lieu de payer leurs achats directement à la commande, ils peuvent, s'ils le souhaitent, choisir une facture avec un délai de paiement de 30 jours (comme une facture normale). Par ailleurs, des extensions intéressantes et utiles sont constamment intégrées aux fonctions partenaires. A noter tout particulièrement la nouvelle fonction «Spin & Win», très populaire. Il s'agit d'une roue de la fortune digitale qui permet de gagner un prix immédiat ou de participer à un tirage au sort pour tirer le gros lot.

Plus des deux tiers des connexions s'effectuent avec l'app mobile banking.



Debit Mastercard et Visa Debit désormais également compatibles avec les porte-monnaie électroniques

La migration des anciennes cartes Maestro et V PAY vers les cartes Debit Mastercard et Visa Debit a démarré début 2022 et s'achèvera au printemps 2025. Les nouvelles cartes peuvent être utilisées non seulement pour les paiements sans espèces dans les commerces locaux, mais aussi pour les paiements en ligne. Les clientes et les clients de Raiffeisen utilisent souvent les cartes de débit pour leurs achats en ligne, lesquels représentent déjà 8% environ de toutes les transactions de débit. Autre fonction importante: les nouvelles cartes de débit pour Apple et Google Pay ont pu être activées au deuxième semestre 2024. L'enregistrement des cartes dans les portefeuilles de paiement suscite un grand intérêt.

eBill: l'avenir de la facturation en Suisse

La facture digitale eBill gagne en importance dans notre pays et s'impose désormais dans plus de la moitié des ménages helvètes. La barre impressionnante des trois millions d'utilisatrices et d'utilisateurs a été franchie. Le nombre de transactions eBill dépasse les six millions par mois et augmente de plus de 20% chaque année. Grâce à la possibilité de recevoir les factures directement dans l'e-banking, de les vérifier et de les payer en quelques clics, ainsi qu'à des fonctions d'assistance telles que le paramétrage d'une validation permanente, l'eBill jouera un rôle central lorsque le système de recouvrement direct suisse cessera d'exister fin 2028. Par ailleurs, le système eBill est constamment complété par des fonctions innovantes, par exemple l'inscription auprès d'un émetteur de factures via un code QR. Raiffeisen contribue de manière significative au succès de l'eBill. Environ un quart de toutes les transactions eBill passent par Raiffeisen.

Prévoyance et placements: un conseil professionnel et des solutions durables

La stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025» met l'accent sur les opérations de prévoyance et de placement, qu'il faut encore renforcer et développer afin de conseiller davantage les clientes et les clients sur des thématiques liées aux placements. Raiffeisen offre à l'ensemble de ses clientes et clients un accès tant physique que digital aux solutions de placement et de prévoyance. Elle souhaite par ailleurs leur faire mieux appréhender les thématiques de la prévoyance et des placements dans le cadre de conseils personnalisés ainsi que par le biais d'études approfondies. Raiffeisen présente à ses clientes et clients des solutions qui leur offrent une valeur ajoutée personnelle, en adéquation avec leur situation de vie.

Etabli chaque année, le Baromètre de la prévoyance Raiffeisen recense l'opinion de la population suisse concernant la prévoyance vieillesse. Raiffeisen souhaite par ce biais savoir dans quelle mesure les habitants en Suisse sont conscients de l'importance d'une bonne prévoyance vieillesse et aussi à quel point ils se préoccupent de cette question. Il s'agit par ailleurs de connaître leurs attentes à la retraite et de savoir à qui incombe, selon eux, la responsabilité de leur prévoyance. Cela permet aussi à Raiffeisen de déterminer dans quelle direction évolue l'état d'esprit de la population helvète concernant la prévoyance vieillesse. Les résultats montrent qu'en dépit de diverses mesures mises en œuvre, comme la réforme AVS 21, le financement des institutions de prévoyance établies n'est pas garanti. De ce fait, la responsabilité de tout un chacun d'assurer sa propre prévoyance financière gagne en importance. Dans le même temps, les nouvelles possibilités de choix en matière de prévoyance offrent une plus grande flexibilité, mais accroissent aussi la complexité, dans laquelle les personnes se sentent parfois dépassées.

Lancement du nouveau guide de la prévoyance

La nouvelle série du guide de la prévoyance, lancée en mars 2024, aborde de manière concrète et concise les questions actuelles liées à la prévoyance. L'accent est mis sur la réponse aux défis que les clientes et clients doivent relever dans leur situation de vie. Raiffeisen se fait donc un devoir de sensibiliser sa clientèle à cette thématique, de lui transmettre des connaissances utiles et de lui offrir un accompagnement soutenu tout au long de la vie. Cela permet de prendre des décisions fondées et de se préparer de manière optimale à la retraite.

Conseil financier holistique

Raiffeisen offre à ses clientes et à ses clients un conseil holistique qui comprend tous les aspects liés à leur patrimoine, et qui va au-delà des opérations de placement et de financement classiques. Cela inclut des conseils en lien avec la couverture des risques, la planification de la situation financière à la retraite et la planification successorale. A cela s'ajoute la planification financière globale pour les propriétaires d'une PME. Il s'agit en l'occurrence d'assurer la stabilité financière d'une entreprise tout en prenant en considération les besoins des personnes privées. Raiffeisen se charge également d'exécutions testamentaires pour ses clientes et ses clients et assure la représentation d'héritiers. Durant l'exercice sous revue, les spécialistes en droit des successions de Raiffeisen se sont vu confier un nombre accru de mandats de médiation dans le cadre de litiges familiaux liés à un héritage. L'an dernier, Raiffeisen a réalisé au total près de 16 000 conseils spécialisés qualifiés dans les domaines susmentionnés. Les conseillères et conseillers des Banques Raiffeisen locales sont soutenus personnellement par les expertes et les experts des centres spécialisés de Raiffeisen Suisse, ce qui permet d'assurer à la fois la proximité avec la clientèle et la qualité du conseil.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Lors des conseils personnalisés et en réalisant des études, Raiffeisen familiarise sa clientèle avec les thématiques de la prévoyance et des placements.

16 000

Conseils spécialisés réalisés chaque année par les spécialistes en planification financière.



Produits et solutions de prévoyance

Grâce à ses solutions de prévoyance adaptées à divers besoins, Raiffeisen ouvre la voie à une constitution du patrimoine prévoyante et durable. En 2024, le nombre de comptes du pilier 3a a progressé de plus de 28 000 pour atteindre environ 742 000 (+3,9%). Le canal digital est toujours aussi apprécié pour les ouvertures de compte. Ainsi, en 2024, un peu plus de 15 000 nouveaux comptes de prévoyance ont été ouverts par ce biais. Les dépôts de prévoyance liés à des titres ont augmenté de 21,4% et s'élèvent désormais à 4,3 milliards de francs. Les dépôts dans les produits du pilier 3a, y compris l'épargne en fonds, sont passés de 19,5 milliards de francs à 20,6 milliards de francs (+5,5%). Les dépôts sur les comptes de libre passage, y compris l'épargne en fonds, s'élèvent à 5,6 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue, soit 80,5 millions de francs de plus que pour l'exercice précédent.

Raiffeisen constate que 58% des personnes âgées de 18 à 65 ans considèrent les avantages fiscaux comme une raison importante de cotiser au pilier 3a. Les économies d'impôts sont donc la deuxième raison la plus déterminante de l'intérêt porté à la prévoyance vieillesse privée, qui gagne également en importance chez les jeunes adultes. En 2024, 61% des 18 à 30 ans ont un pilier 3a, contre 54% en 2023.

En raison de diverses baisses des taux directeurs par la Banque nationale suisse en 2024, les taux d'intérêt des comptes de prévoyance 3a et les comptes de libre passage ont également diminué. Bien que les taux aient baissé, passant de 1,2 à 0,8% sur les avoirs en compte de prévoyance 3a et de 0,8 à 0,4% sur les comptes de libre passage, Raiffeisen se positionne comme un prestataire attractif. Parmi les personnes disposant d'un compte du pilier 3a, environ 20,6% utilisent une solution de placement pour saisir les opportunités de rendement qu'offre l'épargne-prévoyance en titres. Le nombre de solutions de prévoyance en titres (pilier 3a) a progressé de 13,0%, et le nombre de solutions de libre passage en titres de 0,8%.

Coopérations dans les opérations d'assurance

La coopération avec notre partenaire «la Mobilière», qui a débuté il y a quatre ans, s'est encore renforcée. L'accent est mis sur la coopération locale des Banques Raiffeisen avec les agences générales de la Mobilière ainsi que sur l'intermédiation de produits bancaires, de prévoyance et d'assurance. Depuis le 1^{er} janvier 2024, Raiffeisen se présente sur le marché avec Helvetia comme deuxième partenaire d'assurance. Le partenariat a bien démarré et complète parfaitement la coopération établie avec la Mobilière.

Les chiffres de vente sont restés fondamentalement stables, ce qui est réjouissant dans un contexte de marché stagnant et de taux d'intérêt complexes (entre autres, pour la conclusion d'assurances-vie).

Croissance des dépôts de la clientèle

Raiffeisen accompagne un grand nombre d'habitantes et d'habitants en Suisse dans la planification de leur patrimoine. La clientèle Raiffeisen accorde beaucoup d'importance à l'épargne, que ce soit pour sa prévoyance vieillesse personnelle, pour investir ou pour devenir propriétaire, par exemple. L'ensemble des dépôts de la clientèle ouverts auprès de Raiffeisen a augmenté de 3,4% au total en 2024 (+7,0 milliards de francs). Raiffeisen gère des dépôts de la clientèle sur 6,4 millions de comptes privés, comptes courants et comptes épargne.

Avec la hausse initiale des taux servis sur l'épargne, les clientes et les clients avaient de nouveau transféré davantage de fonds de leurs comptes de transaction vers des comptes épargne, car la différence d'intérêt entre les comptes épargne assortis d'un délai de résiliation et les comptes de transaction sans un tel délai s'est creusée. La baisse des taux d'intérêt du marché à partir du milieu de l'année 2024 a freiné cette évolution. Les dépôts sur les comptes de transaction ont néanmoins diminué de 0,5%, soit 377 millions de francs, au cours de l'exercice sous revue, ces fonds ayant été transférés en grande partie sur des comptes épargne. Les produits passifs à rémunération fixe, tels que les placements et les investissements à terme d'une durée comprise entre un mois et dix ans, qui constituent une alternative aux dépôts d'épargne, ont diminué au cours de l'exercice sous revue en raison de la baisse des taux d'intérêt (recul de 19,1% à 20,7 milliards de francs). Les dépôts sur les comptes épargne classiques ont augmenté de 15,6%, soit 12,1 milliards de francs. Le niveau des taux d'intérêt ayant encore baissé, les dépôts sur les comptes épargne classiques devraient évoluer de manière plutôt modérée à l'avenir.

Croissance des opérations de placement

En dépit d'un contexte de marché exigeant et d'une réticence sensible de la clientèle à effectuer des placements, le volume des opérations de placement (hors obligations de caisse, dépôts à terme et investissements à terme) a augmenté de 14,2%. De plus en plus d'investisseuses et d'investisseurs profitent des avantages de la gestion de fortune professionnelle et confient la gestion de leur patrimoine aux spécialistes de Raiffeisen. Le volume et le nombre de mandats ont augmenté respectivement de 31,9 et 31,6% pendant l'exercice sous revue. En 2024, les différents mandats de conseil ont aussi gagné en importance: leur nombre a plus que doublé et leur volume presque triplé.

La fortune du fonds Raiffeisen a progressé de 14,8% au cours de l'exercice sous revue pour atteindre 16,8 milliards de francs. En particulier, les fonds quasi indiciels Futura II (y compris les fonds de prévoyance) lancés en 2022 ont connu une évolution très réjouissante. Leur volume a plus que doublé. De même, le volume du Raiffeisen ETF sur l'or a augmenté de plus d'un tiers au cours de l'exercice sous revue.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

14,2%

Augmentation du volume dans les opérations de placement.

≈90%

Part des fonds Futura dans le volume total des fonds.



Le volume des fonds durables Futura représente environ 90% du volume total des fonds Raiffeisen. Si l'on tient compte du Raiffeisen ETF – Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable, la part des fonds durables s'élève à env. 95%.

L'augmentation du capital dans le Raiffeisen Futura Immo Fonds a créé les pré-requis pour étoffer son portefeuille immobilier et garantir de manière ciblée l'évolution durable des immeubles qui le composent.

Logement et financement: accompagner les propriétaires de manière optimale

S'agissant du financement de la propriété en logement, Raiffeisen est l'une des banques leader en Suisse. Notre Groupe a conforté sa position sur le marché dans le logement ces dernières années, en complétant sans cesse sa gamme de solutions pour la recherche, l'acquisition, le financement, la rénovation et la vente. En développant encore ses opérations hypothécaires de manière ciblée et en misant sur ses propres canaux digitaux, Raiffeisen souhaite se différencier à l'avenir par un conseil global en propriété du logement ainsi que par des solutions bancaires et financières novatrices. Elle investit à cette fin dans le développement de son site internet → raiffeisen.ch. Par ailleurs, elle poursuit la digitalisation du processus hypothécaire et des prestations simples en self-service. L'offre digitale vise à augmenter l'efficacité des processus standards et à libérer ainsi plus de ressources pour le conseil personnel en propriété du logement.

Des opérations hypothécaires solides

Les créances hypothécaires ont encore augmenté de 4,6% l'an dernier pour atteindre un volume de 220,8 milliards de francs, soit une croissance qui rattrape le rythme du marché. La demande de logements privés en propriété reste forte. [Voir graphique 1, page 37](#)

Dans ce contexte, nos clientes et nos clients manifestent toujours un grand intérêt pour les hypothèques SARON Flex. Leur part a progressé de 6,4% durant l'exercice sous revue pour atteindre 49,7 milliards de francs. Avec un portefeuille de 165,9 milliards de francs, les hypothèques à taux fixe continuent de représenter la majeure partie (75,1%) du volume hypothécaire total à la fin de l'année 2024. Les hypothèques à taux variable ne sont pratiquement plus demandées. Leur volume s'élève encore à 5,2 milliards de francs (-11,9%). [Voir graphique 2, page 36](#)

Logement et durabilité

La prise de conscience et l'intérêt des propriétaires privés pour l'efficacité énergétique de leur bien immobilier et pour les énergies renouvelables gagnent en importance. Cela se traduit par une hausse considérable de la demande en installations photovoltaïques et en systèmes de chauffage fonctionnant aux énergies renouvelables.

Raiffeisen avait déjà intégré l'estimation énergétique immobilière à son conseil en 2015. Notre Groupe promeut par ailleurs le programme de subvention «chauffez renouvelable» qui accompagne les propriétaires dans leur passage aux énergies renouvelables. Forte de sa solide position sur le marché, Raiffeisen attire l'attention de ses clientes et de ses clients sur l'offre gratuite d'un conseil incitatif professionnel qu'elle propose dans le cadre de sa propre campagne «chauffez renouvelable», et les aide ainsi à franchir le pas vers un chauffage écologique.

Extension des opérations avec la clientèle entreprises

Les opérations avec la clientèle entreprises constituent pour le Groupe Raiffeisen un domaine d'activité stratégique qu'il faut encore renforcer. Au cours de l'exercice sous revue, la croissance qualitative et la position sur le marché ont encore pu être améliorées. Tant le portefeuille clients que le volume des actifs ont augmenté en 2024. Hormis les crédits COVID-19, le volume des crédits dans les opérations avec la clientèle entreprises a progressé de 4,2 milliards de francs, pour atteindre 53,2 milliards de francs. Raiffeisen se différencie clairement sur le marché par son ancrage locale et par l'accès à un réseau national de spécialistes dans les sept Centres Clientèle Entreprises (Lausanne, Berthoud, Bâle, Lucerne, Zurich, Lugano et Saint-Gall).

Raiffeisen gère 226 520 clients entreprises: les PME bénéficient d'offres de financement et de conseil sur mesure qui soutiennent leurs objectifs de croissance. Les grands clients bénéficient d'un soutien global pour leurs besoins de financement complexes et leurs investissements stratégiques.

Cette orientation stratégique a permis au Groupe Raiffeisen de gagner des parts de marché et de consolider sa position. En raison des défis auxquels est confrontée la clientèle entreprises, tels que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la croissance économique instable, les incertitudes géopolitiques ainsi que la garantie de l'accès aux innovations et aux technologies disruptives, les exigences en matière d'octroi de crédit ont encore augmenté dans un contexte de taux d'intérêt exigeant.

La fusion de Credit Suisse (Suisse) SA avec UBS Switzerland AG le 1^{er} juillet 2024 a provoqué des changements dans le secteur bancaire suisse. Raiffeisen a continué de renforcer sa position dans le secteur des opérations avec la clientèle entreprises.

[Rapport d'activité](#)

[Gouvernance d'entreprise](#)

[Comptes annuels](#)

[Chiffres clés et publication](#)

[Rapport non financier](#)

La gamme de solutions proposées par Raiffeisen couvre tous les besoins, qu'il s'agisse de la recherche d'un bien immobilier, de son financement, de sa rénovation ou de sa vente.

Raiffeisen soutient ses clientes et clients pour la rénovation énergétique de leur bien immobilier.

226 520

Entreprises accompagnées par Raiffeisen fin 2024



Evolution des crédits COVID-19

Le remboursement des crédits COVID-19 progresse comme prévu. En tenant compte des indemnités versées par les coopératives de cautionnement pour les cas de défaillance de crédits, ce sont au total environ 78% des crédits COVID-19 octroyés qui ont été remboursés fin 2024. 99% de tous les amortissements obligatoires planifiés ont été effectués dans les délais impartis par les preneurs de crédit. Le volume de crédits, composé des financements COVID-19 et COVID-19 Plus, s'élève à 452 millions de francs au 31 décembre 2024.

PME eServices: développement de l'offre

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a continué de développer sa plate-forme de multibanking. En janvier 2025, PME eServices a pu lancer la nouvelle fonctionnalité «FX Spot», qui permet aux entreprises de conclure des opérations au comptant sur devises. La solution globale PME eServices, qui propose un trafic des paiements interbancaire et un cash management efficace, est très appréciée de la clientèle entreprises depuis la fin de l'année 2021. L'interface utilisateur personnalisable permet aux clients entreprises de gérer leur trafic des paiements et leurs liquidités, toutes banques confondues.

Raiffeisen Centre des Entrepreneurs

Le Raiffeisen Centre des Entrepreneurs (RCE) accompagne des entreprises dans des questions qui vont au-delà des opérations bancaires classiques. Les conseillères et les conseillers, qui sont eux-mêmes des entrepreneuses et entrepreneurs ou l'ont été, apportent aux autres PME un soutien pratique et global. L'accent est mis sur ces quatre thématiques clés: «Stratégie d'entreprise et modèles d'affaires», «Conduite et communication», «Accompagnement du financement» et «Transmission d'entreprise».

En complément, le Club RCE offre à ses membres la possibilité d'échanger sur des questions commerciales et de discuter ou de faire des affaires avec leurs pairs et ainsi étoffer leurs réseaux. Fin 2024, le Club RCE comptait environ 1000 membres.

Treasury & Markets

En sa qualité d'unité de pilotage, Treasury & Markets assure au Groupe Raiffeisen l'accès au marché des capitaux, la gestion centralisée des liquidités, le refinancement durable ainsi que la couverture contre les risques de taux et de change. Il fait office de prestataire de services concernant les métaux précieux, les devises, les titres et les produits structurés au sein du Groupe coopératif. L'une des autres tâches centralisées de Treasury & Markets est de conseiller les Banques Raiffeisen en matière de gestion de la structure du bilan. A cet effet, nos Banques peuvent s'appuyer sur la compétence de Treasury & Markets pour leurs opérations sur devises et la distribution de produits structurés.

C'est à partir de son propre Cash Center que Treasury & Markets alimente le Groupe Raiffeisen en espèces, en francs suisses et en devises, dans plus de 100 pays. La logistique du numéraire dessert aussi bien les Banques Raiffeisen que les clientes et les clients à leur domicile. Ce service, accessible via l'e-banking de Raiffeisen, permet à la clientèle de se faire livrer à domicile des billets de banque, en francs suisses ou en devises, facilement et en toute sécurité. Force est de constater qu'il a été très utilisé également durant l'exercice sous revue.

Un rôle actif sur le marché suisse des capitaux

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a encore renforcé sa position de lead manager sur le marché obligataire suisse. En sa qualité de lead manager pour l'émission d'emprunts obligataires en francs suisses, elle a accompagné avec succès plusieurs émetteurs du secteur public ainsi que des entreprises. Elle a également placé une part substantielle du volume d'émission auprès d'investisseurs institutionnels en tant que joint-lead manager pour la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA.

En décembre 2024, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a confirmé tous les ratings de Raiffeisen Suisse et leur a attribué des perspectives stables. Le rating Long-Term Issuer Credit est maintenu à AA- et le rating Short-Term Issuer Credit à A-1+. L'agence de notation Fitch a également confirmé en juillet 2024 son rating Issuer Default dans le haut de la catégorie Investment Grade avec une évaluation de A+, ainsi que son rating Senior Unsecured de AA-. Les deux agences ont souligné l'excellente capitalisation du Groupe, ses normes conservatrices en matière d'octroi de crédit et son fort positionnement sur le marché suisse. Forte de ces très bons ratings, Raiffeisen fait partie des banques les mieux notées au monde.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Les clientes et les clients commandent de plus en plus souvent de l'argent liquide à leur domicile via l'e-banking.

AA-/A-1+

L'agence de notation Standard & Poor's confirme les très bonnes évaluations du Groupe Raiffeisen.



Raiffeisen Suisse est membre de la London Bullion Market Association depuis 2023

En adhérant à la London Bullion Market Association (LBMA), Raiffeisen renforce sa compétence dans le négoce de métaux précieux. En tant que plus grande association professionnelle reconnue internationalement dans le domaine des métaux précieux, la LBMA définit les normes du marché et détermine aussi l'orientation future de l'industrie des métaux précieux en ce qui concerne les critères environnementaux, sociaux et de gestion responsable d'entreprise (ESG). Il s'agit notamment de l'achat responsable de métaux précieux. Raiffeisen vend uniquement des lingots d'or provenant de raffineries qui respectent les normes «Good Delivery Standards» de la LBMA.

L'ETF sur l'or durable de nouveau récompensé

En octobre, le «Raiffeisen ETF – Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable A USD» a de nouveau remporté le Swiss ETF Award 2024 dans la catégorie «Meilleurs ETF et ETP sur matières premières et métaux précieux». Ces prix récompensent l'expertise exceptionnelle des différents émetteurs et distinguent les performances et les innovations remarquables dans l'univers suisse des ETF et ETP. Le «Raiffeisen ETF – Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable» a été introduit en novembre 2021. L'or déposé physiquement pour cet ETF doit être extrait de manière responsable et son origine doit pouvoir être tracée de manière fiable. Raiffeisen a été la première banque retail de Suisse à avoir mis en œuvre ce type d'approche dans un ETF sur l'or. C'est précisément ce qu'a récompensé le Swiss ETF Award pour la troisième fois consécutive. Le volume des placements de 783 millions de francs, atteint fin 2024, souligne l'intérêt des investisseurs pour de tels placements durables.

Produits structurés

Au cours de l'exercice sous revue, les produits d'optimisation du rendement ont de nouveau constitué, et de loin, la catégorie de produits préférée des investisseuses et des investisseurs suisses. Parallèlement, la baisse significative des taux d'intérêt a réduit d'autant l'attractivité des produits de protection du capital, même si la demande était bien présente, comme l'exercice précédent. La faiblesse persistante des cours de certains poids lourds du SMI a été largement mise à profit pour profiter d'une reprise des cours avec des produits de participation.

Dans le cadre du renforcement stratégique des opérations de prévoyance et de placement, Raiffeisen a lancé sa propre plateforme d'émission, «Raiffeisen Structify». La plateforme a été déployée dans les Banques Raiffeisen en novembre 2024. Elle permet aux conseillères et aux conseillers clientèle de négocier des solutions de placement sur mesure de Raiffeisen directement sur la plateforme propre à la Banque, avec une interface intégrée dans le système bancaire central pour la comptabilisation des transactions. Cette infrastructure moderne permet à Raiffeisen de couvrir encore mieux les besoins de sa clientèle dans le domaine des placements et de renforcer ainsi sa position de premier fournisseur de produits d'investissement.

Raiffeisen fait partie des plus grands émetteurs de produits structurés sur le marché suisse et est de nouveau fière de remporter un Swiss Derivative Award dans la catégorie «Top Service» en 2024.

[Rapport d'activité](#)

[Gouvernance d'entreprise](#)

[Comptes annuels](#)

[Chiffres clés et publication](#)

[Rapport non financier](#)

Depuis 2024, Raiffeisen émet ses produits structurés via sa propre plateforme «Raiffeisen Structify».

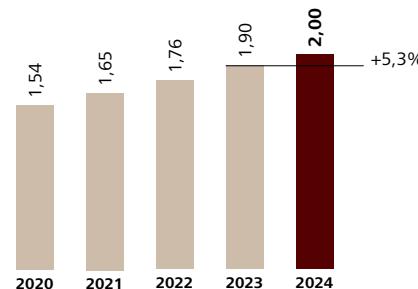
Raiffeisen mise sur de l'or provenant de sources responsables.

1 Utilisation de l'e-banking

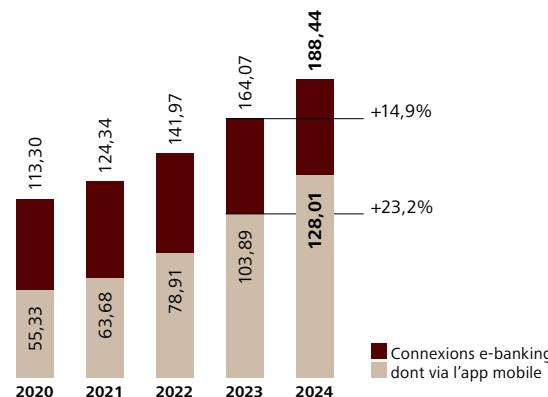
Contrats e-banking en millions au 31.12. et connexions en millions par an

Environ deux millions de clientes et clients de Raiffeisen comptent sur l'e-banking.

Contrats e-banking



Connexions e-banking

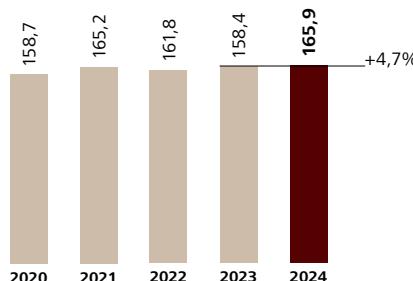


2 Volume hypothécaire par modèle hypothécaire

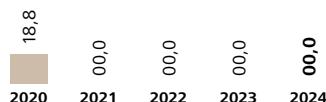
en milliards de CHF au 31.12.

L'évolution du contexte des taux d'intérêt a accru l'intérêt pour les hypothèques à taux fixe et les hypothèques SARON.

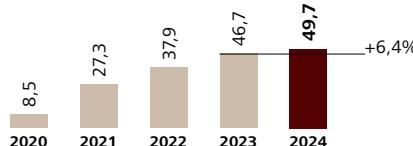
Hypothèque fixe



Hypothèque Libor¹



Hypothèque SARON²



Hypothèque à taux variable



Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

¹ Le SARON s'est substitué au Libor en tant que taux d'intérêt de référence le 31 décembre 2021.

² Raiffeisen propose des hypothèques SARON depuis avril 2020.

1 Part de marché dans les hypothèques, par canton

Part en pourcentage de Raiffeisen dans le volume hypothécaire suisse au 31.12.2023¹

Grâce à la croissance du volume, la part de marché est passée à 18,1%.

[Rapport d'activité](#)

[Gouvernance d'entreprise](#)

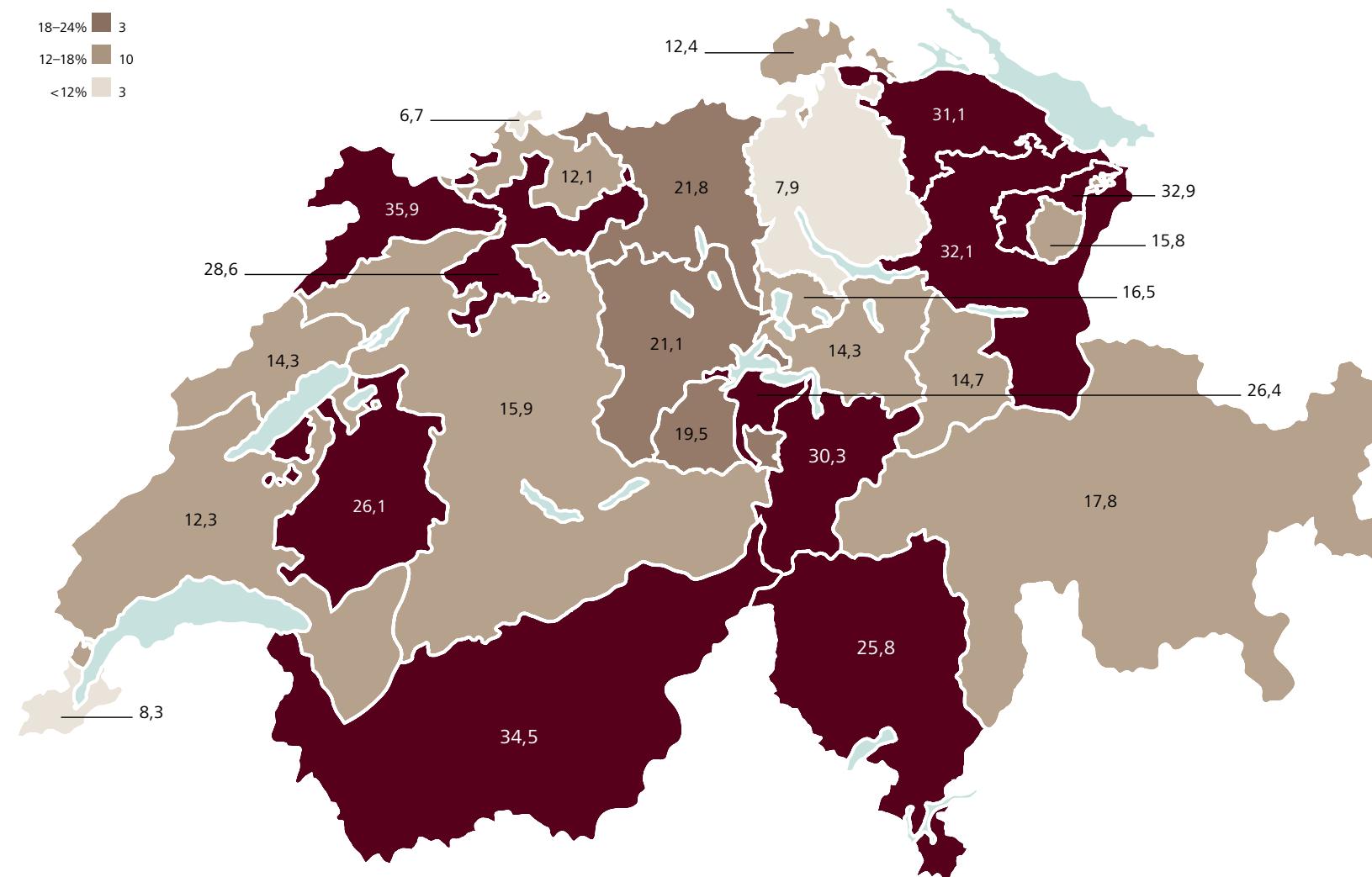
[Comptes annuels](#)

[Chiffres clés et publication](#)

[Rapport non financier](#)

Part de marché Cantons

≥24%	10
18–24%	3
12–18%	10
<12%	3



¹ Les évaluations de la BNS pour 2024 ne seront disponibles qu'après la clôture de rédaction. C'est pourquoi nous présentons ici la part de marché au 31 décembre 2023.

Rapport des risques – La sécurité grâce à un équilibre bien géré entre risque et revenu



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Raiffeisen est exposée à une série de risques qui découlent de son activité opérationnelle ainsi qu'à des risques mondiaux, car la Banque fait partie du système financier. Les grandes lignes de la gestion des risques à l'échelle de l'établissement précisent les types, les natures et les niveaux de risques à respecter. Elles régissent aussi les instruments applicables à la gestion des risques au sein du Groupe.

Risques et principes

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe. Il approuve le concept-cadre pour la gestion des risques à l'échelle du Groupe, définit la politique de risque et détermine, chaque année, la disposition à prendre des risques.

Prescriptions en matière de politique du risque

Le Groupe Raiffeisen prend des risques mesurés et ciblés, dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques, qu'il gère activement. Il se base pour ce faire sur des prescriptions stables:

— Une politique commerciale et une politique de risque claires

La prise de risque est directement liée à l'activité de base en tant que Groupe de Banques retail orienté sur le marché intérieur.

— Limitation efficace des risques

La disposition du Groupe Raiffeisen à prendre des risques est clairement définie et son respect est assuré par un système de limites éprouvé.

— Surveillance centralisée

Les différentes unités d'affaires ainsi que les agences et participations sont surveillées de manière centralisée par Raiffeisen Suisse.

— Responsabilité individuelle décentralisée selon des lignes directrices clairement définies

Les Banques Raiffeisen assument elles-mêmes la responsabilité opérationnelle de la gestion de leurs risques. S'agissant des activités commerciales, des limites et des processus, Raiffeisen Suisse prescrit des lignes directrices contraignantes. Les unités de contrôle centrales de Raiffeisen Suisse veillent au respect de celles-ci.

— Transparence comme base du contrôle des risques

Des rapports périodiques indépendants portant sur la situation de risque et le profil des risques sont établis tant à l'échelle des différentes Banques Raiffeisen qu'au niveau du Groupe.

— Surveillance indépendante des risques et contrôle efficace

La surveillance du risque global et des limites se fait indépendamment des unités d'affaires en charge de la gestion des risques. Un contrôle efficace des risques garantit le respect des processus et des valeurs limites prédefinies.

— Processus de gestion des risques en continu

La gestion des risques du Groupe Raiffeisen suit un processus harmonisé et contraignant qui englobe l'identification, la mesure et l'évaluation, la gestion, la surveillance et l'établissement de rapports.

— Prévention de concentration des risques

Le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter de manière proactive toute concentration des risques indésirable.

— Protection de la réputation

Le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la protection de sa réputation.

— Risques financiers liés aux critères ESG

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont dûment pris en compte dans les activités.

Raiffeisen prend des risques mesurés, en veillant à un rapport équilibré entre risque et rendement.



Vous trouverez un aperçu des risques, de l'évaluation des risques, du contrôle des risques et du contrôle du profil de risque dans la → «**Publication réglementaire**», pages 7–10, ainsi que dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. Voir pages 95–108

Catégories de risques

Risques stratégiques

Les risques stratégiques décrivent le danger que des événements survenant à l'extérieur de la Banque ou en son sein n'entraînent ou rendent impossible la réalisation d'objectifs stratégiques. Ils sont étroitement liés à l'orientation stratégique, au modèle d'affaires et au profil de risque de la Banque et peuvent avoir pour cause des hypothèses irréalistes concernant les prix et la rentabilité, une mauvaise évaluation des tendances du marché et de l'observation de la concurrence, des acquisitions inefficaces ou une capacité d'adaptation insuffisante. Les dommages liés aux risques peuvent être considérables et, dans le pire des cas, menacer l'existence de l'établissement. En principe, les risques stratégiques ne peuvent être gérés qu'indirectement, en définissant après leur identification des mesures adéquates afin de minimiser leur incidence négative sur l'établissement dans le cas où ils se produiraient.

Le département Risk & Compliance de Raiffeisen Suisse élabore chaque année un aperçu des risques stratégiques déterminants pour le Groupe Raiffeisen. Les menaces potentielles sont identifiées et évaluées et, sur cette base, les principaux risques sont analysés en tenant compte des mesures de réduction des risques pour Raiffeisen. Pour finir, l'exposition au risque du Groupe Raiffeisen est évaluée d'un point de vue qualitatif et présentée au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour discussion.

Risques de réputation

Par risques de réputation, on entend les risques résultant d'une dégradation de la réputation du Groupe Raiffeisen auprès des parties prenantes concernées et dans l'opinion publique.

Chez Raiffeisen, les risques de réputation sont considérés comme une possible conséquence de toutes les catégories de risques et ils sont pris en compte dans la gestion des risques de ces dernières. Raiffeisen Suisse assure la surveillance des risques de réputation au moyen d'instruments adéquats.

Risques de crédit

La gestion des risques de crédit du Groupe Raiffeisen est orientée sur la structure commerciale et de la clientèle spécifique à Raiffeisen. La connaissance de la clientèle et la responsabilité individuelle décentralisée des Banques Raiffeisen sur place jouent un rôle essentiel dans la décision d'octroi de crédits et dans leur gestion. Il en va de même lorsque les crédits, en raison de leur montant ou de leur complexité, nécessitent l'accord préalable et écrit de Raiffeisen Suisse.

Les risques de crédit sont pris en compte et évalués sous les angles de leur valeur nominale et de leur pondération en fonction du risque. Dans le cadre de la gestion de la Banque, on utilise en plus des mesures statistiques des pertes, concrètement la «value at risk», et des analyses de scénarios. La surveillance des risques englobe par ailleurs l'analyse des paramètres de la qualité de crédit, tels que la capacité financière, les taux d'avance, les ratings et leur évolution, mais aussi les caractéristiques du portefeuille, comme la diversification en fonction des preneurs de crédit, des secteurs et des garanties.

Du fait de la solide position du Groupe Raiffeisen dans le domaine des opérations de crédit, les risques de crédit constituent la catégorie de risque la plus importante. Le Groupe Raiffeisen réalise la majeure partie de ses produits en s'exposant à des risques de crédit et en les gérant de manière systématique et cohérente. Voir graphique 1, page 46

Les risques de crédit que Raiffeisen accepte proviennent principalement de crédits garantis par gage immobilier octroyés à la clientèle privée. D'autres risques de crédit résultent également des opérations de crédit réalisées avec la clientèle entreprises et les collectivités de droit public, ainsi que des opérations interbancaires. Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe Raiffeisen, notamment pour des groupes de contreparties liées et les secteurs concernés.

Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente et un contrôle de solvabilité professionnel.

[Rapport d'activité](#)

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Compte tenu de sa solide position sur le marché des opérations de crédit, les risques de crédit constituent la catégorie de risque la plus importante pour Raiffeisen.



Raiffeisen octroie des crédits principalement s'ils sont garantis par un gage immobilier. Lors de l'octroi d'un crédit, l'avance des biens immobiliers servant de garantie joue donc un rôle central, en plus de la capacité financière. La majeure partie des hypothèques est couverte par des garanties de gage immobilier présentant une faible avance. [Voir graphique 2, page 46](#)

Selon la définition de la BNS, on distingue trois rangs pour présenter les créances hypothécaires:

- Le premier rang comprend les créances garanties par gage immobilier sur les immeubles résidentiels et agricoles avec une avance allant jusqu'à deux tiers de la valeur vénale ainsi que sur les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux et de bureaux et les immeubles artisanaux multifonctions, dont l'avance atteint jusqu'à la moitié de la valeur vénale. Sont également inclus les grands objets artisanaux / industriels avec une avance pouvant atteindre un tiers de la valeur vénale.
- Le deuxième rang comprend les parts des créances garanties par gage immobilier qui dépassent les limites évoquées, c'est-à-dire les grands objets commerciaux et industriels nantis jusqu'à 50% de leur valeur vénale et les autres objets avec une avance pouvant atteindre 80% de leur valeur vénale.
- Le troisième rang comprend les créances qui dépassent les limites d'avance du deuxième. Il comprend également les éventuelles créances couvertes par des garanties supplémentaires dès lors que la valeur du gage immobilier est inférieure au montant du crédit comptabilisé dans les créances hypothécaires.

Le financement d'objets immobiliers fait partie intégrante de l'activité principale de Raiffeisen. Le financement d'immeubles d'habitation constitue la majeure partie du portefeuille de crédits. [Voir graphique 3, page 46](#)

En règle générale, le Groupe Raiffeisen accorde des financements uniquement à la clientèle entreprises dont la classe de solvabilité est moyenne à bonne. La disposition à prendre des risques dans le cadre des opérations de crédit aux entreprises est définie à l'échelle du Groupe et contenue dans les limites adéquates. Raiffeisen veille tout particulièrement à ce que le développement des opérations avec la clientèle entreprises au sein du Groupe Raiffeisen repose sur des bases solides et s'inscrive dans la stratégie consacrée à la clientèle entreprises. [Voir graphique 4, page 46](#)

Dans leur grande majorité, les prêts octroyés à la clientèle entreprises sont attribués à des entreprises exerçant leur activité dans l'immobilier. Ces prêts et crédits sont majoritairement couverts par des hypothèques. Les prêts accordés dans les autres secteurs sont largement diversifiés.

Gestion active des risques pays

Les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse sont limités à 5% du total du bilan du Groupe Raiffeisen. Les Banques Raiffeisen ne sont pas autorisées à fournir de services bancaires et financiers à l'étranger. Chez Raiffeisen Suisse, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets, y compris Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam, est autorisé à prendre des engagements à l'étranger. Ces engagements, limités en termes de montant, sont constamment surveillés. Les limites par pays les plus élevées sont celles des pays ayant de très bons ratings.

Analyse et évaluation du portefeuille de crédits

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est régulièrement informé des estimations portant sur la qualité du portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen. Les informations sur l'évolution de la situation de risque, les caractéristiques qualitatives et structurelles du portefeuille de crédits, le respect des limites et des prescriptions ainsi que la mise en œuvre de mesures constituent les principaux points de ces analyses. La surveillance englobe par ailleurs les effets qu'aurait toute détérioration extrême de la situation économique globale sur le portefeuille de crédits.

Mesure du risque de crédit

Les risques de crédit sont quantifiés sur la base des paramètres suivants:

- la probabilité de défaillance (PD)
- l'exposition de crédit au moment de la défaillance (EAD)
- le taux de perte en cas de défaillance (LGD)

L'instrument central pour la mesure des risques de crédit de contrepartie est le système de notation, qui est maintenu et surveillé par le département Risk & Compliance. Dans le contexte du système interne de rating, le Groupe Raiffeisen a mis en place une gouvernance globale applicable au système de rating, qui cherche à réguler les processus et les responsabilités afin d'assurer en permanence la qualité et la performance des modèles de rating ainsi que leur application. Pour éviter toute défaillance en matière de contrôle et tout conflit d'intérêt, les tâches, compétences et responsabilités liées aux différents groupes cibles et postes clés ont été définies, et des contrôles clés adéquats mis en place.

Raiffeisen applique le modèle Internal Rating Based (F-IRB) simple approuvé par la FINMA. Pour la mesure interne des risques liés au portefeuille de crédit, Raiffeisen utilise en complément une approche fondée sur la value at risk.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Raiffeisen octroie des crédits principalement s'ils sont couverts et si la capacité financière est établie.

Les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse ne doivent en aucun cas dépasser 5% du total du bilan consolidé.



Appréciation de la situation de risque au regard des risques de crédit

La situation actuelle en matière de risques reste marquée par l'incertitude de la situation économique et géopolitique mondiale. La tendance à une augmentation des faillites d'entreprises en Suisse se poursuit. Le marché immobilier suisse reste solide en raison de la stabilité de la demande et de la baisse sensible des taux d'intérêt. Le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen ne présente pas d'anomalies matérielles concernant des défaillances de crédit et donc pas de besoin de correction de valeur accru à cet égard.

L'évolution du portefeuille de crédits se fait dans le cadre prescrit par la politique de crédit et sur la base de la stratégie commerciale de croissance quantitative.

Le portefeuille de crédits se caractérise dans son ensemble par une faible intensité du risque. L'octroi de crédits est en principe prudent et réalisé sur une base couverte, c'est-à-dire moyennant une garantie. Par ailleurs, la capacité financière des preneurs de crédit doit être suffisante pour pouvoir supporter la charge financière.

88% est le taux que représentent les crédits garantis par gage immobilier dans le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen dont la moitié est garantie grâce à des logements habités par leur propriétaire et 32% par des immeubles utilisés par des tiers.

Raiffeisen suit attentivement l'évolution du marché suisse de l'immobilier et surveille de près son portefeuille de crédits, qui présente depuis des années une structure stable dans chaque segment de clientèle. Plus de 70% du volume de crédits sont issus du segment de la clientèle privée. Quant aux opérations avec la clientèle entreprises, Raiffeisen veille à une diversification adéquate et privilégie les entreprises dans des branches présentant un potentiel de croissance à long terme. Elle fait preuve de retenue concernant l'octroi de crédits aux entreprises issues de secteurs non attractifs.

La large diversification du portefeuille de crédits et la politique de crédit orientée sur le long terme et conservatrice contribuent globalement à la faible intensité du risque.

Des simulations de crise régulières démontrent que même en cas de forte dégradation des conditions cadres, le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen se révèle être solide et bien diversifié.

Risques de marché

Risques dans le portefeuille de la Banque

Le portefeuille de la Banque comporte principalement des risques de fluctuation des taux et des risques de change. Compte tenu du positionnement significatif dans les opérations d'intérêts du Groupe, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour Raiffeisen. Les risques de fluctuation des taux d'intérêt sont gérés et surveillés activement dans le cadre des limites de risque fixées.

Au sein du Groupe Raiffeisen, la gestion des risques de taux s'effectue selon des directives et des limites clairement définies, tant au niveau du Groupe qu'individuellement. A l'intérieur de ce cadre, la gestion est assurée de façon autonome par les différentes entités juridiques, à savoir par les Banques Raiffeisen et par Raiffeisen Suisse. A cet effet, les responsables de gestion ont à leur disposition une gamme d'instruments éprouvés leur permettant de simuler l'évolution des taux d'intérêt et d'en évaluer les incidences. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse propose au sein du Groupe Raiffeisen un service de conseil en matière de gestion des actifs et des passifs. Les autres sociétés du Groupe ne prennent pas de risques significatifs de fluctuation des taux.

Le département Risk & Compliance veille au respect des limites de risque de taux et en surveille l'évolution globale. L'accent est mis sur le contrôle de la sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et sur les simulations permettant d'analyser l'impact qu'exercent les fluctuations des taux du marché sur le produit des intérêts. Pour surveiller la situation de risque globale à divers échelons du Groupe, la value at risk liée au taux est également déterminée.

La «Publication réglementaire» comporte d'autres informations détaillées sur la gestion des risques de taux et sur l'exposition à ces mêmes risques conformément à la Circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques».

S'agissant du risque de change, les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en grande partie refinancés dans la même monnaie (principe du «matched book»). L'essentiel des risques liés aux devises est ainsi évité. La gestion du risque de change restant dans le portefeuille de la Banque incombe au département Clientèle entreprises, Treasury & Markets dans le cadre de la limite allouée par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Le portefeuille de crédits se caractérise dans son ensemble par une faible intensité du risque.

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse simulent des évolutions des taux d'intérêt et évaluent leurs conséquences.

88%

du portefeuille de crédits sont des crédits garantis par gage immobilier.



Risques dans le portefeuille de négociation

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets gère un portefeuille de négociation au sein du Groupe Raiffeisen. Les opérations sur produits structurés de Raiffeisen Switzerland B.V., Amsterdam, sont par ailleurs affectées à ce portefeuille de négociation.

Les risques de marché du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets sont circonscrits d'un point de vue stratégique par des limites globales. Sur le plan opérationnel, le risque est limité au travers de limites de perte, de scénario et de value at risk. Les activités dans le portefeuille de négociation englobent le négociation pour compte propre et le négociation de produits structurés. Les risques dans le portefeuille de négociation sont couverts par des instruments négociés en bourse et des dérivés OTC. Ces activités de négociation sont étroitement surveillées et gérées au moyen de limites.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par le biais d'un système de gestion des risques, qui constitue la base nécessaire à une estimation, une gestion et un contrôle du risque efficaces et efficientes dans le portefeuille de négociation. Le département Risk & Compliance assure la surveillance journalière des positions et des risques de marché. Pour ce faire, il se base sur des données du marché et des modèles de risque dont l'exactitude est contrôlée par des instances indépendantes et avant d'introduire de nouveaux produits, il procède à une estimation des risques indépendante.

Appréciation de la situation de risque au regard des risques de marché

Les risques de marché découlent principalement des risques de fluctuation des taux dans le portefeuille de la Banque. La sensibilité aux taux d'intérêt dans un scénario de choc de taux de +100 points de base, chiffrée à -0,24 milliard de francs, est inférieure au niveau enregistré l'exercice précédent. En revanche, si l'on se réfère à la value at risk, les risques de taux ont augmenté. Cela s'explique par des changements dans la structure du bilan. La durée résiduelle moyenne des prêts et crédits à la clientèle a légèrement diminué, tandis que la durée résiduelle moyenne du passif s'est globalement un peu allongée. Les pertes de valeur et de revenu potentielles sont supportables même dans des scénarios adverses de crise et de choc des taux.

Groupe Raiffeisen: risques de taux dans le portefeuille de la Banque

en mio CHF	31.12.2023	31.12.2024
Sensibilité (shift de +100bp)	-413	-244

Les risques de marché dans le portefeuille de négociation sont diversifiés entre les catégories de placement des actions, des obligations, des taux d'intérêt, des devises et des métaux précieux. Le potentiel de perte attendue en cas de fortes distorsions du marché est relativement faible par rapport au produit global. Les pertes potentielles d'un tel scénario seraient principalement dues aux risques d'écart de crédit découlant de la catégorie de placement des obligations.

Risques de liquidité

Gestion centralisée du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité de Raiffeisen Suisse et du Groupe Raiffeisen est assurée de manière centralisée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets, conformément aux prescriptions réglementaires et aux objectifs internes.

Les exigences réglementaires en matière de liquidités s'appliquent de manière consolidée à tout le Groupe et à l'échelon de l'établissement individuel pour Raiffeisen Suisse. Chacune des Banques Raiffeisen est exemptée de l'obligation de respecter les prescriptions réglementaires en matière de liquidités, mais doit néanmoins se conformer aux dispositions internes relatives aux liquidités.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets organise le transfert des liquidités au sein du Groupe et assure une imputation des coûts de refinancement et de détention de liquidités conforme au principe de causalité. Chaque Banque Raiffeisen est tenue de placer auprès de Raiffeisen Suisse l'équivalent de ses besoins de liquidité proportionnellement à sa taille et à son total de bilan, et d'assurer une structure de refinancement adéquate.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets gère également la réserve de liquidités de Raiffeisen Suisse, tout en garantissant l'accès du Groupe au marché monétaire et des capitaux et en assurant une diversification adéquate de ces sources de refinancement. Par ailleurs, il évalue en permanence l'évolution des liquidités du Groupe en tenant compte des exigences réglementaires et économiques, et simule régulièrement des situations de crise. La surveillance indépendante des risques de liquidité est assurée par le département Risk & Compliance.

Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion du risque de liquidité et la dotation en liquidités dans la publication réglementaire conforme à la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques».

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Les risques de marché sont définis en termes de stratégie par des limites globales.

Grâce à l'accent mis sur les opérations hypothécaires et d'épargne en Suisse, la situation des liquidités de Raiffeisen est solide.



Appréciation de la situation de risque au regard des risques de liquidité

Le Groupe Raiffeisen se caractérise, en mettant l'accent de son activité sur les opérations hypothécaires et d'épargne en Suisse, par une solide situation en termes de liquidités. Grâce à sa faible dépendance envers ses grands clients et à une large diversification de sa clientèle privée, il y a peu de concentration des sources de financement. Le refinancement des prêts et crédits à la clientèle s'effectue en grande partie via les fonds de la clientèle, ainsi que par des prêts des centrales d'émission de lettres de gage et de propres emprunts. Le marché monétaire sert en premier lieu à la gestion tactique du volant de liquidités. Cela garantit ainsi la meilleure protection possible contre les risques sur le marché monétaire.

Comme jusqu'à présent, la situation en matière de liquidité est soutenue par un degré élevé de couverture des fonds de la clientèle, qui a légèrement baissé au cours de l'année. Le refinancement des prêts et crédits à la clientèle par le biais des dépôts de la clientèle s'élève à 92,2% à la fin de l'année. Ainsi, les prêts et crédits peuvent être refinancés en grande partie par les dépôts de la clientèle.

Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels et d'exploitation, que ce soit par l'exercice de ses activités bancaires ou par son statut d'employeur, de propriétaire ou d'exploitant d'immeubles. La décision d'éviter, de réduire, de transférer ou de prendre à sa charge un risque d'exploitation dépend de la capacité financière et du rapport coût-bénéfice. Ces risques sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence attendue et de leurs pertes financières dont même celles pouvant résulter des risques juridiques et de compliance sont également prises en compte. L'analyse des risques opérationnels est complétée par une évaluation des retombées qualitatives, par exemple sur la réputation, en cas de survenance du risque.

Le Groupe Raiffeisen procède chaque année à des estimations exhaustives des risques opérationnels. Les enseignements qui en découlent sont documentés, à l'échelle du Groupe, dans un registre des risques. Ils constituent la base des processus de surveillance et de gestion du profil global des risques opérationnels.

Sécurité de l'information

La sécurité de l'information, qui gagne constamment en importance, est orientée sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données. Elle met l'accent sur la menace que représentent les cybercriminels. Il convient donc de gérer les risques inhérents à la sécurité de l'information dans leur intégralité. Cette gestion se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Sur cette base, des mesures adéquates et efficientes afin de garantir la sécurité des données et des infrastructures sont mises en place et élargies continuellement. Raiffeisen se réfère en l'occurrence à des normes reconnues et à des méthodes éprouvées. Le respect de la sphère financière privée, du secret bancaire et de la protection des données revêt une grande importance.

Système de contrôle interne (SCI)

Le système de contrôle interne (SCI) de Raiffeisen comporte l'ensemble des structures et processus de contrôle qui permettent de garantir le bon déroulement des affaires quotidiennes, le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que l'exhaustivité et la fiabilité des rapports.

Les conditions cadres à la base du SCI, qui assurent son fonctionnement au sein du Groupe, sont définies au niveau du contexte de contrôle, dont les éléments comportent notamment les réglementations internes, les instances de contrôle indépendantes, les organigrammes et les profils requis des postes.

Au niveau des processus, il existe une étroite imbrication entre les processus, les risques et les contrôles. Les principaux risques opérationnels sont saisis et évalués pour chaque processus. C'est sur cette base que sont ensuite définis les contrôles clés, dont l'ensemble est documenté et inscrit dans les processus. Outre les contrôles clés, il existe de nombreuses autres mesures destinées à réduire le risque.

Le Groupe Raiffeisen effectue au moins une fois par an une étude portant sur l'adéquation et l'efficacité du SCI, et surveille la mise en œuvre des mesures d'amélioration qui en découlent. Le reporting relatif au SCI est établi dans le cadre du rapport des risques ordinaire adressé au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse ainsi qu'aux Banques Raiffeisen.

Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse recourt à un système d'alerte précoce afin d'identifier toute évolution défavorable au sein des Banques Raiffeisen et de se prémunir contre tout dommage. Le système d'alerte précoce comporte des indicateurs quantitatifs de risques propres aux différentes Banques Raiffeisen ainsi qu'un processus d'alerte ad hoc afin d'intégrer des informations qualitatives. Les cas d'alerte précoce sont analysés et, au besoin, réglés avec la participation active de Raiffeisen Suisse dans le cadre de sa fonction de surveillance des Banques Raiffeisen. L'évaluation et la surveillance sont assurées de manière indépendante par le comité de coordination du système d'alerte précoce.

Rapport d'activité

- Gouvernance d'entreprise
- Comptes annuels
- Chiffres clés et publication
- Rapport non financier

92,2%

des prêts sont refinancés par des dépôts de la clientèle

Raiffeisen évalue régulièrement la situation latente en termes de risques et prend, au besoin, les mesures appropriées.

Les principaux risques opérationnels sont évalués et des contrôles adéquats sont mis en place.



Business Continuity Management

Dans le cadre du Business Continuity Management (BCM), Raiffeisen a mis en place des mesures globales permettant de maintenir ses activités, même en cas de défaillance de ressources critiques (personnel, système informatique, bâtiments, fournisseurs). Un certain nombre d'options stratégiques ont été définies à l'intention des secteurs spécialisés afin de leur permettre de maintenir le bon fonctionnement des processus commerciaux critiques. Tous les systèmes informatiques essentiels ont été mis en place et implémentés de manière redondante sur plusieurs sites.

Afin de limiter autant que possible les dommages et de permettre une réaction efficace et coordonnée de la Direction, Raiffeisen a élaboré des plans d'urgence et doté les principaux services de l'entreprise d'équipes de gestion de crise. Les tests et exercices réguliers servent à vérifier que les plans et l'organisation sont à jour et opérationnels. La cellule de crise et l'organisation sont régulièrement formées et testées au moyen de plusieurs scénarios, afin de garantir leur capacité à assurer la continuité de l'exploitation.

Risques dans les opérations de placement

Les risques dans les opérations de placement comprennent d'une part les risques opérationnels liés aux activités de placement, d'autre part, les risques liés aux dépôts clients, qui ont des répercussions indirectes sur le Groupe sous la forme de risques juridiques, de compliance et de réputation. Le département Risk & Compliance assure la surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types dans le cadre du conseil en placement ainsi que les fonds.

Appréciation de la situation de risque au regard des risques opérationnels

Dans l'ensemble, les risques opérationnels se situent clairement dans le cadre de la budgétisation des risques définie par le Conseil d'administration. Grâce au SCI étendu, les pertes découlant d'erreurs opérationnelles demeurent faibles.

Les menaces se renforcent davantage en raison du nombre croissant et de la complexité des cyberattaques. L'importance croissante des données et des modèles d'affaires digitaux se manifeste par le renforcement permanent du Cyber Security & Defense Center en vue de lutter efficacement contre la cybercriminalité.

Risques juridiques et de compliance

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque pour les risques juridiques et de compliance, et il en déduit un plan d'action orientée sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration, et ensuite mis en œuvre. Par ailleurs, une évaluation des risques relatifs au comportement sur le marché et une analyse des risques de blanchiment d'argent sont effectuées une fois par an, en tenant compte du domaine d'activité, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et services proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction ainsi que la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Le département Risk & Compliance soutient toutes les unités du Groupe Raiffeisen dans les questions juridiques relatives à la prévention des risques au cas par cas. Il veille à la présence d'une compétence réglementaire adéquate à tous les niveaux, surveille et analyse les évolutions juridiques déterminantes et assure une gestion active des risques juridiques. Au besoin, il coordonne la collaboration avec des avocats et des avocats externes.

On entend par «compliance» le respect de l'ensemble des dispositions légales, prudentielles et déontologiques déterminantes ainsi que des prescriptions internes dans le but non seulement d'identifier à temps les risques, mais aussi de les éviter et de garantir une gestion irréprochable. Le département Risk & Compliance soutient les porteuses et porteurs de risques qui répondent de la première et de la deuxième ligne de défense au sein des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse dans leur responsabilité pour assurer la compliance. L'interprétation de la compliance par Raiffeisen repose sur une approche exhaustive. La surveillance des risques juridiques et de compliance est assurée au moyen d'indicateurs de risque (key risk indicators) et d'une prévention des risques au cas par cas.

En tant que Banque retail orientée sur le marché intérieur, Raiffeisen exerce ses activités de manière prépondérante en Suisse. Or, lors de la fourniture de services bancaires, elle doit respecter non seulement les prescriptions de la législation suisse, mais aussi les règles étrangères applicables. En tant que Groupe de banques retail orienté vers le marché intérieur, Raiffeisen accorde également une importance particulière aux risques majeurs suivants: lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, mise en œuvre et respect des sanctions économiques nationales et internationales.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Le dispositif de cyberdéfense est renforcé en permanence.

Raiffeisen continue de développer la lutte contre le blanchiment d'argent et respecte les sanctions économiques en vigueur.



Appréciation de la situation de risque au regard des risques juridiques et de compliance

La pression réglementaire reste forte. A l'interne de Raiffeisen, les bases relatives à l'organisation, aux compétences et aux responsabilités des fonctions de contrôle sont clairement définies. Afin de suivre le rythme des évolutions, le contrôle indépendant des risques (deuxième ligne) de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen est constamment développé. Les évolutions légales et réglementaires font l'objet d'une analyse régulière et sont prises en compte de manière appropriée dans le développement du modèle d'affaires ainsi que l'adaptation des réglementations et processus. Les processus juridiques et de compliance établis sont par ailleurs continuellement mis à jour et digitalisés afin que Raiffeisen puisse assurer le contrôle, la surveillance et la gestion de manière adéquate, conformément à sa disposition à prendre des risques.

Risques financiers liés aux critères ESG

Les risques financiers liés aux critères ESG sont des risques dans les domaines de l'environnement (Environment), de la société (Social) ou de la gouvernance d'entreprise (Governance) qui peuvent avoir des répercussions négatives sur Raiffeisen. Ils sont pris en compte dans la gestion de toutes les catégories de risque en tant que facteurs de risque potentiels.

Les risques financiers liés au climat (Environment), qui font partie de ces risques, sont scindés en risques physiques et en risques de transition. Les risques physiques résultent de conditions météorologiques extrêmes aiguës telles que les inondations ou de variations chroniques des conditions climatiques comme la hausse des températures. Ils influent notamment sur les risques de crédit inhérents aux financements. Les risques de transition découlent des modifications de prescriptions, de la technologie ou des valeurs sociétales ainsi que de leurs répercussions sur les marchés. Tel est le cas lorsque de nouvelles taxes sont prélevées ou lorsque les investisseuses et les investisseurs intègrent de plus en plus les considérations liées aux risques climatiques dans leurs décisions.

Chez Raiffeisen, l'impact des risques financiers liés aux critères ESG sur les catégories de risques établies est systématiquement analysée. Par ailleurs, des scénarios sont calculés et des indicateurs de risque sont utilisés pour les risques financiers liés au climat. Le département Risk & Compliance assure la surveillance continue des risques financiers liés aux critères ESG, avec le soutien d'un comité ESG interdépartemental.

Des informations détaillées sur les risques financiers liés au climat sont disponibles dans l'annexe séparée du rapport annuel «Publication d'informations climatiques 2024», disponible sur raiffeisen.ch/rapport.

Appréciation de la situation de risque au regard des risques financiers liés aux critères ESG

Quant au facteur «Environmental», on peut partir du principe, sur la base des données disponibles, que le changement climatique n'a pas d'incidences significatives sur le profil de risque de Raiffeisen. Les risques de transition touchent en principe toutes les catégories de risque, tandis que les risques physiques concernent surtout les risques de crédit. Les répercussions des risques physiques sont diversifiées du fait de la répartition géographique des financements dans toute la Suisse. Concernant les facteurs «Social» ou «Governance», il existe des prescriptions appropriées pour les relations d'affaires et les activités commerciales afin de garantir une conduite responsable de l'entreprise.

De plus amples informations sur la gestion des risques sont disponibles dans la publication → [«Publication réglementaire»](#) ainsi que dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. [Voir pages 95-108](#)

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

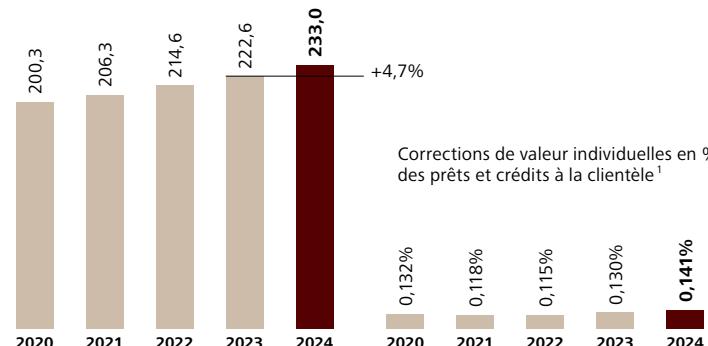
L'impact des risques financiers liés aux critères ESG sur les catégories de risques établies est systématiquement analysé.

1 Prêts et crédits à la clientèle et corrections de valeur pour risques de défaillance

en mia CHF et en pourcentage des prêts et crédits à la clientèle au 31.12

Le besoin de correction de valeur est faible grâce à la politique de crédit prudente.

Prêts et crédits à la clientèle



1 Par rapport au graphique de gauche, les valeurs sont représentées avec un grossissement de 50.

2 Créances hypothécaires par rangs¹

Part du volume hypothécaire en % au 31.12.2024, y compris l'écart par rapport à l'exercice précédent

La majeure partie des hypothèques est couverte par des garanties de gage immobilier présentant une faible avance.

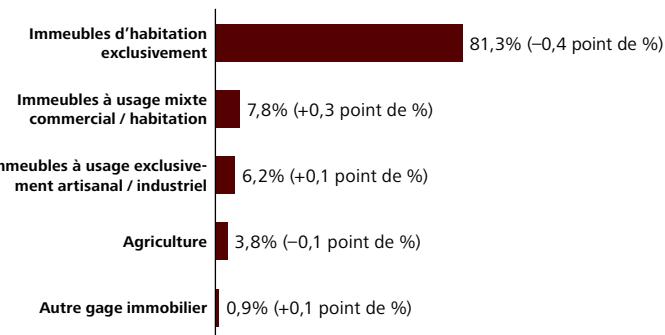


1 Présentation selon la statistique bancaire «Créances hypothécaires suisses selon le rang» de la BNS.

3 Exposition au risque de crédit par garantie et type d'objet

Part du volume des prêts et crédits¹ en % au 31.12.2024, y compris l'écart par rapport à l'exercice précédent

Plus de 80% des hypothèques sont couvertes par des droits de gage immobilier sur des immeubles résidentiels.

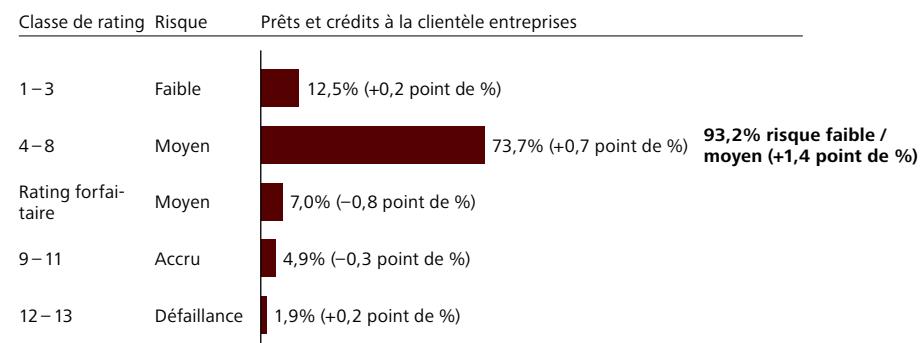


1 L'évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche.

4 Exposition de crédit des clients entreprises par catégories de rating

Part des catégories de notation dans le volume des prêts¹ en pourcentage au 31.12.2024, y compris l'écart par rapport à l'exercice précédent (hors collectivités de droit public)

La solvabilité des crédits octroyés à la clientèle entreprises est majoritairement bonne à très bonne.



1 L'évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche.

Contenu

Gouvernance d'entreprise



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

49 Principes de la gouvernance d'entreprise

50 Evénements marquants

51 Structure du Groupe Raiffeisen

- 52 Banques Raiffeisen
- 53 Fédérations régionales
- 55 Raiffeisen Suisse
- 55 Comités des propriétaires
- 56 Sociétés du Groupe

59 Structure du capital et responsabilités

- 59 Structure du capital
- 59 Evolution du capital
- 60 Responsabilités
- 60 Fonds de solidarité
- 60 Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen
- 60 Importance des sociétaires

61 Organisation de Raiffeisen Suisse

- 61 Assemblée générale
- 62 Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse
- 69 Direction de Raiffeisen Suisse
- 73 Révision interne
- 74 Organe de révision au sens du code des obligations et société d'audit prudentiel
- 75 Périodes d'interdiction de négoce
- 75 Politique d'information et de communication
- 76 Graphiques

77 Rapport de rémunération

- 77 Rapport de rémunération du Groupe Raiffeisen
- 77 Rapport de rémunération de Raiffeisen Suisse
- 85 Rémunérations et recommandations de rémunération aux Banques Raiffeisen



Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Raiffeisen dispose d'une gouvernance du Groupe, avec des organes et des comités des propriétaires, qui correspond à la fois aux prescriptions légales et au fonctionnement du Groupe Raiffeisen. Chaque Banque Raiffeisen est une coopérative autonome sur les plans juridique et organisationnel. Les sociétaires sont les propriétaires des Banques Raiffeisen. L'ensemble des Banques Raiffeisen forment une communauté et elles sont responsables les unes des autres. Elles sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative et sont propriétaires des parts sociales de celle-ci à 100%. Raiffeisen Suisse crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe.

Gouvernance d'entreprise – Les principes se fondent sur les obligations prudentielles



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Les principales dispositions de la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans les statuts, dans le règlement d'administration et d'organisation, ainsi que dans diverses directives et instructions. Un système électronique de réglementations récapitule l'ensemble des documents déterminants pour l'activité, notamment les statuts, règlements, instructions, catalogues des produits, formulaires et descriptions de processus. Les contraintes réglementaires et les obligations prudentielles de documentation sont ainsi clairement consignées. Le système électronique de réglementations permet de traiter de manière centralisée de nouveaux thèmes, processus et produits, tout comme des adaptations appropriées, et de les mettre immédiatement à la disposition de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs afin de leur apporter des informations complètes.

Les explications suivantes s'inspirent pour l'essentiel de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance (DCG) de SIX Exchange Regulation SA, qui ne revêt en principe pas de caractère contraignant pour Raiffeisen, mais dont l'application peut s'avérer judicieuse pour les sociétés non cotées en bourse telles que les coopératives. Les points qui ne sont pas déterminants pour le Groupe Raiffeisen en raison de sa forme d'organisation ne sont mentionnés qu'à titre exceptionnel.

Une attention toute particulière est portée à la structure d'organisation coopérative du Groupe Raiffeisen. Les différents niveaux de décision et de compétence sont également présentés et expliqués. Sauf indication contraire, toutes les données fournies se rapportent au 31 décembre 2024 comme jour de référence.

Toutes les Banques Raiffeisen forment une communauté et sont responsables les unes des autres.

Evénements marquants



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Entre la date du bilan (31.12.2024) et la date de fin de rédaction (12.03.2025) du présent rapport de gestion, les événements significatifs du Groupe Raiffeisen étaient les suivants:

Changement au sein de la Direction de Raiffeisen Suisse

Christian Poerschke, responsable du département Finances & Services ainsi que vice-président de la Direction, assume ad intérim la fonction de président de la Direction de Raiffeisen Suisse depuis le 1^{er} janvier 2025. Daniel Cohen, responsable du secteur Stratégie & Controlling financier, dirige ad intérim le département Finances & Services depuis le 1^{er} janvier 2025.

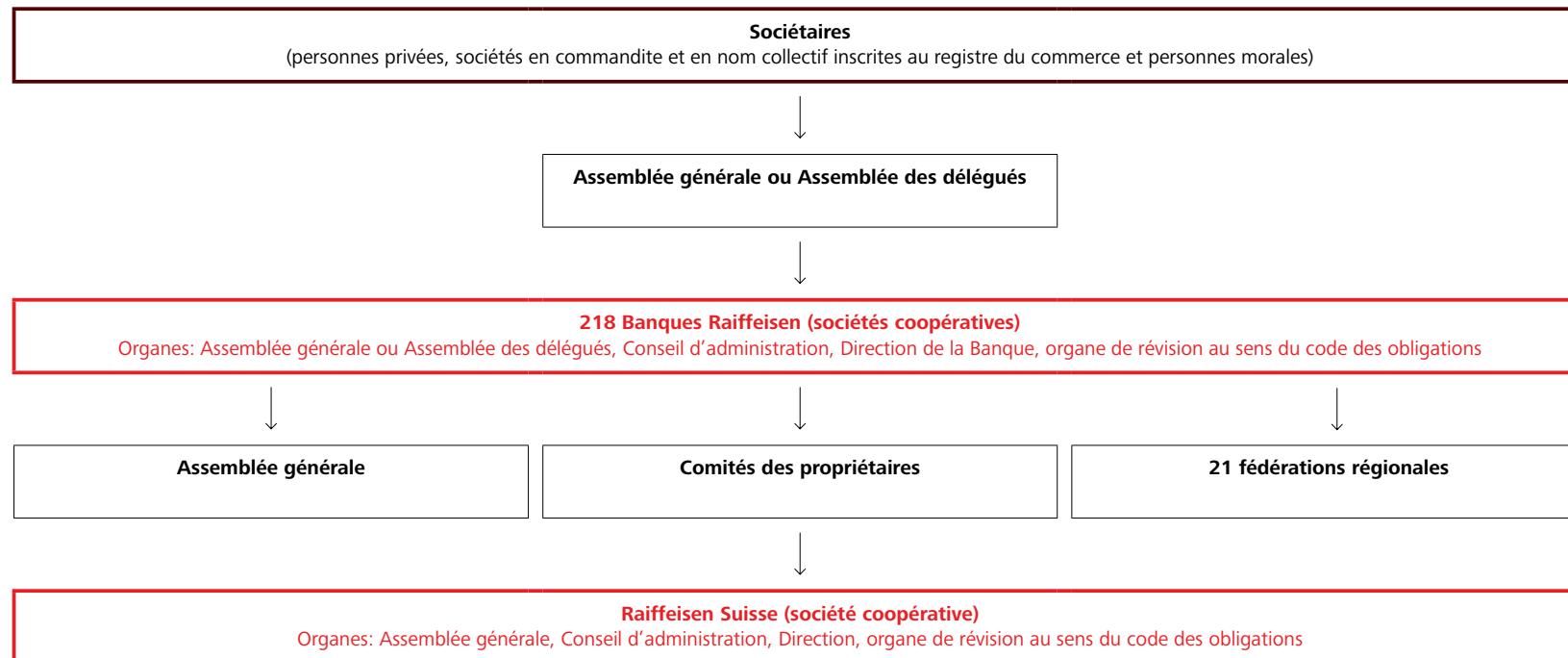
Procédure pénale à l'encontre de Pierin Vincenz

Raiffeisen est lésée et s'est constituée partie civile dans la procédure pénale. Par arrêt du 17 février 2025, le Tribunal fédéral a admis le recours contre la décision de la Cour suprême du canton de Zurich du 25 janvier 2024, annulé la décision en conséquence et renvoyé l'affaire à cette dernière pour qu'elle statue sur une procédure d'appel. Raiffeisen Suisse prend acte de cette décision. Raiffeisen Suisse ne s'exprime pas au sujet de la procédure en cours.

Structure du Groupe Raiffeisen



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier





Banques Raiffeisen

Les 218 Banques Raiffeisen et leurs 556 agences constituent des coopératives indépendantes sur les plans juridique et organisationnel. Elles sont dotées d'un Conseil d'administration élu par leurs soins et d'un organe de révision indépendant. La gestion stratégique des Banques est adaptée aux conditions régionales. Les sociétaires sont les propriétaires des parts sociales des Banques Raiffeisen. Ils peuvent être des personnes morales ou physiques. Les assemblées générales ou les assemblées des délégués élisent les membres du Conseil d'administration de leur Banque Raiffeisen.

Les décisions et les élections requièrent la majorité absolue des voix exprimées, sous réserve de dispositions contraires dans la loi ou les statuts. En cas d'égalité des voix, un nouveau vote a lieu après discussion. En cas de nouvelle égalité, la demande est rejetée. L'assemblée générale ou l'assemblée des délégués est convoquée par le Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen au moins dix jours avant sa tenue effective. La convocation doit revêtir une forme personnalisée et écrite ou électronique, et préciser les points inscrits à l'ordre du jour. Dès la convocation à l'assemblée générale ou à l'assemblée des délégués, le rapport de gestion, y compris les comptes annuels et le rapport de révision, doit être mis à disposition dans les locaux de la Banque ou être accessible par voie électronique.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

218

Banques Raiffeisen

Les Banques Raiffeisen sont indépendantes sur les plans juridique et organisationnel.



Fédérations régionales

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 21 fédérations régionales organisées en associations. Les fédérations régionales encouragent et soutiennent les relations entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Elles sont notamment chargées de la coordination des activités publicitaires régionales, de l'organisation de séminaires de formation pour les Banques Raiffeisen, de la préservation et de la représentation des intérêts des Banques Raiffeisen vis-à-vis des associations économiques et des autorités cantonales.

Fédérations régionales

31.12.2024 Fédération	Présidents	Nombre de Banques affiliées
Suisse alémanique: 14 fédérations		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Christoph Wyder, Suhr	19
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Hermann Marti, Meiringen	16
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Alfons Quinter, Disentis-Mustér/Ernst Sax, Obersaxen	7
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Aldo Greca, Giffers	5
Regionalverband Luzern, Ob- und Nidwalden	Bruno Poli, Hergiswil	17
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Karlheinz Fux, St.Niklaus	6
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Hans Rudolf Müller, Wintersingen	13
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Roger Maneth, Würenlos	11
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Reto Purtschert, Küssnacht	4
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	Silvio Bertini, Bettlach	12
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Marcel Helfenberger-Wick, Lömmenschwil	32
Regionalverband der Thurgauer Raiffeisenbanken	Reto Inauen, Appenzell	14
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Infanger, Erstfeld	2
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Dr. iur. Michael Iten, Oberägeri	5
Suisse romande: 6 fédérations		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Micheline Guerry-Berchier, St-Aubin	5
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Claude Roch, Meinier/Hervé Broch, Ursy	4
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Didier Nicoulin, Porrentruy	6
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Laurent Risse, Neuchâtel	2
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Florian Debons, Sion	10
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Philippe Widmer, Pomy	12
Suisse italienne: 1 fédération		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mauro Cavadini, Melano	17

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

21

fédérations régionales

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en fédérations régionales, organisées en associations.

**Banques Raiffeisen dans les cantons**

Canton	Nombre de							mio. CHF
	Banques	Points bancaires	Sociétaires	Prêts et crédits ¹	Fonds de la clientèle ²	Total du bilan	Volumes de dépôts	
Argovie	23	74	215 971	22 404	22 267	27 988	5 892	
Appenzell Rh.-Ext.	2	6	17 967	1 890	1 659	2 187	440	
Appenzell Rh.-Int.	1	4	9 090	741	799	917	208	
Bâle-Campagne	7	19	61 294	7 237	6 296	8 441	1 884	
Bâle-Ville	1	2	9 638	1 171	1 224	1 535	495	
Berne	17	73	194 308	16 768	15 786	19 874	2 645	
Fribourg	10	43	117 642	13 147	10 391	15 134	1 607	
Genève	3	18	48 956	5 441	6 017	7 233	1 392	
Glaris	1	2	7 694	637	662	784	227	
Grisons	8	36	62 557	6 489	6 404	7 949	1 277	
Jura	5	21	30 501	3 798	2 783	4 383	370	
Lucerne	15	46	141 110	12 646	12 180	15 225	2 699	
Neuchâtel	2	12	30 585	2 792	2 377	3 299	438	
Nidwald	1	4	23 437	2 286	2 421	2 806	627	
Obwald	1	6	13 906	1 081	1 214	1 427	615	
Schaffhouse	1	2	10 381	1 216	1 059	1 445	317	
Schwytz	4	13	47 396	4 649	4 775	5 727	1 601	
Soleure	13	44	116 416	11 894	11 379	14 096	2 286	
St-Gall	28	70	226 087	26 373	22 893	31 108	6 992	
Tessin	16	55	124 347	15 863	14 256	19 736	3 319	
Thurgovie	13	38	110 604	14 695	11 544	16 954	2 963	
Uri	2	5	17 259	1 630	1 599	1 946	353	
Vaud	12	50	122 645	12 905	10 867	15 137	2 879	
Valais	16	80	162 876	18 674	17 828	22 351	3 005	
Zoug	5	12	43 362	5 265	5 448	6 584	2 032	
Zurich	11	39	129 349	15 145	14 143	18 242	5 538	
Tous les cantons 31.12.2024	218	774	2 095 378	226 836	208 271	272 509	52 101	
Tous les cantons 31.12.2023	219	784	2 057 532	217 194	201 802	261 283	45 767	
Augmentation/diminution	absolue	-1	-10	37 846	9 642	6 469	11 226	6 334
	pourcentage	-0,5	-1,3	1,8	4,4	3,2	4,3	13,8

¹ Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (valeurs nettes après déduction des corrections de valeur).

² Engagements résultant des dépôts de la clientèle et obligations de caisse.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



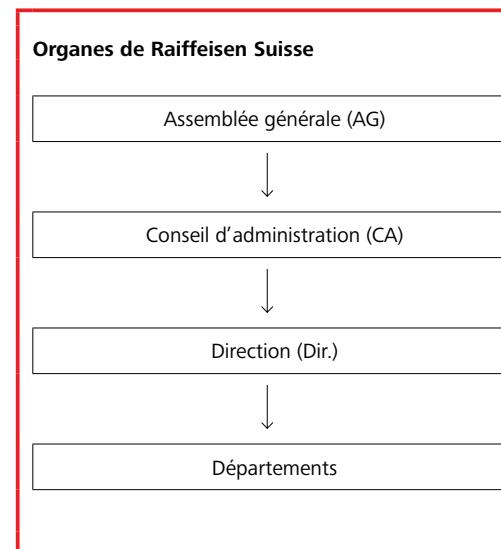
Raiffeisen Suisse

Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100% des parts sociales de Raiffeisen Suisse. Raiffeisen Suisse est une société coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier, à condition d'adopter les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que les Statuts et Règlements de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciale du Groupe Raiffeisen. Elle fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe. Ses tâches comprennent la gestion des risques, la surveillance consolidée, l'exercice de la fonction de banque centrale (pérennisation financière, maintien de la liquidité et refinancement), les opérations interbancaires et le négoce de titres. Raiffeisen Suisse apporte par ailleurs son soutien dans les domaines de la conduite, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la formation, du personnel et du droit. Elle défend également les intérêts nationaux et internationaux de Raiffeisen.

Les comités et leurs interactions

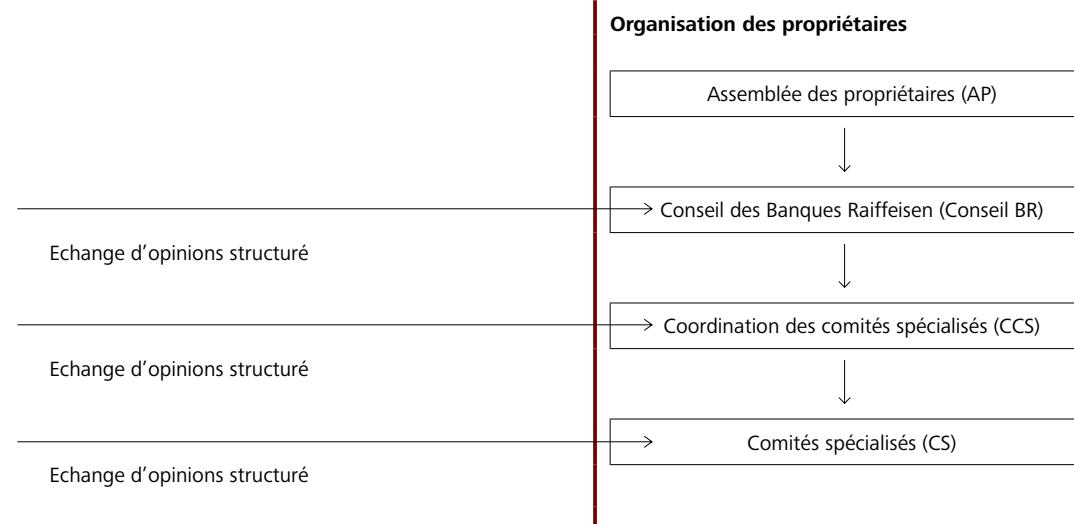
2024



Comités des propriétaires

La coopération entre les organes de Raiffeisen Suisse et les propriétaires est définie dans les Statuts de Raiffeisen Suisse et dans les règlements des comités des propriétaires. En tant que comité indépendant des Banques Raiffeisen, l'assemblée des propriétaires est responsable de la stratégie des propriétaires et de la structure des comités des propriétaires. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse procède à des échanges institutionnalisés avec le comité du Conseil des Banques Raiffeisen (Conseil BR) sur des questions stratégiques. Au niveau opérationnel, cet échange a lieu entre la Direction de Raiffeisen Suisse et la Coordination des comités spécialisés (CCS). Les comités spécialisés (CS) sont des partenaires pour les initiatives, les concepts et les projets et font valoir les besoins des Banques Raiffeisen au niveau des départements. Les comités des propriétaires de Raiffeisen ne disposent d'aucune compétence décisionnelle vis-à-vis de Raiffeisen Suisse et ont pour but d'assurer l'échange d'opinions.

Raiffeisen Suisse assure la direction stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen et crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen.





Assemblée des propriétaires (AP)

L'AP est une réunion indépendante des Banques Raiffeisen. Chaque Banque Raiffeisen dispose d'une voix et se fait représenter au sein de ce comité par une personne. L'AP adopte la stratégie des propriétaires et détermine l'organisation des Banques Raiffeisen en vue de l'échange d'opinions avec Raiffeisen Suisse. Elle est convoquée aussi souvent que les affaires l'exigent mais, en principe, une fois par an juste avant la tenue de l'Assemblée générale ordinaire de Raiffeisen Suisse.

Lors de l'AP, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse informe sur la mise en œuvre de la stratégie des propriétaires; le Conseil BR prend position de ce rapport. Le Conseil BR informe par ailleurs de l'indemnisation des membres de tous les comités des propriétaires. L'AP prend des décisions consultatives sur des questions politiques et stratégiques essentielles pour les propriétaires. L'assemblée des propriétaires 2024 s'est tenue le 20 juin 2024 à Berne sous la direction d'Urs Leemann, président du Conseil BR.

Conseil des Banques Raiffeisen (Conseil BR)

Le Conseil BR a été constitué pour promouvoir une coopération institutionnalisée entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Il fait office de lien entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse dans le cadre d'un échange d'opinions structuré sur des questions stratégiques et de politique commerciale. Grâce aux réflexions et aux estimations menées autour de ces questions, le Conseil BR fait valoir le point de vue des Banques Raiffeisen concernant le développement du Groupe Raiffeisen. Le Conseil BR n'assume aucune des tâches ou des compétences attribuées au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, mais se considère comme son partenaire. Le travail structuré et la représentation des résultats de la formation de l'opinion au sein des Banques Raiffeisen doivent légitimer et renforcer durablement la confiance placée dans la collaboration entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Les décisions du Conseil BR sont représentées par ses membres, conformément au principe de collégialité.

Le Conseil BR a traité ses affaires lors de quatre séances. Plusieurs fois par an, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse invite à un échange avec le Conseil BR. En 2024, six réunions ont été organisées, trois en présentiel et trois en ligne. Au cours de la période sous revue, Urs Leemann a présidé le Conseil BR et Laurent Risse en a été le vice-président.

Coordination des comités spécialisés (CCS)

La CCS échange avec la Direction de Raiffeisen Suisse à propos de thématiques opérationnelles. En tant qu'organe supérieur des six comités spécialisés, elle assure la coordination des activités des différents comités spécialisés.

La CCS ne possède aucune compétence décisionnelle propre et ne peut exercer aucun droit de veto sur les questions relevant de la compétence de Raiffeisen Suisse. Le travail structuré et l'échange collégial d'opinions doivent renforcer la confiance placée dans la collaboration entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse.

Au cours de l'exercice sous revue, la CCS a traité les affaires la concernant lors de trois séances. Par ailleurs, quatre entretiens ont eu lieu entre la CCS et la Direction de Raiffeisen Suisse, sur invitation de la Direction de Raiffeisen Suisse. Au cours de la période sous revue, Hermann Marti a présidé la CCS, le vice-président étant Markus Jäger.

Comités spécialisés (CS)

A titre de comités consultatifs, les CS échangent en continu avec Raiffeisen Suisse pour trouver des réponses aux questions opérationnelles. Ils réfléchissent à propos des initiatives, des concepts et des projets et les évaluent. Lors du développement de nouveaux produits, services, processus et systèmes, ils font valoir le point de vue et les besoins des Banques Raiffeisen. Les CS ne possèdent aucune compétence décisionnelle propre et ne peuvent exercer aucun droit de veto sur les questions relevant de la compétence de Raiffeisen Suisse.

Il existe actuellement six CS (Produits & Investment Services; IT; Finances & Services; Clientèle entreprises, Treasury & Markets; Risk & Compliance et Banques Raiffeisen Services), qui ont échangé de vue avec les départements de Raiffeisen Suisse pendant trois cycles de séances au cours de l'exercice sous revue.

Sociétés du Groupe

Sont considérées comme sociétés du Groupe toutes les participations majoritaires avec plus de 50% du capital assorti de droits de vote. Les principales sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence figurent dans ***l'annexe 7*** des comptes annuels consolidés (entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation durable significative, directe ou indirecte). Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée. Le graphique ci-après illustre le périmètre de consolidation.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

L'assemblée des propriétaires définit la stratégie des propriétaires et la structure des comités des propriétaires.

Le Conseil des Banques Raiffeisen s'investit en tant que partenaire d'échange du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les comités spécialisés conseillent les départements de Raiffeisen Suisse sur les questions opérationnelles et font valoir le point de vue des Banques Raiffeisen.

**Sociétés du Groupe**

31.12.2024

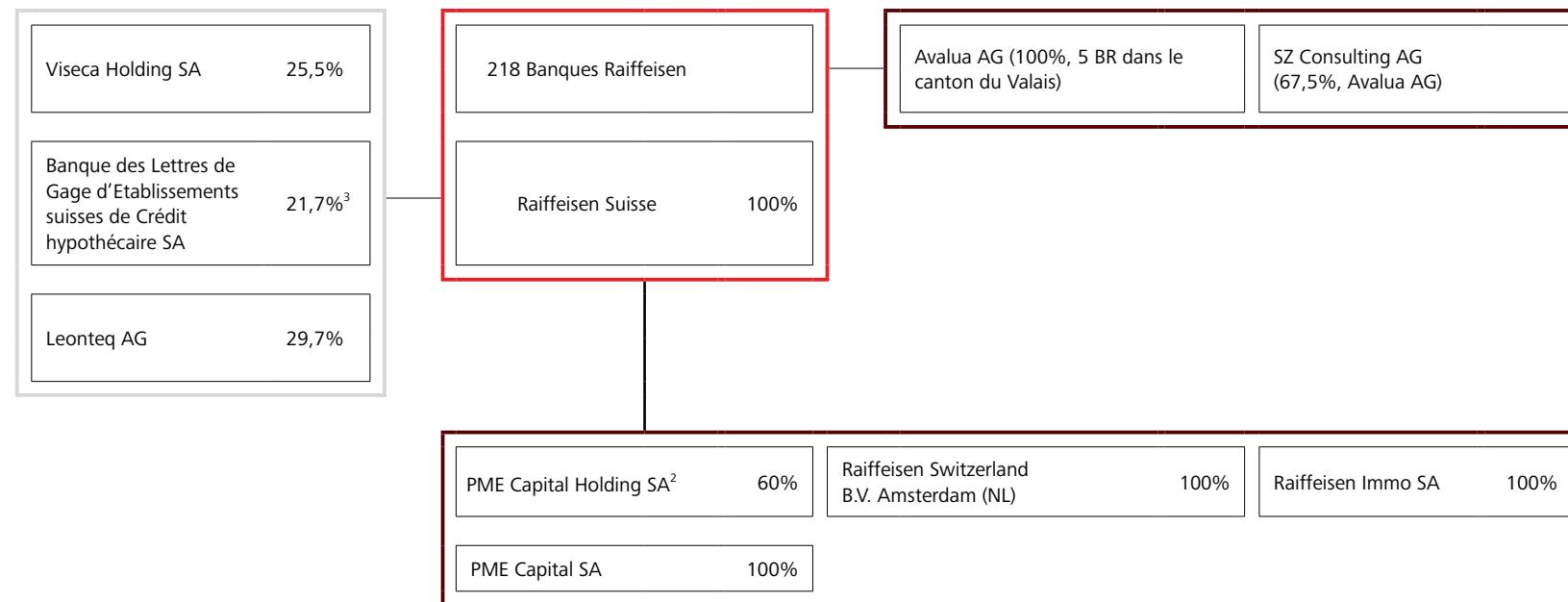
Société	Activité	Propriétaire
Banques Raiffeisen	Opérations bancaires Opérations de détail principalement Opérations d'épargne et opérations hypothécaires traditionnelles Opérations avec la clientèle entreprises Prestations du trafic des paiements Opérations de gestion de fortune et opérations de placement Opérations sur titres Leasing de biens de consommation	Sociétaires
Raiffeisen Suisse	Politique et stratégie commerciales ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen Gestion des risques et surveillance consolidée Exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement) Opérations bancaires (essentiellement opérations interbancaires et négocie de titres) Opérations avec la clientèle entreprises pour les grandes et moyennes entreprises Information, conseil et assistance aux Banques Raiffeisen, notamment dans les domaines suivants: conduite, marketing, économie d'entreprise, recherche économique, opération de gestion de fortune et opérations de placement, informatique, formation, personnel et droit	Banques Raiffeisen
PME Capital Holding SA	Société de participation	Raiffeisen Suisse (60%) ¹
PME Capital SA	Société de financement	PME Capital Holding SA
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Services financiers	Raiffeisen Suisse
Raiffeisen Immo SA	Intermédiation et conseil lors de l'achat et de la vente de biens immobiliers	Raiffeisen Suisse

¹ Raiffeisen Suisse détient 100% des actions de PME Capital Holding SA (cf. note 5 de l'annexe 7 des comptes annuels consolidés).

Rapport d'activité**Gouvernance d'entreprise****Comptes annuels****Chiffres clés et publication****Rapport non financier**

**Périmètre de consolidation¹**

31.12.2024



■ dans le périmètre de consolidation

■ participation évaluée selon la méthode des capitaux propres

1 Les participations majoritaires qui sont insignifiantes dans le cadre de la présentation des comptes sont évaluées d'après la méthode de la mise en équivalence, mais ne sont pas mentionnées séparément.

2 Raiffeisen Suisse détient 100% des actions de PME Capital Holding SA.

3 Le taux de participation se réfère au Groupe Raiffeisen. La part de Raiffeisen Suisse est de 0,4%, celle des Banques Raiffeisen de 21,3%.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Structure du capital et responsabilités



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Structure du capital

Le modèle coopératif de Raiffeisen prévoit la thésaurisation des bénéfices. Cela signifie qu'à l'exception de la rémunération des parts sociales, le bénéfice annuel n'est pas distribué, mais affecté aux réserves des Banques Raiffeisen pour renforcer leur assise financière. Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 3,7 milliards de francs. Sa composition concrète ainsi que les changements intervenus au cours de l'exercice sous revue figurent dans [l'annexe 16](#) aux comptes annuels consolidés.

Evolution du capital

Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, mais tout au plus à la valeur nominale. Le Conseil d'administration peut refuser à tout moment le remboursement de parts sociales, sans en indiquer le motif. Les parts sociales sont rémunérées à 6% au maximum.

Le bénéfice annuel thésaurisé renforce l'assise financière des Banques Raiffeisen.

3,7
mia CHF

Capital social du Groupe Raiffeisen.

Capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)

en mio CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Capital social	2 519	2 692	3 070	3 414	3 699
Réserves de bénéfice	14 864	15 218	16 221	17 324	18 602
Réserves pour risques bancaires généraux	200	200	200	250	250
Bénéfice du Groupe	861	1 069	1 182	1 391	1 208
Total capitaux propres	18 444	19 179	20 673	22 378	23 759



Responsabilités

Pour se prémunir des pertes financières, le Groupe Raiffeisen a inscrit dans ses statuts un dispositif de sécurité équilibré reposant sur la responsabilité mutuelle. Le regroupement des coopératives représente une communauté de risque forte et solidaire. Grâce au fonds de solidarité, Raiffeisen Suisse est en mesure de couvrir les sinistres et pertes d'exploitation excédant les capacités des membres individuels du Groupe.

Responsabilité de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen

En sa qualité d'organisation faîtière, Raiffeisen Suisse se porte garantie de tous les engagements des Banques Raiffeisen. A cet effet, elle dispose de capitaux propres à hauteur de 2,89 milliards de francs. Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent souscrire deux parts sociales d'une valeur de 1000 francs chacune par tranche de 100 000 francs de volume global de leur comptabilité financière¹. Au 31 décembre 2024, cela représentait pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer de 6,5 milliards de francs en faveur de Raiffeisen Suisse, dont 2,5 milliards de francs ont été versés. Raiffeisen Suisse est à tout moment en droit d'exiger des Banques Raiffeisen le règlement des engagements non libérés, qui s'élèvent à 4,0 milliards de francs.

Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité constitue, au sens coopératif de la philosophie de solidarité Raiffeisen, une réserve destinée à couvrir les risques à l'échelle de l'organisation toute entière. Il couvre essentiellement les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Au 31 décembre 2024, la fortune libre du fonds s'élevait à 338,3 millions de francs.

Obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires

Conformément à l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes. L'obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires s'élèvait au 31 décembre 2024 à 23,4 milliards de francs.

Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen

Conformément au courrier de la FINMA du 11 novembre 2020, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire aux prescriptions légales en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base consolidée. Les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire à ces prescriptions sur une base individuelle. Les prérequis à cette autorisation sont, d'une part, le regroupement des Banques Raiffeisen au sein de Raiffeisen Suisse, qui garantit l'ensemble des engagements et, d'autre part, le Règlement sur l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution globale des Banques Raiffeisen, notamment par rapport aux fonds propres, à la situation de rendement, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse lui apporte son soutien pour définir et mettre en œuvre des mesures adéquates. Dans les situations particulièrement critiques, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de proposition portant sur l'organisation ainsi que la gestion de l'entreprise et du personnel et elle est, le cas échéant, en droit d'émettre des directives en la matière.

Importance des sociétaires

Les sociétaires doivent souscrire au moins une part sociale. Pour autant que le Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen concernée l'ait décidé, les sociétaires peuvent souscrire plusieurs parts sociales, au maximum toutefois 10% du capital social actuel ou 20 000 francs par sociétaire. Conformément au code des obligations suisse, le droit de vote des sociétaires est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. Dans le Groupe Raiffeisen, aucun·e des sociétaires ne détient ainsi plus de 5% du capital ou des droits de vote. Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, par là, les droits et obligations y afférents, sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi les parts ne peuvent en principe pas être revendues ni transférées. Un·e sociétaire peut se faire représenter par un·e autre sociétaire, son ou sa conjoint·e ou un·e descendant·e. Tout·e mandataire ne peut représenter qu'un·e seul·e sociétaire et doit disposer, à cet effet, d'une procuration écrite. Les représentant·e·s de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

La fédération coopérative est une communauté de risque forte et solidaire.

Le droit de vote d'un·e sociétaire se limite à une seule et unique voix.

¹ Le volume global (comptabilité financière) comprend le total du bilan et le volume de dépôt (sans obligations de caisse propres en dépôt).



Assemblée générale (AG)

L'Assemblée générale est l'organe supérieur de Raiffeisen Suisse et se compose d'une représentante ou d'un représentant élu·e pour chacune des 218 Banques Raiffeisen. Chaque Banque Raiffeisen y dispose d'une voix. Au total, 211 représentantes et représentants des Banques Raiffeisen habilités à voter ont participé à la 121^e Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 21 juin 2024 à Berne. Une Banque Raiffeisen s'est fait représenter par une autre Banque Raiffeisen.

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix exprimées, pour autant que la loi ou les Statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. Pour convoquer l'Assemblée générale ordinaire, il faut communiquer la date, le lieu et l'heure de l'Assemblée ainsi que les dates de l'ensemble de la procédure cinq mois avant la tenue effective de l'Assemblée. La remise des points à inscrire à l'ordre du jour doit intervenir douze semaines avant la date effective de l'Assemblée. L'ordre du jour établi par le Conseil d'administration, accompagné des documents relatifs aux délibérations ainsi que des éventuelles propositions d'élection, doit être envoyé au plus tard quatre semaines avant la date effective de l'Assemblée. Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire.

L'Assemblée générale a notamment les pouvoirs suivants:

- modification des Statuts de Raiffeisen Suisse
- promulgation des statuts types des Banques Raiffeisen
- promulgation de la charte et définition de la politique fondamentale à long terme du Groupe Raiffeisen
- promulgation des principes de financement et du règlement Concept de financement
- approbation des comptes annuels de Raiffeisen Suisse, décision quant à l'affectation du bénéfice au bilan de Raiffeisen Suisse, approbation des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen, approbation du rapport d'activité et du rapport non financier du Groupe Raiffeisen, décharge au Conseil d'administration et à la Direction
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision au sens du code des obligations pour Raiffeisen Suisse et désignation de l'organe de révision au sens du code des obligations à nommer pour les Banques Raiffeisen

L'examen du passé n'étant pas encore complètement achevé, la décharge au Conseil d'administration et à la Direction de Raiffeisen Suisse pour les exercices 2017 à 2023 n'avait pas été inscrite à l'ordre du jour en 2024.

L'Assemblée générale se compose d'une représentante ou d'un représentant par Banque Raiffeisen.



Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Les tâches principales du Conseil d'administration englobent le développement stratégique du Groupe, ainsi que la gestion financière et la haute surveillance de la Direction de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration se compose de neuf membres à la date du bilan (31.12.2024). Seuls les sociétaires d'une Banque Raiffeisen affiliée peuvent entrer au Conseil d'administration.

Aucun membre du Conseil d'administration n'était employé chez Raiffeisen Suisse au cours des deux dernières années. Par ailleurs, aucun membre du Conseil d'administration n'est lié à Raiffeisen Suisse par une relation d'affaires susceptible, par sa nature ou par son ampleur, de conduire à un conflit d'intérêts. Au cours de l'exercice sous revue, l'ensemble du Conseil d'administration a été réélu pour un nouveau mandat. Le président du Conseil d'administration a été confirmé dans ses fonctions à une écrasante majorité.

Composition, élection et durée du mandat

Conformément aux Statuts, le Conseil d'administration se constitue de huit à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des divers organes des Banques Raiffeisen est un critère essentiel pour sa composition. En principe, la moitié du Conseil d'administration doit être composée de représentantes et représentants des Banques Raiffeisen. Pendant l'exercice sous revue, quatre de ses neuf membres représentaient une Banque Raiffeisen. Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans (mandat en cours: 2024 à 2026) et peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil d'administration quittent leurs fonctions au terme du mandat durant lequel ils atteignent l'âge de 70 ans révolus. [Voir graphique 1, page 76](#)

Les membres du Conseil d'administration disposent de solides connaissances dans les domaines du droit, de la finance, du secteur bancaire, de l'informatique, de l'immobilier, de la gestion des risques, de la compliance et des activités d'audit. Ils se complètent ainsi de façon optimale et peuvent assurer une collaboration professionnelle dans l'intérêt de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Grâce aux compétences spécifiques des membres du Conseil d'administration, Raiffeisen Suisse est à même de répondre aux exigences relatives à un groupe bancaire d'importance systémique. Les différents profils professionnels de l'ensemble de ses membres confèrent au Conseil d'administration les moyens d'exercer une gestion et une surveillance ciblées des défis stratégiques du Groupe Raiffeisen. [Voir graphiques 2 et 3, page 76](#)

Tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens de la circulaire FINMA 2017/1, chiffres marginaux 18–22.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat de deux ans.

Les membres du Conseil d'administration disposent des connaissances requises pour leur fonction.



Membres du Conseil d'administration

au 31.12.2024



Thomas A. Müller (CH, 1965)
Président du Conseil d'administration
 depuis le 8 décembre 2021 (élu jusqu'en 2026),
 membre du Conseil d'administration depuis 2018

Commissions

- Membre de la Commission des risques

Activité professionnelle

- Membre indépendant du Conseil d'administration

Parcours professionnel

- EFG International, Zurich et Lugano:
 Group Chief Risk Officer / membre de la direction (2018)
- Banque BSI (au sein du groupe EFG), Lugano:
 Chief Executive Officer (2016–2017)
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle: Group Chief Financial Officer / membre de la direction (2010–2016)
- Groupe Swiss Life, Zurich: Group Chief Financial Officer & Chief Risk Officer / membre de la direction du Groupe (2006–2009)
- Banca del Gottardo / Groupe Swiss Life, Lugano: Chief Financial & Risk Officer / membre de la direction (2002–2005)
- Marc Rich + Co Holding Sàrl, Zoug:
 responsable Négoce Fixed Income (1997–2000)
- Credit Suisse / Banque populaire suisse, Zurich:
 responsable Treasury, membre de la direction, Asset- & Liability-Management, membre des cadres (1991–1997)

Formation

- High Performance Boards, IMD Lausanne (2016)
- Master of Business Administration (MBA), IMD Lausanne (2001)
- Etudes de master en économie publique (licence en sciences politiques), Université de Berne (1986–1991)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Vice-président de l'Association suisse des banquiers (ASB)
- Membre du comité directeur d'économiesuisse en tant que représentant de l'ASB

Affiliations

- SwissVR (Association des membres de Conseils d'administration)



Pascal Gantenbein (CH, 1970)
Vice-président du Conseil d'administration
 depuis 2017 (élu jusqu'en 2026)

Commissions

- Président de la Commission des risques
- Membre de la Commission stratégique et d'innovation

Activité professionnelle

- Professeur ordinaire en gestion financière à la faculté des sciences économiques de l'Université de Bâle (depuis 2007), doyen de la faculté des sciences économiques (depuis 2015) et membre de la Commission de placement de l'Université de Bâle (depuis 2021)

Parcours professionnel

- Chargé de cours en Corporate Finance à l'Executive School ES-HSG, Université de Saint-Gall (2008–2017)
- Professeur invité (HEC Paris (FR), Université de Genève, HEC Montréal / Ecole des hautes études commerciales (CAN), Wits Business School / University of the Witwatersrand Johannesburg (SA)) (2006–2017)
- Chargé de cours à l'Université du Liechtenstein (2004–2013)
- Chargé de cours en gestion financière et professeur d'économie d'entreprise avec spécialisation en économie financière, Institut suisse pour les banques et la finance, Université de Saint-Gall (1999–2007)

Formation

- Séjours de recherche à la University of Southern California / USC (USA), à la University of California Los Angeles / UCLA (USA), à l'Université de Maastricht (NL) et à l'Indian Institute of Management Bangalore / IIMB (IND) (2003–2016)
- Habilitation à l'Université de Saint-Gall (HSG) (2000–2004)
- Licence et doctorat en gestion d'entreprise, Université de Saint-Gall (HSG) (1990–1999)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du conseil consultatif de la Fahrländer Partner Rau-mentwicklung AG, Zurich

Affiliations

- The Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)
- Urban Land Institute (ULI)
- American Real Estate Society
- Swiss-American Society



Andrej Golob (CH, 1965)
Membre du Conseil d'administration
 depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

Commissions

- Membre de la Commission stratégique et d'innovation
- Membre de la Commission chargée des nominations et des rémunérations

Activité professionnelle

- CEO d'Alltron AG, Mägenwil (depuis le 01.02.2021)

Parcours professionnel

- Xerox SA: General Manager Business Development Allemagne, Autriche, Suisse et directeur Suisse (2019–2021)
- karldigital AG, Olten: fondateur et Managing Partner (2018–2019)
- Equatex SA, Zurich: Chief Executive Officer (2015–2017)
- Swisscom SA, Zurich: Executive Vice President et membre de la direction, division Swisscom Grandes entreprises (2014–2015)
- Swisscom IT Services Workplace AG, Zurich: Chief Executive Officer (2011–2013)
- Hewlett-Packard (1992–2011), différentes fonctions au niveau du senior management, notamment:
 - Hewlett-Packard International, Dübendorf (2008–2011): Director Distribution Sales and Development Europe Middle East & Africa (EMEA), Sales Director Corporate Enterprise & Public Segment Middle East, Mediterranean & Africa
 - Hewlett-Packard (Suisse), Dübendorf: Country General Manager de la division HP Services (2006–2007), Country General Manager de la division Personal Systems Group (2002–2006)

Formation

- Breakthrough Program for Senior Executives, IMD Lausanne (2007)
- Master in Business Administration (lic. oec. HSG), Université de Saint-Gall (1991)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du Conseil d'administration de SwissDigiNet AG, Zurich
- Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Olten

Affiliations

- Swiss Institute of Directors

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Membres du Conseil d'administration

au 31.12.2024



Sandra Lathion (CH, 1976)
Membre du Conseil d'administration
 depuis 2021 (élu jusqu'en 2026)



Thomas Rauber (CH, 1966)
Membre du Conseil d'administration
 depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)



Olivier Roussy (CH, 1964)
Membre du Conseil d'administration
 depuis 2014 (élu jusqu'en 2026)

Commissions

- Présidente de la Commission chargée des nominations et des rémunérations
- Membre de la Commission d'audit

Activité professionnelle

- Membre indépendante du Conseil d'administration (depuis 2019)

Parcours professionnel

- Lenz & Staehelin, Genève: Counsel Banking & Finance (2018–2019)
- Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, Berne: responsable de service dans le secteur opérationnel Asset Management (2014–2018)
- Credit Suisse AG, Zurich: responsable du service Legal & Compliance Financial Products (2010–2014)
- Lenz & Staehelin, Zurich: avocate Mergers & Acquisitions (2005–2010)

Formation

- Examen de trader de SIX Swiss Exchange, SIX Swiss Exchange SA, Zurich (2010)
- Master of Laws (LL. M.), Columbia University Law School, New York, USA (2006–2007)
- Inscription au barreau, Zurich (2004–2005)
- Master of Laws (licence en droit), Université de Zurich (1996–2002)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du Conseil d'administration et membre du comité d'audit, Swisscom SA, Worblaufen
- Membre du comité directeur de SwissVR, Rotkreuz
- Membre de l'Advisory Board, The Capital Markets and Technology Association (CMTA), Genève

Affiliations

- Advisory Board Lucerne Dialogue
- Swiss Institute of Directors
- Columbia Alumni Club
- SwissVR (Association des membres de Conseils d'administration)
- Swiss Board Forum

Commissions

- Membre de la Commission d'audit

Activité professionnelle

- Directeur / propriétaire de TR Invest AG, Tavel (depuis 2010)

Parcours professionnel

- Groupe Meggitt (Meggitt PLC, Christchurch, Royaume-Uni) (1997–2010), dans diverses fonctions:
 - CFO and Deputy General Manager, Meggitt SA, Villars-sur-Glâne, Fribourg (2008–2010)
 - Directeur général de Vibro-Meter France SAS (2005–2007)
 - Finance Director, Vibro-Meter SA, Villars-sur-Glâne, Fribourg (1997–2005)
- DANZAS (aujourd'hui DHL), siège principal de Bâle (1992–1997), dans les fonctions suivantes:
 - Head of Controlling Eurocargo Division (1996–1997)
 - Head Corporate Finance IT Coordination (1994–1996)
 - Regional Controller (Europe) (1992–1994)
 - Société de Banque Suisse, Bâle (1990–1992)

Formation

- Executive General Management, IMD Lausanne (2005)
- Licence en sciences politiques (licence en sciences politiques), Université de Fribourg (1986–1990)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du Conseil d'administration de Fastlog AG, Derendingen
- Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Fribourg Est coopérative

Affiliations

- Swiss Board Forum

Commissions

- Membre de la Commission stratégique et d'innovation
- Membre de la Commission d'audit

Activité professionnelle

- Fondateur et administrateur de MAJOR INVEST SA, consulting, Yverdon-les-Bains (depuis 2012)

Parcours professionnel

- Major Invest SA, Yverdon-les-Bains (depuis 2012):
 - Consultant indépendant (depuis 2020)
 - Consultant financier indépendant (depuis 2017)
 - Gérant de fortune indépendant (2012–2017)
- Banque cantonale de Fribourg, Fribourg: chef d'équipe Private Banking (2010–2011)
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève: Investment Manager (2005–2010)
- Consultant financier indépendant et formateur spécialisé (2000–2005)
- Credit Suisse et UBS, Zurich, Genève et Lausanne: Portfolio Manager / Investment Advisor / Relationship Manager (1987–2000)

Formation

- Certificat CA Swiss Board Institute (2017)
- CIWM Certified International Wealth Manager AZEK (2005)
- FAME Financial Asset Management and Engineering SFI (2003)
- CIA Certified International Investment Analyst AZEK (2003)
- MBA Business School Lausanne (2002–2003)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Président du Conseil d'administration de Major Invest SA, Yverdon-les-Bains
- Vice-président du Conseil de fondation du Swiss Finance Institute
- Membre du Conseil de la fondation DSR, Rolle

Affiliations

- Swiss Institute of Directors
- Swiss Board Forum
- Swiss Board Network
- International Board Foundation
- SwissVR (Association des membres de Conseils d'administration)

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Membres du Conseil d'administration

au 31.12.2024



Beat Schwab (CH, 1966)
Membre du Conseil d'administration
depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

Commissions

- Président de la Commission stratégique et d'innovation
- Membre de la Commission chargée des nominations et des rémunérations

Activité professionnelle

- Entrepreneur indépendant et membre indépendant du Conseil d'administration (depuis 2017)

Parcours professionnel

- Credit Suisse AG, Zurich: Head Real Estate Investment Management / Managing Director (2012–2017)
- Wincasa AG, Winterthour: Chief Executive Officer (2006–2012)
- ISS Suisse SA / Sevis AG, Facility Management, Zurich / Bâle: membre de la direction / directeur Développement commercial (1999–2006)
- Credit Suisse First Boston, Zurich: responsable Fixed Income / Forex Research Suisse, Director (1998–1999)
- UBS Economic Research, Zurich: responsable Recherche conjoncturelle et analyses sectorielles, vice-président (1992–1997)

Formation

- Master of Business Administration, Columbia University, New York (1996–1997)
- Doctorat en sciences politiques, Université de Berne (1993–1995)
- Etudes en économie politique (licence en sciences politiques), Université de Berne (1987–1992)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Winterthour
- Président du Conseil d'administration de Zug Estates Holding SA, Zug
- Membre du Conseil d'administration et responsable de l'Audit & Risk Committee de Varia US Properties SA, Zug
- Membre du conseil de la Stiftung SKB 1809, auparavant Sparkasse Basel
- Vice-président de la Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (SKKG), Winterthour
- Président du Conseil d'administration de Terresta Immobilien- und Verwaltungs AG, Winterthour
- Membre du Conseil d'administration de Belplan Immobilien AG, Winterthour
- Président de l'association House of Winterthur

Affiliations

- SwissVR (Association des membres de Conseils d'administration)
- The Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)



Karin Valenzano Rossi (CH, 1972)
Membre du Conseil d'administration
depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

Commissions

- Membre de la Commission des risques
- Membre de la Commission chargée des nominations et des rémunérations

Activité professionnelle

- Notaire et avocate indépendante, Lugano (depuis le 01.06.2019)

Parcours professionnel

- Cabinet d'avocats Walder Wyss SA, Zurich, et étude de notaires Jermini Valenzano, Lugano (2015–2019)
- Cabinet d'avocats Molino Adami Galante (auparavant cabinet d'avocats Spiess Brunoni Pedrazzini Molino, Lugano (2001–2014): associée depuis 2009, notaire depuis 2002, avocate
- Juge auprès du Tribunal d'honneur de l'Association suisse des gérants de fortune (ASG), Zurich
- Chargée de cours auprès du Centro di Studi Bancari, Vezia

Formation

- Certificat CA Corporate Governance, certificat de participation Nouveaux concepts pour les CA: du Conseil d'administration à l'organe d'organisation et de controlling, Swiss Board Institute (2019–2020)
- Inscription au registre des notaires du canton du Tessin (2002)
- Inscription au registre des avocats du canton du Tessin (2000)
- Master of Laws (lic. iur.), Université de Fribourg (1991–1997)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- Présidente du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Lugano
- Membre du Conseil municipal de Lugano, responsable du département de la sécurité et des espaces publics
- Chargée de cours et membre du comité consultatif scientifique, programme de certification pour les membres de Conseils d'administration, Scuola universitaria professionale della Svizzera Italiana SUPSI (2021, 2022)
- Membre du comité directeur de l'association Société Civile
- Membre du comité directeur du Board Forum della Svizzera italiana
- Membre du comité directeur de la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)
- Membre du comité directeur de la Fondation delle Facoltà della Svizzera italiana

Affiliations

- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Ordre des avocats du canton du Tessin (OAT)
- Ordre des notaires du canton du Tessin (OdNti)
- SwissVR (Association des membres de Conseils d'administration)
- Swiss Board Forum
- Board Forum Svizzera Italiana



Rolf Walker (CH, 1962)
Membre du Conseil d'administration
depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

Commissions

- Président de la Commission d'audit
- Membre de la Commission des risques

Activité professionnelle

- Membre indépendant du Conseil d'administration (depuis 2018)

Parcours professionnel

- Ernst & Young, Berne / Zurich (1988–2018), dans les fonctions suivantes:
 - direction de mandats d'audit régionaux, nationaux et internationaux, à partir de 2001 en tant qu'associé
 - divers mandats de conseil pour des prestataires de services financiers
 - Head Professional Practice Financial Services d'Ernst & Young SA (2004–2017)
- Président de la Commission technique Audit bancaire d'EXPERTSuisse (2010–2018)
- Banque populaire suisse, Biel/Bienne: diverses activités dans le conseil à la clientèle et la comptabilité (1981–1985)

Formation

- Diplôme fédéral d'expert-comptable, Kammerschule de Berne (1991–1994)
- Dipl. d'études commerciales ESCEA (aujourd'hui économiste d'entreprise HES), Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Berne (1985–1988)

Principaux mandats et liens d'intérêts

- aucun

Affiliations

- Alumni EXPERTSuisse

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Organisation interne et Règlement des compétences

Le Conseil d'administration et ses commissions se réunissent aussi souvent que l'exigent les affaires, toutefois au minimum quatre fois par an, conformément aux art. 46 al. 1 et art. 50 al. 3 des Statuts de Raiffeisen Suisse. Le tableau ci-après indique le nombre de réunions du Conseil d'administration et de ses commissions en 2024. Les séances ordinaires du Conseil d'administration durent en général une journée entière, celles des commissions une demi-journée.

Participation aux séances¹

	Conseil d'administration ²	Commission chargée des nominations et des rémunérations ³				Commission stratégique et d'innovation ⁴	Commission d'audit ⁵	Commission des risques ⁶	Echange entre le CA de RCH et le Conseil BR resp. le Comité du Conseil BR ⁷
		Nombre	16	9	8				
2024									
Séances tenues	Nombre	16	9	8	9	7	3 ⁸		
Membres n'ayant manqué aucune séance	Nombre	6	3	3	3	4	8		
Membres ayant manqué une séance	Nombre	2	1	1	1	0	0		
Membres ayant manqué deux séances ou plus	Nombre	1	0	0	0	0	1		
Taux de participation aux séances, in %	Pourcentage	98	97	97	97	100	89		

1 Les membres du Conseil d'administration participent selon une composition différente variable à d'autres séances qui ne figurent pas ci-dessus: aux séances stratégiques, réunions avec la FINMA ou avec d'autres régulateurs, rencontres annuelles avec les représentants des fédérations régionales, forums des présidents et directeurs des Banques au printemps et en automne ainsi qu'à d'autres canaux d'échange avec les fédérations régionales. Cette énumération n'est pas exhaustive.

2 Le Conseil d'administration a compté neuf membres tout au long de l'année.

3 La Commission chargée des nominations et des rémunérations a compté quatre membres tout au long de l'année.

4 La Commission stratégique et d'innovation a compté quatre membres tout au long de l'année.

5 La Commission d'audit a compté quatre membres tout au long de l'année.

6 La Commission des risques a compté quatre membres tout au long de l'année.

7 Le comité assurant l'échange entre le CA RCH et le Conseil BR ou le Comité du Conseil BR se compose des membres du CA RCH et de représentant(e)s de différentes Banques Raiffeisen qui constituent le Conseil BR ou le Comité du Conseil BR.

Le groupe de participant(e)s du CA RCH a compté neuf membres tout au long de l'année.

8 Le total se réfère aux sessions physiques.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents, alors que les décisions par voie de circulaire le sont à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, la décision finale revient au président du Conseil d'administration. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation. Certains membres de la Direction participant, en concertation avec le président du Conseil d'administration ou le président de la Commission concernée, aux séances du Conseil d'administration et de ses commissions. Ils disposent d'une voix consultative et d'un droit de formuler des propositions. Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. Cette dernière est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration de la situation financière, de rendement et de risque, ainsi que des évolutions en cours et des événements extraordinaires concernant le Groupe Raiffeisen.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation.



Conformément au code des obligations suisse, aux Statuts et au Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour principales tâches:

- de définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, sa politique de risque ainsi que les règlements requis, notamment en matière de compétences, pour assurer la bonne gestion de Raiffeisen Suisse
- d'édicter les règlements nécessaires à la gestion des Banques Raiffeisen
- de statuer sur l'admission ou l'exclusion de Banques Raiffeisen
- de préparer l'Assemblée générale et d'en exécuter les décisions
- de désigner et révoquer la société d'audit prudentiel pour les sociétés du Groupe Raiffeisen
- de nommer et de révoquer le président et les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et leurs suppléants
- de déterminer le montant total des rémunérations variables et de décider des parts fixe et variable de la rémunération annuelle des membres de la Direction

Le Conseil d'administration approuve également la stratégie et la planification financière. Il est responsable des comptes annuels consolidés et du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen, y compris la publication non financière, ainsi que du rapport de gestion de Raiffeisen Suisse. Il prend également acte des planifications et des rapports financiers des sociétés du Groupe. Il peut constituer des commissions et leur confier des tâches ponctuelles ou permanentes. Le Conseil d'administration peut, au cas par cas, faire appel à des conseillères ou conseillers externes. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans des règlements et récapitulées ci-après.

La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, la Direction et le président de la Direction est définie de façon détaillée dans les Statuts, le Règlement d'administration ainsi que le Règlement des compétences de Raiffeisen Suisse.

Commissions du Conseil d'administration

Commission stratégique et d'innovation (CSI)

Les missions de la Commission stratégique et d'innovation sont les suivantes:

- réflexion systématique et régulière sur les évolutions, opportunités et défis inhérents au contexte global et au Groupe Raiffeisen et pertinents sur le plan stratégique
- préparation des initiatives stratégiques au sein du Conseil d'administration et surveillance de leur réalisation (responsabilité des contenus)
- évaluation des risques stratégiques à l'intention du Conseil d'administration
- réglementation et surveillance de la manière d'appliquer la stratégie du Groupe Raiffeisen (responsabilité des processus)
- garantie d'une bonne gouvernance d'entreprise au sein du Groupe Raiffeisen
- décisions relatives aux participations, investissements, engagements contractuels, dépenses et crédits, pour autant que celles-ci lui soient conférées dans le Règlement des compétences
- traitement des affaires confiées par le Conseil d'administration et assistance générale au Conseil d'administration dans l'exécution de ses missions et l'exercice de ses compétences

Commission d'audit (CA)

Les missions de la Commission d'audit sont les suivantes:

- surveillance et évaluation des rapports financiers et de l'intégrité des bouclements financiers
- examen et surveillance des rapports non financiers (ESG)
- approbation de l'honoraire inscrit au budget annuel versé à la société d'audit ainsi que du programme d'audit de la Révision interne destiné au Conseil d'administration
- analyse des rapports d'audit et de révision de Raiffeisen Suisse et du Groupe; contrôle que les irrégularités constatées dans ces rapports sont corrigées et les mesures recommandées mises en œuvre
- surveillance des activités, des ressources, des compétences, de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la Révision interne, évaluation de la prestation de service et de la coopération ainsi que de la rémunération de la société d'audit
- préparation de la nomination du responsable de la Révision interne à l'intention du Conseil d'administration
- travaux préparatoires pour désigner la société d'audit prudentiel et l'organe de révision au sens du code des obligations, à l'intention du Conseil d'administration
- demande au Conseil d'administration portant sur la recommandation de présenter les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Le Conseil d'administration approuve la stratégie, la planification financière, les comptes annuels consolidés ainsi que le rapport de gestion.



Commission des risques (CR)

Les missions de la Commission des risques sont les suivantes:

- évaluation, au moins une fois par an, du concept cadre pour la gestion des risques à l'échelle du Groupe et ordonnance des ajustements nécessaires
- surveillance et estimation de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne
- vérification annuelle de la politique de risque et des limites de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe, à l'intention du Conseil d'administration
- analyse de la situation de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe
- traitement des rapports du département Risk & Compliance
- évaluation du respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles déontologiques
- surveillance de la mise en œuvre des stratégies de risques, en particulier de leur conformité à la tolérance au risque prescrite et aux limites de risques conformément au concept cadre pour la gestion des risques à l'échelle du Groupe
- décision en cas de dépassement d'une limite du CA concernant les mesures de remboursement et/ou l'approbation d'un dépassement temporaire

Commission chargée des nominations et des rémunérations (CNR)

Les missions de la Commission chargée des nominations et des rémunérations sont les suivantes:

- analyse des tendances et des évolutions sur le marché de l'emploi
- garantie du développement des cadres et d'une planification de la relève orientés sur la stratégie
- contrôle de la planification et des mesures visant à fidéliser et à promouvoir le personnel
- préparation de toutes les affaires concernant les conditions d'engagement de la Direction et du personnel, notamment la rémunération et la prévoyance professionnelle
- préparation du rapport de rémunération
- réglementation des opérations pour propre compte des membres du Conseil d'administration, de la Direction et des collaboratrices et collaborateurs
- approbation et surveillance des crédits aux organes et à leurs parties liées dans le cadre du Règlement des compétences
- préparation des élections à l'intention du Conseil d'administration

Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Les instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration sont structurés conformément aux prescriptions de la FINMA. Le Groupe Raiffeisen est doté d'un Management Information System (MIS) établi et éprouvé, qui permet au Conseil d'administration de satisfaire à ses obligations prudentielles et de contrôler l'exercice des compétences déléguées à la Direction.

Le Conseil d'administration reçoit chaque mois une information au management qui présente l'évolution des principaux chiffres clés et les boulements financiers mensuels du Groupe Raiffeisen, des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Un rapport complet sur le boulement financier est par ailleurs établi chaque trimestre. Celui-ci contient un comparatif en glissement annuel, une comparaison des chiffres réels par rapport au budget ainsi que des prévisions pour chacun des secteurs et pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Ces rapports trimestriels sont complétés par des analyses supplémentaires sur des thèmes et des développements pertinents, y compris des recommandations d'action.

Les thèmes de la durabilité sont rapportés à la Direction et à la Commission stratégique et d'innovation du Conseil d'administration au moins deux fois par an, les chiffres clés non financiers à l'ensemble du Conseil d'administration au moins une fois par an.

Les procès-verbaux des séances de la Direction sont aussi présentés au président du Conseil d'administration pour consultation. Par ailleurs, certains membres de la Direction, d'un commun accord avec le président du Conseil d'administration ou de la présidente/du président des commissions concernées, participent aux séances du Conseil d'administration ou à celles des commissions, rendent compte des thématiques d'actualité et répondent aux questions.

Risk & Compliance

La situation de risque est périodiquement rapportée au Conseil d'administration. Une fois par an, il reçoit une analyse des risques orientée sur l'avenir. Celle-ci sert à déterminer chaque année la disposition à prendre des risques du Groupe ainsi qu'à examiner la capacité à supporter les risques afférente. Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre un rapport des risques détaillant la situation de risque globale et l'utilisation des limites globales qu'il a autorisées.

Le Groupe Raiffeisen dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui, s'appuyant sur des processus, contrôles, règlements, directives et mesures adéquates, soutient le déroulement conforme des activités. Un rapport annuel sur l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne est remis au Conseil d'administration.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Les instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration sont conformes aux prescriptions de la FINMA.



Le Groupe Raiffeisen est doté d'une fonction de compliance et d'un service spécialisé Compliance afin d'assurer le respect des exigences réglementaires et légales orientées sur le risque. Le Conseil d'administration reçoit une évaluation annuelle du risque de compliance lié à l'activité du Groupe, ainsi que le rapport des activités de la fonction de compliance. Il est par ailleurs informé d'office des manquements graves constatés en matière de compliance et des sujets de grande portée.

Direction de Raiffeisen Suisse

La Direction de Raiffeisen Suisse est chargée de la gestion des activités opérationnelles de Raiffeisen Suisse. Elle est notamment tenue d'identifier les influences et les changements intervenant dans le contexte financier et déterminants pour le Groupe Raiffeisen, de développer les stratégies nécessaires et de veiller à leur mise en application. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction répond de l'exécution des décisions des organes supérieurs. Elle assume par ailleurs la gestion du Groupe de manière compétente, sûre et orientée sur l'avenir et les résultats. Par ailleurs, elle est chargée d'assurer la gestion financière à l'échelle du Groupe, la gestion des risques du Groupe et de la compliance. Elle garantit la mise en œuvre de la politique de risque, l'architecture des applications et la surveillance ainsi que la coordination des filiales. Elle endosse également la responsabilité de Commission des risques, se charge de l'établissement et du contrôle du budget, de déterminer la structure organisationnelle, ainsi que de prendre des décisions importantes concernant le personnel.

Au 31 décembre 2024, la Direction de Raiffeisen Suisse se composait du président et de six autres membres élus par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. En règle générale, la Direction se réunit chaque semaine, sous la houlette du président. La Direction ne peut prendre de décisions qu'en présence de la majorité de ses membres ou de leurs suppléant·e·s. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, elles le sont à la majorité absolue des participants habilités à voter. En cas d'égalité des voix exprimées, celle du président compte double.

Au 31 décembre 2024, les processus commerciaux de Raiffeisen Suisse étaient répartis entre six départements ([voir l'organigramme daté du 31.12.2024, page 70](#)). Le département Operating Services, qui était responsable depuis 2022 de l'adaptation de la stratégie du Groupe aux activités opérationnelles et de l'amélioration continue des processus au sein du Groupe, a été dissout le 1^{er} novembre 2024. Les tâches qui incombaient par le passé à cette unité d'organisation ont été réparties parmi les autres départements existants. Raiffeisen Suisse réduit ainsi les interfaces dans la mise en œuvre de la stratégie. Du fait de la dissolution du département Operating Services, Uwe Krakau, qui le dirigeait depuis le milieu de l'année 2022, a quitté ses fonctions et l'entreprise le 31 octobre 2024.

Après presque six ans, Heinz Huber a quitté ses fonctions de président de la Direction de Raiffeisen Suisse au 31 décembre 2024. Il endossera la fonction de président de la Banque cantonale des Grisons à partir de juillet 2025, dans le domaine de la gestion stratégique.

Contrats de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des tiers chez Raiffeisen.

Rémunérations et prêts

Les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que les prêts octroyés à ces mêmes personnes sont précisés au [chapitre «Rapport de rémunération», pages 77–85](#).

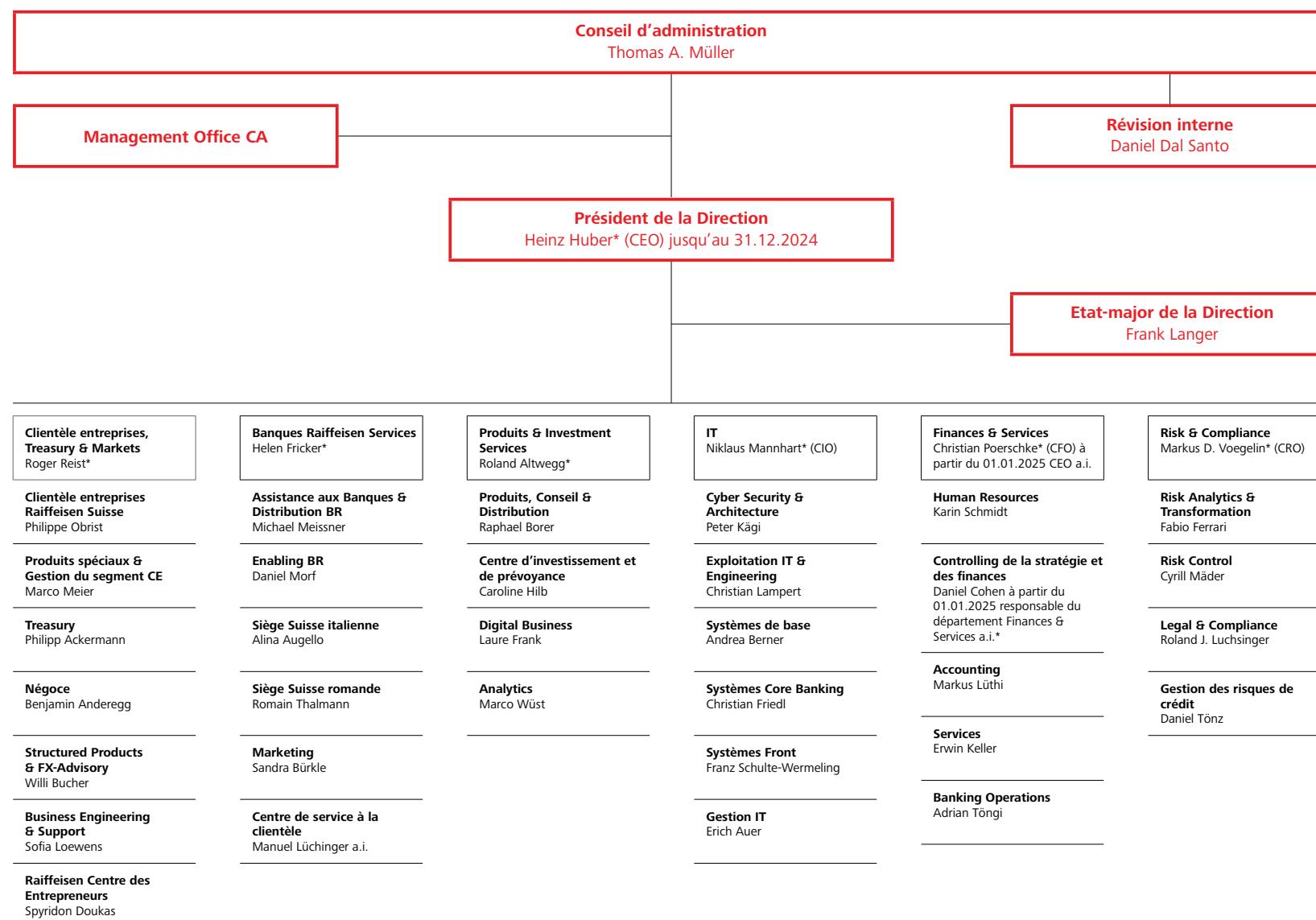
Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

La Direction de Raiffeisen Suisse est chargée de la gestion des activités opérationnelles.

Au cours de l'exercice sous revue, la Direction de Raiffeisen Suisse a été réduite de huit à sept membres.

**Organigramme**

31.12.2024



* Membre de la Direction

→ Membres de la Direction en 2025



Membres de la Direction

au 31.12.2024



Heinz Huber (CH, 1964)

Président de la Direction (CEO)
depuis 2019 (jusqu'au 31.12.2024)

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2019): Président de la Direction
- Banque Cantonale de Thurgovie, Weinfelden (2007–2018):
 - Président de la Direction (2014–2018)
 - Membre de la Direction (2007–2013)
- Propriétaire et CEO d'une spin-off
- Membre de la Direction d'une société informatique cotée en bourse et active au niveau international, Rotkreuz ZG, Basingstoke (Royaume-Uni) (2001–2006)
- Credit Suisse, Zurich (1996–2001): diverses fonctions avec responsabilité de conduite
- UBS SA Horgen, Zurich, Zug (1981–1996): formation, expérience pratique et responsabilité de conduite

Formation

- CAS CA HSG (Certified Director for Board Effectiveness), Swiss Board School en collaboration avec IMP-HSG Université de Saint-Gall
- Advanced Management Program, Harvard Business School, Boston, USA
- Master of Business Administration (MBA), Université de Berne (Institut de gestion financière) et University of Rochester, NY, USA
- Executive MBA (Master of Business Administration), Haute école spécialisée de Lucerne
- Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire

Principaux mandats

- Membre du Conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich



Roland Altwegg (CH, 1973)

Responsable du département Produits & Investment Services
depuis 2021

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2007):
 - Responsable du département Produits & Investment Services / membre de la Direction (depuis 2021)
 - Responsable du secteur Nouveaux modèles d'affaires & Ecosystèmes (2021)
 - Responsable du secteur Gestion de produits (2015–2021)
 - Responsable du secteur Clientèle privée (2011–2015)
 - Responsable du service Contrôle des risques opérationnels (2007–2011)
 - Banque Sarasin & Cie. AG: Head Market Risk (1999–2007)
 - Pictet & Cie / Pictet Asset Management SA: collaborateur Fixed Income (1996–1999)

Formation

- Analyste financier et gérant de fortune diplômé et Certified International Investment Analyst (CIIA), AZEK Zurich (2001–2002)
- Etudes en sciences économiques (licence en sciences politiques), Université de Bâle (1993–1998)

Principaux mandats

- Membre du Conseil d'administration de Viseca Payment Services SA, Zurich
- Membre du Conseil d'administration de TWINT SA, Zurich
- Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Immo SA, Saint-Gall



Helen Fricker (CH, 1967)

Responsable du département Banques Raiffeisen Services
depuis 2020

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2011):
 - Responsable du département Banques Raiffeisen Services / membre de la Direction (depuis 2020)
 - Responsable Assistance aux Banques (2019–2020)
 - Market Manager Suisse orientale (2018–2019)
 - Conseillère en stratégie et responsable adjointe Conseil en stratégie (2015–2017)
 - Responsable Développement du management (2011–2015)
 - bbz st.gallen ag, Centre de conseils aux banques, Saint-Gall (temps partiel): cheffe de projet et responsable du développement du personnel (1996–2011)
 - Banque Cantonale de Zurich, Zurich (temps partiel): formatrice en management et coach en gestion (1996–2000)

Formation

- Diploma of Advanced Studies en direction bancaire (DAS), Haute école spécialisée de Lucerne (2014–2015)
- Executive MBA HSG, Université de Saint-Gall (2003–2005)
- Etudes de psychologie, filière psychologie de l'entreprise et de l'organisation, Institut de psychologie appliquée (IAP), Zurich (1992–1996)

Principaux mandats

- Membre du conseil de fondation Passeport Musées Suisses
- Membre du comité directeur de l'association IFZ

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Membres de la Direction

au 31.12.2024



Niklaus Mannhart (CH, 1967)
Responsable du département IT & Chief Information Officer (CIO)
 depuis 2022

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2022): Responsable du département IT & Chief Information Officer (CIO)
- Cembra Money Bank SA: COO / membre de la direction, Zurich (2018–2022)
- Credit Suisse (2010–2018):
 - COO IT & Operations Swiss Universal Bank, Zurich (2016–2018)
 - COO Operations Utilities & Operations Région Suisse, Zurich (2012–2015)
 - Responsable Cross Business Services in Operations, Zurich (2010–2011)
- McKinsey & Company: Associate Principal, Zurich (2001–2010)
- EPF Ecole polytechnique fédérale de Zurich: adjoint d'enseignement à l'institut de recherches scientifiques, Zurich (1995–2001)
- Waterloo Maple Inc., Waterloo, Canada: programmeur (1994)

Formation

- Certificat didactique en informatique, EPF Ecole polytechnique fédérale de Zurich (2001)
- Master in Computer Science, EPF Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (1993)

Principaux mandats

- aucun



Christian Poerschke (CH / DE, 1974)
Responsable du département Finances & Services (CFO)
 depuis 2015 (à partir du 01.01.2025 CEO a.i.)

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2005):
 - Responsable du département Finances & Services (CFO) / membre de la Direction (depuis 2024)
 - Responsable du département Finances & Personnel (CFO) / membre de la Direction (2018–2024)
 - Responsable du département Services (COO) / membre de la Direction (2015–2017)
 - Responsable du secteur Développement d'entreprise & Controlling (2007–2015)
 - Responsable Corporate Controlling (2005–2007)
 - EFTEC, EMS-TOGO, Romanshorn: Business Development & Controlling (2002–2005)
 - Roland Berger Strategy Consultants, Munich: consultant (2000–2002)

Formation

- Doctorat, Université Philipps de Marburg (2007)
- Etudes en économie d'entreprise, Université de Münster (1996–2000)
- Formation professionnelle en tant qu'employé de banque (1994–1996) auprès de la Deutsche Bank AG, Osnabrück

Principaux mandats

- Membre du comité directeur et président de la Commission des finances et d'audit de la fondation Valida, Saint-Gall
- Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Caisse de retraite et de Raiffeisen Fondation de l'employeur, Saint-Gall



Roger Reist (CH, 1976)
Responsable du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets
 depuis 2020

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2020):
 - Responsable du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets / membre de la Direction (depuis 2021)
 - Responsable du département Treasury & Markets / membre de la Direction (2020–2021)
- Banque Cantonale de Zurich, Zurich (2010–2020):
 - Responsable Devises, billets et métaux précieux (2019–2020)
 - Responsable Prime Finance Trading (2014–2019)
 - Responsable Securities Lending et repo (2013–2014)
 - Responsable Fixed Income Securities Lending et repo (2010–2013)
- UBS Investment Bank, Zurich et Londres (2006–2010):
 - Courtier dans différents domaines, notamment le Securities lending, les opérations repo et les opérations d'intérêts à court terme (2007–2010)
 - Collaborateur d'UBS Investment Bank (2006–2007)
- PricewaterhouseCoopers International, Zurich: expert-comptable (2005–2006)
- Banque Cantonale d'Argovie, Aarau: courtier en exécution d'actions et de devises (1998–2001)

Formation

- Certified International Investment Analyst (CIIA) (2010)
- Chartered Alternative Investment Analyst (CAIA) (2007)
- Master of Arts in Banking and Finance, Université de Zurich (2000–2005)

Principaux mandats

- Membre du Conseil d'administration de SIX Group SA, Zurich

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Membres de la Direction

au 31.12.2024



Markus D. Voegelin (CH, 1969)

Responsable du département Risk & Compliance (CRO)

depuis 2019

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2019): responsable du département Risk & Compliance (CRO) / membre de la Direction
- Bank Vontobel SA, Zurich: Chief Risk Officer (2016–2019)
- Coutts & Co SA, Zurich (2007–2016):
 - Chief Operating Officer (2013–2016)
 - Chief Financial Officer (2009–2014)
 - Finance Director (2007–2009)
- Julius Baer, Zurich (2001–2007):
 - Head of Private Banking Finance (2005–2007)
 - Head of Business Line Management Private Banking (2005)
 - Head Group Controlling (2002–2005)
 - Head of Finance & Controlling Projects / Technology (2001–2002)
- Conseil en entreprise, Zug: Senior Consultant (1998–2000)
- UBS SA, Bâle: opérations avec la clientèle entreprises, Recovery Management, Group Controlling (1991–1998)

Formation

- Advanced Executive Program, Swiss Finance Institute (2008)
- Doctorat en sciences économiques, Université de Zurich (1999)
- Etudes en sciences économiques (licence en sciences politiques), Université de Bâle (1991–1996)

Principaux mandats

- Membre du comité directeur d'esisuisse (depuis 2022)
- Membre du comité de pilotage du Swiss Financial Cyber Security Centre (depuis 2022)

Révision interne

La Révision interne répond de l'activité de révision au sein du Groupe Raiffeisen. Elle soutient le Conseil d'administration et ses commissions dans l'exécution de leurs tâches. Les tâches et responsabilités de la Révision interne sont précisées dans un règlement édicté par le Conseil d'administration. Elle contrôle toutes les activités commerciales au sein du Groupe à une fréquence pluriannuelle et de manière orientée sur les risques. L'activité de révision comprend en particulier l'évaluation objective et indépendante de l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) et de la gestion des risques, ainsi que de la fiabilité et de l'intégrité des informations financières et opérationnelles. Elle permet également de contrôler le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires ainsi que le bon fonctionnement de la gouvernance, de l'organisation et des processus. La Révision interne vérifie également si les points faibles et les lacunes constatés sont résolus de manière efficace et durable. Sous réserve du respect des prescriptions d'indépendance, la Révision interne peut également être mandatée par le Conseil d'administration pour des missions spéciales, par exemple des audits spécifiques, des accompagnements de projets ou des prestations de conseil. La Révision interne dispose à cet effet d'un droit illimité de contrôle, d'information et d'accès au sein du Groupe Raiffeisen. Elle collabore étroitement avec les fonctions de contrôle des risques et la Révision externe.

Au niveau organisationnel, la Révision interne répond directement au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Techniquement, elle rend compte à la Commission d'audit du Conseil d'administration et ne dépend aucunement de la Direction. Pour tous les rapports relevant du Groupe et de Raiffeisen Suisse, elle rend compte à la Commission d'audit, ainsi qu'au Conseil d'administration auquel elle présente un rapport d'activité régulier. Enfin, elle présente ses rapports ayant trait aux Banques Raiffeisen et aux sociétés du Groupe au Conseil d'administration correspondant. La Révision interne réalise son activité de révision selon un plan d'audit annuel orienté sur les risques, approuvé par le Conseil d'administration, en coordination avec les activités d'audit de l'organe de révision au sens du code des obligations ainsi qu'avec celles de la société d'audit prudentiel.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Depuis 2015, la Révision interne est sous la responsabilité de Daniel Dal Santo, qui participe aux séances de la Commission d'audit et de la Commission des risques (neuf séances de la Commission d'audit et sept séances de la Commission des risques en 2024). De plus, Daniel Dal Santo est amené à participer aux séances du Conseil d'administration en fonction des points à l'ordre du jour. Fin 2024, la Révision interne comptait 77 unités de personnel. Elle organise son activité de révision conformément aux prescriptions professionnelles de l'Institute of Internal Auditors Switzerland.

Organe de révision au sens du code des obligations et société d'audit prudentiel

Raiffeisen Suisse et le Groupe Raiffeisen

Depuis l'exercice 2021, Ernst & Young SA est l'organe de révision au sens du code des obligations de Raiffeisen Suisse société coopérative et du Groupe Raiffeisen, ainsi que l'organe de révision pouvant être élu par les Banques Raiffeisen. Ernst & Young SA est également la société d'audit prudentiel depuis l'exercice 2021.

Le 16 juin 2023, l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse a confirmé Ernst & Young SA en tant qu'organe de révision au sens du code des obligations de Raiffeisen Suisse société coopérative et du Groupe Raiffeisen pour un nouveau mandat de trois ans (exercices 2024–2026) et a confirmé Ernst & Young SA comme organe de révision pouvant être élu par les Banques Raiffeisen. Les droits et obligations sont fondés sur les prescriptions du code des obligations et des lois sur les marchés financiers. Ernst & Young SA a également été confirmée comme société d'audit prudentiel pour ce même mandat.

Banques Raiffeisen

Les assemblées générales ou les assemblées des délégués des Banques Raiffeisen élisent l'organe de révision au sens du code des obligations pour une durée de trois ans. En 2024, les assemblées générales ou les assemblées des délégués des Banques Raiffeisen ont élu Ernst & Young SA comme organe de révision au sens du code des obligations pour un nouveau mandat de trois ans (exercices 2024–2026). Ernst & Young a également été confirmée comme société d'audit prudentiel pour ce même mandat. La Révision interne du Groupe Raiffeisen soutient Ernst & Young SA dans l'exécution des audits prudentiels ainsi que des audits régis par le code des obligations auprès des Banques Raiffeisen.

Depuis l'exercice 2021, Andreas Blumer assume la fonction de réviseur responsable pour l'audit des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen ainsi que des comptes annuels de Raiffeisen Suisse. Dans cette fonction, il est responsable de l'audit prudentiel. Depuis l'exercice 2021, Philipp de Boer assure, en tant que chef de mandat Banques Raiffeisen, la coordination des audits régis par le code des obligations et des audits prudentiels de toutes les Banques Raiffeisen.

Honoraires de révision

Les honoraires versés à Ernst & Young SA se sont élevés à:

Honoraires de révision

en mio CHF	2023	2024
Honoraires d'audit	8,1	9,1
Honoraires supplémentaires pour des prestations connexes à l'audit et de conseil	0,4	0,2

Les honoraires d'audit englobent les prestations en rapport avec la révision ordinaire des différents comptes annuels et des comptes du Groupe, ainsi que les audits prudentiels. Les honoraires supplémentaires pour des prestations connexes l'audit et de conseil concernent principalement des clarifications portant sur des questions réglementaires.

Instruments d'information de la société d'audit prudentiel

L'estimation des risques, la planification des révisions qui en résulte et les rapports de la société d'audit sont traités par la Commission d'audit et discutés avec le réviseur responsable. Des rapports sélectionnés font également l'objet de discussions avec le réviseur responsable pendant des réunions du Conseil d'administration. En 2024, le réviseur responsable a assisté au total à huit séances de la Commission d'audit et à deux séances du Conseil d'administration.

Instruments de surveillance et de contrôle de la Révision externe

La société d'audit Ernst & Young SA satisfait aux conditions de la loi sur la surveillance de la révision et est agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision pour auditer les établissements bancaires. La Commission d'audit évalue chaque année les prestations, la rémunération et l'indépendance de la société d'audit externe. Dans ce cadre, elle vérifie la compatibilité entre les éventuels mandats de conseil et l'activité de révision.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Au niveau organisationnel, la Révision interne répond directement au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.



Périodes d'interdiction de négoce

Avant et après la publication des comptes annuels et semestriels du Groupe Raiffeisen, il est interdit d'effectuer des transactions avec des valeurs mobilières émises par Raiffeisen Suisse et ayant un caractère de fonds propres (comme les emprunts AT1 ou des instruments comparables) et de modifier ou d'annuler des ordres de négoce. Les périodes d'interdiction à observer sont les suivantes:

Périodes d'interdiction

Validité	Durée de la période d'interdiction
S'applique généralement à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.	Dix jours avant et deux jours après la publication des comptes annuels et semestriels du Groupe Raiffeisen (jour de référence: conférence de presse)
S'applique aux collaboratrices et collaborateurs participant, d'une quelconque manière matérielle, à la préparation des comptes annuels et semestriels du Groupe Raiffeisen. S'applique également aux destinataires des rapports financiers internes (en particulier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Direction, du Conseil d'administration et des secteurs Accounting et Controlling de la stratégie et des finances).	Trente jours avant et deux jours après la publication des comptes annuels et semestriels du Groupe Raiffeisen (jour de référence: conférence de presse)

Politique d'information et de communication

Une politique de communication active et orientée sur le dialogue fait partie intégrante de la philosophie d'entreprise du Groupe Raiffeisen. La communication envers les différentes parties prenantes, par exemple les sociétaires, les clientes et les clients, les collaboratrices et les collaborateurs ainsi que le grand public, se fait dans le respect des principes de vérité, d'exactitude et de concordance entre la parole et les actes.

Raiffeisen utilise divers instruments pour sa communication, notamment des livestreams, son site web ([→ raiffeisen.ch](#)), le rapport de gestion ainsi que des conférences et des communiqués de presse, afin de consolider le contact avec les parties prenantes et d'élargir le cercle des destinataires de l'information. Les évolutions et changements actuels ainsi que les événements extraordinaires font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'intérêt, en temps utile et conforme aux directives de la publicité événementielle.

Toutes les publications financières du Groupe peuvent être consultées et téléchargées [→ sur le site web dans le centre de téléchargement](#). Les personnes intéressées peuvent se procurer une version imprimée du rapport de gestion auprès de Raiffeisen. D'autres publications, études et communiqués de presse sont disponibles sur le site web. Les sociétaires sont également informés de manière personnelle et directe par leur Banque Raiffeisen lors de l'assemblée générale annuelle ou de l'assemblée des délégués ainsi que via son site web.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

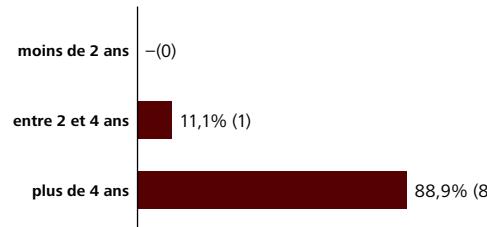
Rapport non financier

La communication du Groupe Raiffeisen se fait dans le respect des principes de vérité, d'exactitude et de concordance entre la parole et les actes.

1 Membres du Conseil d'administration par durée de mandat

Part en pourcentage (et nombre) au 31.12.2024

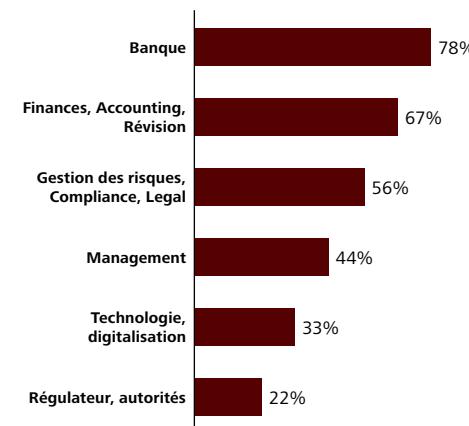
La majorité des membres du Conseil d'administration exercent leur fonction depuis plus de quatre ans.



3 Compétences et expériences du Conseil d'administration

Parts en pourcentage, au 31.12.2024

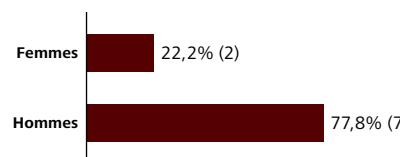
Les profils des membres du Conseil d'administration se complètent parfaitement.



2 Membres du Conseil d'administration par genre

Parts en pourcentage (et nombre) au 31.12.2024

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration comptait deux membres de sexe féminin.



Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

[Rapport d'activité](#)[Gouvernance d'entreprise](#)[Comptes annuels](#)[Chiffres clés et publication](#)[Rapport non financier](#)

La politique de rémunération de Raiffeisen est en accord avec ses valeurs coopératives. Raiffeisen attache une grande importance à l'égalité salariale entre les collaboratrices et les collaborateurs occupant des fonctions identiques ou similaires et appartenant au même échelon de fonction. Chaque Banque Raiffeisen définit elle-même son modèle de rémunération en s'appuyant sur les recommandations de Raiffeisen Suisse.

Rapport de rémunération du Groupe Raiffeisen

Au cours de l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen (Raiffeisen Suisse, y compris les Banques Raiffeisen et les sociétés entièrement consolidées) a versé des rémunérations globales d'un montant de 1 236 657 890 francs. La part des rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'est élevée à 54 132 753 francs.

Rémunérations globales 2024

en CHF	2023	2024
Somme des rémunérations globales du Groupe Raiffeisen ¹	1 181 413 454	1 236 657 890
dont somme du pool global des rémunérations variables du Groupe Raiffeisen	61 907 676	54 132 753

¹ Hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle.

Rapport de rémunération de Raiffeisen Suisse

Un modèle de rémunération compétitif joue un rôle essentiel pour Raiffeisen Suisse en tant qu'employeur. L'objectif du système de rémunération consiste notamment à engager du personnel qualifié sur le marché de l'emploi et à le fidéliser sur le long terme.

Le système de rémunération de Raiffeisen Suisse s'appuie sur les directives des lois, règles et prescriptions, en particulier sur celles de la circulaire 2010/1 «Systèmes de rémunération» édictée par la FINMA.

Gouvernance en matière de rémunération

La Commission chargée des nominations et des rémunérations (CNR) se compose de trois à cinq membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Présidée depuis le 18 juin 2022 par Sandra Lathion, la CNR se compose de quatre membres pour le mandat de 2024 à 2026 et est chargée d'exécuter le Règlement de rémunération édicté par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Elle examine par ailleurs les propositions relatives aux rémunérations à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Elle soumet au Conseil d'administration des recommandations concernant les rémunérations proposées pour approbation. Par ailleurs, la CNR évalue, d'un commun accord avec le Conseil d'administration, la performance du président de la Direction de Raiffeisen Suisse. Avec ce dernier, la CNR examine les évaluations de la performance des autres membres de la Direction de Raiffeisen Suisse.

La Commission chargée des nominations et des rémunérations examine les propositions de rémunération pour la Direction et le Conseil d'administration.



Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- Il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et de recommandations pour les Banques Raiffeisen.
- Il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission chargée des nominations et des rémunérations.
- Il examine sa politique de rémunération à intervalles réguliers et dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire.
- Il charge régulièrement la Révision externe ou la Révision interne, de vérifier la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération.
- Il décide chaque année du montant total de la participation collective aux résultats.
- Il détermine la part fixe de la rémunération ainsi que la participation collective aux résultats, y compris les cotisations à la prévoyance professionnelle, des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne.

Au cours de l'exercice 2024, la CNR a tenu neuf séances avec un taux de présence de 97,2%. Les principales thématiques traitées ont été les suivantes:

- planification de la relève au Conseil d'administration et à la Direction de Raiffeisen Suisse
- analyse des résultats du sondage mené auprès des collaboratrices et collaborateurs
- révision du système de chiffres clés pour la participation collective aux résultats
- réalisation d'une évaluation interne globale de la performance et de l'efficacité du Conseil d'administration
- examen des conditions d'engagement chez Raiffeisen Suisse
- échange avec les parties prenantes internes et externes

Implication de participant-e-s supplémentaires aux séances

La présidente de la Commission chargée des nominations et des rémunérations invite, au besoin, d'autres membres du Conseil d'administration et de la Direction, ainsi que d'autres spécialistes, des conseillères et conseillers en matière de rémunération, de même que des conseillères et conseillers juridiques externes à participer aux séances. Les personnes concernées (les membres de la Direction, par exemple) ne participent pas aux discussions se rapportant à leur propre rémunération.

Examen régulier de la mise en œuvre opérationnelle

La Révision interne évalue régulièrement la mise en œuvre opérationnelle du Règlement de rémunération au sein de Raiffeisen Suisse, ce qui inclut l'examen du système de contrôle et des examens individuels par sondage. Les résultats de l'audit de la Révision interne prouvent que les prescriptions du Règlement de rémunération ont été respectées dans tous leurs aspects essentiels.

Le processus d'approbation concernant la rémunération se présente comme suit:

Processus d'approbation concernant la rémunération Raiffeisen Suisse

Thème	Commission chargée des nominations et des rémunérations	Conseil d'administration
Elaboration ou modification de la politique de rémunération	Recommandation	Approbation
Rapport de rémunération	Recommandation	Approbation
Rémunération		
du président de la Direction	Recommandation	Approbation
des autres membres de la Direction et du responsable de la Révision interne	Recommandation	Approbation
du Conseil d'administration	Recommandation	Approbation
Montant total de la participation collective aux résultats de Raiffeisen Suisse	Recommandation	Approbation

Lors de l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse de 2024, le Conseil d'administration a demandé l'approbation du rapport de rémunération 2023 dans le cadre d'un vote consultatif. L'Assemblée générale a approuvé cette proposition à 97,6% des voix.

Politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe Raiffeisen vise à concilier les intérêts des collaboratrices et collaborateurs avec ceux de la clientèle. Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse ont chacune leur propre modèle de rémunération. Ces modèles définissent les dispositions détaillées relatives à la rémunération pour les membres du Conseil d'administration et de la Direction et à l'attention des directions des Banques ainsi que les principes régissant la rémunération globale de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Les Banques Raiffeisen s'appuient pour cela sur les recommandations de Raiffeisen Suisse et tiennent compte des conditions locales du marché.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

La politique de rémunération de Raiffeisen est basée sur le principe «à travail égal, salaire égal».



Le modèle de rémunération de Raiffeisen Suisse est aligné sur la stratégie commerciale et tient dûment compte des objectifs, des valeurs, de la culture de coopérative et de l'orientation durable du Groupe. Raiffeisen Suisse attache par ailleurs une grande importance à un système de rémunération aussi simple que transparent.

L'un des aspects les plus importants du point de vue de Raiffeisen Suisse en tant qu'employeur reste l'égalité des genres, notamment en matière d'égalité salariale. Pour ce faire, Raiffeisen Suisse applique le principe «à travail égal, salaire égal». Les analyses effectuées en 2021 et en 2023 confirment que Raiffeisen Suisse respecte avec succès l'égalité salariale. Raiffeisen a reçu pour cela à chaque fois le certificat «Fair-ON-Pay». Les analyses de l'égalité salariale ont été réalisées en coopération avec le prestataire externe Comp-On AG. Au cours de l'exercice sous revue, il n'a pas été fait appel à des conseillères ou conseillers externes pour des thématiques liées à la rémunération ou pour élaborer des projets en la matière.

Le tableau suivant résume les principes de la politique de Raiffeisen Suisse en matière de la rémunération.

Principes de la politique de rémunération | Raiffeisen Suisse

Transparence	Le système de rémunération de Raiffeisen Suisse est simple et transparent. Le respect du principe «à travail égal, salaire égal» va de soi.
Orientation stratégique	Le système de rémunération est adapté à la stratégie commerciale et tient dûment compte à la fois des objectifs, des valeurs, de la culture de coopérative et de l'orientation durable du Groupe sur le long terme.
Prise en compte des risques	Les incitations visent à encourager les pratiques commerciales raisonnables et à éviter tout conflit d'intérêts ainsi que tout comportement disproportionné face aux risques.
Orientation sur la performance	Le système de rémunération prévoit des incitations appropriées axées sur la performance et la différenciation.
Positionnement sur le marché	Le système de rémunération est suffisamment attractif pour permettre de recruter, motiver et fidéliser les talents sur le long terme. L'adéquation de la rémunération est régulièrement examinée sur la base de comparatifs de marché.

Système de rémunération

Le système de rémunération de Raiffeisen Suisse doit être suffisamment attractif pour permettre de recruter de nouveaux talents et pour motiver et fidéliser les collaboratrices et collaborateurs sur le long terme. L'accent est mis sur la performance collective de l'équipe. Les incitations sont censées encourager les pratiques commerciales raisonnables et éviter tout conflit d'intérêts ainsi que toute propension excessive au risque. Des rémunérations maximales («caps») sont définies pour l'ensemble des porteuses et porteurs de risques ainsi que pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse. La totalité de la rémunération est versée en espèces sous forme non différée.

La rémunération de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (y compris celle des membres de la Direction, du senior management et des fonctions de contrôle) se compose des éléments suivants:

— **Rémunération fixe conforme au marché**

La rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur la fonction définie ainsi que sur les compétences et connaissances de la collaboratrice ou du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché de l'emploi. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces.

— **Participation collective aux résultats**

La rémunération variable est basée sur les résultats du Groupe et est versée sous la forme d'une participation collective aux résultats. Le montant de la participation collective aux résultats est fixé chaque année de manière discrétionnaire par le Conseil d'administration en fonction de divers chiffres clés et objectifs. Elle constitue une faible part de la rémunération globale. Ce faible pourcentage dépend de l'échelon de fonction et est donc identique pour l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs d'un même échelon de fonction, y compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne, quel que soit leur domaine d'activité. Raiffeisen Suisse met ainsi l'accent sur la collaboration et l'esprit d'équipe collectif. La participation collective aux résultats peut être versée aux collaboratrices et collaborateurs de toutes les fonctions, y compris les fonctions de contrôle. S'agissant des collaboratrices et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle, une attention particulière est portée à ce que le système de rémunération ne comporte pas d'incitations susceptibles d'entraîner des conflits d'intérêts avec leurs fonctions. La participation collective aux résultats est une prestation volontaire et variable de Raiffeisen Suisse en tant qu'employeur. Elle s'inscrit dans la compréhension différenciée du rôle de Raiffeisen Suisse comme prestataire de services pour les Banques Raiffeisen, entité en charge de la mise en œuvre de projets à l'échelle du Groupe, ainsi que comme employeur attractif, progressiste et orienté sur les résultats. Il n'existe pas de droit garanti contractuellement au versement d'une participation collective aux résultats. Un manquement grave à des prescriptions internes ou externes entraîne, en plus d'autres sanctions, une suppression partielle ou totale de la participation collective aux résultats au niveau individuel. Chez Raiffeisen Suisse, la participation collective aux résultats est la seule forme de rémunération variable. Il n'existe pas de bonus individuels ni de plans d'incitation à long terme.

Par ailleurs, les prestations salariales annexes sont versées dans le cadre des règlements et directives en vigueur, conformément aux usages de la branche.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

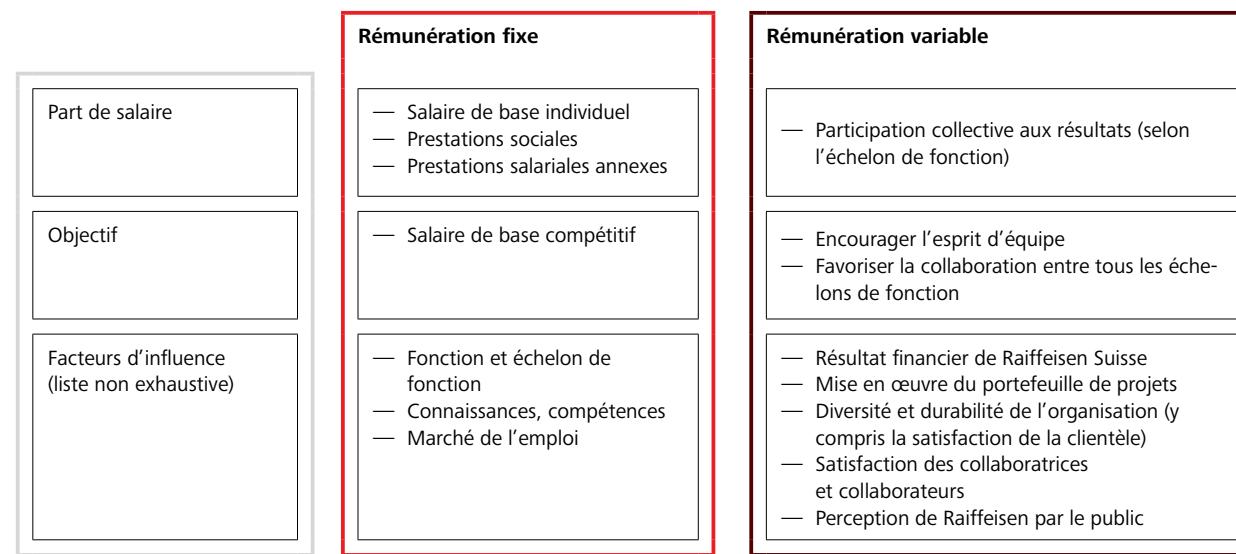
Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Système de rémunération des collaboratrices et collaborateurs et des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse



Reconnaissance des performances particulières des équipes

Raiffeisen Suisse a introduit au 1^{er} janvier 2021 deux programmes de reconnaissance des performances, «Teamplayers» et «Prix d'équipe», qui ont été reconduits depuis. La distinction «Teamplayers» rend visibles dans toute l'organisation les performances particulières réalisées par des équipes telles que des unités d'organisation, des équipes de projet ou des groupes de travail, tous niveaux hiérarchiques confondus. Les «Teamplayers» sont élus par les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse. Grâce au «Prix d'équipe», les cadres peuvent montrer leur reconnaissance à leurs collaboratrices et collaborateurs tout au long de l'année de manière flexible et efficace afin de récompenser, par exemple sous la forme d'un événement d'équipe commun, des prestations qui sortent du lot et des contributions exceptionnelles à la culture d'entreprise. Les deux programmes mettent l'accent sur la performance d'équipe. Depuis 2023, il existe également une récompense des performances individuelles par des «Spot Awards» qui sont attribués, à l'instar du prix d'équipe, par les responsables hiérarchiques.

[Rapport d'activité](#)
[Gouvernance d'entreprise](#)
[Comptes annuels](#)
[Chiffres clés et publication](#)
[Rapport non financier](#)



Détermination de la rémunération du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. Dans ce cadre, les membres d'une commission, respectivement les personnes qui président une commission ou le Conseil d'administration, sont davantage rémunérés. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent en revanche aucune participation collective aux résultats. Par conséquent, ils ne sont pas incités à adopter une propension inutile au risque.

Conformément au Règlement de rémunération en vigueur, le président du Conseil d'administration a perçu au cours de l'exercice 2024 une rémunération fixe de 700 000 francs et une indemnité forfaitaire de 12 000 francs pour ses obligations de représentation. Il n'avait aucun droit à une rétribution pour son travail effectué au sein des commissions. Le vice-président du Conseil d'administration a perçu une rémunération fixe de 140 000 francs. Les autres membres du Conseil d'administration ont perçu, chacune et chacun, une rémunération fixe de 90 000 francs en 2024. L'indemnité forfaitaire annuelle pour les frais du vice-président du Conseil d'administration et des autres membres du Conseil d'administration s'élève à 6 000 francs. Par ailleurs, les autres membres du Conseil d'administration ainsi que le vice-président du Conseil d'administration ont perçu les rémunérations suivantes pour leur engagement dans les quatre commissions (Commission stratégique et d'innovation, Commission d'audit, Commission des risques, Commission chargée des nominations et des rémunérations):

- en tant que membre: 30 000 francs
- en tant que présidente ou président: 50 000 francs

Lorsqu'un membre du Conseil d'administration est nommé ad intérim pour assumer une fonction, la rémunération correspondante lui revient. Les rémunérations globales perçues par les différents membres du Conseil d'administration figurent dans le tableau de rémunération ci-après. Le cadre de rémunération brute de 2,0 millions de francs fixé pour l'exercice 2024 par l'Assemblée générale lors d'un vote consultatif a été respecté. Les crédits aux organes octroyés aux membres du Conseil d'administration sont divulgués à [l'annexe 17](#) du rapport de gestion. La Commission chargée des nominations et des rémunérations (CNR) est l'instance d'autorisation pour les crédits aux organes octroyés aux membres du Conseil d'administration. Ce dernier est par ailleurs informé des nouvelles affaires et augmentations de crédit accordées à des membres de la CNR.

Détermination de la rémunération de la Direction

Les rémunérations maximales communiquées lors de l'Assemblée des délégués du 15 juin 2019 pour la Direction ont également été respectées durant l'exercice sous revue 2024. La limite supérieure de la rémunération brute globale est fixée à 1,5 million de francs pour le président de la Direction et est en général inférieure à 1,0 million de francs pour les autres membres de la Direction. La rémunération brute globale de la Direction se compose d'une rémunération fixe et d'une participation collective aux résultats. Le cadre de rémunération brute de 9,5 millions de francs fixé pour l'exercice 2024 par l'Assemblée générale lors d'un vote consultatif a été respecté. Le montant du crédit le plus élevé accordé à un membre de la Direction est divulgué dans le rapport de gestion à [l'annexe 17](#).

Rémunération fixe

La rémunération fixe des membres de la Direction est déterminée selon la valeur sur le marché de l'emploi, les exigences du département concerné, la responsabilité de conduite et l'ancienneté. Chaque membre de la Direction perçoit un salaire de base fixe, contrôlé chaque année par la Commission chargée des nominations et des rémunérations. Les prestations de prévoyance et les prestations annexes pour les membres de la Direction correspondent aux conditions qui sont d'usage sur le marché.

Participation collective aux résultats

Le processus et les lignes directrices applicables pour déterminer la rémunération variable versée sous la forme d'une participation collective aux résultats sont identiques pour les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et l'ensemble des autres collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse ayant droit.

Le montant de la participation collective aux résultats pour les membres de la Direction est fixé chaque année par le Conseil d'administration de manière discrétionnaire, sur la base de différents objectifs et chiffres clés. La part en pourcentage de la participation aux résultats est la même pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (y compris la Direction et le responsable de la Révision interne) d'un même échelon de fonction. Les prescriptions du Règlement de rémunération applicables aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse, y compris les limites supérieures, sont respectées.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que la participation collective aux résultats des personnes exerçant des fonctions de contrôle ne dépende en aucune manière des risques contrôlés.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont indemnisés selon leur fonction.

La rémunération de la Direction se compose d'une rémunération fixe et d'une participation collective aux résultats.



Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les principes de rémunération en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 et présentés lors de l'Assemblée des délégués de juin 2019 ont continué de s'appliquer pour l'exercice sous revue 2024. Il en résulte pour les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse une rémunération globale (sans les cotisations à la prévoyance professionnelle et aux assurances sociales) de 2 000 000 francs au total pour l'année 2024. La rémunération globale se situe dans le cadre de la rémunération brute globale maximale confirmée lors d'un vote consultatif à l'Assemblée générale 2023. Par ailleurs, le total des cotisations de l'employeur pour les assurances sociales et la prévoyance professionnelle des membres du Conseil d'administration a atteint 436 780 francs en 2024. Les détails des rémunérations versées à chacun des membres du Conseil d'administration et de leurs fonctions figurent dans le tableau ci-après.

Système de rémunération du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Parts de rémunération	Rémunération fixe <ul style="list-style-type: none"> — Rémunération de base selon la fonction — Indemnisation de l'engagement dans des commissions du CA — Frais forfaitaires <p>Cotisations de l'employeur:</p> <ul style="list-style-type: none"> — assurances sociales — prévoyance professionnelle (caisse de pension) 	Rémunération variable <p>Aucune participation collective aux résultats ni autres parts de rémunération variables</p>
------------------------------	--	---

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune participation aux résultats.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

**Rémunération des membres du Conseil d'administration | Raiffeisen Suisse**

en CHF

Nom	Fonction ¹	Rémunération de base	Rémunération du travail effectué dans les commissions	Total de la rémunération brute globale	Frais forfaits	Cotisations de l'employeur aux assurances sociales ²	Cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle ³	Total
Müller, Thomas A.	Président du Conseil d'administration, Membre de la CR	700 000	–	700 000	12 000	63 448	80 995	856 443
Gantenbein, Pascal	Vice-président du Conseil d'administration, Président de la CR, membre de la CSI	140 000	80 000	220 000	6 000	23 297	24 885	274 182
Golob, Andrej	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CSI, Membre de la CNR (dépuis 21.06.2024)	90 000	45 833	135 833	6 000	15 028	15 972	172 833
Lathion, Sandra	Membre du Conseil d'administration, Présidente de la CNR, Membre de la CA	90 000	80 000	170 000	6 000	18 493	19 018	213 511
Rauber, Thomas	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CA, Membre de la CNR (jusqu'au 20.06.2024)	90 000	44 167	134 167	6 000	14 853	15 775	170 795
Roussy, Olivier	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CA, Membre de la CSI	90 000	60 000	150 000	6 000	16 568	17 818	190 386
Schwab, Beat	Membre du Conseil d'administration, Président de la CSI, Membre de la CNR	90 000	80 000	170 000	6 000	18 493	19 978	214 471
Valenzano Rossi, Karin	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CR, Membre de la CNR	90 000	60 000	150 000	6 000	16 572	16 951	189 523
Walker, Rolf	Membre du Conseil d'administration, Président de la CA, Membre de la CR	90 000	80 000	170 000	6 000	18 493	20 143	214 636
Total 2024		1 470 000	530 000	2 000 000	60 000	205 245	231 535	2 496 780
Total 2023		1 470 000	530 000	2 000 000	60 000	219 980	230 880	2 510 860

1 CSI = Commission stratégique et d'innovation, CA = Commission d'audit, CR = Commission des risques, CNR = Commission chargée des nominations et des rémunérations.

2 Les cotisations de l'employeur aux assurances sociales comprennent les cotisations AVS, AI, APG, AC ainsi que les cotisations IJM et LAA.

3 Cotisations de l'employeur à la caisse de pension.

Rémunérations des membres de la Direction

Le total des rémunérations versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'exercice sous revue (hors cotisations versées aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle) s'établit à 7 670 459 francs. Ce montant correspond à la rémunération brute globale maximale qui a été confirmée à l'issue du vote consultatif lors de l'Assemblée générale de 2023. Sur ce montant, la somme de 1 318 182 francs (rémunération brute globale) revient à Heinz Huber, président de la Direction de Raiffeisen Suisse, en tant que rémunération la plus élevée attribuée à un membre de la Direction. Les cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle et aux assurances sociales s'élèvent au total à 2 822 337 francs¹, dont 336 572 francs reviennent à Heinz Huber. La rémunération de base couvre les mandats des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de Conseils d'administration. En effet, de tels mandats ne font pas l'objet d'honoraires supplémentaires. Les informations concernant les rémunérations des membres de la Direction figurent dans le tableau ci-après.

1 Extraposition, puisque la participation collective aux résultats ne sera versée qu'en avril 2025.

Rapport d'activité
 Gouvernance d'entreprise
 Comptes annuels
 Chiffres clés et publication
 Rapport non financier

**Rémunération des membres de la Direction | Raiffeisen Suisse**

en CHF

Personne / Instance	Rémunération de base	Participation collective aux résultats	Total de la rémunération brute globale	Frais forfaitaires	Cotisations de l'employeur aux assurances sociales ¹	Cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle ²	Total
Membres de la Direction (total)							
2024	7 409 093	261 366	7 670 459	161 639	682 961	2 139 376	10 654 435
2023 ³	7 403 411	889 095	8 292 506	164 028	841 849	2 204 767	11 503 150
Huber, Heinz (président de la Direction)							
2024	1 318 182	–	1 318 182	24 000	114 893	221 678	1 678 754
2023	1 318 182	158 182	1 476 364	24 000	150 485	221 287	1 872 136
Anciens membres de la Direction							
2024	–	–	–	–	–	–	–
2023	–	–	–	–	–	–	–

1 Les cotisations de l'employeur aux assurances sociales comprennent les cotisations AVS, AI, APG, AC ainsi que les cotisations IJM et LAA.

2 Cotisations de l'employeur à la caisse de pension.

3 Depuis l'exercice 2023, la rémunération du responsable de la Révision interne n'est plus indiquée comme part de la rémunération versée à la Direction.

Ratio de rémunération globale annuelle – Publication selon la norme GRI 2021 (GRI 2-21)

La personne la mieux payée de Raiffeisen Suisse a perçu en 2024 une rémunération globale annuelle de 1 318 182 francs. Cette somme représente un rapport de 1 à 10 avec la valeur médiane de la rémunération globale annuelle des collaboratrices et collaborateurs¹ de Raiffeisen Suisse.

La rémunération globale annuelle de la personne la mieux payée de Raiffeisen Suisse a baissé de 10,71% par rapport à l'exercice précédent. Durant la même période, la valeur médiane de la rémunération globale annuelle des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse a augmenté de 0,76%.

1 L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse sous contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée ainsi que les membres de la Direction de Raiffeisen Suisse (sans la personne la mieux rémunérée).

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Autres indemnités versées durant l'exercice sous revue

Par «autres indemnités», Raiffeisen Suisse entend les prestations financières en lien avec la conclusion d'un contrat de travail avec Raiffeisen Suisse. Il s'agit d'indemnités versées à l'embauche ainsi que de celles exigibles dans le cadre de la renonciation à certains droits ou de la compensation de préjudices financiers résultant d'un changement de poste. Raiffeisen Suisse convient de telles indemnités uniquement dans des cas exceptionnels justifiés. Chez Raiffeisen Suisse, les indemnités versées à l'embauche ainsi que celles exigibles dans le cadre de la renonciation à certains droits ou de la compensation de préjudices subis doivent être approuvées en respectant des processus décisionnels clairs et transparents.

Aucune indemnité à l'embauche n'a été versée durant l'exercice sous revue. Raiffeisen Suisse ne verse pas d'indemnités de départ, car elle les considère comme des rémunérations non dues à la fin d'un rapport de travail.

Rémunération globale Raiffeisen Suisse

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle) à hauteur de 336 818 983 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice sous revue sont intégralement incluses dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a approuvé et délimité un montant de participation collective aux résultats (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse à hauteur de 8 026 938 francs. Sur ce montant, 216 366 francs ont été versés à la Direction.

Le calcul définitif de la participation collective aux résultats a été établi au 31 décembre 2024 et soumis au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour approbation en février 2025. Le versement de la participation collective aux résultats a été fixé pour le mois d'avril 2025.

Le même cercle de personnes que les années précédentes est potentiellement bénéficiaire de la somme de la participation collective aux résultats. Le nombre définitif de bénéficiaires ne sera connu que fin avril 2025. Lors de l'exercice précédent, 2334 personnes ont bénéficié de la participation collective aux résultats auprès de Raiffeisen Suisse.

Rémunérations | Raiffeisen Suisse

	Rémunération en CHF	Rémunération globale ¹	Rémunération fixe	Rémunération variable
Total des rémunérations pour Raiffeisen Suisse				
2024		336 818 983	328 792 044	8 026 938
2023		323 198 846	309 937 131	13 261 715

1 Hors cotisations de l'employeur aux caisses de pension et aux assurances sociales.

Rémunérations et recommandations en matière de rémunération aux Banques Raiffeisen

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse recommande aux Banques Raiffeisen d'orienter leur système de rémunération local sur la base des recommandations de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse conseille les Banques Raiffeisen et les aide à structurer et à mettre en œuvre leur système de rémunération local tout en préservant leur responsabilité propre. Les grandes lignes de ces recommandations sont les suivantes:

- Le système de rémunération n'incite pas à prendre des risques inadéquats. La structure et le montant de la rémunération globale sont conformes à la politique de risque de la Banque Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen.
- Le système de rémunération est conçu de manière simple, transparente et réalisable et est orienté sur la durabilité. La politique de rémunération vise la constance, évite les fortes fluctuations et ne crée pas de conflits d'intérêts.
- La rémunération versée aux collaboratrices et collaborateurs des Banques Raiffeisen peut se composer d'une partie fixe et d'une partie variable.
- Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération variable.
- La rémunération globale est basée sur la fonction ainsi que sur les compétences et les connaissances des collaboratrices et collaborateurs et devrait en outre être compétitive sur le marché de l'emploi.
- Le Conseil d'administration décide du montant global des rémunérations variables ainsi que de l'attribution individuelle des rémunérations variables octroyées aux membres et à la présidente ou au président de la direction de la Banque.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

La participation collective aux résultats pour l'exercice sous revue est versée en avril de l'année suivante.

Raiffeisen Suisse conseille les Banques Raiffeisen pour la conception de leur système de rémunération local.

Comptes annuels 1/2

89
Bilan consolidé

91
Compte de résultat consolidé

92
Tableau des flux de trésorerie consolidés

94
Etat des capitaux propres consolidé

95 **Annexe aux comptes annuels consolidés**

- 95 Société, forme juridique, siège**
- 95 Commentaires relatifs à la gestion des risques**
- 101 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur**
- 102 Evaluation des couvertures**
- 103 Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et de hedge accounting**
- 103 Principes de consolidation, de comptabilisation et d'évaluation**

109 **Informations sur le bilan**

- 109 Opérations de financement de titres (actifs et passifs)**
- 110 Couvertures de créances et d'opérations hors bilan ainsi que des créances compromises**

111 Opérations de négocié et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

113 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

115 Immobilisations financières

116 Participations non consolidées

117 Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

118 Immobilisations corporelles

119 Valeurs immatérielles

119 Autres actifs et passifs

120 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

120 Institutions de prévoyance

123 Produits structurés émis

124 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours

125 Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

126 Capital social

127 Parties liées

129 Structure des échéances des instruments financiers

130 Bilan par monnaie

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Contenu

Comptes annuels 2/2



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

132 Informations sur les opérations hors bilan

- 132 Créances et engagements conditionnels
- 132 Actifs sous gestion

134 Informations sur le compte de résultat

- 134 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service
- 134 Résultat des opérations de négocié et de l'option de la juste valeur
- 135 Produit des participations
- 136 Indication d'un produit de refinancement significatif au poste «Produit des intérêts et des escomptes» ainsi que des intérêts négatifs significatifs
- 137 Charges de personnel
- 137 Autres charges d'exploitation
- 138 Commentaires relatifs aux pertes significatives, aux produits et charges extraordinaire, aux réserves pour risques bancaires généraux ainsi qu'aux corrections de valeur et provisions libérées
- 139 Impôts courants et latents

140 Rapport de l'organe de révision



Au cours de l'exercice 2024, le Groupe Raiffeisen a enregistré des afflux réjouissants dans son activité de base. Tant les créances hypothécaires que les dépôts de la clientèle ont augmenté et l'afflux net d'argent frais dans les dépôts de prévoyance et de placement a été considérable. La confiance que la clientèle porte au Groupe bancaire est élevée. En plus de la croissance du volume d'affaires, le nombre de clientes et de clients ainsi que de sociétaires a également augmenté. Porté par la croissance des opérations de placement et de prévoyance, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a connu une évolution particulièrement réjouissante. Conformément aux attentes, le produit des intérêts a évolué à la baisse après l'exercice précédent exceptionnel. Avec 1,2 milliard de francs, le bénéfice du Groupe se situe à un niveau élevé: il s'agit du deuxième bénéfice le plus élevé de l'histoire de Raiffeisen. Ce très bon résultat permet de renforcer encore l'excellente capitalisation. La forte thésaurisation des bénéfices dans le modèle coopératif constitue la base de la sécurité et de la stabilité du Groupe. Raiffeisen satisfait nettement aux exigences en matière de fonds propres et de fonds supplémentaires destinés à absorber les pertes.

Bilan consolidé



Bilan du Groupe

en 1000 CHF	Annexe			Variation	
		31.12.2023	31.12.2024	en 1000 CHF	in %
Actifs					
Liquidités	11, 18	45 050 441	40 938 600	-4 111 841	-9,1
Créances sur les banques	11, 18	6 105 279	6 393 337	288 058	4,7
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1, 18	354 580	1 300 532	945 952	266,8
Créances sur la clientèle	2, 18	11 589 649	12 269 108	679 459	5,9
Créances hypothécaires	2, 11, 18	211 000 549	220 757 314	9 756 765	4,6
Opérations de négocie	3, 18	3 692 027	3 734 248	42 221	1,1
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4, 18	3 656 296	2 993 823	-662 473	-18,1
Immobilisations financières	5, 11, 18	10 851 887	12 256 299	1 404 412	12,9
Comptes de régularisation		455 327	409 376	-45 951	-10,1
Participations non consolidées	6, 7	765 587	748 533	-17 054	-2,2
Immobilisations corporelles	8, 11	2 985 131	2 988 219	3 088	0,1
Valeurs immatérielles	9	5 024	3 517	-1 507	-30,0
Autres actifs	10	623 170	817 708	194 538	31,2
Total des actifs		297 134 947	305 610 614	8 475 667	2,9
Total des créances de rang subordonné		60	1 125	1 065	1 775,0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-	-	-

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

**Bilan du Groupe**

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2024	Variation	
				en 1000 CHF	in %
Passifs					
Engagements envers les banques	18	16 617 987	24 515 147	7 897 160	47,5
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1, 18	8 929 901	660 377	-8 269 524	-92,6
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12, 18	207 843 460	214 876 218	7 032 758	3,4
Engagements résultant d'opérations de négoce	3, 18	261 191	571 309	310 118	118,7
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12, 4, 18	3 401 206	2 913 418	-487 788	-14,3
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3, 13, 18	1 651 109	1 598 994	-52 115	-3,2
Obligations de caisse	18	183 154	154 281	-28 873	-15,8
Emprunts et prêts sur lettres de gage	13, 14, 18	33 114 762	34 189 967	1 075 205	3,2
Comptes de régularisation	12	1 065 664	1 067 415	1 751	0,2
Autres passifs	10	764 731	383 749	-380 982	-49,8
Provisions	15	967 652	965 337	-2 315	-0,2
Réserves pour risques bancaires généraux	15	250 000	250 000	-	0,0
Capital social	16	3 413 985	3 698 625	284 640	8,3
Réserves de bénéfice		17 323 557	18 602 375	1 278 818	7,4
Bénéfice du Groupe		1 390 657	1 207 902	-182 755	-13,1
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)		22 378 199	23 758 902	1 380 703	6,2
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres		-44 069	-44 500	-431	1,0
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice		2 740	-127	-2 867	-104,6
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)		22 334 130	23 714 402	1 380 272	6,2
Total des passifs		297 134 947	305 610 614	8 475 667	2,9
Total des engagements de rang subordonné		2 871 480	3 559 589	688 109	24,0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		2 871 480	3 559 589	688 109	24,0
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	2, 20	721 694	744 348	22 654	3,1
Engagements irrévocables	2	13 258 178	14 874 675	1 616 497	12,2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	133 966	148 962	14 996	11,2

Rapport d'activité
 Gouvernance d'entreprise
 Comptes annuels
 Chiffres clés et publication
 Rapport non financier

Compte de résultat consolidé



Compte de résultat du Groupe

en 1000 CHF	Annexe			Variation	
		2023	2024	en 1000 CHF	en %
Produit des intérêts et des escomptes	25	4 999 734	5 541 076	541 342	10,8
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		71 590	89 721	18 131	25,3
Charges d'intérêts	25	-1 972 068	-2 752 136	-780 068	39,6
Résultat brut des opérations d'intérêts		3 099 256	2 878 661	-220 595	-7,1
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	15	-26 701	-35 302	-8 601	-32,2
Résultat net des opérations d'intérêts		3 072 555	2 843 359	-229 196	-7,5
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		404 655	443 128	38 473	9,5
Produit des commissions sur les opérations de crédit		28 029	30 515	2 486	8,9
Produit des commissions sur les autres prestations de service		395 828	418 614	22 786	5,8
Charges de commissions		-204 153	-208 896	-4 743	2,3
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	22	624 359	683 361	59 002	9,5
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	23	255 590	261 595	6 005	2,3
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		10 028	1 640	-8 388	-83,6
Produit des participations	24	52 023	55 321	3 298	6,3
Résultat des immeubles		25 345	26 897	1 552	6,1
Autres produits ordinaires		32 271	34 495	2 224	6,9
Autres charges ordinaires		-2 940	-1 791	1 149	-39,1
Autres résultats ordinaires		116 727	116 562	-165	-0,1
Produit opérationnel		4 069 231	3 904 877	-164 354	-4,0
Charges de personnel	26	-1 525 728	-1 611 471	-85 743	5,6
Autres charges d'exploitation	27	-586 990	-603 056	-16 066	2,7
Charges d'exploitation		-2 112 718	-2 214 527	-101 809	4,8
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	6, 8, 9	-246 724	-273 628	-26 904	10,9
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	15	-1 136	2 337	3 473	305,7
Résultat opérationnel		1 708 653	1 419 059	-289 594	-16,9
Produits extraordinaires	28	5 451	9 461	4 010	73,6
Charges extraordinaires	28	-2 242	-4 887	-2 645	118,0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	15	-50 000	-	50 000	-
Impôts	29	-268 465	-215 859	52 607	-19,6
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)		1 393 397	1 207 775	-185 623	-13,3
Part des intérêts minoritaires au bénéfice		2 740	-127	-2 867	-104,6
Bénéfice du Groupe		1 390 657	1 207 902	-182 755	-13,1

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Tableau des flux de trésorerie consolidé



Tableau des flux de trésorerie consolidé

en 1000 CHF	2023		2024	
	Apport	Retrait	Apport	Retrait
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice du Groupe	1 390 657	–	1 207 902	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	50 000	–	–	–
Corrections de valeur sur participations	54 067	–	83 346	–
Amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	192 657	–	190 282	–
Provisions et autres corrections de valeur	59 273	38 763	39 435	41 750
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	86 425	63 319	110 507	82 332
Revalorisation des participations	–	9 981	–	30 119
Comptes de régularisation actifs	–	121 489	45 951	–
Comptes de régularisation passifs	148 954	–	1 751	–
Autres actifs	777 864	–	–	194 538
Autres passifs	–	565 848	–	380 982
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	79 761	–	106 375
Solde	1 880 736	–	843 078	–
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres				
Variation du capital social	446 884	102 788	392 765	108 125
Ecritures par les réserves de bénéfice	–	–	–	5 464
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	2 740	–	–	431
Solde	346 836	–	278 745	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	40	1 515	22	36 195
Immeubles	21 004	137 122	32 216	142 298
Software/Autres immobilisations corporelles/Objets en leasing financier	614	72 004	1 486	83 267
Solde	–	188 983	–	228 036

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Tableau des flux de trésorerie consolidé

en 1000 CHF	2023		2024	
	Apport	Retrait	Apport	Retrait
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	–	30 000	11 337	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 253 290	–	–	615 694
Obligations de caisse	–	15 580	–	31 559
Emprunts	314 555	–	303 266	–
Prêts sur lettres de gage	1 116 400	–	797 300	–
Créances sur les banques	–	–	–	69 995
Créances sur la clientèle	–	90 701	226 709	–
Créances hypothécaires	–	5 264 946	–	3 410 784
Immobilisations financières	–	832 009	–	2 364 889
Opérations à court terme (<= 1 an)				
Engagements envers les banques	2 657 661	–	7 885 823	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	8 894 894	–	–	8 269 524
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	805 535	–	7 648 452	–
Engagements résultant d'opérations de négociation	–	27 921	310 118	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	360 676	–	487 788
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	–	89 472	–	52 115
Obligations de caisse	–	11 061	2 686	–
Emprunts	–	349 250	–	259 962
Prêts sur lettres de gage	30 600	–	234 601	–
Créances sur les banques	–	3 909 186	–	218 271
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	354 580	–	945 952
Créances sur la clientèle	–	623 983	–	952 278
Créances hypothécaires	–	2 067 976	–	6 327 376
Opérations de négociation	–	802 718	–	42 221
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 196 167	–	662 473	–
Immobilisations financières	5 131 122	–	960 015	–
Etat des liquidités				
Liquidités	–	9 608 754	4 111 841	–
Solde	–	2 038 589	–	893 787
Total source de fonds	2 227 572	–	1 121 823	–
Total emploi de fonds	–	2 227 572	–	1 121 823

Etat des capitaux propres consolidé



Etat des capitaux propres

en 1000 CHF	Capital social	Réserves de bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Ecart de conversion monétaire	Part des intérêts minoritaires	Bénéfice	Total
Capitaux propres au 01.01.2024	3 413 985	17 323 557	250 000	–	–44 069	1 390 657	22 334 130
Augmentation du capital	392 765	–	–	–	–	–	392 765
Réduction du capital	–108 125	–	–	–	–	–	–108 125
Modification de la part des intérêts minoritaires	–	–	–	–	–304	–	–304
Modifications du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–	–
Ecart de conversion monétaire	–	–	–	–	–	–	–
Rémunération du capital social	–	–	–	–	–	–106 375	–106 375
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–	–	–
Attribution aux réserves issues du bénéfice	–	1 284 282	–	–	–	–1 284 282	–
Autres prélèvements sur la réserve issue du bénéfice	–	–5 464	–	–	–	–	–5 464
Bénéfice	–	–	–	–	–127	1 207 902	1 207 775
Capitaux propres au 31.12.2024	3 698 625	18 602 375	250 000	–	–44 500	1 207 902	23 714 402

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Annexe aux comptes annuels consolidés



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Société, forme juridique, siège

Le Groupe Raiffeisen est un groupe bancaire sans personnalité juridique propre. Il réunit 218 Banques Raiffeisen indépendantes sous la forme juridique de coopérative, ainsi que Raiffeisen Suisse société coopérative (Raiffeisen Suisse), dont le siège est à Saint-Gall, et les sociétés du Groupe. Les Banques Raiffeisen sont sociétaires de Raiffeisen Suisse et donc membres de la fédération coopérative.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment à travers leur groupement solidaire et responsable une communauté de risque forte et soudée.

Politique de risque

La gestion des risques se fonde sur les prescriptions réglementaires et le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: politique de risque). L'actualité de la politique de risque est vérifiée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Les risques ne sont pris que dans le cadre de la disposition à prendre des risques, et seulement s'ils peuvent être pris sur la base d'une évaluation approfondie et gérés de manière systématique, s'ils sont contrebalancés par des revenus appropriés et peuvent être contrôlés à tous les niveaux. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les produits, à prévenir le Groupe Raiffeisen contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation.

Contrôle des risques

La gestion des risques du Groupe Raiffeisen est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense» et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risk & Compliance de Raiffeisen Suisse veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). Les responsables du contrôle des risques des différentes Banques Raiffeisen sont par ailleurs chargés du contrôle des risques interne à la Banque. Ils surveillent la mise en œuvre de la politique de risque et la gestion active des risques dans le cadre de la disposition à prendre des risques définie par le Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Le Groupe Raiffeisen limite et contrôle les principales catégories de risques au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risque & Conformité est responsable de la surveillance indépendante des risques du Groupe Raiffeisen. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites et seuils d'alerte fixés par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risk & Compliance évalue régulièrement la situation de risque dans le cadre de l'établissement des rapports.

La surveillance des agences s'effectue en fonction de leur profil de risque. Celui-ci est contrôlé périodiquement. Les exigences minimales applicables en matière de gestion des risques sont surveillées par Raiffeisen Suisse. Un échange périodique a lieu avec les responsables du contrôle des risques.



Raiffeisen Suisse réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur la capacité de résistance du Groupe Raiffeisen. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants tels que le résultat, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont effectuées au niveau de l'ensemble de la Banque ou bien pour certains portefeuilles partiels ou certaines catégories de risque. En tant que groupe bancaire d'importance systémique, Raiffeisen réalise également des simulations de crise inversées dans le cadre du plan de stabilisation ou du plan d'urgence pour le Groupe.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la surveillance des risques au sein du Groupe Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de la simulation de crise à l'échelle du Groupe.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories de risque et comprend les éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques
- surveillance des risques et rapports sur la situation de risque

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectif:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause ainsi qu'une gestion des risques cohérente
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats

Risques de crédit

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse gèrent leurs risques de crédit de façon autonome, en se conformant toutefois aux normes établies par le Groupe.

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un·e client·e ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Tant les prêts, les promesses de crédit irrévocables, les engagements conditionnels, les produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC que les positions de participation à long terme ainsi que les titres, les obligations et les titres de participation comportent des risques de crédit car une perte peut survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Le Groupe Raiffeisen identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de solvabilité
- risques liés aux garanties
- risques de concentration
- risques pays

Les risques de solvabilité représentent le risque de défaillance ou de détérioration de la solvabilité d'un débiteur, d'une contrepartie ou d'un émetteur. Une défaillance se produit lorsqu'une créance est en souffrance ou compromise.

Les risques liés aux garanties caractérisent la menace qui pèse sur la valeur intrinsèque de la garantie.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédits découlent d'une répartition défavorable des créances de crédit entre les différents preneurs de crédit, les branches, les régions, les classes de rating ou les garanties.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays et intègrent le risque de transfert lorsque les autorités d'un pays empêchent ou limitent le paiement d'une obligation ainsi que les risques systémiques résultant d'évolutions politiques ou macroéconomiques spécifiques à un certain nombre de pays.

Les activités de retail banking en Suisse constituent le cœur de métier du Groupe Raiffeisen. Les financements garantis par gage immobilier de biens immobiliers situés en Suisse en constituent la principale composante.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Les risques de solvabilité, de garantie et de concentration sont les principaux risques encourus par les différentes Banques Raiffeisen. Les crédits sont en majorité des crédits octroyés à des particuliers, des clients entreprises et des collectivités de droit public. Les clients entreprises concernés sont essentiellement de petites et moyennes entreprises présentes dans le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen. Les risques de crédit sont limités notamment par la couverture des créances. Néanmoins, l'honorabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour tout octroi de crédit. Dans les opérations de crédit en blanc avec la clientèle entreprises, les Banques Raiffeisen sont limitées dans la prise de risques de crédit. Les crédits en blanc octroyés à la clientèle entreprises au-delà d'un montant défini doivent être couverts et autorisés par Raiffeisen Suisse. Le volume maximal de crédits en blanc est limité et dépend du montant des fonds propres de la Banque. Par principe, l'octroi d'un crédit en blanc à des clientes et des clients privés est exclu et toute dérogation requiert l'autorisation préalable de Raiffeisen Suisse.

Les crédits importants à la clientèle entreprises et aux collectivités de droit public sont essentiellement octroyés et gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse. Les risques de concentration dans le cadre du processus de crédit sont examinés et pris en compte.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets encourt des risques avec des contreparties suisses et étrangères. Ces risques existent notamment pour les crédits accordés aux banques commerciales ou aux clients entreprises, pour les obligations ou les titres de participation, pour les opérations de financement de titres ou pour les produits de négoce comme les contrats de dérivés OTC. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être pris que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse, pondérés du risque, ne doivent pas dépasser 5% du total du bilan du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard SA-CCR est appliquée pour le calcul des équivalents-crédit des instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse, y compris Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam, ont conclu avec les contreparties du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées, des contrats-cadres pour les opérations sur dérivés OTC (contrat-cadre suisse ou ISDA) ainsi que des annexes spécifiques à chaque contrepartie garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence

de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés compte tenu des garanties échangées.

Raiffeisen Suisse a pris, dans le cadre de partenariats stratégiques, des participations dans d'autres entreprises. Des indications détaillées figurent dans les informations relatives au bilan, à [l'annexe 7](#).

Des normes contraignantes s'appliquent à l'ensemble du Groupe pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts à la clientèle privée et entreprises ainsi que les financements d'objets de rapport sont classés selon des modèles de rating, puis soumis sur cette base à une surveillance orientée sur le risque. La solvabilité de la clientèle est répartie en onze catégories de risques et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des bases d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconnues appropriées au type d'immeuble, dont notamment les modèles hédonistes, la méthode de détermination de la valeur de rendement et les estimations d'expertes et d'experts. Les modèles utilisés et les évaluations effectuées sont régulièrement contrôlés. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de la possibilité de réaliser la garantie et varie selon la forme et le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse les positions de crédit en fonction des risques de défaillance dans une démarche orientée sur les délais et/ou les événements, et constitue en conséquence les corrections de valeur et/ou les provisions qui s'imposent. Le Groupe considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer ses futurs engagements et que la créance n'est plus couverte par la valeur intrinsèque des garanties, et au plus tard lorsque le versement des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés est en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions correspondants sont intégralement provisionnés.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs d'activité. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille à l'échelle du Groupe le portefeuille de crédits et en évalue la structure. Le rapport périodique sur le portefeuille de crédits informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédits, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport des risques est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer de la situation de risque, de l'exposition au risque, de l'utilisation des limites et de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédits, le département Risk & Compliance effectue aussi, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risk & Compliance. Le 31 décembre 2024, le Groupe Raiffeisen était exposé à deux gros risques.

Le total de l'annonce réglementaire des 20 positions globales les plus importantes après réduction et pondération du risque s'élevait, au 31 décembre 2024, à 1,1 milliard de francs, en tenant compte de la valeur-seuil prescrite (2% du capital servant de base de calcul).

Risques de marché

Portefeuille de la Banque

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le produit des intérêts et le résultat annuel du Groupe Raiffeisen. Le calcul de la value at risk et, selon différents scénarios de choc des taux, de la sensibilité aux taux d'intérêt permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions portées au bilan et hors bilan sont regroupées en fonction de leur durée dans un bilan des contraintes de taux d'intérêt. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont

modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés sur l'avenir. Ces modèles sont contrôlés au moins une fois par an et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées.

La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, les différentes personnes responsables étant tenues de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est pour l'ensemble du Groupe la contrepartie obligatoire pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risk & Compliance surveille le respect des limites déterminées pour les risques de taux et en rend compte chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque du Groupe Raiffeisen. La surveillance et le reporting de certaines unités se font à une périodicité plus élevée.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques de change peuvent en grande partie être évités par les Banques Raiffeisen.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidités du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à revenu fixe de première qualité qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA) au sens des prescriptions en matière de liquidités. Les risques de marché inhérents aux immobilisations financières sont surveillés par le département Risk & Compliance.

Portefeuille de négoce

La gestion du portefeuille de négoce de Raiffeisen Suisse incombe au département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Les Banques Raiffeisen ne tiennent aucun portefeuille de négoce. L'activité de négoce comprend les taux d'intérêt, les devises, les actions, les billets / métaux précieux et les produits structurés basés sur les dérivés d'actions. Les opérations d'émission de produits structurés de Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam sont par ailleurs affectées au portefeuille de négoce. Les limites de la value at risk, de scénario, de positions et de pertes, fixées par le Conseil d'administration et la Direction, doivent être scrupuleusement respectées, sous surveillance quotidienne du département Risk & Compliance. Le département Risk & Compliance contrôle par ailleurs quotidiennement la plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Pour rendre compte du respect des limites de value at risk, de scénario, de position et de perte, et pour évaluer la situation de risque, le département Risk & Compliance remet des rapports réguliers, dont la fréquence varie de quotidienne à trimestrielle, aux membres de la Direction responsables, à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par le département Risk & Compliance.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets et surveillés par le département Risk & Compliance de manière centralisée pour le compte du Groupe Raiffeisen, conformément aux conditions réglementaires et légales et selon des critères économiques. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités notamment sont simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de scénarios, qui illustrent les effets des chocs de liquidité tant chez Raiffeisen que sur l'ensemble du marché.

La surveillance se fonde sur les exigences minimales légales ainsi que sur les limites fixées par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et les scénarios de crise internes.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et à la sécurité de l'information ainsi que, de manière générale, les risques inhérents aux opérations de placement. Les possibles pertes financières pouvant résulter des risques juridiques et de compliance ainsi que les conséquences sur la réputation sont également prises en compte.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance à ce genre de risques à l'échelle du Groupe sont définies au moyen d'une limite value at risk, par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risk & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre.

Au sein du Groupe Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques opérationnels liés à sa propre activité. Le département Risk & Compliance est chargé de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Le recueil et l'analyse des incidents opérationnels aident également à l'identification et à l'évaluation des risques. Le département Risk & Compliance est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et il surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est informé de toute violation de la limite value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risk & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Les Banques Raiffeisen analysent au moins une fois par an la situation de risque opérationnelle à l'aide d'évaluations. Ces analyses sont validées par le conseil d'administration de chaque Banque avant d'être transmises au département Risk & Compliance.

S'agissant des risques opérationnels liés aux opérations de placement, le département Risk & Compliance assure notamment une surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types du conseil en placement et les fonds quasi indiciens. Les key risk indicators font l'objet d'un rapport trimestriel au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Risques juridiques et de compliance

Le département Risk & Compliance de Raiffeisen Suisse établit chaque année un profil de risque concernant les risques juridiques et de compliance et en déduit un plan d'activité orienté sur les risques, qui est adopté par la Direction avec information au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et mis en œuvre par la suite. Par ailleurs, une évaluation des risques relatifs au comportement sur le marché et une analyse des risques de blanchiment d'argent sont effectuées une fois par an, en tenant compte du domaine d'activité, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et services proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction et la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance ainsi que des évolutions juridiques importantes et de leurs conséquences pour le Groupe Raiffeisen. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Risques financiers liés aux critères ESG

Raiffeisen analyse systématiquement les risques financiers liés aux critères ESG et l'impact qu'ils ont sur les catégories de risques existantes. Par ailleurs, des scénarios sont calculés pour les risques financiers liés au climat. Des indicateurs de risque sont utilisés pour leur surveillance. Les résultats des analyses et des calculs de scénarios ainsi que les indicateurs de risque sont rapportés chaque année au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Publication des risques financiers liés au climat

Le Groupe Raiffeisen documente en détail ses risques financiers liés au climat dans l'annexe de son rapport annuel, dans la publication distincte «Publication d'informations climatiques 2024», est disponible sur raiffeisen.ch/report.

Dispositions réglementaires

Par une décision en date du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a reconnu l'importance systémique du Groupe Raiffeisen au sens de la loi sur les banques. En vertu d'une décision de la FINMA, les Banques Raiffeisen sont déliées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les prescriptions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, le Groupe Raiffeisen utilise l'approche de modèle basée sur des ratings internes (approche IRB simple, «F-IRB»). Pour les positions excluant le recours à cette approche basée sur les modèles, le calcul des fonds propres requis pour couvrir les risques de crédit reste fondé sur l'approche standard (AS-BRI). Pour les catégories de clientèle que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, banques, maisons de titres et entreprises, les ratings d'émetteurs / émissions établis par trois agences de notation reconnues par la FINMA sont utilisés. Pour les gouvernements centraux, des ratings d'émetteurs / émissions établis par une agence d'assurance à l'exportation sont également pris en compte, mais les ratings des trois agences de notation demeurent prioritaires. Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux ratings des agences de notation et des agences d'assurance à l'exportation appliqués.

Les positions pour lesquelles des ratings externes sont utilisés figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les Banques
- créances sur la clientèle
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives

La FINMA a autorisé Raiffeisen à utiliser l'approche F-IRB avec un seuil pour déterminer les exigences en matière de fonds propres relatives aux risques de crédit. En comparaison avec l'approche standard, cela signifie que les positions pondérées du risque calculées selon l'approche IRB ne doivent en aucun cas être inférieures au seuil déterminé (par rapport à l'AS-BRI). Depuis le 30 septembre 2022, le plancher IRB de 80%, en vigueur selon les dispositions nationales, s'applique.

Risques de marché

Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché sont calculées au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Pour le calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, le Groupe Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance font l'objet d'un contrôle régulier basé sur les garanties (cf. aussi «Evaluation des couvertures», page 102) et la probabilité de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité de la débitrice ou du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Le cas échéant, des garanties complémentaires sont requises ou, à défaut, une correction de valeur est établie (cf. aussi "Calucul des corrections de valeur et provisions", page à droite).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la base d'avance de la couverture en titres tombe en deçà du montant de l'engagement de crédit, une réduction de la limite est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées et le crédit est liquidé. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour régler la créance ouverte, des corrections de valeur sont constituées en conséquence.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à la clientèle entreprises, des financements accordés à des collectivités de droit public ou des découverts en compte non couverts de la clientèle privée dont le montant n'excède pas un revenu mensuel. Pour la clientèle entreprises, le volume des crédits octroyés sans couverture est limité par des prescriptions et des limites correspondantes.

Quant aux crédits d'exploitation non couverts, il est demandé à l'entreprise chaque année, voire plus souvent si nécessaire, de fournir des informations permettant de juger de son évolution financière. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec la cliente ou le client les mesures nécessaires. Une correction de valeur adéquate est établie si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Le besoin de correction de valeur et/ou de provisions pour les positions compromises est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé sont réévaluées chaque trimestre, et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes, des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sont en outre constituées pour les positions non compromises.

Les pertes attendues sont calculées sur la base des probabilités de défaillance et des estimations de pertes déterminées dans les modèles de risque internes utilisés. S'agissant des méthodes, des données et des informations complémentaires, nous vous renvoyons à la «Publication réglementaire» au sens de la circulaire FINMA 2016/1 (en particulier au tableau «CRE: IRB – données relatives aux modèles»). L'évaluation des pertes attendues au sens de l'OEPC-FINMA présente les différences suivantes par rapport aux calculs réglementaires (approche IRB):

- Aucun plancher réglementaire (par ex. plancher PD ou LGD) n'est appliqué.
- Au lieu de la probabilité de défaillance de crédit à un an (y compris les suppléments de prudence et de stress), une considération de la durée résiduelle et par conséquent une probabilité de défaillance de crédit à vie sont prises en compte. Pour les produits à durée fixe, la durée résiduelle est reprise des conventions de produit individuelles. Pour les produits sans durée fixe, une durée minimale d'un an est prise en compte.
- Dans le cadre du calcul de la probabilité de défaillance de crédit à vie, certains suppléments de stress ne sont pas pris en compte.
- Pour les positions qui ne sont pas évaluées au moyen de modèles de risque internes, la prévoyance des risques est déterminée sur la base d'estimations d'experts et d'experts.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a fixé les paramètres d'une utilisation des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate en cas de crise. Une utilisation éventuelle des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues existantes est examinée et présentée pour approbation aux organes compétents si la nouvelle constitution de corrections de valeur individuelles pour les positions compromises durant une période sous revue est supérieure à la moitié du montant des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues au 31 décembre de l'exercice précédent. Les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues utilisées doivent être reconstituées le plus rapidement possible, au plus tard toutefois dans un délai de cinq ans après la fin de la crise.

Aucune utilisation de corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate n'a eu lieu durant la période sous revue. Aucune insuffisance de couverture n'est constatée pour les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues.

Evaluation des couvertures

Crédits garantis par gage immobilier

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. L'estimation dépend du type et de l'utilisation des immeubles.

Pour estimer les maisons individuelles, les appartements en propriété, les maisons de vacances et les appartements de vacances, la Banque dispose, en plus de la méthode de la valeur réelle, d'un modèle d'évaluation hédonique. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, la méthode d'estimation hédoniste compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour l'estimation, la Banque Raiffeisen s'appuie sur les prix immobiliers en vigueur dans la région, fournis par un prestataire externe. La Banque met à jour la valeur de l'immeuble périodiquement ou de manière circonstanciée en se fondant sur ces estimations.

L'estimation des maisons pour deux ou trois familles se fait selon la méthode de la valeur réelle.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles artisanaux et industriels ainsi que les objets spéciaux sont quant à eux estimés selon la méthode de la valeur de rendement, qui est basée sur les revenus locatifs à long terme. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque met à jour son estimation périodiquement ou de manière circonstanciée.

Pour les immeubles agricoles, la charge maximale définie par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine base d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques particulières de risque, il est fait appel au Service spécialisé en estimation immobilière de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou du financement d'immeubles consécutif à un changement de propriétaire, l'évaluation s'effectue, en règle générale, selon le principe de la valeur la plus basse; c'est-à-dire que la base d'avance correspond au montant le plus faible entre la base d'avance et le prix d'achat. Ce principe vaut pour tous les types d'immeubles pendant une durée d'au minimum 24 mois dès le changement de propriétaire, à l'exclusion des augmentations de crédit où le montant de l'augmentation pour des investissements accroissant la valeur est pris en compte dans l'immeuble gagé. En cas de changements de propriétaire à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogations au principe de la valeur la plus basse sont possibles.

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombards et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont essentiellement des instruments financiers cessibles (comme les obligations et les actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels un market maker et des informations sur les cours sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché afin de couvrir le risque de marché inhérent aux titres négociables sur celui-ci et de calculer la base d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement légitimés. La Banque négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation / indices ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la Banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury et Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes. Les Banques Raiffeisen n'exécutent ou ne couvrent, en tant que commissionnaires, les opérations sur instruments financiers dérivés que pour satisfaire la demande de leurs clientes et clients.

Application du principe de hedge accounting

Les Banques Raiffeisen n'ont pas recours à la comptabilité de couverture (hedge accounting), au sens des prescriptions comptables.

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après.

Opération de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la Banque	Swaps de taux d'intérêt, de devises et de cross currency
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Dans les opérations de couverture du portefeuille de la Banque, on distingue deux catégories de relations de couverture. Dans le cas des macro-couvertures, les positions sensibles aux variations des taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque sont regroupées sur la base de sensibilités aux taux clés par monnaie et couvertes en conséquence. Les macro-couvertures sont

des opérations de couverture visant à atténuer les risques sur l'ensemble du portefeuille. En revanche, dans le cas des micro-couvertures, le risque résultant d'une seule opération de base est couvert par une seule opération de couverture.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est qualifié de couverture, Raiffeisen Suisse documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour l'opération de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en permanence de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les principaux critères suivants sont réunis:

- La couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première utilisation que sur la durée (micro-couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et l'opération de couverture sont inversement proportionnelles du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

A la conclusion, les opérations de couverture sont effectives pour toute la durée. Si une opération de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité au fil du temps, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de consolidation, de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'ordonnance afférente, de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi que selon la Circ.-FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (true and fair view) et reflètent précisément la situation patrimoniale, financière et de rendement du Groupe Raiffeisen.



Principes de consolidation

Généralités

La consolidation des établissements bancaires réunis au sein du Groupe Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe affiliées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation traditionnelle basée sur la structure d'une holding. Les différentes Banques Raiffeisen sont propriétaires de toutes les parts sociales de Raiffeisen Suisse et font donc office de sociétés mères. Raiffeisen Suisse, en dépit de son rôle d'instance centrale de coordination, de pool de liquidités et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction de Raiffeisen Suisse et son droit d'émettre des directives sont régis par ses Statuts et les Règlements afférents. La consolidation n'émane pas de Raiffeisen Suisse en tant que société mère, mais regroupe les comptes annuels des Banques Raiffeisen et des participations détenues au sein du Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant dans les comptes annuels consolidés correspond par conséquent à la somme des capitaux sociaux des Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation

Le bouclement annuel consolidé du Groupe Raiffeisen comprend les comptes annuels des différentes Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales sociétés du Groupe dans lesquelles sont détenues des participations directes ou indirectes de plus de 50% du capital assorti d'un droit de vote. Pour les sociétés du Groupe qui ne sont pas significatives pour le rapport financier et la situation de risque, il est possible de renoncer à la consolidation. Nous renvoyons à cet égard au paragraphe «Participations non consolidées». Les sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence figurent dans l'[annexe 7](#) «Entreprises dans lesquelles Raiffeisen Suisse détient une participation permanente significative, directe ou indirecte».

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et charges sont inscrits à 100%. La consolidation du capital se fait selon la «méthode d'acquisition». L'ensemble des principaux engagements, créances, opérations hors bilan, dépenses et produits résultant d'opérations entre les sociétés consolidées sont compensés entre eux. Si des bénéfices intermédiaires notables sont réalisés, ceux-ci sont éliminés dans le cadre de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans les comptes annuels consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations inférieures à 20% et celles de peu d'importance en termes de capitaux et de rendement, ou dépourvues de caractère stratégique, ne sont pas consolidées mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

Date de référence de la consolidation

Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan ainsi qu'au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur». Les transactions sur devises effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Si les comptes annuels des sociétés du Groupe sont tenus en monnaies étrangères, le bilan et le hors bilan sont convertis au cours de la date de référence, mais le compte de résultat est converti au cours moyen annuel. L'écart de conversion est comptabilisé dans les capitaux propres en tant que différence de change, sans incidence sur le résultat.

Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2023	31.12.2024
EUR	0,931	0,938
USD	0,842	0,906

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaliques sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur les propres emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont délimités sur la durée.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Créances sur les Banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métal sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Tous les objets remis en leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Corrections de valeur individuelles pour créances compromises

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité de la débitrice ou du débiteur, ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur individuelles pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée – via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur individuelles et les provisions. La dissolution de corrections de valeur individuelles ou provisions redevenues disponibles se fait également via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

La décomptabilisation définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la conclusion de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont de nouveau comptabilisées à leur valeur nominale (par conséquent annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Corrections de valeur pour pertes attendues sur les créances non compromises

Les corrections pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et des provisions» aux pages 101–102).

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt et d'emprunt de titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus à des fins de garantie ne sont inscrits au bilan que si le Groupe Raiffeisen peut exercer le contrôle sur les droits qui en découlent. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu des droits qui y sont liés. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de Repurchase et Reverse-Repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits au bilan ou décomptabilisés que si le contrôle des droits en découlant est acquis ou cédé. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités, sur une base périodique, par rapport à la durée de la transaction sous-jacente.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en résultent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce crédiées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont portées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marges. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory sont réalisées via le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Dans [l'annexe 4](#) «Instruments financiers dérivés» figurent les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats des opérations de couverture internes présentés sous «Instruments de couverture» sont calculés sur la base des opérations de couverture internes des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory.

S'agissant des produits structurés émis par Raiffeisen Suisse comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont portés au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Les produits structurés émis chez Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam sont évalués à leur juste valeur. Ces produits sont inscrits au bilan à la valeur du marché, sous «Engagements issus d'autres instruments financiers avec évaluation à leur juste valeur».

Traitements dans le compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de couvrir les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
[Comptes annuels](#)
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe, de même que les emprunts à option, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance. En revanche, les titres de dette acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, ce qui signifie que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse. Les biens immobiliers et les titres de participation repris des opérations de crédit ou autres et destinés à la revente figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la valeur moins élevée entre les valeurs d'acquisition et de liquidation. Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

En cas de transfert entre immobilisations financières et participations, les instruments financiers transférés doivent l'être à leur valeur comptable conformément à l'article 17 OEPC-FINMA.

Corrections de valeur pour pertes attendues

Conformément à l'OEPC-FINMA, des corrections de valeur pour pertes attendues doivent être constituées sur le poste «Immobilisations financières» (titres de créance détenus jusqu'à l'échéance). Ces corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» aux pages 101-102).

Participations non consolidées

Parmi les participations non consolidées figurent les participations minoritaires de 20 à 50% et les participations majoritaires non significatives (Quichet AG, Sedunimmo SA), évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date du bilan, et des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation sont effectuées si nécessaire.

Ce poste du bilan comprend par ailleurs les participations inférieures à 20% ainsi que l'ensemble des participations à caractère d'infrastructure. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, par conséquent aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Durée d'utilisation estimée d'immobilisations corporelles

	Ans
Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Matériel informatique et autres logiciels	3 ans

Les petits investissements sont directement comptabilisés dans les charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. L'activation des charges liées au développement des nouveaux systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives harmonisées du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill. Ce dernier fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée. La période d'amortissement est en règle générale de cinq ans, mais elle peut atteindre dix ans au maximum, dans certains cas justifiés.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles portées au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Vérification de la valeur intrinsèque: la valeur intrinsèque des immobilisations immatérielles est vérifiée à chaque date du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans le [chapitre «Créances sur les Banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur», page 105](#).

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux. Il s'agit de réserves constituées à titre de précaution pour la couverture contre les risques latents inhérents à l'activité bancaire du Groupe Raiffeisen conformément aux prescriptions comptables.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Sur les réserves non imposées, des impôts latents de 15,5% (exercice précédent: 15,9%) sont constitués et présentés à titre de provisions pour impôts latents.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Pour les engagements conditionnels et les engagements irrévocables, des provisions pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle ([cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions», aux pages 101–102](#)).

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification significative des principes de comptabilisation et d'évaluation n'a été effectuée.

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement ayant une influence significative sur le résultat de l'exercice n'est survenu après la date du bilan.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

en 1000 CHF

	31.12.2023	31.12.2024
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	354 580	1 300 532
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹	8 929 901	660 377
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	9 306 416	1 319 764
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	9 306 416	1 319 764
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	626 661	2 002 134
dont titres remis à un tiers en garantie	186 642	–
dont titres aliénés	261 191	571 309

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Couvertures des créances et des opérations hors bilan

en 1000 CHF	Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1 974 967	1 975 193	8 557 629	12 507 789
Créances hypothécaires	221 118 119	11 494	168 058	221 297 671
Immeubles d'habitation	202 753 393	7 135	78 279	202 838 807
Immeubles commerciaux et de bureaux	4 208 780	125	7 362	4 216 267
Artisanat et industrie	7 189 420	788	5 166	7 195 374
Autres	6 966 526	3 446	77 251	7 047 223
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	223 093 086	1 986 687	8 725 687
	31.12.2023	213 348 435	1 963 731	8 029 565
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	222 684 139	1 980 954	8 361 329
	31.12.2023	212 923 980	1 958 083	7 708 135
Hors bilan				
Engagements conditionnels	41 569	124 876	577 903	744 348
Promesses irrévocables	10 538 430	418 591	3 917 654	14 874 675
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	148 962	148 962
Total hors bilan	31.12.2024	10 579 999	543 467	4 644 519
	31.12.2023	9 492 953	506 699	4 114 186
Créances compromises				
en 1000 CHF	Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeur individuels
Créances compromises	31.12.2024	1 016 021	645 107	370 914
	31.12.2023	852 376	535 469	316 907
				328 604
				289 006

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles s'explique par le fait qu'en raison de la solvabilité des débiteurs individuels, Raiffeisen s'attend à des entrées de fonds d'un montant estimé avec prudence.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



3 – Opérations de négoces et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

3.1 – Opérations de négoces et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs)

Opérations de négoces et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs)

en 1000 CHF	31.12.2023	31.12.2024
Opérations de négoces		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	2 460 506	2 625 947
dont cotés ¹	2 310 735	2 472 187
dont négociés sur un marché représentatif	115 545	153 760
Titres de participation	41 442	6 728
Métaux précieux	1 162 234	1 037 496
Autres actifs du négoces	27 845	64 077
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	–	–
Produits structurés	–	–
Autres	–	–
Total des actifs	3 692 027	3 734 248
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	115 545	153 760
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	913 515	832 262

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



3.2 – Opérations de négoces et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (engagements)

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Opérations de négoces et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (engagements)

en 1000 CHF

	31.12.2023	31.12.2024
Opérations de négoces		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire ²	257 253	562 911
dont cotés ¹	257 253	562 911
Titres de participation ²	421	8 200
Métaux précieux ²	–	–
Autres passifs du négoces ²	3 517	198
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés	1 651 109	1 598 994
Autres	–	–
Total des engagements	1 912 300	2 170 303
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 651 109	1 598 994

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion).



4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

Instruments financiers dérivés

en 1000 CHF	Instruments de négocié						Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats			
	positives	négatives		positives	négatives				
Instruments de taux d'intérêt									
Contrats à terme, y c. FRAs	–	–	–	–	–	–			
Swaps	580 982	580 461	42 064 967	1 298 464	1 500 910	66 834 120			
Futures	–	–	16 436 187	–	–	–			
Options (OTC)	787	756	347 409	–	–	–			
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–			
Total instruments de taux d'intérêt	581 769	581 217	58 848 563	1 298 464	1 500 910	66 834 120			
Devises									
Contrats à terme	533 851	595 199	41 681 061	447 140	20 964	21 657 974			
Swaps comb. taux d'int. / devises	39	4 346	201 837	5 924	17 784	1 407 300			
Futures	–	–	–	–	–	–			
Options (OTC)	8 236	6 986	269 519	–	–	–			
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–			
Total devises	542 125	606 532	42 152 417	453 064	38 749	23 065 274			
Métaux précieux									
Contrats à terme	21 182	21 147	1 151 227	–	–	–			
Swaps	–	–	–	–	–	–			
Futures	–	–	–	–	–	–			
Options (OTC)	15 104	6 625	804 823	–	–	–			
Options (exchange traded)	159	–	–	–	–	–			
Total métaux précieux	36 446	27 772	1 956 050	–	–	–			
Titres de participation / indices									
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–			
Swaps	3 201	72 944	1 212 501	–	–	–			
Futures	–	–	2 320	–	–	–			
Options (OTC)	54 963	56 259	1 360 767	–	–	91 540			
Options (exchange traded)	–	6 244	143 876	–	–	–			
Total titres de participation / indices	58 164	135 446	2 719 465	–	–	91 540			

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

en 1000 CHF	Instruments financiers dérivés					
	Instruments de négocié			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
positives	négatives		positives	négatives		
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	1 754	388	102 769	—	—	—
Total return swaps	—	—	—	—	—	—
First-to-default swaps	—	—	—	—	—	—
Autres dérivés de crédit	—	399	3 028	—	—	—
Total dérivés de crédit	1 754	787	105 797	—	—	—
Autres						
Contrats à terme	—	—	—	—	—	—
Swaps	274	710	34 480	—	—	—
Futures	—	—	—	—	—	—
Options (OTC)	21 762	21 295	189 352	—	—	—
Options (exchange traded)	—	—	—	—	—	—
Total autres	22 036	22 004	223 832	—	—	—
Total 31.12.2024	1 242 294	1 373 759	106 006 125	1 751 529	1 539 659	89 990 934
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 242 294	1 367 516		1 751 529	1 539 659	—
Total 31.12.2023	1 741 780	1 617 368	112 048 259	1 914 516	1 783 838	90 508 036
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 741 690	1 617 338	—	1 914 516	1 783 838	—
Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle						
en 1000 CHF	Valeurs de remplacement					
	positives	négatives	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Banques et maisons de titres	990 618	834 943	59 497 338	6 413 798	1 398 245	67 309 382
Autres clientes	195 525	52 925	8 161 468	695 824	92 504	8 949 797
Bourses	—	6 244	14 357 076	2 225 308	—	16 582 384
Instances centrales de clearing	1 807 680	2 019 306	24 036 563	46 430 637	32 688 296	103 155 496
Total 31.12.2024	2 993 823	2 913 418	106 052 446	55 765 567	34 179 045	195 997 058
Total 31.12.2023	3 656 296	3 401 206	114 863 773	54 066 684	33 625 838	202 556 295

Aucun contrat de netting n'est pris en compte pour la présentation des valeurs de remplacement.



Qualité des contreparties

Banques et maisons de titres: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est majoritairement très bonne. 91,6% des valeurs de remplacement positives concernent des contreparties bénéficiant d'un rating «Placement sûr» ou supérieur (Moody's) ou d'un rating comparable.

Clientèle: quant aux transactions avec la clientèle, les marges nécessaires ont été garanties par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5 – Immobilisations financières

5.1 – Répartition des immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières

en 1000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Titres de créance	10 769 093	12 168 990	10 497 232	12 461 955
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	10 769 093	12 168 990	10 497 232	12 461 955
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	54 495	61 955	55 881	63 291
dont participations qualifiées ¹	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	28 299	25 354	29 082	26 160
Total des immobilisations financières	10 851 887	12 256 299	10 582 195	12 551 406
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	10 713 234	12 147 167	–	–

1 Au moins 10% du capital ou des voix.

5.2 – Répartition des contreparties selon la notation

Répartition des contreparties selon la notation

31.12.2024 en 1000 CHF	Valeur comptable					
	Placement très sûr	Placement sûr	Bon placement moyen	Placement spéculatif à très spéculatif	Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	Placement sans rating ¹
Titres de créances ¹	11 902 007	32 607	–	–	–	234 376

1 La rubrique «Placement sans notation» contient principalement des papiers du marché monétaire de la Banque nationale suisse (Bons de la BNS).

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen a recours aux ratings des trois grands instituts de notation actifs au niveau international.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



6 – Participations non consolidées

Participations non consolidées

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements et adaptations de valeur cumulés (évaluation par mise en équivalence)	2023							2024	
			Valeur comptable 31.12.2023	Modifications du périmètre de consolidation	Change-ments d'affection	Investissem-ents	Désinvestis-ements	Amortisse-ments	Adaptations de valeur des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	Valeur comp-table 31.12.2024	Valeur de marché 31.12.2024
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence											
	343 666	316 877	660 543	–	–	35 679	–	–82 557	28 464	642 129	–
avec valeur boursière ¹	128 663	77 531	206 194	–	–	–	–	–82 557	–	123 637	108 471
sans valeur boursière	215 003	239 346	454 349	–	–	35 679	–	–	28 464	518 492	–
Autres participations non consolidées	136 997	–31 953	105 044	–	–	516	–22	–789	1 655	106 404	–
avec valeur boursière	636	–4	632	–	–	–	–	–	–	632	1 202
sans valeur boursière	136 361	–31 949	104 412	–	–	516	–22	–789	1 655	105 772	–
Total des participations non consolidées	480 663	284 924	765 587	–	–	36 195	–22	–83 346	30 119	748 533	–

1 Au cours de l'exercice sous revue, une participation a fait l'objet d'une correction de valeur nécessaire à l'exploitation pour un montant de 83 millions de francs.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



7 – Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

en 1000 CHF, part en %	Siège	Activité commerciale	31.12.2023		31.12.2024	
			Part au capital en % ¹	Part aux voix en % ¹	Capital	Part au capital en % ¹
7.1 Sociétés du Groupe						
Raiffeisen Suisse société coopérative ²	Saint-Gall	Banque centrale, services aux Banques	100,0	100,0	2 530 800	100,0
Raiffeisen Immo SA	Saint-Gall	Intermédiation et prestations de conseil	100,0	100,0	5 000	100,0
PME Capital SA ³	Saint-Gall	Société de financement	100,0	100,0	2 566	100,0
PME Capital Holding SA ⁴	Herisau	Société de participation	60,0	60,0	10 000	60,0
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Amsterdam NL	Services financiers	100,0	100,0	1 000	100,0
7.2 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
Leonteq AG ⁵	Zurich	Services financiers	29,0	29,0	18 494	29,7
Viseca Payment Services SA	Zurich	Services financiers	25,5	25,5	25 000	25,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA ²	Zurich	Banque des lettres de gage	21,7	21,7	1 200 000	22,2
dont non libérées					672 000	
7.3 Autres participations non consolidées⁷						
responsAbility Participations AG	Zurich	Services financiers	14,4	14,4	13 888	14,4
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöchstetten	Services financiers	16,5	16,5	10 000	16,5
Genossenschaft Olma Messen St.Gallen	Saint-Gall	Organisation de foires	7,6	7,6	57 212	7,2
Twint SA	Zurich	Services financiers	4,0	4,0	12 750	4,0
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	5,5	5,5	19 522	5,5

1 Le montant de la quote-part de capital et du droit des voix est toujours indiqué du point de vue de la société détenant le contrôle direct.

2 Raiffeisen Suisse société coopérative et une part de 22,2% de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements Suisses de Crédit hypothécaire SA sont détenues directement par les Banques Raiffeisen.

3 Contrôle exercé par PME Capital Holding SA.

4 En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100 pour cent par PME Capital SA. Le litige est toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également extourné en 2018 des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs. Raiffeisen Suisse part du principe que dans ce contexte, plus aucun paiement ne sera effectué. Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités, en vertu de la convention d'actionnaires de 2015, à vendre des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements extournés susmentionnés et les engagements conditionnels pourraient alors redevenir d'actualité. En raison des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation du pacte d'actionnaires, l'évaluation de l'option put au 31 décembre 2024 est abandonnée.

5 Raiffeisen Suisse société coopérative a vendu en 2015 un option call à un fondateur de Leonteq à hauteur de 2,5% du capital-actions de Leonteq AG. Le prix d'exercice avoisine CHF 210 par action (ajusté des dividendes), la durée étant de 10 ans (jusqu'en octobre 2025).

6 Les participations majoritaires qui sont insignifiantes dans le cadre de la présentation des comptes sont évaluées d'après la méthode de la mise en équivalence, mais ne sont pas mentionnées séparément.

7 Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations y figurent aussi du moment que la part aux voix et du capital est supérieure à 10% ou si la part du capital social détenue est soit > 2 millions de francs ou si la valeur comptable > 15 millions de francs.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



8 – Immobilisations corporelles

8.1 – Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2023	2023		2024			
				Modification du périmètre de consolidation	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2024
Immeubles à l'usage de la Banque	2 631 453	-694 513	1 936 940	–	-13 944	84 710	-11 019	-43 078	1 953 609
Autres immeubles	683 996	-172 754	511 242	–	4 141	53 447	-7 253	-11 678	549 899
Software acquis séparément ou développés à l'interne	656 220	-380 313	275 907	–	–	5 898	-867	-60 273	220 665
dont un auto-développé	463 448	-229 692	233 756	–	–	–	–	-46 397	187 359
Autres immobilisations corporelles	1 260 694	-999 688	261 006	–	9 803	67 518	-619	-73 735	263 973
Objets en leasing financier	86	-50	36	–	–	48	–	-11	73
Total des immobilisations corporelles	5 232 449	-2 247 318	2 985 131	–	–	211 621	-19 758	-188 775	2 988 219

8.2 – Leasing opérationnel

Leasing opérationnel

en 1000 CHF		31.12.2023	31.12.2024
Engagements de leasing non portés au bilan			
Echéant dans les 12 mois		1 273	1 132
Echéant dans les 1 à 5 ans		1 742	759
Echéant dans plus de 5 ans		–	–
Total engagements de leasing non portés au bilan		3 015	1 891
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année		3 015	1 891

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



9 – Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles

en 1000 CHF	2023		Valeur comptable 31.12.2023	Modifications du périmètre de consolidation				Valeur comptable 31.12.2024
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés		Investissements	Désinvestissements	Amortissements		
Goodwill	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres valeurs immatérielles	7 536	–2 512	5 024	–	–	–	–1 507	3 517
Total des valeurs immatérielles	7 536	–2 512	5 024	–	–	–	–1 507	3 517

10 – Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs

en 1000 CHF	31.12.2023	31.12.2024
Autres actifs		
Compte de compensation	–	228 979
Comptes d'ordre Impôts indirects	412 075	371 666
Autres comptes d'ordre	23 750	21 324
Réserves de cotisations de l'employeur auprès d'institutions de prévoyance	169 010	178 222
Impôts latents actifs sur le revenu	1 658	783
Autres actifs divers	16 677	16 735
Total des autres actifs	623 170	817 708
Autres passifs		
Compte de compensation	488 629	–
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	1 354	548
Redevances dues, impôts indirects	206 020	300 466
Autres comptes d'ordre	52 349	67 637
Autres passifs divers	16 379	15 098
Total des autres passifs	764 731	383 749

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



11 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels

Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété¹

en 1000 CHF	2023		2024	
	Valeur compt.	Engagements effectifs	Valeur compt.	Engagements effectifs
Liquidités	810 974	810 974	828 204	828 204
Créances sur les Banques	1 152 033	1 152 033	868 000	868 000
Créances sur la clientèle	181 403	122 835	77 764	68 477
Créances hypothécaires	38 385 062	29 009 229	38 017 543	29 196 207
Immobilisations financières	962 808	214 980	934 278	171 735
Total des actifs mis en gage	41 492 280	31 310 051	40 725 789	31 132 623

1 Sans opérations de financement de titres (voir la présentation à part des opérations de financement de titres en tableau 1).

12 – Institutions de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont, pour la plupart, assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est atteint à 65 ans. Le Règlement sur la prévoyance donne aux assurés la possibilité de prendre une retraite flexible en une seule fois ou en plusieurs étapes entre 58 et 70 ans. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au moins les prestations obligatoires selon la LPP.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen. Deux (exercice précédent: deux) Banques Raiffeisen ainsi qu'une société du Groupe sont assurées en dehors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collective, etc.)

12.1 – Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

en 1000 CHF	31.12.2023	31.12.2024
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	207 844	227 387
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	207 844	227 387



12.2 – Réserves de cotisations de l'employeur

Des réserves de cotisations de l'employeur existent auprès de Raiffeisen Foundation de l'employeur (Raiffeisen) et auprès d'institutions de prévoyance en dehors du Groupe Raiffeisen (Autres). Il s'agit exclusivement d'institutions de prévoyance patronales.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Réserves de cotisations de l'employeur

en 1000 CHF	2023			2024		
	Raiffeisen ¹	Autres	Total	Raiffeisen ¹	Autres	Total
Etat au 01.01	144 974	500	145 474	168 510	500	169 010
+ Versements	32 490	–	32 490	18 014	–	18 014
– Prélèvements	-9 635	–	-9 635	-9 895	–	-9 895
+ Rémunération ¹	681	–	681	1 093	–	1 093
Etat au 31.12	168 510	500	169 010	177 722	500	178 222

1 La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur sont indiquées à leur valeur nominale, conformément au décompte de l'institution de prévoyance. Les réserves de cotisations de l'employeur individuelles des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles. Le solde des réserves de cotisations de l'employeur est inscrit au bilan dans les autres actifs. Les réserves de cotisations de l'employeur ne comportent pas de renonciations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles) ni d'autres corrections de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en considération.



12.3 – Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

Selon les comptes annuels audités de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent (conformément à la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative

	31.12.2023	31.12.2024
Degré de couverture	111,6	117,4

Le montant cible de la réserve de fluctuation de valeur de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative s'élève à 117% au 31 décembre 2024. Fin 2024, le degré de couverture était légèrement supérieur à cet objectif et il y avait donc des fonds libres. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte, pour l'heure, aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, ces derniers devant être utilisés au profit des assuré·e·s.

Pour les employeurs affiliés, il n'y a ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan et le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

en 1000 CHF	2023	2024
Charges de prévoyance selon les boucles individuels	177 713	174 667
Versements / prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	-22 855	-8 119
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	154 858	166 548
Modification de l'avantage / engagement économique de l'excédent / insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	–	–
Charges de prévoyance <i>(voir annexe 26 «Charges de personnel»)</i>	154 858	166 548

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



13 – Produits structurés émis

Produits structurés émis

31.12.2024 en 1000 CHF		Valeur comptable		Total
		Evaluation globale	Evaluation séparée	
		Comptabilisation dans les opérations de négociation	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	
	Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé			
	Instruments de taux	–	6 821	2 274
	Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	6 821	2 274
	Sans RDP	–	–	–
	Titres de participation	–	1 487 342	674 968
	Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	1 487 342	674 968
	Sans RDP	–	–	–
	Devises	–	146	–
	Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	146	146
	Sans RDP	–	–	–
	Matières premières / métaux précieux	–	54 299	88 503
	Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	54 299	88 503
	Sans RDP	–	–	–
	Dérivés de crédit	–	50 386	6 438
	Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	50 386	6 438
	Sans RDP	–	–	–
	Total	–	1 598 994	772 183
				–8 434
				2 362 743

Produits structurés Raiffeisen Suisse société coopérative

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué et présenté séparément. Les instruments de base sont comptabilisés à leur valeur nominale dans les «emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les composantes dérivées des produits sont présentées à leur valeur de marché dans les postes «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

Produits structurés Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam

Les produits structurés émis sont inscrits au bilan à leur valeur de marché et figurent au poste «Engagements résultant d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur».

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



14 – Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours

Emprunts et prêts de lettres de gage en cours

31.12.2024 en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt
Emprunts de Raiffeisen Suisse					
Non subordonné					
	2011	2,6250	04.02.2026	–	143 600
	2016	0,3000	22.04.2025	–	375 000
	2016	0,7500	22.04.2031	–	100 000
	2021	0,0000	19.12.2031	–	29 550
	2022	0,0000	15.07.2032	–	39 334
	2023	0,0000	18.07.2033	–	111 500
	2023	2,1125	28.09.2028	–	99 100
Subordonné avec clause PONV ¹					
	2020	0,5000	11.11.2028	11.11.2027	175 000
	2020	1,5000	23.11.2034	23.11.2033	175 000
	2020	2,0000	durée illimitée ²	16.04.2026	525 000
	2021	0,1775	15.01.2027	15.01.2026	119 000
	2021	0,4050	28.09.2029	28.09.2028	165 000
	2021	0,5700	15.01.2031	15.01.2030	210 000
	2021	2,2500	durée illimitée ²	31.03.2027	300 000
	2022	5,2300 ³	01.11.2027	–	469 100
	2023	4,8400 ³	03.11.2028	–	469 100
	2023	4,0000	durée illimitée ²	31.05.2029	100 000
	2024	2,1175	14.05.2032	14.05.2031	147 200
	2024	3,8520 ³	03.09.2032	03.09.2031	469 100
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	2,1850 ⁵	2025		332 714
		0,9160 ⁵	2026		320 345
		0,8210 ⁵	2027		85 597
		0,2940 ⁵	2028		24 271
		1,2410 ⁵	2029		9 025
		2,6170 ⁵	après 2029		230
Total des emprunts de Raiffeisen Suisse					4 993 767
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,00 ⁵	div.		29 196 200
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					34 189 967

1 Clause PONV = point of non-viability / moment où l'insolvabilité menace.

2 Emprunt «Additional-Tier-1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

3 Le taux d'intérêt plus élevé s'explique par le fait que l'obligation a été émise en euros.

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume).

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



15 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	en 1000 CHF	2023				2024		
		Etat au 31.12.2023	Utilisations conformes au but	Reclassifi- cations	Déficiences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat
Provisions								
Provisions pour impôts latents	862 745					31 441	-10 076	884 110
Provisions pour risque de défaillance	54 751		-2 348	4		4 857	-12 145	45 120
dont provisions pour pertes attendues ¹	28 446			4		1 144		29 594
Provisions pour autres risques d'exploitation ²	33 478	-12 188	-20			823	-223	21 870
Provisions de restructurations	4 525	-1 171				1 703		5 057
Autres provisions ³	12 153	-3 495	20			607	-104	9 180
Total des provisions	967 652	-16 854	-2 348	4	-	39 431	-22 548	965 337
Réserves pour risques bancaires généraux	250 000	-	-	-	-			250 000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	289 006	-22 036	2 348	163	13 642	94 334	-48 853	328 604
Corrections de valeur pour pertes attendues ¹	465 508			19			-11 443	454 084
Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	754 514	-22 036	2 348	182	13 642	94 334	-60 296	782 688

1 Les variations des provisions et des corrections de valeur pour pertes attendues ayant une incidence sur le résultat sont indiquées en tant que valeurs nettes. Etant donné que les prolongations de produits et les changements de notations survenus en cours d'exercice peuvent exercer une influence significative sur les dissolutions et les nouvelles constitutions dans une présentation des chiffres bruts, nous avons opté pour une présentation des valeurs nettes.

2 Les provisions pour autres risques d'exploitation à hauteur de 22 millions de francs englobent un montant de 10 millions de francs provisionné à l'issue du rachat d'ARIZON Sourcing SA depuis liquidée.

3 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



16 – Capital social

Capital social

en 1000 CHF	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	Capital social
Capital social au 01.01.2024			
Capital social	2 057 532		451 106
Capital social (parts sociales supplémentaires) ¹			2 962 879
Total du capital social au 01.01.2024	2 057 532		3 413 985
+ Versements des nouveaux sociétaires	94 524	200	18 905
	134	300	40
	210	400	84
	12 154	500	6 077
+ Versements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			366 250
+ Versements par augmentation du nominal			1 409
Total des versements des nouveaux sociétaires	107 022		392 765
- Remboursements aux sociétaires sortants	-65 596	200	-13 119
	-86	300	-26
	-162	400	-65
	-3 332	500	-1 666
- Remboursements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			-93 248
Total des remboursements aux sociétaires sortants	-69 176		-108 124
Total du capital social à 31.12.2024			
Capital social	1 945 669	200	389 134
	3 205	300	962
	6 027	400	2 411
	140 477	500	70 239
Capital social (parts sociales supplémentaires) ¹			3 235 881
Total du capital social à 31.12.2024	2 095 378		3 698 625

1 Afin d'éviter les prises en compte doubles, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social». Nombre de parts sociales, unités: exercice de référence 17 137 758, exercice précédent 15 811 768.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Capital social ouvrant droit au paiement d'intérêts:

- Exercice sous revue: 3 698 625 000 francs
- Exercice précédent: 3 413 985 000 francs

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Capital social libéré:

- Exercice sous revue: 3 698 625 000 francs
- Exercice précédent: 3 413 985 000 francs

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Montant des réserves statutaires ou légales non distribuables, sur la base des bouclements individuels au 31 décembre 2024: 5 228 052 000 francs, exercice précédent: 4 967 774 000 francs.

Aucun·e sociétaire ne détient plus de 5% des droits de vote.

17 – Parties liées

Créances et engagements envers les parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées	6 355	7 478	2 983	6 668
Membres de la Direction et le responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées	4 811	4 256	9 317	10 626
Autres parties liées ¹	6 121 081	6 758 219	28 618 489	29 694 305
Total des créances et engagements envers les parties liées	6 132 247	6 769 952	28 630 789	29 711 599

¹ Ce poste contient en particulier des créances et des engagements envers des participations non consolidées dont la quote-part de participation se situe entre 20% et 50% ou qui est inférieure à 20% permettant d'exercer une influence significative ailleurs.


Répartition des créances sur les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et les personnes et sociétés liées

en 1000 CHF	Créances	
	31.12.2023	31.12.2024
Müller, Thomas A.	—	—
Gantenbein, Pascal	—	—
Golob, Andrej	1 138	1 048
Lathion, Sandra	—	—
Rauber, Thomas	2 317	2 530
Roussy, Olivier	—	—
Schwab, Beat	2 900	3 900
Valenzano Rossi, Karin	—	—
Walker, Rolf	—	—
Total des créances sur les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées	6 355	7 478

Montant le plus élevé de la créance sur un membre de la Direction ou le responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées¹

en 1000 CHF	Créances	
	31.12.2024	
Altwegg, Roland	1 491	
Montant le plus élevé de la créance sur un membre de la Direction ou le responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées		1 491

1 En raison de la répartition volontaire initiale des créances sur les membres de la Direction ou le responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse et leurs parties liées et sociétés, la comparaison avec l'exercice précédent est omise.

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Les engagements conditionnels envers des parties liées s'élèvent à 102,1 millions de francs (exercice précédent: 102,5 millions de francs). Il existe des engagements irrévocables de 150,0 millions de francs (exercice précédent: 0,8 million de francs) et des engagements de libérer de 149,0 millions de francs (exercice précédent: 134,0 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations au bilan et hors bilan avec des parties liées sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les exceptions suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les engagements envers d'autres parties liées de 29,7 milliards de francs comprennent une position de 6,4 millions de francs, rémunérée à 2,75%.

S'agissant des crédits accordés aux organes, des dispositions spéciales s'appliquent au traitement et à la surveillance, afin de garantir en tout temps l'indépendance personnelle.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



18 – Structure des échéances des instruments financiers

Structure des échéances des instruments financiers (actifs / instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans ¹	
Liquidités	40 110 396	828 204	–	–	–	–	40 938 600
Créances sur les Banques	3 924 022	–	1 804 056	595 264	69 995	–	6 393 337
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	1 300 532	–	–	–	–	1 300 532
Créances sur la clientèle	141 776	1 709 019	2 883 724	1 888 601	4 254 173	1 391 815	12 269 108
Créances hypothécaires	31 681	5 195 072	9 538 820	26 526 746	133 689 279	45 775 716	220 757 314
Opérations de négocié	3 734 248	–	–	–	–	–	3 734 248
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2 993 823	–	–	–	–	–	2 993 823
Immobilisations financières ¹	4 343	59 390	49 809	53 183	4 846 043	7 243 531	12 256 299
Total 31.12.2024	50 940 290	9 092 217	14 276 410	29 063 793	142 859 489	54 411 062	300 643 261
Total 31.12.2023	55 646 548	8 564 093	13 598 626	22 839 848	131 767 602	59 883 991	292 300 708

Structure des échéances des instruments financiers (Fonds étrangers / instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Engagements envers les Banques	4 102 145	62 268	19 040 192	1 256 204	54 337	–	24 515 147
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	660 377	–	–	–	660 377
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	78 785 762	107 301 247	12 955 672	7 595 382	6 738 393	1 499 761	214 876 218
Engagements résultant d'opérations de négocié	571 309	–	–	–	–	–	571 309
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2 913 418	–	–	–	–	–	2 913 418
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1 598 994	–	–	–	–	–	1 598 994
Obligations de caisse	–	–	19 302	25 971	72 800	36 208	154 281
Emprunts	–	–	48 269	659 445	3 004 139	1 281 914	4 993 767
Prêts sur lettres de gage	–	–	544 201	1 139 700	6 317 800	21 194 500	29 196 200
Total 31.12.2024	87 971 628	107 363 515	33 268 013	10 676 702	16 187 469	24 012 383	279 479 711
Total 31.12.2023	88 820 127	97 938 247	35 342 669	10 166 527	16 642 997	23 092 204	272 002 770

¹ Un montant de 25,4 millions de francs (dans plus de 5 ans) figure dans les immobilisations financières (28,3 millions de francs l'exercice précédent).

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



19 – Bilan par monnaie

Bilan par monnaie

31.12.2024
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	40 700 947	190 123	17 001	30 530	40 938 600
Créances sur les Banques	1 214 596	2 227 316	2 334 390	617 035	6 393 337
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	666 122	634 410	–	1 300 532
Créances sur la clientèle	11 628 467	397 241	212 408	30 992	12 269 108
Créances hypothécaires	220 757 155	159	–	–	220 757 314
Opérations de négoces	1 704 646	384 142	554 821	1 090 639	3 734 248
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2 993 823	–	–	–	2 993 823
Immobilisations financières	12 253 734	–	2 565	–	12 256 299
Comptes de régularisation	396 973	5 853	5 023	1 527	409 376
Participations non consolidées	748 533	–	–	–	748 533
Immobilisations corporelles	2 988 219	–	–	–	2 988 219
Valeurs immatérielles	3 517	–	–	–	3 517
Autres actifs	817 642	20	45	–	817 708
Total des actifs portés au bilan	296 208 251	3 870 976	3 760 662	1 770 724	305 610 614
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	18 035 775	17 741 961	26 152 865	3 521 315	65 451 916
Total des actifs	314 244 027	21 612 937	29 913 527	5 292 039	371 062 531

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

**Bilan par monnaie**31.12.2024
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Passifs					
Engagements envers les Banques	4 583 541	4 285 070	14 422 995	1 223 541	24 515 147
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	554 000	–	90 630	15 748	660 377
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	208 846 010	4 392 036	1 102 295	535 877	214 876 218
Engagements résultant d'opérations de négoce	571 309	–	–	–	571 309
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2 913 418	–	–	–	2 913 418
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	679 282	310 292	552 090	57 330	1 598 994
Obligations de caisse	154 281	–	–	–	154 281
Emprunts et prêts sur lettres de gage	32 775 829	1 409 559	1 743	2 836	34 189 967
Comptes de régularisation	978 994	29 658	55 712	3 051	1 067 415
Autres passifs	382 689	258	0	802	383 749
Provisions	965 218	113	6	–	965 337
Réserves pour risques bancaires généraux	250 000	–	–	–	250 000
Capital social	3 698 625	–	–	–	3 698 625
Réserve de bénéfice	18 602 375	–	–	–	18 602 375
Bénéfice du Groupe	1 207 902	–	–	–	1 207 902
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	–44 500	–	–	–	–44 500
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	–127	–	–	–	–127
Total des passifs portés au bilan	277 118 971	10 426 986	16 225 471	1 839 185	305 610 614
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	36 841 402	11 153 776	13 552 255	3 726 968	65 274 401
Total des passifs	313 960 373	21 580 762	29 777 726	5 566 153	370 885 015
Position nette par monnaie	283 654	32 175	135 801	–274 114	177 516

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Informations sur les opérations hors bilan



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

20 – Crédances et engagements conditionnels

Crédances et engagements conditionnels

en 1000 CHF	31.12.2023	31.12.2024
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	257 208	257 536
Garanties de prestation de garantie et similaires ¹	284 178	280 665
Autres engagements conditionnels	180 308	206 147
Total des engagements conditionnels	721 694	744 348
Crédances éventuelles		
Total des créances éventuelles	–	–

1 Les garanties de prestation de garantie incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie s'élevait à 100 millions de francs au 31 décembre 2024 (exercice précédent: 100 millions de francs).

21 – Actifs sous gestion

21.1 – Répartition des actifs sous gestion

Répartition des avoirs administrés

en 1000 CHF	31.12.2023	31.12.2024
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre ¹	–	–
Avoirs sous mandat de gestion	9 079 309	11 787 940
Autres avoirs administrés	240 590 657	250 939 285
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)²	249 669 966	262 727 225
dont prises en compte doubles	–	–

1 La direction du fonds sert de référence pour justifier l'inscription au bilan des instruments de placement collectifs sous propre gestion.

2 Les actifs sous gestion inscrits au bilan intègrent les avoirs en dépôt et les engagements résultant des dépôts de la clientèle. La catégorie des engagements résultant des dépôts de la clientèle englobe également les fonds de la clientèle n'ayant pas caractère de placement. Les fonds fiduciaires et ceux provenant des relations clients «custody only» n'en font pas partie. Sont considérées comme des relations clients «custody only» les banques et les clients institutionnels pour lesquels Raiffeisen fait exclusivement office de banque dépositaire. Ne sont pas non plus intégrés aux actifs sous gestion inscrits au bilan les actifs d'investisseurs institutionnels dès lors que leur activité commerciale repose sur des placements liquides ou repos. Les reclassements entre actifs sous gestion et actifs non inscrits au bilan (par ex. custody only) y figurent en tant que variation d'argent frais net.



21.2 – Evolution des actifs sous gestion

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

en 1000 CHF	2023	2024
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)¹ au 01.01.	242 239 703	249 669 966
Apports nets d'argent frais / retraits nets	4 887 547	8 982 513
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	2 542 716	4 074 746
Autres effets	–	–
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)¹ au 31.12.	249 669 966	262 727 225

1 La détermination de l'évolution de l'argent frais net s'effectue selon la méthode directe, c'est-à-dire que les apports et retraits de fonds sont déterminés pour chaque cliente et client, sur la base des transactions au niveau des actifs sous gestion. Les variations de cours, les intérêts et dividendes versés ainsi que les commissions et les frais ne sont pas pris en compte dans l'évolution de l'argent frais net.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Informations sur le compte de résultat



22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	2023	2024
en 1000 CHF		
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et les placements		
Opérations de dépôt	98 212	108 033
Courtages	69 185	88 581
Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune	178 128	200 249
Autres opérations de négociation de titres et placements	59 130	46 264
Produit des commissions sur les opérations de crédit	28 029	30 515
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	288 026	311 839
Tenue de compte	66 840	65 300
Autres prestations de service	40 962	41 475
Total du produit des commissions	828 512	892 258
Charges de commissions		
Opérations de négociation de titres	-38 309	-33 605
Moyens de paiement	-155 698	-160 815
Autres charges de commissions	-10 146	-14 476
Total des charges de commissions	-204 153	-208 896
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	624 359	683 361

23 – Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur

23.1 – Répartition par secteur d'activité

Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur	2023	2024
Répartition selon les secteurs d'activités		
en 1000 CHF		
Raiffeisen Suisse société coopérative		
Raiffeisen Suisse société coopérative	64 275	62 355
Total du résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur	255 590	261 595

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



23.2 – Répartition en fonction des risques inhérents et en raison de l'utilisation de l'option de la juste valeur

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

	2023	2024
en 1000 CHF		
Négoce de devises	184 460	188 376
Négoce de métaux précieux et billets	38 325	42 694
Négoce d'actions	1 408	3 663
Négoce de taux	31 397	26 862
Autres	–	–
Total du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur¹	255 590	261 595
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs ¹	59 177	68 475
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements ¹	–75 421	34 759

1 La base de calcul permettant de déterminer les valeurs de «l'option de juste valeur» a été modifiée; raison pour laquelle les valeurs de l'exercice précédent ont également été ajustées.

24 – Produit des participations

Produit des participations

	2023	2024
en 1000 CHF		
Des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	46 237	49 433
Des autres participations non consolidées	5 786	5 888
Total du produit des participations	52 023	55 321

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



25 – Indication d'un produit de refinancement significatif au poste «Produit des intérêts et des escomptes» ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Résultat des opérations d'intérêts et intérêts négatifs

en 1000 CHF	2023	2024
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit d'intérêts provenant de liquidités et de créances sur les Banques	736 922	669 965
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	3 366	34 796
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	205 010	238 147
Produit des intérêts des créances hypothécaires	3 271 879	3 550 689
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	71 590	89 721
Autres produits des intérêts	782 557	1 047 479
Total des produits des intérêts et des dividendes	5 071 324	5 630 797
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives ¹	–	–
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques	-551 564	-836 012
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-164 787	-228 601
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-925 335	-1 321 100
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-1 214	-1 341
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-328 295	-364 263
Autres charges d'intérêts	-873	-820
Total des charges d'intérêts	-1 972 068	-2 752 136
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	–	–
Résultat brut des opérations d'intérêts	3 099 256	2 878 661

Indication d'un produit de refinancement significatif

Aucun produit de refinancement significatif n'a été réalisé au cours de l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.



26 – Charges de personnel

Charges de personnel

	2023	2024
en 1000 CHF		
Jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque	27 642	29 255
Appointements et allocations au personnel	1 186 562	1 253 466
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	121 643	126 779
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	154 858	166 548
Autres charges de personnel	35 023	35 422
Total des charges de personnel	1 525 728	1 611 471

27 – Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation

	2023	2024
en 1000 CHF		
Coût des locaux	97 936	97 521
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	123 865	128 489
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	24 588	23 666
Honoraires des sociétés d'audit	8 468	9 273
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	8 052	9 108
dont pour d'autres prestations de service	416	165
Autres charges d'exploitation	332 133	344 107
Total des autres charges d'exploitation	586 990	603 056

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



28 – Commentaires relatifs aux pertes significatives, aux produits et charges extraordinaires, aux réserves pour risques bancaires généraux ainsi qu'aux corrections de valeur et provisions libérées

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Commentaires relatifs aux pertes significatives, aux produits et charges extraordinaires, aux réserves pour risques bancaires généraux ainsi qu'aux corrections de valeur et provisions libérées

	2023	2024
en 1000 CHF		
Produits extraordinaires		
Bénéfices issus de l'alléiation d'immobilisations corporelles	2 540	6 765
Bénéfices issus de l'alléiation de participations	–	–
Réévaluation de participations	–	1 673
Autres produits extraordinaires	2 911	1 024
Total des produits extraordinaires	5 451	9 461
Charges extraordinaires		
Pertes issues de l'alléiation d'immobilisations corporelles	1 822	1 927
Pertes issues de l'alléiation de participations	–	–
Autres charges extraordinaires	420	2 960
Total des charges d'extraordinaires	2 242	4 887
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	50 000	–
Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux	–	–
Total des variations des réserves pour risques bancaires généraux	50 000	–

Lors de l'exercice sous revue comme lors de l'exercice précédent, aucune correction de valeur ni provision libérée significative n'a été enregistrée.



29 – Impôts courants et latents

Impôts courants et latents

	2023	2024
en 1000 CHF		
Constitution de provisions pour impôts latents	47 644	31 441
Dissolution de provisions pour impôts latents	–9 304	–10 076
Activation d'impôts latents sur les pertes reportées	–	–
Dissolution d'impôts latents sur les pertes reportées	5 287	875
Présentation des impôts courants	224 838	193 619
Total des charges fiscales	268 465	215 859
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	15,7%	15,2%

Dans certaines sociétés du Groupe, il existe des impôts latents sur les pertes reportées. Le bénéfice net fiscalement déterminant pour 2024 a été partiellement compensé par des pertes fiscales reportées qui n'ont pas encore été utilisées. Au cours de l'exercice sous revue, des impôts latents ont été dissous à hauteur de 0,9 million de francs.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Bâle, le 14 avril 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Groupe Raiffeisen (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés, l'état consolidé des capitaux propres de l'exercice clos à cette date et l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 89 à 139) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Eléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de



2

procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Recouvrabilité des prêts à la clientèle et évaluation des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance

Risque

Le Groupe Raiffeisen présente les créances clients, constituées de créances clients et de créances hypothécaires, à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.

La détermination d'un besoin de correctif de valeur ou de provisions pour éléments à risque est effectuée sur une base individuelle et est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance ou toute limite supérieure et le montant attendu à recouvrer, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation de toute garantie.

Conformément aux exigences comptables des banques (ordonnance comptable de la FINMA et Circ.-FINMA 2020/1 «Comptabilité – Banques»), le Groupe Raiffeisen comptaillise également des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur des positions non compromises.

Lors du calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance, il faut procéder à des estimations qui, de par leur nature même, sont associées à un fort jugement et peuvent varier en fonction de l'évaluation.

Dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024, le Groupe Raiffeisen présente des créances clients de CHF 12.3 milliards et des crédits hypothécaires à CHF 220.8 milliards. Dans ce contexte, il y avait des corrections de valeur et des provisions pour créances compromises de CHF 344.1 millions à la date de clôture et des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sur positions non compromises de CHF 481.6 millions. Etant donné que les crédits à la clientèle, à 76.2%, représentent la composante la plus importante des actifs dans les comptes consolidés du Groupe Raiffeisen, nous considérons que la recouvrabilité des créances clients et le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance constituent un élément clé d'audit particulièrement important.

Le Groupe Raiffeisen décrit ses principes comptables et d'évaluation des créances clients et des corrections de valeur dans l'annexe aux comptes consolidés à la page 105. De plus amples explications sur l'identification des risques de défaillance, la détermination du besoin de correction de valeur et l'évaluation des couvertures figurent dans les notes afférentes aux comptes consolidés pages 101 et 102.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Shape the future
with confidence

Nos procédures d'audit

Nos vérifications ont porté sur l'évaluation de la conception et de l'efficacité des processus et des contrôles associés à l'octroi et à la surveillance du crédit, ainsi que sur la détermination et la mesure des corrections de valeur et des provisions relatives aux créances compromises. De plus, nous avons évalué si le Groupe Raiffeisen a appliqué le concept pour la comptabilisation des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur les créances non compromises conformément à l'art.25 de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes dans les états financiers consolidés.

En outre, nous avons testé la recouvrabilité des expositions de crédit sur la base d'un échantillon et évalué les méthodes et hypothèses utilisées pour mesurer les corrections de valeur individuelles et les provisions pour risques de défaillance. Notre échantillon comprenait des positions de crédit sélectionnées aléatoirement et axées sur les risques. L'échantillon axé sur les risques comprenait en particulier les prêts à blanc à des clients commerciaux et le financement d'objets de rendement.

D'autres procédures d'audit comprenaient l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des principes comptables et d'évaluation du Groupe Raiffeisen, ainsi que la pertinence des explications pour identifier les risques de défaillance, la nécessité de déterminer des corrections de valeur et l'évaluation des couvertures dans les états financiers consolidés.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des informations de durabilité et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés, lesquels donnent une image fidèle conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes

3



Shape the future
with confidence

consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résultent d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site web d'EXPERTsuise: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Prof. Dr. Andreas Blumer
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Philippe de Boer
Expert-réviseur agréé

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Contenu

Chiffres clés et publication



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

144

Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe

145

Aperçus sur cinq ans

149

Publication réglementaire

150

Publication des chiffres clés



En tant qu'organisation centrale, le Groupe Raiffeisen est tenu de respecter les prescriptions relatives aux fonds propres. Il est ainsi soumis aux obligations de publication prescrites par le droit prudentiel. La publication s'effectue en conformité avec les prescriptions de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et avec la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques».

Raiffeisen est classée d'importance systémique et est donc tenue de répondre à des exigences plus strictes en matière de capital. Il existe des exigences en matière de capital visant à garantir la continuité de l'exploitation de la Banque (*going concern*) et des exigences de fonds supplémentaires destinés à absorber les pertes en cas de crise (*gone concern*).

La thésaurisation importante des bénéfices dans le modèle coopératif aide le Groupe à renforcer sans cesse ses fonds propres de base, lui procure une excellente capitalisation et lui permet de satisfaire à l'intégralité des exigences sans appliquer de dispositions transitoires.

Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Compte de résultat et chiffres clés bilan

en mio CHF	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	2 932	2 764	140	97	2	3	-1	-21	3 073	2 843
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	528	600	86	97	6	3	4	-17	624	683
Résultat des opérations de négoce	181	188	64	62	10	11	1	0	256	262
Autres résultats ordinaires	92	157	546	615	26	19	-548	-674	117	117
Produit opérationnel	3 733	3 709	837	872	45	37	-545	-712	4 069	3 905
Charges de personnel	-1 127	-1 179	-416	-437	-17	-19	34	23	-1 526	-1 611
Autres charges d'exploitation	-808	-905	-253	-271	-9	-7	483	580	-587	-603
Charges d'exploitation	-1 935	-2 084	-669	-708	-26	-25	517	603	-2 113	-2 215
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-177	-151	-68	-122	-0	-0	-1	-1	-247	-274
Corrections de valeur, provisions et pertes	-14	-12	4	4	-	-	9	10	-1	2
Résultat d'exploitation	1 607	1 462	104	46	18	11	-21	-100	1 709	1 419
Produits extraordinaires	21	23	22	2	0	0	-38	-16	5	9
Charges extraordinaires	-720	-639	-	-	-	-	718	634	-2	-5
Modifications des réserves pour risques bancaires généraux	-333	-304	-8	-8	-	-	291	312	-50	-
Impôts	-222	-185	-3	-5	-3	-2	-40	-24	-268	-216
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	353	357	115	35	16	9	910	806	1 393	1 208
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-	-	-	-	-	-	3	-0	3	-0
Bénéfice du Groupe	353	357	115	35	16	9	907	806	1 391	1 208
Chiffres clés du bilan										
Total du bilan	261 283	273 723	75 261	74 075	1 871	1 915	-41 280	-44 102	297 135	305 611
Créances sur la clientèle	7 586	7 794	3 979	4 457	110	129	-85	-111	11 590	12 269
Créances hypothécaires	209 608	219 043	1 397	1 715	-	-	-4	-1	211 001	220 757
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	201 619	208 117	6 246	6 747	-	-	-22	12	207 843	214 876

Aperçus sur cinq ans



Bilan

Bilan

en mio CHF

	2020	2021	2022	2023	2024
Actifs					
Liquidités	36 661	57 275	35 442	45 050	40 939
Créances sur les banques	4 037	3 245	2 197	6 105	6 393
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	–	–	355	1 301
Créances sur la clientèle	10 041	9 996	10 909	11 590	12 269
Créances hypothécaires	190 317	196 360	203 656	211 001	220 757
Opérations de négoces	3 044	2 574	2 889	3 692	3 734
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 645	1 356	4 852	3 656	2 994
Immobilisations financières	8 829	8 549	15 151	10 852	12 256
Comptes de régularisation	281	281	334	455	409
Participations non consolidées	683	724	808	766	749
Immobilisations corporelles	2 981	2 967	2 989	2 985	2 988
Valeurs immatérielles	7	0	7	5	4
Autres actifs	1 127	1 163	1 401	623	818
Total des actifs	259 653	284 489	280 635	297 135	305 611

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Bilan	2020	2021	2022	2023	2024
en mio CHF					
Passifs					
Engagements envers les banques	10 559	15 912	13 990	16 618	24 515
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4 181	7 451	35	8 930	660
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	190 425	201 729	204 785	207 843	214 876
Engagements résultant d'opérations de négoce	148	156	289	261	571
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2 099	1 616	3 762	3 401	2 913
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2 192	2 229	1 741	1 651	1 599
Obligations de caisse	354	284	210	183	154
Emprunts et prêts sur lettres de gage	29 391	34 062	32 002	33 115	34 190
Comptes de régularisation	865	832	917	1 066	1 067
Autres passifs	100	152	1 331	765	384
Provisions	967	933	947	968	965
Réserves pour risques bancaires généraux	200	200	200	250	250
Capital social	2 519	2 692	3 070	3 414	3 699
Réserves de bénéfice	14 864	15 219	16 221	17 324	18 602
Bénéfice du Groupe	861	1 069	1 182	1 391	1 208
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	18 444	19 180	20 673	22 378	23 759
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-71	-47	-47	-44	-45
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-9	24	0	3	-
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)	18 373	19 133	20 626	22 334	23 714
Total des passifs	259 653	284 489	280 635	297 135	305 611

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Compte de résultat

Compte de résultat

en mio CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Produit des intérêts et des escomptes	2 734	2 632	3 017	5 000	5 541
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	33	25	40	72	90
Charges d'intérêts	-417	-256	-488	-1 972	-2 752
Résultat brut des opérations d'intérêts	2 350	2 402	2 569	3 099	2 879
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-52	12	-19	-27	-35
Résultat net des opérations d'intérêts	2 297	2 414	2 550	3 073	2 843
Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et les placements	363	406	395	405	443
Produit des commissions sur les opérations de crédit	25	29	31	28	31
Produit des commissions sur les autres prestations de service	224	228	320	396	419
Charges de commissions	-161	-127	-155	-204	-209
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	451	536	591	624	683
Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur	215	245	254	256	262
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	13	70	1	10	2
Produit des participations	32	73	93	52	55
Résultat des immeubles	21	21	23	25	27
Autres produits ordinaires	33	27	27	32	34
Autres charges ordinaires	-2	-2	-10	-3	-2
Autres résultats ordinaires	97	189	134	117	117
Produit opérationnel	3 060	3 383	3 529	4 069	3 905
Charges de personnel	-1 337	-1 392	-1 429	-1 526	-1 611
Autres charges d'exploitation	-480	-503	-543	-587	-603
Charges d'exploitation	-1 817	-1 895	-1 972	-2 113	-2 215

Rapport d'activité
 Gouvernance d'entreprise
 Comptes annuels
Chiffres clés et publication
 Rapport non financier

**Compte de résultat**

en mio CHF

	2020	2021	2022	2023	2024
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-274	-217	-189	-247	-274
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-2	-3	-14	-1	2
Résultat opérationnel	968	1 268	1 354	1 709	1 419
Produits extraordinaires	6	9	34	5	9
Charges extraordinaires	-2	-1	-10	-2	-5
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-50	0
Impôts	-119	-183	-196	-268	-216
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	852	1 093	1 182	1 393	1 208
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-9	24	0	3	0
Bénéfice du Groupe	861	1 069	1 182	1 391	1 208

Proposition relative à l'emploi du bénéfice**Proposition relative à l'emploi du bénéfice**

en mio CHF

	2020	2021	2022	2023	2024
Réserve issue du bénéfice	796	1 002	1 103	1 285	1 103
Distribution aux sociétaires	65	67	79	106	105
Taux de distribution en % ¹	8%	7%	7%	8%	10%

1 Pour l'année en cours, la proposition relative à l'emploi du bénéfice est provisoire.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Publication réglementaire



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Le Groupe Raiffeisen est tenu de respecter les prescriptions relatives aux fonds propres et est donc soumis aux obligations de publication prescrites par le droit prudentiel concernant les risques, la dotation en fonds propres et les liquidités.

La publication réglementaire se base sur la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques». Elle comprend des informations qualitatives et quantitatives sur les risques, la dotation en fonds propres et les liquidités et est publiée séparément dans le document «Publication réglementaire», disponible sur le site internet de Raiffeisen [→ raiffeisen.ch](#).

Par décision du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a déclaré le Groupe Raiffeisen d'importance systémique. Les dispositions relatives à l'importance systémique prévoient une publication supplémentaire sur la situation des fonds propres. Les informations correspondantes sur les exigences en matière de capital pondéré du risque et les exigences en capital non pondéré (ratio de levier) figurent à [l'annexe 3](#) de la publication réglementaire complète.

La page suivante du présent rapport de gestion présente un aperçu des principaux chiffres issus de la publication réglementaire complète qui est disponible sur: [→ raiffeisen.ch](#).

Publication des chiffres clés



Conformément aux dispositions relatives à l'importance systémique

en CHF million (sauf indication contraire)

	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
Positions pondérées par le risque	93 545	91 186	92 899	97 142	103 463
dont risque de crédit	76 097	76 371	82 355	84 589	91 322
dont risque de crédit de contrepartie (CCR)	991	1 470	403	1 894	716
dont risque de marché	2 590	2 414	1 650	1 640	2 003
dont risque opérationnel	5 697	5 839	6 173	6 790	7 183
dont autres positions selon le tableau OV1 de la publication prudentielle	2 072	2 131	2 318	2 228	2 239
dont ajustements pour le plancher (floor)	6 098	2 961	–	–	–
Engagement global	263 303	289 393	282 758	299 797	309 539
Fonds propres pris en compte sous le régime de l'importance systémique (règles définitives à partir du 01.01.2026)¹					
Fonds propres de base durs (CET1) avant reclassement pour les fonds propres supplémentaires pris en compte (gone-concern)	17 883	19 109	20 575	22 197	23 541
Reclassement CET1 pour les fonds propres supplémentaires pris en compte (gone-concern)	-2 965	-2 919	-3 111	-3 302	-3 151
Fonds propres de base durs (CET1) pris en compte – going-concern	14 919	16 190	17 464	18 894	20 390
Tier1 additionnel	892	1 214	1 135	925	925
Tier1 additionnel utilisé pour couvrir les exigences de fonds propres supplémentaires (gone-concern)	–	–	-1 135	-925	-925
Fonds propres Tier1 pris en compte – going-concern	15 811	17 404	17 464	18 894	20 390
dont CET1 utilisé pour couvrir les exigences des fonds propres supplémentaires (gone-concern)	2 965	2 919	3 111	3 302	3 151
dont Tier1 additionnel utilisé pour couvrir les exigences de fonds propres supplémentaires (gone-concern)	–	–	1 135	925	925
dont obligations bail-in	500	976	1 407	1 904	2 399
Fonds propres supplémentaires pris en compte – gone-concern	3 464	3 895	5 653	6 131	6 474
TLAC (Total loss absorbing capacity)	19 275	21 299	23 117	25 025	26 864

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

**Conformément aux dispositions relatives à l'importance systémique**

en CHF million (sauf indication contraire)

	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
Ratio de fonds propres de base durs (CET1) (going-concern)	15,948%	17,755%	18,799%	19,450%	19,707%
Ratio de fonds propres de base (Tier1) (going-concern)	16,902%	19,086%	18,799%	19,450%	19,707%
Ratio de fonds propres supplémentaires (gone-concern)	3,703%	4,271%	6,085%	6,311%	6,258%
Ratio TLAC	20,605%	23,357%	24,884%	25,761%	25,965%
Ratio de levier CET1 (going-concern)	5,666%	5,594%	6,176%	6,302%	6,587%
Ratio de levier Tier1 (going-concern)	6,005%	6,014%	6,176%	6,302%	6,587%
Ratio de levier (gone-concern)	1,316%	1,346%	1,999%	2,045%	2,092%
Ratio de levier TLAC	7,321%	7,360%	8,175%	8,347%	8,679%
Ratio de liquidités (LCR) et ratio de financement (NSFR)					
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	47 789	60 763	55 270	46 534	48 548
Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	29 983	32 769	32 828	26 912	31 666
Ratio de liquidités, LCR (en %)	159,4%	185,4%	168,4%	172,9%	153,3%
Refinancement disponible stable	n/a	223 094	227 260	233 198	243 886
Refinancement stable nécessaire	n/a	153 975	161 313	167 652	175 046
Ratio de financement, NSFR (en %)²	n/a	144,9%	140,9%	139,1%	139,3%

1 A compter du 31.12.2022, le Groupe Raiffeisen réaffecte le capital CET1 et AT1 excédentaire en se fondant sur les exigences complètes du plan d'urgence gone concern, sans appliquer de dispositions transitoires. Pour la représentation jusqu'au 31.12.2021 inclus, le changement d'affectation du capital CET1 est représenté sur la base des exigences TLAC complètes selon l'OFR.

2 La première publication a eu lieu le 30 septembre 2021.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Sommaire

Rapport non financier 1/2



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

155

Classification

- 155 Modèle d'affaires coopératif
- 156 Importance du reporting non financier

157

Gouvernance en matière de durabilité

- 157 Gestion par Raiffeisen Suisse
- 157 Banques Raiffeisen
- 157 Services spécialisés de Raiffeisen Suisse

159

Stratégie de durabilité

- 160 Champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité»
- 161 Champ d'action «Avoir un impact»
- 162 Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie
- 162 Fondement de la stratégie de durabilité

166

Gestion responsable des affaires

- 166 Garantie de la compliance
- 167 Prévention de la corruption et du blanchiment d'argent
- 168 Examen de diligence et gestion responsable des affaires
- 169 Facteurs ESG dans la gestion des risques
- 171 Respect des droits de l'Homme

172

Produits et prestations durables

- 172 Opérations hypothécaires avec la clientèle privée
- 173 Opérations avec la clientèle entreprises
- 173 Solutions de placement et de prévoyance
- 174 L'Or acquis de manière responsable

176

Clients et clients

- 177 Transparence et équité dans la conception et la distribution des produits
- 179 Sécurité de l'information et protection des données de la clientèle
- 181 Graphiques

182

Collaboratrices et collaborateurs

- 182 Employeur attractif
- 184 Culture d'entreprise et diversité
- 189 Investissements dans le développement des collaboratrices et des collaborateurs
- 190 Gestion de la santé en entreprise
- 191 Dialogue et participation du personnel
- 191 Mesure de la satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs
- 192 Graphiques



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

193 Engagement envers la société

193 Distribution de la valeur ajoutée

195 Engagement dans l'économie, la culture
et le sport

196 Questions environne- mentales et climatiques

197 Certification ISO 14001

197 Changement climatique

198 Publication d'informations sur le climat

199 Indice de contenu GRI

199 GRI 1: Principes (2021)

199 GRI 2: Informations générales (2021)

208 GRI 3: Thèmes essentiels (2021)

216 Norme sectorielle FS pour le secteur
financier

217 Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport non financier – Modèle d'affaires responsable, résultat durable de l'entreprise



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

La durabilité compte parmi les valeurs fondamentales de Raiffeisen au même titre que la crédibilité, la proximité et l'esprit d'entreprise et fait partie intégrante de la stratégie du Groupe. Grâce à un modèle d'affaires responsable, Raiffeisen entend renforcer continuellement sa performance en matière de durabilité et publier des informations à ce sujet dans le cadre de sa publication non financière.



L'une des quatre valeurs d'entreprise de Raiffeisen, la durabilité est solidement inscrite dans la stratégie du Groupe Raiffeisen et donc constamment prise en compte au niveau du management et dans les activités opérationnelles. La forme d'entreprise de Raiffeisen, à savoir la coopérative, est déterminante pour la grande importance accordée à la durabilité. L'idée de promouvoir l'esprit d'initiative est à l'origine de la création des Banques Raiffeisen en Suisse à la fin du 19^e siècle.

Modèle d'affaires coopératif

En tant que banques coopératives, l'objectif des Banques Raiffeisen consiste, aujourd'hui encore, à fournir des prestations bancaires à leurs quelque 2,1 millions de sociétaires et 3,7 millions de clientes et clients. Tout sociétaire détenant une part sociale d'une Banque coopérative Raiffeisen participe aux décisions concernant son développement. Contrairement à ce qui se pratique dans les sociétés de capitaux telles que les sociétés anonymes, chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le montant de sa participation financière.

Le Groupe Raiffeisen applique le principe selon lequel le profit et la croissance ne doivent pas être maximisés à tout prix. Ce qui est déterminant, c'est le succès à long terme. Chez Raiffeisen, les bénéfices ne sont pas distribués sous forme de dividendes comme dans les sociétés de capitaux, mais sont en grande partie théâtralisés. Cela signifie que le bénéfice annuel est versé à plus de 90% dans les réserves du Groupe Raiffeisen afin de renforcer son assise financière. Par ailleurs, les Banques Raiffeisen ont établi entre elles un filet de sécurité équilibré, fondé sur la responsabilité mutuelle. Grâce à un fonds de solidarité servant de réserve pour se prémunir des risques, le Groupe Raiffeisen est en mesure de couvrir les sinistres et les pertes qui dépasseraient les capacités individuelles des Banques Raiffeisen. Le niveau élevé des capitaux propres et la responsabilité mutuelle font de Raiffeisen un groupe bancaire très sûr et économiquement durable.

Outre la pérennité économique, la forme d'entreprise de la coopérative favorise également la durabilité sur les plans écologique et sociale, y compris la bonne gouvernance. En tant que banques coopératives, les Banques Raiffeisen opèrent là où se trouvent leurs sociétaires, à savoir sur le marché suisse. Comme le montre [voir le tableau «Structure de la clientèle par domicile et par segment», page 176](#), près de 98% des clients privés et des clients de placement de Raiffeisen sont domiciliés en Suisse. Sur les quelque 226 500 clients entreprises, 99,6% sont domiciliées en Suisse. Les petites et moyennes entreprises (PME) et les indépendants notamment représentent une bonne partie de l'économie helvète. Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse, ainsi que leur clientèle et autres partenaires, doivent donc respecter le cadre réglementaire en vigueur en Suisse, c'est-à-dire les règles du jeu d'un Etat de droit qui fonctionne bien, comportant des lois, ordonnances et autres normes étendues et applicables de manière rigoureuse. Ces règles comprennent, outre la réglementation bancaire au sens strict, des régulations concernant notamment le blanchiment d'argent et la corruption, la protection des travailleurs ou les questions environnementales.

La forme juridique de la coopérative et, par conséquent, la grande importance accordée au principe de durabilité sont indiscutables chez Raiffeisen. Augmenter le nombre de sociétaires est un objectif déclaré de Raiffeisen, un jalon atteint ces dernières années, comme le montre le graphique de la page suivante.

Pour plus d'informations sur le Groupe Raiffeisen, lire le [rapport d'activité, page 4](#), ainsi que la rubrique [Gouvernance d'entreprise, page 49](#).

Le modèle d'affaires coopératif favorise les conditions cadres de la durabilité.

Importance du reporting non financier

Depuis 2018, Raiffeisen met en œuvre les normes mondialement reconnues de la → **Global Reporting Initiative (GRI)** pour son reporting sur la durabilité. Au 1^{er} janvier 2022, des dispositions relatives à la «transparence sur les questions non financières» sont entrées en vigueur en Suisse en vertu des articles 964a et suivants du code des obligations (CO). Raiffeisen publie ses informations non financières dans le cadre du présent rapport de gestion et de ses annexes, conformément aux dispositions légales.

Raiffeisen se conforme également à l'«ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques», entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Depuis 2022, les → **informations sur le climat sont publiées** séparément dans l'annexe, en tant que partie intégrante du rapport de gestion.

Depuis 2022, le rapport non financier est soumis chaque année à un audit externe avec assurance limitée (Limited Assurance) réalisé par Ernst & Young SA (EY). Le présent rapport 2024 en est donc la troisième édition et inclut le contrôle du respect des normes GRI. Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a analysé en détail les conclusions et recommandations de l'audit de l'an dernier et en a déduit les mesures appropriées afin de renforcer encore la publication des données.

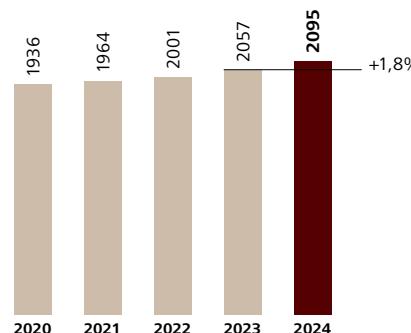
Par ailleurs, Raiffeisen a publié en 2024 son troisième rapport → **«Principles for Responsible Banking (PRB) – Principes pour une banque responsable. Rapport et auto-évaluation»**. Ce rapport a été soumis pour la première fois en 2024 à un audit externe avec assurance limitée (Limited Assurance) par EY. Cette validation externe et indépendante est conforme aux exigences des PRB.

Le rapport non financier de Raiffeisen pour l'exercice 2024 a été approuvé par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le rapport non financier à établir conformément au code des obligations sera soumis à l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse pour un vote consultatif.

1 Sociétaires

Nombre de personnes en milliers au 31.12.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Gouvernance en matière de durabilité



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

La gestion efficace de la durabilité requiert des structures organisationnelles, des processus et des compétences en adéquation avec les objectifs fixés. Les responsabilités en matière de durabilité sont donc réparties à différents niveaux au sein du Groupe Raiffeisen, comme le montre l'organigramme à la page suivante.

Gestion par Raiffeisen Suisse

Au niveau du Groupe, Raiffeisen Suisse est responsable de l'orientation stratégique en matière de durabilité ainsi que de la publication d'informations à ce sujet. Elle tient compte de critères de durabilité dans la gestion des risques et développe la gamme des produits et des prestations de service durables nécessaires. Elle est également chargée de représenter les thématiques liées à la durabilité auprès des parties prenantes internes et externes ainsi qu'envers l'opinion publique. Par ailleurs, elle conseille et soutient les 218 Banques Raiffeisen sur diverses problématiques relatives à la durabilité. Au sein de Raiffeisen Suisse, au niveau stratégique, le Conseil d'administration, tant dans son ensemble qu'au sein de ses différentes commissions, traite régulièrement des questions de durabilité à l'échelle du Groupe. La Direction de Raiffeisen Suisse, soutenue par les départements, applique les prescriptions du Conseil d'administration et prend les décisions opérationnelles adéquates en matière de développement durable.

Banques Raiffeisen

Les Banques Raiffeisen mettent en œuvre la durabilité au niveau local et prennent leurs propres mesures dans leur contexte régional et local. Elles s'appuient pour cela sur des directives opérationnelles contraignantes ainsi que sur des recommandations non contraignantes de Raiffeisen Suisse. Elles peuvent être impliquées dans des comités spécialisés pour les questions relatives à la gestion globale de la responsabilité d'entreprise et au développement durable.

Services spécialisés de Raiffeisen Suisse

La durabilité est une thématique transversale. C'est pourquoi la collaboration entre différents services spécialisés est essentielle pour renforcer la durabilité à l'échelle du Groupe. Le service Durabilité, Politique & Coopérative est responsable du thème de la durabilité et est rattaché à l'état-major de la présidence de Raiffeisen Suisse. Il est le service compétent interne et externe pour toute question touchant au développement durable, donne des impulsions pour renforcer la performance du Groupe Raiffeisen en matière de durabilité par le biais de projets stratégiques, suit le monitoring politique des développements juridiques en étroite coordination avec Legal & Compliance, est responsable des rapports de durabilité et assume la responsabilité spécialisée pour les enjeux du climat et de la gestion de l'environnement. Il lui incombe aussi l'examen de la diligence visant à garantir une gestion responsable des affaires. Le service Durabilité, Politique & Coopérative rend compte au moins deux fois par an à la Direction et à la Commission stratégique et d'innovation du Conseil d'administration, et au moins une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Afin d'intégrer systématiquement les réflexions sur la durabilité, le service Durabilité, Politique & Coopérative a été formellement impliqué dans divers processus ces dernières années, par exemple dans le processus d'introduction ou de suppression de produits et de services. Par ailleurs, le service participe à la commission spécialisée Risques ESG, aux réunions sur le positionnement et le risque (RPR) du Centre d'investissement et de prévoyance pour le thème de l'impact (effet) ainsi qu'à la commission spécialisée Placements durables.

En complément du rôle du service Durabilité, Politique & Coopérative, d'autres services spécialisés s'occupent de contenus et d'aspects spécifiques de la durabilité, notamment dans le domaine des produits et services durables. Le secteur Risk Control s'occupe par exemple des risques financiers causés par les facteurs ESG, y compris les risques financiers liés à la nature ou au climat. Le secteur Human Resources est par exemple responsable du thème de la

Raiffeisen Suisse donne des impulsions pour renforcer la performance de l'ensemble du Groupe en matière de durabilité.

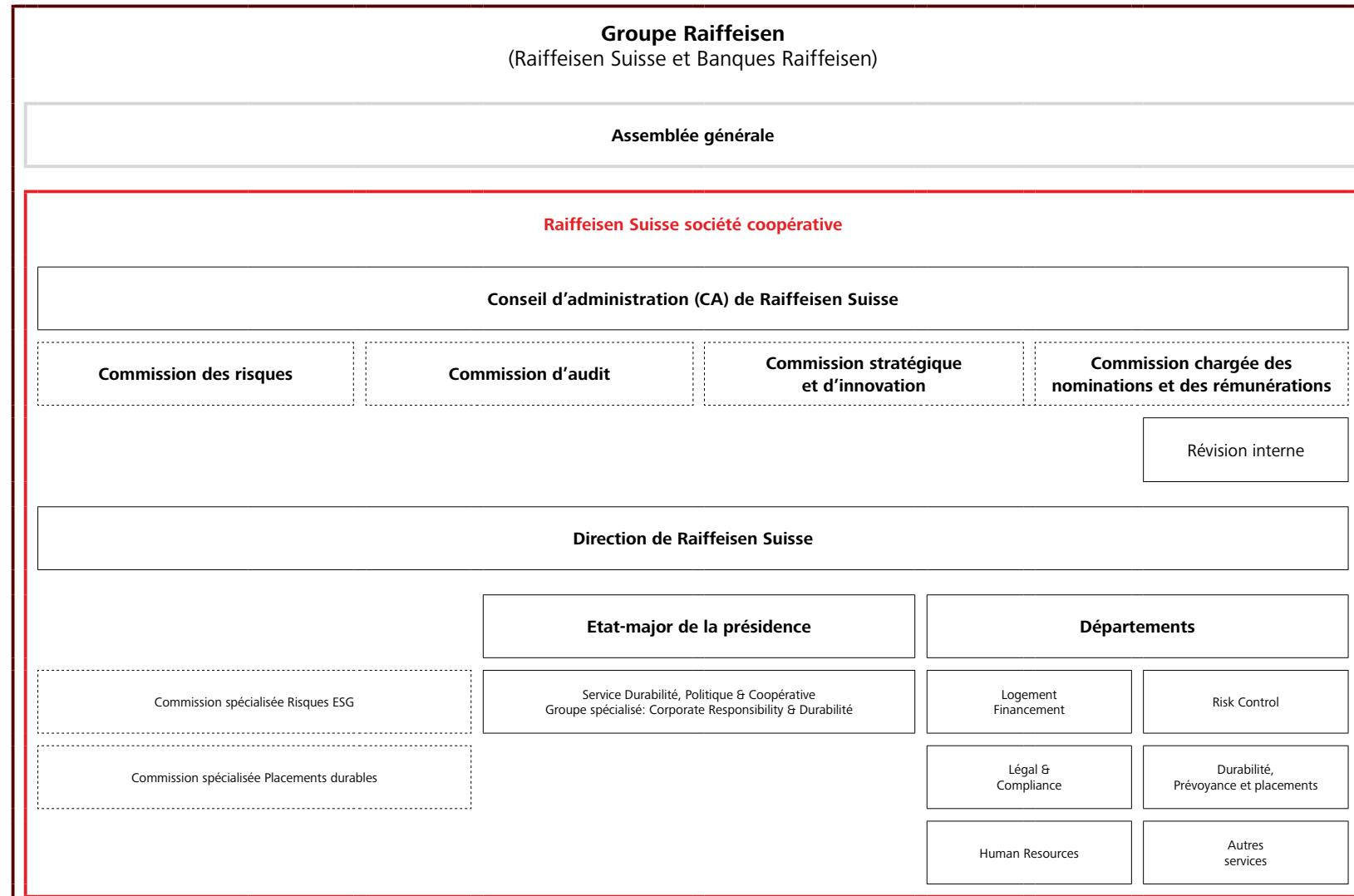


diversité et de l'égalité des chances. Le service Centre de compétences Durabilité, Prévoyance et placements est responsable des aspects de la durabilité touchant aux placements et à la prévoyance. Le secteur Legal & Compliance examine et valide régulièrement des thèmes juridiques pertinents et soutient les secteurs spécialisés, par exemple en ce qui concerne les obligations de publication non financières.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Gouvernance de la durabilité

2024



Stratégie en matière de durabilité



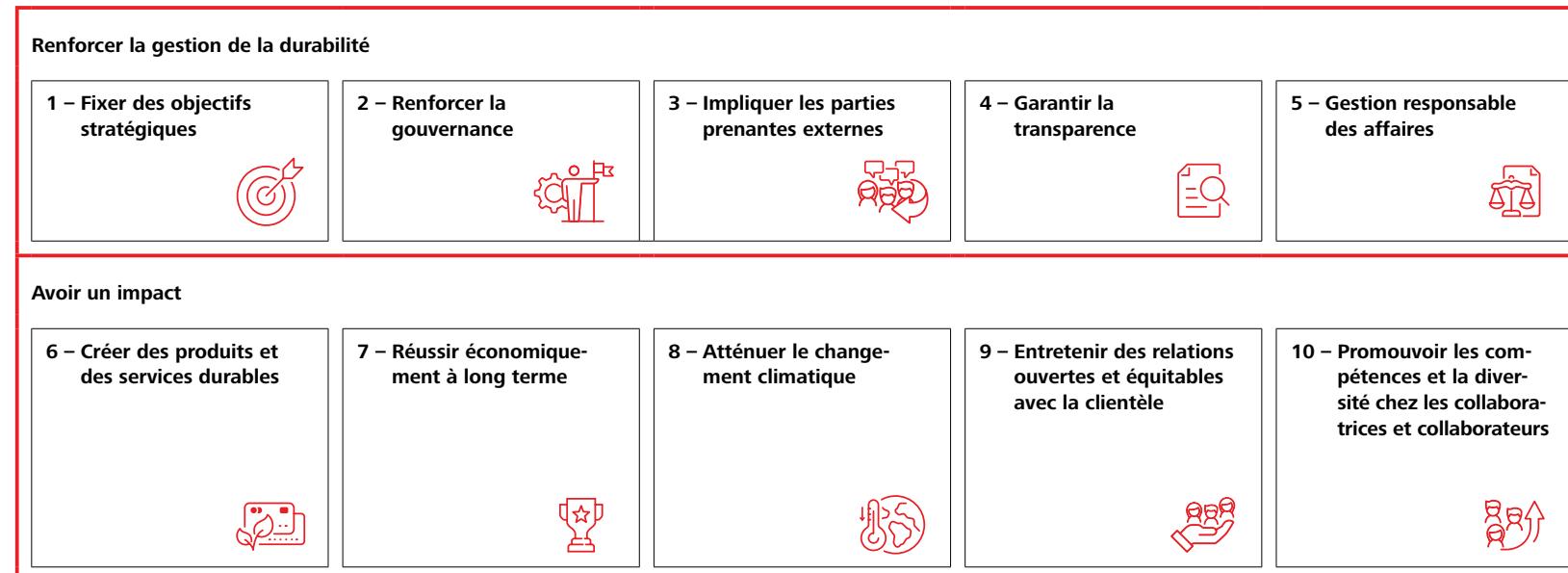
Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

La durabilité a toujours été une valeur d'entreprise de Raiffeisen et fait partie intégrante de la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025». La durabilité y est ancrée comme l'une des six orientations: «Nous nous différencions en tant que coopérative durable.» Pour Raiffeisen, la durabilité signifie agir de manière responsable et tenir compte des effets de son activité, non seulement au niveau économique, mais aussi sur les plans écologique et sociétal.

Une stratégie de durabilité de Raiffeisen a été élaborée pour la période 2020–2025 et est formellement ancrée depuis 2022. Comme le montre le graphique ci-dessous, la stratégie de durabilité définit actuellement les deux champs d'action essentiels «Renforcer la gestion de la durabilité» et «Avoir un impact», et comprend au total dix axes thématiques et objectifs sur lesquels Raiffeisen se concentre pour renforcer sa performance en matière de durabilité.

Le développement durable fait partie intégrante de la stratégie du Groupe Raiffeisen.

Les dix priorités thématiques en matière de durabilité 2020–2025





Champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité»

Pour renforcer la gestion de la durabilité au niveau du Groupe, il est essentiel de mettre en place une gouvernance appropriée. C'est pourquoi, dans le champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité», Raiffeisen se concentre sur la définition d'objectifs stratégiques ainsi que sur le renforcement de la gouvernance. Le dialogue régulier avec les parties prenantes internes et externes constitue une condition importante pour le développement continu de la stratégie de durabilité en accord avec les évolutions actuelles. Une publication complète garantit la transparence des progrès et des défis. Enfin, différents instruments et approches doivent assurer une gestion responsable des affaires. Les jalons atteints au cours de l'exercice sous revue 2024 sont présentés dans le tableau suivant:

Priorité thématique	Objectifs	Jalons 2024
1 – Fixer des objectifs stratégiques	Raiffeisen identifie les enjeux déterminants permettant d'assurer son succès à long terme, de renforcer les incidences positives et d'atténuer l'impact négatif sur le développement durable. Elle se fixe des objectifs clairs pour ces enjeux et définit des mesures adéquates.	Examen des objectifs stratégiques en tenant compte des parties prenantes.
2 – Renforcer la gouvernance	Des structures de conduite et des processus doivent permettre d'appliquer la responsabilité d'entreprise et la durabilité au sein du Groupe Raiffeisen.	Lancement d'un manuel pour les Banques Raiffeisen contenant des recommandations pour renforcer la durabilité.
3 – Impliquer les parties prenantes externes	Raiffeisen échange de façon systématique avec les parties prenantes, les implique dans l'identification des enjeux déterminants et s'engage à leurs côtés en faveur d'une Suisse durable.	Réalisation du dialogue avec les parties prenantes de Raiffeisen.
4 – Garantir la transparence	Les rapports sont établis selon des normes courantes, les modalités du sociétariat sont développées et professionnalisées.	Vérification avec assurance limitée (Limited Assurance) du rapport de durabilité 2023 et désormais aussi du rapport sur les Principles for Responsible Banking 2023 par Ernst & Young SA (EY). Documentation spécialisée de tous les points de données ESG publiés.
5 – Gestion responsable des affaires	Dans l'esprit d'une activité responsable, Raiffeisen observe le droit applicable et les valeurs suisses, y compris les droits de l'Homme, et elle respecte les accords.	Pas d'infractions majeures aux lois et règlements, ni de sanctions ou d'amendes correspondantes. Extension du service de lancement d'alerte (whistleblowing) à l'ensemble du Groupe Raiffeisen.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Champ d'action «Avoir un impact»

Lors de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité, Raiffeisen poursuit l'objectif de renforcer l'impact positif et de réduire l'impact négatif. Le champ d'action «Avoir un impact» comprend donc les thèmes sur lesquels Raiffeisen peut exercer une influence active afin d'obtenir des progrès. Une amélioration continue dans ces thématiques renforcera l'effet de la durabilité chez Raiffeisen. En 2024, les jalons suivants ont été atteints:

Priorité thématique	Objectifs	Indicateurs d'impact	Jalons 2024
6 – Créer des produits et des services durables	Les produits et prestations de Raiffeisen doivent être compatibles avec le développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> — Part des fonds durables Futura dans le volume global des fonds Raiffeisen: 89,7% — Conseils incitatifs «chauffez renouvelable» réalisés: 3240 — Conseils en matière de rénovation: 2742 	Mise en œuvre des directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) afin d'intégrer les critères de durabilité dans le conseil en placement et le conseil hypothécaire.
7 – Réussir économiquement à long terme	En tant que partenaire indépendant et fiable, Raiffeisen crée une valeur ajoutée pour sa clientèle, ses collaboratrices et collaborateurs, ses investisseuses et investisseurs et ses autres partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> — Ratings ESG: <ul style="list-style-type: none"> – MSCI ESG: A – ISS ESG: Prime C – RepRisk: AA – Inrate: B+ 	Amélioration du rating d'impact ESG Inrate de B à B+.
8 – Atténuer le changement climatique	Raiffeisen soutient les efforts en matière de neutralité climatique de la Suisse ainsi que les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat.	<ul style="list-style-type: none"> — Emissions de CO₂ au sein de l'entreprise (scope 1 et scope 2) — Emissions de CO₂ liées aux hypothèques — Exposition de la clientèle entreprises dans les secteurs à fortes émissions — Empreinte carbone de tous les fonds 	12 Banques Raiffeisen supplémentaires certifiées ISO 14001, soit un total de 29 Banques.
9 – Entretenir des relations ouvertes et équitables avec la clientèle	Les produits de Raiffeisen sont simples et compréhensibles. Leur rapport qualité-prix est équitable. Les tarifs sont communiqués de façon transparente. Les clientes et les clients doivent pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause. Les données des clients sont protégées conformément aux bonnes pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> — Résultats du sondage auprès de la clientèle — Nombre d'infractions et de signalements 	Aucune infraction ni aucun signalement concernant le marketing et l'identification. Aucun incident à déclarer en matière de protection des données des clients.
10 – Promouvoir les compétences et la diversité chez les collaboratrices et collaborateurs	Raiffeisen crée des possibilités de perfectionnement et de développement complètes et continues. La diversité de la société se reflète également au sein de l'entreprise Raiffeisen. Aucune forme de discrimination n'est tolérée.	<ul style="list-style-type: none"> — Investissements dans la formation et le perfectionnement professionnel: 22,4 millions de francs — Part de femmes dans les postes de cadres et de direction: 31,6% 	Signature de la charte Advance Diversity. Lancement de la communauté «HoiCiao-Salut» comme lien entre les régions linguistiques.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie

Les jalons importants atteints au cours de l'exercice sous revue ainsi que l'évolution des chiffres clés correspondants montrent que Raiffeisen a continué de progresser dans la mise en œuvre de sa stratégie de durabilité. En 2024, dans le champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité», l'accent a été mis en particulier sur la publication d'un manuel à l'intention des Banques Raiffeisen contenant plus de 50 mesures visant à renforcer la durabilité à leur échelle, sur le premier audit externe du rapport UNEP FI concernant la mise en œuvre des Principes pour une Banque Responsable (PRB) ainsi que sur le renforcement de la base de données pour la publication non financière conformément aux recommandations de l'auditeur externe EY. Dans le champ d'action «Avoir un impact», il convient de souligner l'ancrage interne et la mise en œuvre des directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) pour la prise en compte de critères de durabilité dans le conseil en placement et en hypothèque, ainsi que l'amélioration du rating Impact ESG.

Fondement de la stratégie de durabilité

La stratégie de durabilité de Raiffeisen repose sur une analyse de pertinence et tient compte des PRB, des résultats de l'analyse d'impact PRB de 2022 et des évolutions réglementaires. Dans le sens de la «double matérialité», elle intègre ainsi non seulement les thématiques essentielles pour le développement durable du Groupe Raiffeisen, mais aussi celles sur lesquelles le Groupe Raiffeisen a une influence déterminante.

L'analyse de pertinence au cœur de la stratégie de durabilité

Un sondage mené en 2018 auprès de parties prenantes internes et externes ainsi que de spécialistes en durabilité indépendants a permis de déterminer les thématiques essentielles pour Raiffeisen en matière de développement durable. Dans le cadre de cette analyse, les personnes interrogées ont évalué l'impact de chacune de ces thématiques sur Raiffeisen en tant qu'entreprise durable et sur quelles thématiques Raiffeisen devrait se focaliser afin de renforcer encore son développement durable. Le résultat de cette analyse est présenté dans [la matrice de pertinence, page 164](#), qui sous-tend notre stratégie de durabilité 2020–2025. L'actualité des thématiques essentielles est vérifiée chaque année. Pour l'exercice sous revue 2024 aussi, la pertinence des axes thématiques définis a de nouveau été confirmée et il n'y a pas eu besoin d'ajuster l'orientation stratégique.

Principles for Responsible Banking (PRB)

Outre l'analyse de pertinence, les six principes pour une banque responsable, appelés PRB, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement dans le domaine des Services Financiers (UNEP FI) ont également été pris en compte dans la définition des axes thématiques prioritaires.

Sur la base de la méthodologie mise à disposition par l'UNEP FI, Raiffeisen a également réalisé en 2022 une analyse des impacts positifs et négatifs de ses activités sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (UN Sustainable Development Goals, SDG). Les résultats de cette analyse d'impact PRB ont notamment confirmé l'accent mis par la stratégie de durabilité de Raiffeisen sur les enjeux du «climat» et d'une «économie saine et inclusive», et ont montré que l'orientation stratégique est appropriée. Raiffeisen analysera plus en détail les liens de cause à effet dans les années à venir. Raiffeisen présente chaque année de manière détaillée les résultats de l'analyse d'impact ainsi que des informations sur l'état actuel de la mise en œuvre des PRB dans un →[rapport PRB](#) à part, qui a été soumis pour la première fois à un audit externe au cours de l'exercice sous revue.

Evolutions sur le plan réglementaire et attentes

Un certain nombre de réflexions sur les évolutions réglementaires ont également été intégrées à la stratégie de durabilité 2020–2025. Raiffeisen recueille les informations requises en surveillant les processus politiques et réglementaires ainsi qu'en participant à des associations professionnelles. D'un point de vue réglementaire, l'accent est mis notamment sur les nouvelles obligations de publication en vertu du code des obligations et selon des ordonnances spécifiques, qui font aussi état de certaines exigences envers une gestion responsable des affaires. Les initiatives sectorielles telles que les mesures d'autorégulation de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) dans le domaine de la finance durable, édictées en 2023 ou révisées en 2024, jouent également un rôle important d'un point de vue bancaire.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



UN Sustainable Development Goals (SDG) – Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les 17 objectifs de développement durable des Nations unies (UN Sustainable Development Goals, SDG) doivent être atteints globalement par tous les Etats membres de l'ONU d'ici 2030. Même s'ils s'adressent en premier lieu aux Etats, ils invitent en même temps tous les acteurs du monde entier à apporter leur contribution à un développement durable. En tant que groupe bancaire détenant une part de marché très élevée dans le financement de l'immobilier, Raiffeisen veut également apporter cette contribution. Raiffeisen est donc particulièrement concernée par le SDG 7 «Accès à une énergie abordable et propre» ainsi que par le SDG 13 «Mesures de protection du climat» et souhaite apporter une contribution positive dans ces enjeux tout en réduisant les impacts négatifs.



Dialogue avec les parties prenantes

Raiffeisen attache une grande importance au dialogue régulier et ouvert avec ses parties prenantes internes et externes. En tant que groupe bancaire, le cercle de ses parties prenantes comprend la clientèle, les collaboratrices et collaborateurs, les sociétaires, les associations etc. Grâce à leur présence sur le terrain, les Banques Raiffeisen sont étroitement liées aux acteurs locaux et régionaux et ont des échanges réguliers avec eux. Les parties prenantes de Raiffeisen sont informées et impliquées notamment par le biais de sondages, de contacts directs, de l'intranet, de réunions et assemblées et de présentations.

Au niveau de Raiffeisen Suisse, les principales parties prenantes internes et externes sont invitées à un échange, au moins une fois par an. La validation des priorités de la stratégie de durabilité est au cœur du dialogue. En 2024, ce dialogue mené avec les parties prenantes de Raiffeisen a également permis de passer en revue et de confirmer les principaux enjeux relatifs à la durabilité (cf. également la matrice de pertinence à la page suivante) ainsi que la stratégie de durabilité. Les organisations participantes étaient issues, entre autres, des secteurs des prestataires de services financiers, des associations, des agences de notation, du conseil et des ONG. Les participant-e-s au dialogue avec les parties prenantes en 2024 ont apprécié la transparence du rapport de durabilité de Raiffeisen ainsi que son audit externe par EY avec une assurance limitée (Limited Assurance) quant au respect des normes GRI. Ils ont aussi salué les projets stratégiques de Raiffeisen, par exemple dans le cadre de la stratégie climatique du Groupe ou encore pour renforcer la collaboration en matière de durabilité au sein du Groupe. Du point de vue du service Operational Risk Control, outre l'état actuel de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité, la thématique principale était «les risques financiers liés à l'environnement».

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

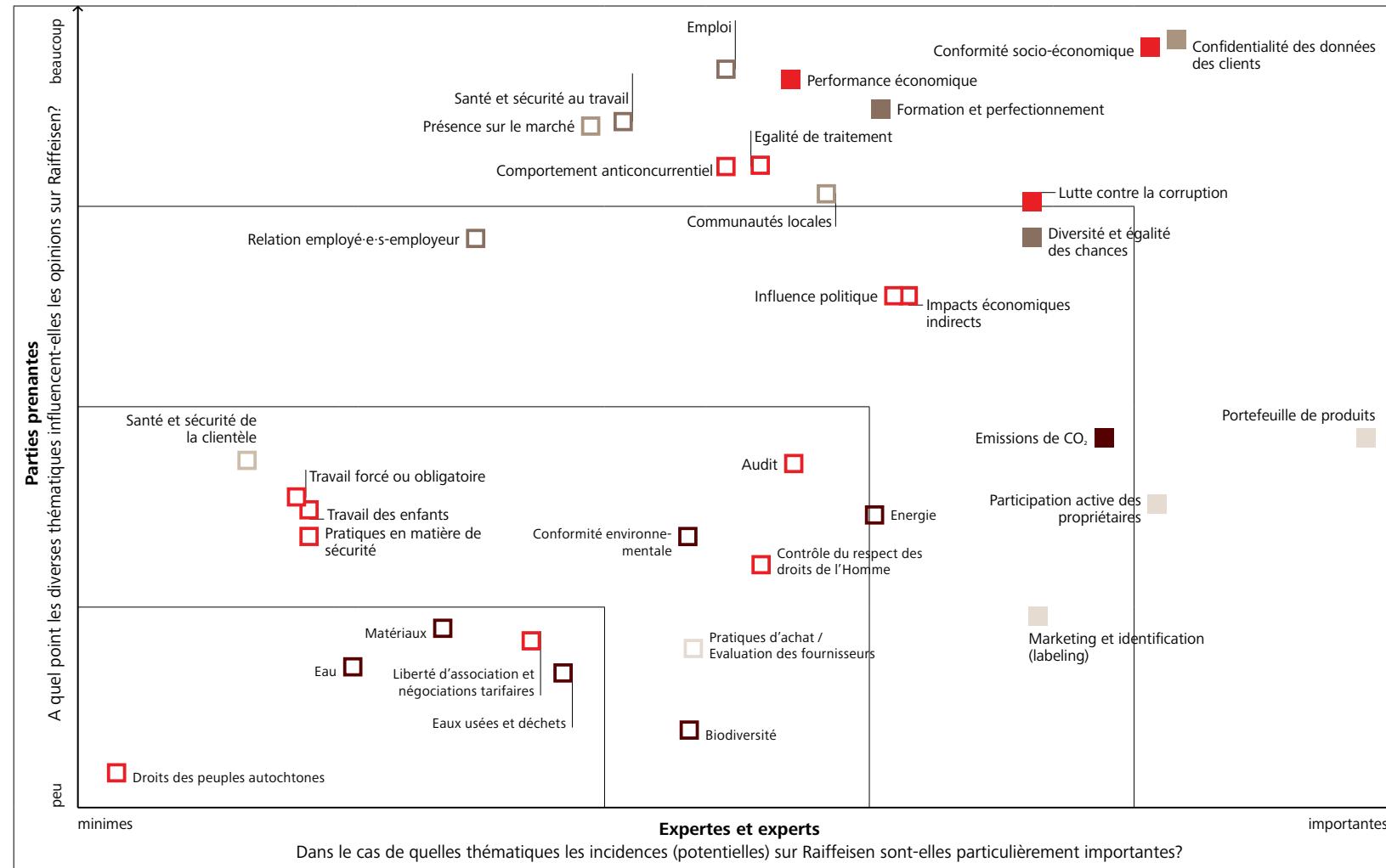
Rapport non financier



Matrice de pertinence

Les thématiques ayant une forte incidence sur Raiffeisen sont considérées comme «essentielles».

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier





Affiliations stratégiques

Raiffeisen a institutionnalisé l'échange avec plusieurs parties prenantes ainsi que son engagement en faveur d'une Suisse durable à travers différentes affiliations. Elle est notamment membre des organisations, comités et initiatives nationaux et internationaux suivants, tous orientés sur la durabilité:

- Association pour une économie durable (öbu), depuis 2007
- Fondation Suisse pour le Climat (membre fondateur), depuis 2008
- Modèle énergétique Zurich de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), depuis 2013
- Swiss Sustainable Finance (membre fondateur), depuis 2014
- Groupe de travail Green and Sustainable Finance de l'EACB (European Association of Cooperative Banks), depuis 2018
- Swiss Better Gold Association, depuis 2019
- Principes pour une banque responsable («Principles for responsible Banking» ou PRB) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), depuis 2021
- Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), depuis 2020
- CEO4Climate, depuis 2021
- Net-Zero Banking Alliance (NZBA), depuis 2023

Ces affiliations ont fourni des impulsions importantes à Raiffeisen également durant l'exercice sous revue, l'ont confortée dans ses priorités stratégiques et ont renforcé les orientations stratégiques choisies.

Ratings ESG

La priorité mise par Raiffeisen sur le long terme se traduit par de solides résultats dans les ratings correspondants qui tiennent compte des critères ESG.

MSCI ESG a attribué à Raiffeisen la note A (sur une échelle de AAA à CCC) pour l'exercice sous revue. Selon le rating International Shareholder Services ISS-ESG, Raiffeisen fait toujours partie de la catégorie «Prime» et donc des dix meilleurs pour cent du groupe de comparaison «banques publiques et régionales». Avec la note B+ attribuée par Inrate, Raiffeisen a été en 2024 l'une des banques les mieux notées au monde par Inrate. La classification B+ fait état d'une incidence positive sur l'environnement et la société.

Par ailleurs, la publication d'informations sur le climat par Raiffeisen a été évaluée dès 2023 par «engageability» dans le cadre de l'étude «Climate Change Readiness», avec la distinction «leading», comme l'une des 12 meilleures sur 100 entreprises des secteurs de l'industrie, de l'assurance et de la finance ayant leur siège principal en Suisse.

Dans le classement du WWF sur les banques retail, réalisé tous les trois ans, Raiffeisen a obtenu en 2024 la deuxième note globale la meilleure parmi les 15 plus grandes banques retail suisses et se place ainsi dans la catégorie des «suiveurs».

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

[Rapport d'activité](#)[Gouvernance d'entreprise](#)[Comptes annuels](#)[Chiffres clés et publication](#)[Rapport non financier](#)

Le respect des lois, des réglementations et des normes sectorielles est essentiel au résultat durable de l'entreprise. Le mépris de telles exigences peut entraîner des amendes coûteuses, des poursuites pénales et/ou une perte de réputation.

En tant que groupe bancaire organisé en coopérative, Raiffeisen attache une grande importance à une gestion responsable et au succès à long terme. Cela comprend tout d'abord la garantie de la compliance au sens strict, avec les thèmes de la lutte contre la corruption et de la prévention du blanchiment d'argent. Par ailleurs, la prise en compte de facteurs environnementaux et sociaux dans l'activité est également pertinente pour Raiffeisen dans le cadre d'un examen de diligence ESG. Les considérations ESG ont en outre été systématiquement intégrées à la gestion des risques au cours des dernières années. Des instruments spécifiques comme un service de lancement d'alerte (whistleblowing), un code de conduite pour les fournisseurs ainsi que la gestion des questions fiscales sont d'autres aspects d'une gestion responsable des affaires.

Garantie de la compliance

Le secteur bancaire est fortement réglementé en Suisse. Le Groupe Raiffeisen se conforme aux prescriptions et processus légaux, réglementaires et déontologiques de la place financière helvète. En tant que groupe bancaire coopératif, Raiffeisen se concentre sur le marché de détail suisse. L'ordre juridique et la réglementation suisses sont donc particulièrement déterminants pour Raiffeisen. Elle garantit le respect des prescriptions nationales et internationales à l'aide d'une surveillance de compliance globale. L'accent est mis entre autres sur les règlements applicables à la lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Durant l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen n'a pas constaté d'infractions importantes aux lois et ordonnances. Aussi, aucune sanction notable n'a été infligée au Groupe Raiffeisen (cf. le tableau «Social Compliance et lutte contre la corruption», page 167).

Le service Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse surveille systématiquement l'évolution des risques juridiques et de compliance pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Legal & Compliance établit à cet effet chaque année un profil de risque et en déduit un plan d'activité orienté sur les risques. Celui-ci est présenté au Conseil d'administration par la Direction. Legal & Compliance rend compte tous les trimestres à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des changements significatifs en matière de risques juridiques et de compliance. En plus, L&C rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Le respect des réglementations applicables est assuré au sein du Groupe Raiffeisen par le biais du modèle des «Three Lines of Defence». Les Banques Raiffeisen constituent la première ligne de défense grâce aux collaboratrices et aux collaborateurs du Front Office et aux fonctions du Back Office, ainsi que la deuxième ligne de défense à travers les collaboratrices et collaborateurs ayant des fonctions spéciales relatives aux questions de compliance (préposés à la lutte contre le blanchiment d'argent, responsables compliance, Responsible Officers). Dans le sens d'une responsabilité systémique, Raiffeisen Suisse assume d'autres tâches générales de la deuxième ligne. Cela inclut notamment la rédaction et la mise à jour des règlements de compliance applicables à l'ensemble du Groupe, la formation des collaboratrices et collaborateurs des Banques Raiffeisen exerçant les fonctions requises, le conseil juridique pour les Banques Raiffeisen et la garantie du reporting. La Révision interne constitue la troisième ligne. Des processus internes au Groupe garantissent les contrôles et la surveillance requis ainsi que la gestion des risques.

Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des risques juridiques et de compliance dans le chapitre «Rapport des risques», page 38.

**Le secteur
Legal & Compliance de
Raiffeisen Suisse surveille
l'évolution des
risques juridiques et de
la compliance pour
l'ensemble du Groupe.**



Prévention de la corruption et du blanchiment d'argent

En tant qu'établissement financier, le Groupe Raiffeisen accorde une importance particulièrement grande à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'au respect et à la mise en œuvre des sanctions économiques applicables. Raiffeisen ne s'engage pas dans des activités commerciales qui comportent un risque élevé et inacceptable de blanchiment d'argent, de fraude, de sanctions ou de corruption. Le Groupe Raiffeisen se prévaut contre ces risques en prenant des mesures préventives. Il s'agit par exemple de la surveillance permanente des relations d'affaires et des transactions ainsi que de la sensibilisation continue des collaboratrices et collaborateurs. Raiffeisen Suisse donne des directives claires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et sur le respect des sanctions économiques pertinentes, qui s'appliquent à l'ensemble du Groupe. Des collaboratrices et des collaborateurs attitrés de Raiffeisen Suisse suivent régulièrement des formations obligatoires dans ces domaines. Des formations obligatoires spécifiques à la fonction sont organisées pour les collaboratrices et collaborateurs ainsi que pour les membres du Conseil d'administration des Banques Raiffeisen dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Des directives internes strictes régissent l'ouverture de relations d'affaires avec des personnes exposées politiquement, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que le respect de la législation en vigueur dans le domaine des sanctions économiques.

Outre Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont directement responsables de la mise en œuvre des directives relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Chaque Banque Raiffeisen désigne un·e préposé·e à la lutte contre le blanchiment d'argent. Cette personne peut soit assumer elle-même cette fonction, soit en déléguer l'exercice à Raiffeisen Suisse. En cas de soupçon de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, les préposés à la lutte contre le blanchiment d'argent des Banques Raiffeisen ou, en cas d'externalisation, les collaboratrices et collaborateurs compétents de Raiffeisen Suisse adressent une communication de soupçon au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent. Raiffeisen Suisse coordonne la suite de la procédure et prête assistance à ses Banques dans la mise en œuvre des mesures nécessaires.

Conformément aux prescriptions de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen réalisent périodiquement à l'intention de leur propre direction des analyses de risque en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Elles remettent ces rapports également à Raiffeisen Suisse. Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse surveille les évolutions à l'échelle du Groupe et établit chaque trimestre un rapport sur les principaux risques à l'intention de la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen

Suisse. Le Conseil d'administration assume au plus haut niveau la responsabilité stratégique d'une lutte appropriée contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Au sein du Groupe Raiffeisen, les responsabilités en matière de prévention de la corruption sont définies pour chaque instance, inscrites dans des directives internes et assumées par chacune des Banques Raiffeisen dans leur propre rayon d'activité. Pour lutter contre la corruption, une formation sur la gestion des cadeaux est proposée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen. Des directives internes sur les conflits d'intérêts ainsi que sur la prévention de la corruption sont ancrées dans des Directives du personnel qui font partie intégrante du Règlement du personnel. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et des membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen sont informés des règlements déterminants et confirmé avoir pris connaissance desdites directives en signant leur contrat de travail ou de mandat. Les partenaires commerciaux qui fournissent des biens et des services à Raiffeisen sont sensibilisés à la lutte contre la corruption dans le code des fournisseurs. Il y est expressément stipulé que toute forme de corruption, de pots-de-vin ou de blanchiment d'argent, entre autres, est interdite et doit être évitée. Les normes générales et les directives internes visant à lutter contre la corruption font partie intégrante du système de réglementations interne de Raiffeisen Suisse. Elle sont soumises à un contrôle interne de même qu'à des audits prudentiels externes dans la mesure où des aspects prudentiels sont concernés. Au cours de l'exercice sous revue, l'évaluation des risques n'a pas permis d'identifier de risques de corruption importants.

Conformité socio-économique et lutte contre la corruption¹

	Indicateur GRI	2024
Conformité socio-économique		
Infractions significatives aux lois et règlements, sanctions non monétaires et amendes adéquates dans le secteur social et économique	GRI 2-27	0
Lutte contre la corruption		
Pourcentage des Banques Raiffeisen ayant fait l'objet d'un audit portant sur les risques de corruption	GRI 205-1	100%
Nombre total de risques significatifs liés à la corruption qui ont été identifiés lors de l'évaluation du risque	GRI 205-1	0
Nombre total et nature de cas avérés de corruption	GRI 205-3	0

¹ Dans ce contexte, un zéro signifie qu'aucun cas significatif n'était connu à la fin de l'exercice sous revue. Une infraction aux lois et aux ordonnances est considérée comme significative lorsqu'elle porte (ou menace de porter) gravement préjudice au Groupe Raiffeisen.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



Gestion des plaintes et service de lancement d'alerte

Pour toute demande, plainte ou réclamation, les client·e·s peuvent s'adresser par écrit ou par téléphone à leur Banque Raiffeisen ou à Raiffeisen Suisse. En cas de questions ou de demandes concernant les services bancaires et financiers, ils peuvent également s'adresser au service compétent en matière de médiation de l'Ombudsman des banques suisses. Les demandes internes peuvent être adressées aux Ressources humaines conformément à la Directive du personnel ainsi qu'à la commission du personnel de Raiffeisen Suisse. En 2023, Raiffeisen a redéfini les principes du service indépendant de lancement d'alerte (service de whistleblowing) ainsi que les tâches, les compétences et les responsabilités qui y sont liées. Au 1^{er} juillet 2024, le système de lancement d'alerte a été étendu à l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Depuis lors, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et des organes du Groupe Raiffeisen peuvent signaler des irrégularités et des comportements fautifs non seulement au sein de Raiffeisen Suisse, mais aussi au sein d'une Banque Raiffeisen ou d'une filiale de Raiffeisen Suisse. Une communication est traitée de manière confidentielle et peut être effectuée de manière anonyme ou avec indication du nom, et peut être envoyée à tout moment et indépendamment du lieu. Le système de lancement d'alerte permet d'identifier à temps les éventuels risques liés aux faits signalés et d'y répondre de manière appropriée. La protection du lanceur d'alerte de bonne foi (whistleblower) contre les «mesures de rétorsion», par exemple le licenciement, le déclassement ou la discrimination, est réglée par une directive interne. Dans le cadre du reporting standard, des données statistiques sur le lancement d'alerte sont présentées au moins chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques ainsi que chaque année au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires

Raiffeisen a mis en place un examen de diligence à l'échelle du Groupe afin de garantir une gestion responsable des affaires. Raiffeisen veut ainsi éviter que ses activités ne provoquent, ne contribuent à ou ne soient associées à de graves violations des droits de l'Homme ou à des dommages environnementaux. Le processus d'examen de diligence permet d'appliquer les prescriptions du Conseil d'administration, qui est responsable du positionnement de Raiffeisen en matière d'éthique commerciale.

Il comprend un examen initial réalisé par le service spécialisé compétent pour l'opération concernée. L'examen initial a pour but d'identifier les opérations comportant des risques accrus et de les soumettre à un deuxième examen plus approfondi par le service Durabilité, Politique et Coopérative. L'examen de diligence comprend des processus clairement définis de déclenchement et d'escalade des risques jusqu'à la Direction de Raiffeisen Suisse. Quand le service spécialisé responsable du deuxième examen ne parvient pas à se mettre d'accord avec le service responsable de l'affaire sur le plan opérationnel, le

cas est remonté jusqu'à la Direction. En 2024, 72 deuxièmes examens ont été effectués. 3 cas ont fait l'objet d'une escalade jusqu'à la Direction. Tous les contenus de l'examen de diligence, y compris le positionnement en matière d'éthique commerciale, font partie intégrante du système de réglementations interne de Raiffeisen Suisse. Ils sont soumis à un audit interne et, si des aspects prudentiels sont concernés, à des audits prudentiels externes.

Examen de diligence¹

Nombre	2023	2024
Deuxièmes contrôles	61	72
Cas remontés à la Direction	1	3

1 Deuxièmes examens et cas remontés pour garantir une gestion responsable des affaires au sein de Raiffeisen Suisse.

En ce qui concerne les financements de crédits, y compris le leasing et les émissions de titres, les entreprises de certains secteurs exerçant les activités économiques suivantes sont systématiquement exclues: l'extraction et le traitement du charbon, l'exploitation de centrales électriques au charbon, l'extraction de pétrole ou de gaz naturel, le traitement du tabac, le développement, la production ou la vente d'armes internationalement interdites (armes nucléaires, biologiques, chimiques, armes à sous-munitions ainsi que mines antipersonnel) ou l'exploitation de centrales nucléaires (sauf dans les pays qui ont décidé d'abandonner l'énergie nucléaire).

Dans les relations avec les fournisseurs, l'achat de certains produits et services est parfois soumis à des certifications ou autres normes. La certification vise à garantir la compatibilité sociale des produits et services qui sont souvent fabriqués dans les pays du Sud, par exemple le matériel publicitaire, le matériel informatique ou les véhicules. Afin de réduire spécifiquement le risque de travail des enfants et de travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement, une certification est également exigée pour des produits définis provenant de pays définis. Pour identifier les combinaisons produits-pays présentant un risque accru de travail des enfants et de travail forcé, Raiffeisen s'appuie sur une liste établie par le Bureau des relations internationales du travail du Département du travail des Etats-Unis, qui fait partie de l'examen de diligence interne de Raiffeisen.

L'examen de diligence comprend également un contrôle annuel complet des opérations en cours concernées par l'examen (par exemple au niveau du portefeuille) par le service Durabilité, Politique et Coopérative. Si un contrôle révélait la conclusion d'opérations non compatibles avec une gestion responsable des affaires, il conviendrait d'analyser l'approche mise en œuvre pour l'examen de diligence et, le cas échéant, de l'adapter. Les contrôles effectués jusqu'à présent n'ont toutefois pas révélé la nécessité d'agir en ce sens.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

L'examen de diligence a pour but d'identifier les transactions présentant des risques accrus et de les soumettre à un examen approfondi.



Avec l'examen de diligence, une directive et un système de contrôle ont été introduits au sein du Groupe Raiffeisen pour gérer les questions de durabilité dans différentes activités, y compris les relations avec les fournisseurs et les financements de la clientèle entreprises. La directive contraignante a par exemple pour conséquence, pour l'octroi de crédit, que les aspects ESG déterminants sont pris en compte en fonction des risques. Elle peut donc être classée comme faisant partie de la politique de crédit en lien avec la durabilité. Des directives plus spécifiques et distinctes sur le financement dans des domaines tels que l'industrie forestière étrangère (déforestation tropicale), l'exploitation minière ou l'extraction d'énergies fossiles ne seraient pas appropriées dans le cas de Raiffeisen. Les points de contact avec les thématiques susmentionnées sont très limités chez Raiffeisen, qui est orientée sur le marché suisse et réglementée en Suisse ([cf. aussi le chapitre «Classification», page 155](#)). C'est pourquoi Raiffeisen n'a pas non plus signé les principes de l'Equateur¹, d'autant plus que la Banque ne finance pas de projets à l'étranger. Dans le cas de Raiffeisen, des directives d'entreprise plus poussées sur des thèmes spécifiques ne s'imposent pas ou seulement dans des cas exceptionnels.

Minerais et métaux provenant de zones de conflit pris en compte dans l'examen de diligence

Les processus et les responsabilités de l'examen de diligence lors de l'acceptation de métaux précieux physiques sont réglés en détail dans une directive spécialisée à part. Les lingots de métaux précieux négociés par Raiffeisen proviennent exclusivement d'entreprises de raffinage accréditées par la London Bullion Market Association (LBMA) ou le London Platinum and Palladium Market (LPPM). Dans le cadre de cette accréditation, le respect du [«Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque»](#) est contrôlé par des tiers. Pour l'acceptation de lingots et de pièces de métaux précieux, Raiffeisen Suisse se concentre depuis plusieurs années déjà sur un réseau étroit d'entreprises partenaires bien établies.

Tous les lingots d'or portant la marque Raiffeisen sont produits depuis 2021 selon l'approche «Responsibly Sourced & Traceable». La raffinerie Argor-Heraeus contrôle ainsi les relations avec les fournisseurs selon les directives de l'OCDE et un catalogue de critères convenu. L'or utilisé pour la production de lingots d'or selon l'approche «Responsibly Sourced & Traceable» ne peut être acheté qu'auprès de ces entreprises sélectionnées. Actuellement, il s'agit d'entreprises minières sélectionnées au Brésil, au Chili, en Colombie, au Pérou et aux Etats-Unis. Pour les petites et moyennes entreprises, une collaboration avec Swiss Better Gold est en outre requise. La traçabilité de l'or est assurée

par une surveillance très étroite de la chaîne d'approvisionnement. Dans ce cas, l'origine de l'or est vérifiée au moyen d'une analyse XRF de l'or brut entrant chez Argor-Heraeus.

Code des fournisseurs

Le code des fournisseurs de Raiffeisen fait partie de l'examen de diligence pour une gestion responsable des affaires et vise à garantir l'intégrité et l'éthique commerciales ainsi que la responsabilité sociale et environnementale tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Raiffeisen exige que les principes énoncés dans le code soient respectés par les fournisseurs, par tous leurs sous-traitants et leurs collaboratrices et collaborateurs ainsi que par les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen. Le [code des fournisseurs](#) est publié sur le site web de Raiffeisen, et le contrat-cadre établi entre les fournisseurs et Raiffeisen Suisse y renvoie expressément. Le code des fournisseurs repose sur les conventions et normes suivantes: Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, huit conventions de l'Organisation internationale du travail (normes fondamentales du travail de l'OIT), Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, Pacte mondial des Nations Unies et Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les violations graves du code des fournisseurs peuvent entraîner la résiliation de la relation contractuelle avec le fournisseur.

Facteurs ESG dans la gestion des risques

Dans le contexte de la gestion des risques, Raiffeisen ne considère pas les facteurs ESG, à savoir les facteurs liés aux enjeux environnementaux (Environmental), sociaux (Social) et de la conduite d'entreprise (Governance), comme des catégories de risques indépendantes, mais comme des moteurs des risques réels, c'est-à-dire notamment les risques de crédit et de marché ainsi que les risques opérationnels. En conséquence, les facteurs ESG de Raiffeisen sont intégrés dans le cadre de gestion des risques établi et ainsi pris en compte dans la stratégie de risque, la disposition à prendre des risques et la politique de risque du Groupe Raiffeisen. Les nouvelles directives sur les risques financiers liés à la nature émises par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2026) ont été analysées par Raiffeisen au cours de l'exercice sous revue et les préparatifs correspondants sont en cours.

Raiffeisen surveille en permanence et de manière appropriée l'évolution des facteurs ESG et leur pertinence pour Raiffeisen. Les chiffres clés relevés et publiés dans le cadre de la stratégie de durabilité servent d'indicateurs. Le secteur Risk Control, responsable de la surveillance continue du profil de risque à l'échelle du Groupe, tient également compte des facteurs ESG dans ses activités. Pour ce faire, une analyse complète des risques est effectuée pour tous les facteurs ESG dans la gestion des risques, comme le montre le graphique ci-après.

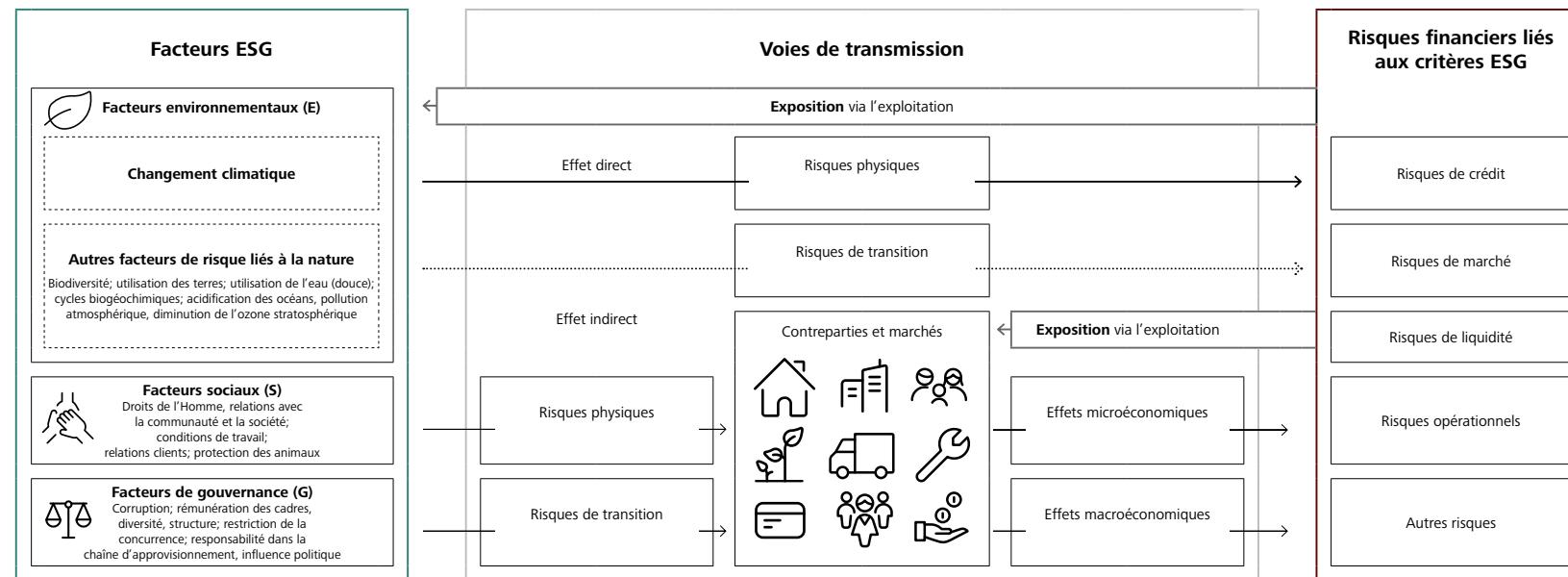
¹ Les Principes de l'Equateur (en anglais Equator Principles) sont un ensemble de règles volontaires établies par les banques pour respecter les normes environnementales et sociales dans le domaine du financement de projets.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
[Rapport non financier](#)

Le numéro du lingot permet aux clients de Raiffeisen de savoir d'où provient l'or transformé des lingots Raiffeisen.



Analyse des risques liés aux facteurs ESG



Pour évaluer les risques financiers liés aux critères ESG, les facteurs environnementaux (changement climatique et autres facteurs liés à la nature), sociaux (comme les droits de l'Homme) et de gouvernance (comme la corruption) sont analysés en fonction de leur impact sur les risques. S'agissant des facteurs de risque environnementaux, l'analyse dans la matrice des risques ESG tient compte de tous les facteurs correspondant aux « limites planétaires » selon Rockström et al. (2009), comme la biodiversité, l'utilisation de l'eau ou les changements d'affectation des sols.

L'analyse des risques est confiée à une commission spécialisée composée d'experts issus principalement du secteur Gestion des risques et du service Durabilité, Politique et Coopérative. L'analyse prend en compte diverses voies de transmission, y compris l'exposition de Raiffeisen via son exploitation et ses affaires, ainsi que les effets directs et indirects, comme les contreparties et les marchés et leurs effets économiques. Les résultats sont consignés dans la matrice des risques ESG. En fonction de l'évaluation de la commission spécialisée, l'analyse d'un facteur ESG peut être approfondie, par exemple en faisant appel à des experts externes ou au moyen de modélisations quantitatives. En 2022, par exemple, l'impact du vecteur de la perte de biodiversité sur les risques répertoriés a été examiné avec un partenaire externe. Selon les estimations actuelles, les résultats de cet examen sont toujours valables. Concernant le facteur du changement climatique, l'analyse des risques est encore plus ap-

profondie. Les résultats correspondants sont présentés dans le rapport sur le climat → **«Publication d'informations sur le climat»**. La matrice des risques ESG est mise à jour chaque année et revue par la commission interne pluridisciplinaire sur les risques ESG afin de couvrir de manière adéquate l'ensemble des enjeux. La commission spécialisée soutient le processus général de gestion des risques et est dirigée par le service Operational Risk Control.

L'analyse des risques actualisée en 2024 a confirmé que les facteurs ESG n'ont globalement qu'une faible influence sur les risques de Raiffeisen. Dans la mesure où ils sont déterminants, ils sont traités et gérés de manière appropriée par des mesures établies. Cette situation s'explique par le modèle d'affaires de Raiffeisen, très orienté sur les activités de banque retail en Suisse. En raison de ce modèle d'affaires, Raiffeisen est actuellement peu confrontée à des défis dans les domaines de l'environnement, de la société et de la gouvernance. De plus, Raiffeisen doit se conformer aux réglementations suisses sur ces sujets. Par conséquent, les facteurs ESG, par exemple lors de l'octroi de crédit, ne sont pas aujourd'hui analysés systématiquement mais au cas par cas. En effet, ils sont pris en compte implicitement lors de l'estimation de biens immobiliers ou de l'évaluation de la stratégie et du modèle d'affaires de grandes entreprises. Par ailleurs, les facteurs ESG sont également pris en compte dans les transactions financières ou la sélection des fournisseurs.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Les facteurs ESG ont une influence sur les catégories de risques établies. Raiffeisen surveille en particulier les risques financiers liés au climat.



Gestion responsable des questions fiscales

Conformément à sa stratégie de durabilité, le Groupe Raiffeisen s'assure que toutes les exigences légales et réglementaires en matière fiscale sont respectées. En cas de doutes, Raiffeisen a recours à des conseillers fiscaux externes ou demande un renseignement fiscal contraignant aux autorités fiscales compétentes, avec lesquelles Raiffeisen entretient un dialogue constructif. Si nécessaire, Raiffeisen Suisse soutient les Banques Raiffeisen pour les questions fiscales afin de garantir une déclaration d'impôts correcte dans tout le Groupe.

Le Groupe Raiffeisen a une filiale étrangère, Raiffeisen Switzerland B.V., domiciliée aux Pays-Bas, qui émet des produits structurés mais n'entretient pas de relations clients directes. Le taux d'imposition effectif de Raiffeisen aux Pays-Bas est supérieur au taux d'imposition minimum de 15% fixé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et également supérieur à celui de la Suisse. L'imputation des prestations internes au Groupe (transfer pricing) entre Raiffeisen Suisse et Raiffeisen Switzerland B.V. se fait à des prix conformes à la comparaison avec des tiers («at arm's length»). Il n'y a pas de réduction ou de transfert des bénéfices. Raiffeisen réalise par ailleurs chaque année un rapport pays par pays destiné aux autorités fiscales concernées, qui leur permet d'évaluer les tarifs d'imputation.

Le Groupe Raiffeisen ne fournit aucune aide pour la réduction des impôts. Il renonce à toute action ou information susceptible d'aider d'une manière ou d'une autre la clientèle à soustraire des valeurs patrimoniales à l'imposition ordinaire. Raiffeisen n'accepte pas de valeurs patrimoniales si elle sait ou soupçonne raisonnablement que celles-ci ne sont pas déclarées et imposées en bonne et due forme dans le pays de domiciliation fiscale de la cliente ou du client. Il existe des directives et instructions appropriées, qui donnent lieu à des formations régulières. De plus, tous les clients confirment en acceptant les Conditions générales d'affaires qu'ils respectent l'ensemble des prescriptions légales (y compris les lois fiscales) qui s'appliquent à eux.

En tant que banque retail orientée sur le marché intérieur, Raiffeisen n'a qu'une faible part de clientèle étrangère, qui provient principalement des Etats voisins et presque exclusivement de pays avec lesquels la Suisse a convenu d'un échange automatique de renseignements. Les informations financières sont ainsi transmises chaque année aux autorités fiscales du pays de domiciliation fiscale des client·e·s. Par ailleurs, Raiffeisen propose des rapports fiscaux spécifiques à chaque pays, qui s'adressent aux client·e·s ayant leur domicile / domicile fiscal donne une vue d'ensemble de tous les produits et opérations pertinents selon le droit fiscal spécifique à chaque pays et aide ainsi les clients à remplir leur déclaration fiscale. Raiffeisen ne fournit toutefois pas de conseil fiscal à des clients dont le domicile / la résidence fiscale est situé hors de Suisse. Si nécessaire, la Banque renvoie les client·e·s concerné·e·s vers des conseiller·e·s externes pour un conseil en matière fiscale professionnel.

Respect des droits de l'Homme

Centrée sur le marché suisse ([cf. aussi le chapitre «Classification», page 156](#)), Raiffeisen n'est que très peu exposée directement à des circonstances propices à des violations des droits de l'Homme, comme l'instabilité politique ou l'absence d'Etat de droit. En Suisse, les droits de l'Homme sont en plus intégrés dans le droit contraignant au travers des droits fondamentaux garantis par la Constitution. Le droit suisse interdit par exemple la discrimination, le travail forcé et le travail des enfants. Il garantit des conditions de travail dignes, la liberté d'association, le droit de négociation collective et l'égalité des rémunérations. Raiffeisen reconnaît ces droits et les personnes employées par Raiffeisen ainsi que la clientèle de Raiffeisen, presque exclusivement domiciliée en Suisse, sont protégées en conséquence par le droit suisse. S'agissant de l'activité principale du Groupe Raiffeisen, le financement par crédit principalement de biens immobiliers situés en Suisse (hypothèques) ainsi que le financement par crédit de PME en Suisse, les liens avec des violations des droits de l'Homme sont peu probables en raison de la situation juridique décrite. Dans l'ensemble, le risque de violations des droits de l'Homme est donc relativement faible pour Raiffeisen.

Tel qu'expliqué en détail dans [le paragraphe «Examen de diligence visant à garantir une gestion responsable des affaires», page 168](#), Raiffeisen tient compte de la protection des droits de l'Homme dans le cadre de ses activités, malgré une faible exposition aux risques. Raiffeisen vérifie le respect des droits de l'Homme, en particulier dans le cadre d'opérations ayant des liens marqués avec l'étranger. Cela se fait principalement dans le cadre de l'examen de diligence pour une gestion responsable des affaires susmentionné, en fonction des risques auxquels l'entreprise s'expose et au cas par cas. Le terme «en fonction des risques auxquels l'entreprise s'expose» signifie en l'occurrence que des vérifications sont effectuées là où il existe un risque important que Raiffeisen ne soit associée à de graves atteintes aux droits de l'Homme. Le code des fournisseurs, qui s'applique aux relations avec les fournisseurs, aborde aussi explicitement les droits de l'Homme et vise à garantir le respect de normes appropriées, telles que l'interdiction du travail des enfants, l'intégrité et l'éthique commerciales des fournisseurs et des sous-traitants. En plus de l'examen de diligence visant à garantir une gestion responsable des affaires, les droits de l'Homme sont aussi pris en compte dans la gestion des risques, le facteur de risque «droits de l'Homme» étant évalué au moins une fois par an par la commission interne «Risques ESG» ([cf. le paragraphe «Facteurs ESG dans la gestion des risques», page 169](#)). Sur la base de cette évaluation des risques, il n'a pas non plus été nécessaire de prendre d'autres mesures jusqu'à présent.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

[Rapport non financier](#)



Les Banques peuvent apporter une contribution importante au développement durable par le biais de leurs solutions et produits de placement et de leurs services. Le Groupe Raiffeisen tient donc compte des facteurs écologiques et sociaux dans la conception et le développement de ses solutions et produits de placement ainsi que de ses services. Il s'agit notamment de sensibiliser les clients privés et entreprises au potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique (par exemple lors de l'octroi d'hypothèques) et de proposer une large gamme de solutions de placement et de prévoyance durables. Par ailleurs, avec son approche «Responsibly Sourced and Traceable», Raiffeisen contribue à la transparence et à la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans le commerce de l'or.

Opérations hypothécaires avec la clientèle privée

Raiffeisen considère que son rôle pour promouvoir la durabilité dans les opérations hypothécaires consiste surtout à sensibiliser systématiquement ses clientes et ses clients de manière anticipée au potentiel d'accroissement de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂, et à leur présenter des solutions de financement adéquates. Elle a été la première banque en Suisse à intégrer de façon cohérente l'estimation énergétique immobilière au conseil en propriété du logement, et ce dès 2015. Les clientes et clients peuvent ainsi se faire une meilleure idée de l'état énergétique de leur bien immobilier. Dans le même temps, il est possible de leur montrer un éventuel besoin d'investissement et de simuler des scénarios de rénovation. Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a adapté son conseil à la clientèle en application des «Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Une nouveauté a été introduite au cours de l'exercice sous revue: un check-up de la rénovation couvrant les exigences réglementaires. Ce check-up de la rénovation permet de calculer et d'indiquer l'efficacité énergétique, les émissions de CO₂ ainsi que les éventuels besoins d'investissement pour les rénovations. Les conseils donnés aux clientes et aux clients sont consignés dans un document qui fournit par ailleurs des informations sur les subventions et les coordonnées des spécialistes. Au cours de l'exercice sous revue,

2742 conseils en matière de rénovation ont été réalisés. Par ailleurs, Raiffeisen propose des offres en libre-service concernant l'efficacité énergétique et les frais de chauffage, qui ont été consultées en ligne plus de 6500 fois en 2024.

Comme les années précédentes, Raiffeisen a soutenu le programme fédéral «chauffez renouvelable» de SuisseEnergie en 2024. L'objectif de ce programme est d'aider les propriétaires à passer à des systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies renouvelables en leur fournissant des conseils indépendants et professionnels. Raiffeisen joue ici le rôle de partenaire stratégique et apporte son savoir-faire financier. 3240 conseils incitatifs «chauffez renouvelable» ont été réalisés durant l'exercice sous revue.

Raiffeisen intègre systématiquement les aspects de durabilité dans ses conseils en propriété du logement.

Sensibilisation: Logement et financement

	2022	2023	2024
Rénovation énergétique et impact sur le climat			
Total des conseils en matière de rénovation Raiffeisen	1 101	1 145	2 742
Planificateur de rénovation Raiffeisen (RAI-mo) ¹	1 101	1 145	170
Check-up de la rénovation ²			2 572
Conseils incitatifs «chauffez renouvelable» ³	315	2 276	3 240
Consultations du calculateur de frais de chauffage en self-service sur raiffeisen.ch ⁴	10 426	13 071	1 207
Consultations du calculateur d'efficacité énergétique en self-service sur raiffeisen.ch ⁵	11 084	11 302	5 377

1 Le planificateur de rénovation Raiffeisen (RAI-mo) a été introduit en mars 2021 et remplacé par le check-up de la rénovation au 1er janvier 2024.

2 Le check-up de la rénovation a été introduit pour la première fois le 1er janvier 2024.

3 Les conseils incitatifs «chauffez renouvelable» ont été introduit pour la première fois au quatrième trimestre 2022.

4 Le calculateur des coûts de chauffage est hors ligne depuis mars 2024. Il devrait être de nouveau disponible en ligne à partir du premier trimestre 2025.

5 Le calculateur d'efficacité énergétique n'a pas été inclus dans les campagnes de distribution au cours de l'exercice sous revue. Par ailleurs, le site internet de Raiffeisen a été relancé, de sorte que le passage de raiffeisencasa.ch à raiffeisen.ch a nécessité un certain temps d'adaptation pour les moteurs de recherche.



Opérations avec la clientèle entreprises

Les quelque 226 500 entreprises clientes du Groupe Raiffeisen, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), sont presque exclusivement domiciliées en Suisse. ([voir graphiques 1–4, page 181](#)). Elles sont par conséquent soumises à une réglementation efficace sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, conformément à la législation suisse.

Néanmoins, Raiffeisen sensibilise aussi sa clientèle entreprises de manière ponctuelle à la thématique de la durabilité. Un projet pilote a été réalisé en 2023 avec la plateforme de l'efficacité énergétique pour les PME (PEIK) de SuisseEnergie, qui conseille les PME en matière d'efficacité énergétique. Par ailleurs, un soutien financier a été accordé en 2023 à l'association «Go for Impact» afin qu'elle puisse poursuivre ses activités de sensibilisation des PME suisses à leur bilan environnemental.

L'exposition de la clientèle entreprises de Raiffeisen dans des secteurs ayant un impact particulièrement fort sur le climat selon le Paris Agreement Capital Transition Assessment (PACTA) (charbon, pétrole, gaz, électricité, industrie automobile, ciment, acier, aviation; hors agriculture) est actuellement faible et représente seulement 3,0% de l'ensemble des opérations avec la clientèle entreprises. Raiffeisen ne finance par ailleurs aucune entreprise qui travaille dans l'extraction d'énergies fossiles ou qui exploite elle-même des centrales à charbon.

Durabilité dans le leasing

Les activités de leasing du Groupe Raiffeisen se concentrent en premier lieu sur des clients entreprises ayant leur siège en Suisse. L'accent est mis sur les biens d'investissement meubles, notamment à l'état neuf. Dans divers secteurs industriels, Raiffeisen soutient le passage actif à des solutions alternatives ou celles qui ont recours à des technologies innovantes.

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Leasing s'est notamment engagée dans la prise de position «Modèles d'affaires durables grâce au leasing» de l'Association suisse des sociétés de leasing (ASSL, 08/2024). Dans les opérations avec les clients finaux ainsi que dans les partenariats avec les fournisseurs, on constate une demande accrue de solutions de leasing globales pour des investissements alternatifs, en particulier dans le domaine des solutions de mobilité (véhicules de tourisme et utilitaires, y compris les bornes de recharge) ou pour des installations photovoltaïques (en partie avec batteries de stockage) dans l'agriculture.

Solutions de placement et de prévoyance

La mise en œuvre de la durabilité dans les opérations de placement et de prévoyance s'appuie depuis 2020 sur la «stratégie de durabilité Prévoyance & Placement». Conformément à la stratégie, les «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune» de l'Association suisse des banquiers (ASB) sont appliquées chez Raiffeisen Suisse depuis le 1^{er} janvier 2024. Par ailleurs, les placements collectifs concernés de Raiffeisen respectent l'«Autorégulation relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité» de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS), qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2024. La Révision interne vérifie périodiquement l'adéquation des processus et l'efficacité des contrôles mis en place à cet effet chez Raiffeisen Suisse. Les conseillères et conseillers en placement de Raiffeisen sont régulièrement formés sur ce thème en général et plus spécifiquement sur le règlement Futura grâce au programme d'apprentissage «Durabilité dans les opérations de placement».

Le «règlement Futura»

Raiffeisen propose à sa clientèle une gamme globale de solutions et de produits de placement durables dits «Futura», y compris des solutions de prévoyance. Avec «Futura» et le label Futura correspondant, les solutions de placement et les produits de Raiffeisen sont classés comme durables. Pour pouvoir porter ce nom et ce label, les produits et solutions de placement respectifs doivent être conformes au règlement Futura pour les placements durables élaboré par Raiffeisen, qui est présenté de manière transparente dans la brochure → [**«Placements durables chez Raiffeisen: le règlement Futura»**](#). La brochure contient des informations détaillées sur les approches de durabilité appliquées, sur les critères d'exclusion concrets (par exemple les armes létales, l'énergie nucléaire, le charbon et le pétrole) ou sur la conception de l'approche Best in Class. L'approche Futura repose sur le principe selon lequel la prise en compte d'évaluations de la durabilité reposant sur la double matérialité améliore les décisions de placement. L'examen et l'évaluation de la durabilité sont effectués par l'agence de notation indépendante Inrate pour les placements directs et par Vontobel Asset Management et Morningstar Switzerland GmbH pour les placements collectifs.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Aujourd’hui, la gamme de fonds Raiffeisen (à l’exception de quelques produits) est alignée sur le règlement Futura durable. Cela vaut également pour la gamme d’offres des mandats de gestion de fortune. Dans les solutions de placement avec conseil, où les clientes et clients prennent eux-mêmes la décision de placement, les recommandations de placement et les portefeuilles types de Raiffeisen Suisse tiennent seulement compte des instruments financiers qui réunissent les critères de durabilité conformément au règlement Futura. Les clientes et clients ayant une préférence en matière de durabilité reçoivent en outre un reporting de durabilité complet qui fait partie intégrante du relevé de fortune. Ce reporting de durabilité fournit des informations sur les ratings de durabilité, les émissions de CO₂ et les pratiques controversées des émetteurs de fonds dans lesquels on a investi. Par ailleurs, l’influence des placements sur les 17 objectifs de durabilité des Nations Unies est mise en évidence. Pour les fonds Futura et Futura II, ces indicateurs sont également publiés chaque mois de manière transparente dans les factsheets des fonds.

La part des fonds durables Futura dans le volume total des fonds Raiffeisen s'est élevée à près de 90% au cours de l'exercice sous revue.

Active Ownership

L'active ownership – l'actionnariat actif – est un autre élément du règlement Futura. Il comprend deux éléments: l'exercice actif des droits de vote liés aux placements auprès des fonds de placement Futura ainsi que le dialogue avec des entreprises sélectionnées («dialogue avec les investisseurs» ou «engagement»). Depuis 2022, Ethos exerce activement ses droits de vote dans des sociétés suisses et internationales sélectionnées par Raiffeisen Suisse. L'accent est mis actuellement sur les enjeux du changement climatique, des droits de l'Homme et du travail ainsi que de la responsabilité digitale. Par ailleurs, Raiffeisen Suisse profite de la possibilité de s'engager, via Ethos, avec d'autres investisseurs dans le cadre d'engagements collectifs visant à améliorer les aspects de la durabilité. Les activités et les résultats de l'Active Ownership font l'objet depuis 2023 d'un rapport annuel dans → [l'Active Ownership Report](#).

Sustainability et Green Bonds

S'agissant des investisseuses et des investisseurs helvètes, Raiffeisen Suisse a placé en 2019 la première obligation durable («sustainability bond») sur le marché suisse des capitaux. En 2021, Raiffeisen Suisse a établi un programme d'émission de green bonds orienté sur le refinancement d'hypothèques octroyées pour financer les bâtiments efficaces sur le plan énergétique et à faibles émissions en Suisse. Durant l'exercice sous revue, le Raiffeisen Green / Sustainability Bond a été remboursé à hauteur de 100 millions de francs. En raison du faible besoin de financement du Groupe Raiffeisen, Raiffeisen n'a pas encore émis d'obligation correspondante. Ces dernières années, Raiffeisen a toutefois participé en tant que chef de file à plusieurs émissions de green bonds d'émetteurs suisses.

L'Or acquis de manière responsable

Depuis 2021, tous les lingots d'or Raiffeisen sont produits selon l'approche «Responsibly Sourced & Traceable». Elle permet de tracer l'origine de l'or de manière précise et met l'accent sur la compatibilité environnementale et sociale des entreprises intervenant dans la chaîne d'approvisionnement. La raffinerie s'approvisionne notamment en or auprès de mines sélectionnées qui font partie de la Swiss Better Gold Initiative, un partenariat entre le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et la Swiss Better Gold Association. L'initiative s'engage en faveur d'une production responsable et de meilleures conditions cadres. Depuis le début de sa collaboration avec la Swiss Better Gold Initiative, Raiffeisen a déjà généré, par la vente de lingots d'or, quelque 1,3 million de dollars américains pour des investissements dans de tels projets. Pour plus d'informations sur l'or, merci de consulter [la section «Minéraux et métaux provenant de zones de conflit», page 169](#).

Les investisseuses et investisseurs ont également la possibilité d'investir de manière responsable dans la catégorie de placement Or grâce au «Raiffeisen ETF – Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable». En 2021, Raiffeisen a été le premier groupe de banques retail à mettre en œuvre une telle approche pour un ETF sur l'or. Elle a été récompensée trois fois de suite par le Swiss ETF Award. Le «Raiffeisen ETF – Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable» a remporté le Swiss ETF Award 2024 dans la catégorie «Meilleurs ETF et ETP sur matières premières et métaux précieux» au cours de l'exercice sous revue, comme lors de l'exercice précédent 2023, après que Raiffeisen avait déjà été désignée «Newcomer de l'année» en 2022.

Fin 2024, le volume d'investissement dans les fonds en or s'élevait à environ 1,26 milliard de francs dont 62,3% (784 millions de francs) étaient investis dans le «Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable».

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

[Rapport non financier](#)

La part des fonds durables Futura dans le volume total des fonds Raiffeisen s'élève à près de 90%.

Raiffeisen remporte le Swiss ETF Award 2024 dans la catégorie «Meilleurs ETF et ETP sur matières premières et métaux précieux».



Produits d'utilité écologique et sociétale spécifique		Unité	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
GRI FS6, FS7, FS8, FS10, FS11					
Produits de placement Raiffeisen					
Volume total des fonds Raiffeisen	mio CHF	12 745,9	14 651,5	16 819,1	
dont part de fonds Futura durables	pourcentage	93,4	90,6	89,7	
Produits structurés orientés sur la durabilité ¹	mio CHF	84,7	88,2	95,4	
Gestion de fortune Raiffeisen²					
Volume total des mandats de gestion de fortune Raiffeisen	mio CHF	7 201,6	9 000,2	11 868,6	
dont part de mandats de gestion de fortune Futura durables	pourcentage	97,8	96,6	95,2	
dont part de mandats de gestion de fortune Futura Impact		0,1	0,7	1,0	
Produits et solutions de placement Futura³					
Part des produits de placement durables Raiffeisen (fonds Futura) et des mandats de gestion de fortune Futura dans le volume total des opérations de placement Raiffeisen	mio CHF	43,3	44,7	46,4	
Or					
Vente d'or «Responsibly Sourced & Traceable» (lingots et ETF sur l'or)	tonnes	2,2	9,8	1,2	
Part du Raiffeisen ETF Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable dans le volume total des ETF sur l'or Raiffeisen	pourcentage	23,1	61,5	62,3	
Opérations de leasing					
Volume des nouvelles affaires de leasing pour des véhicules de tourisme et utilitaires à propulsion alternative	mio CHF	10,6	10,8	15,0	
Part dans le volume de nouvelles affaires pour personnes et véhicules utilitaires	pourcentage	9,0	6,5	7,2	
Volume des nouvelles affaires de leasing pour le photovoltaïque	mio CHF	4,5	4,2	3,7	
Obligations / Bonds					
Raiffeisen Green / Sustainability Bond ⁴	mio CHF	100,0	100,0	0,0	
Emissions de Green / Sustainability / Sustainability Linked Bonds de tiers avec la coopération de Raiffeisen Suisse	mio CHF	0	1 335	1 135	
Active Ownership					
Nombre d'entreprises dans le portefeuille avec lesquelles une interaction a eu lieu sur des questions écologiques ou sociétales ⁵	nombre	20	22	21	

1 Investissement via toutes les solutions de placement de Raiffeisen.

2 Sans la gestion de fortune digitale «Raiffeisen Rio»

3 Né sont pas pris en compte les placements directs, les produits structurés ainsi que les placements collectifs de tiers, considérés comme étant durables selon le règlement Futura.

4 Sustainability Bond CHF 100 mio 0,125% 2019–2024; remboursement le 7 mai 2024 à la valeur nominale.

5 De plus amples informations sont disponibles dans le rapport Active Ownership sur raiffeisen.ch/investorendialog.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Conformément aux objectifs de la stratégie du Groupe 2025, Raiffeisen entend maintenir et développer son impact positif en tant que groupe de banques retail coopératives couvrant les besoins de sa clientèle en services et produits bancaires de base. Raiffeisen se distingue comme une coopérative proche de ses clientes et clients, orientée vers leurs besoins et incarnant les valeurs coopératives. Conformément à sa charte, le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à l'équité, à la transparence et à la fiabilité dans ses relations d'affaires avec sa clientèle. Raiffeisen respecte notamment le label de qualité AA+ pour un e-banking sans obstacles de la Fondation «Accès pour tous» ainsi que le code européen de transparence pour les fonds durables. Dans le cadre de la fourniture de services financiers, la sécurité et la protection des données, entre autres, revêtent une importance capitale. C'est pourquoi Raiffeisen prend des mesures globales pour la protection des données des clients et la sécurité de l'information.

Comme le montre le tableau, près de 98% des quelque 3,5 millions de clientes et clients privés et de placement de Raiffeisen sont domiciliés en Suisse. Sur les quelque 226 500 clients entreprises, 99,6% sont domiciliés en Suisse. Plus de la moitié des clients entreprises sont des petites et moyennes entreprises (PME), environ un tiers, des indépendants.

Structure de la clientèle par domicile et segment

31.12.2024	Nombre en 1000	Part en %
Clientes et clients	3 728,2	100,0
Clientèle privée et de placement	3 501,7	93,9
Dont le domicile est:		
Suisse	3 423,4	97,8
Pays voisins de la Suisse	66,3	1,9
Autres	12,1	0,3
Dont le segment est:		
Clientèle privée	3 070,0	87,7
Clientèle de placement	431,7	12,3
Clientèle entreprises	226,5	6,1
Dont le domicile est:		
Suisse	225,6	99,6
Pays voisins de la Suisse	0,8	0,4
Autres	0,1	0,0
Dont le segment est:		
Indépendants	70,0	30,9
Petites entreprises	127,5	56,3
Entreprises moyennes à grandes	3,5	1,5
Sociétés immobilières	17,2	7,6
Collectivités de droit public	8,3	3,7



Transparence et équité dans la conception et la distribution des produits

Raiffeisen considère les relations clients comme des partenariats marqués par le respect, l'équité et la fiabilité. Le Groupe Raiffeisen crée ainsi une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties concernées et, par conséquent, des relations de confiance à long terme avec ses clients. Parallèlement, la fourniture de services financiers et l'offre d'instruments financiers sont réglementées en Suisse par des lois et des ordonnances correspondantes.

La protection de l'investisseur et du bon fonctionnement des marchés est au cœur de ces réglementations. Les transactions avec des instruments financiers comportent toujours des opportunités et des risques. Il est donc nécessaire que la clientèle comprenne bien les risques avant de recourir à un service financier. A cette fin, la brochure → **«Risques inhérents au commerce d'instruments financiers»** est mise à disposition sur le site web de Raiffeisen Suisse. Dans cette brochure, les clientes et clients trouvent notamment des informations déterminantes sur les risques inhérents au commerce d'instruments financiers. L'étendue de la protection de l'investisseur dépendent de la segmentation de la clientèle et donc des besoins des clients ainsi que du type de service financier auquel ils ont recours. Raiffeisen a en plus défini des normes harmonisées au niveau du Groupe afin d'éviter les conflits d'intérêts. Raiffeisen met en œuvre toutes les prescriptions légales dans l'ensemble de ses produits et services. Le respect du devoir d'information conformément à la loi sur les services financiers (LSFin) est entièrement assuré. Par ailleurs, Raiffeisen met en œuvre des mesures d'autorégulation élaborées par des associations suisses. Les réglementations applicables à l'étranger sont également prises en compte si nécessaire.

L'équité dans la conception de l'offre de Raiffeisen se reflète dans l'application systématique de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) mais elle la devance grâce une communication transparente et adéquate envers la clientèle. L'ensemble des informations relatives aux produits, aux prix et au marketing sont à la disposition des clients actuels, futurs et prospects directement sur le site web de Raiffeisen, sous «Taux d'intérêt et tarifs». Le programme de sociétariat Raiffeisen s'accompagne d'une offre de produits de base, qui est l'une des plus équitables du marché en termes de rapport prix-prestations et qui ouvre la voie à une relation client durable. Les sociétaires bénéficient d'une rémunération équitable de leur capital social. Ils peuvent par ailleurs profiter de conditions préférentielles pour certaines opérations bancaires ainsi que d'autres avantages qui leur sont réservés en leur qualité de sociétaires.

La durabilité dans la distribution englobe en plus la gestion transparente et à long terme de la relation client. En cas de rejet d'un prêt ou de toute autre prestation, les clientes et les clients sont informés de manière claire et détaillée des raisons du refus, qui sont systématiquement consignées dans les données clients. Des règles de conduite équitables sont par ailleurs garanties, même au cas où des prestations et des transactions sont refusées.

L'équité dans la mise en place et le développement de la relation client se manifeste également dans le règlement de base édicté par Raiffeisen, qui récapitule les Conditions générales d'affaires de manière claire, succincte et compréhensible pour la clientèle, garantissant ainsi un traitement rapide des contrats grâce à des conditions transparentes. Les petits caractères, les textes longs et les formulations compliquées sont exclus afin que la clientèle puisse s'appuyer sur un document contractuel concis établi dans le respect de toutes les normes juridiques.

Protection contre l'endettement de personnes privées

En Suisse, pour protéger les clientes et les clients de l'endettement, il faut respecter les prescriptions de la loi sur le crédit à la consommation. Raiffeisen n'octroie toutefois pas de crédits personnels ni de crédits à la consommation mais accorde principalement des crédits hypothécaires à des particuliers. Pour protéger sa clientèle et prévenir un éventuel surendettement, Raiffeisen calcule les coûts à long terme avec un taux d'intérêt indicatif lors de l'octroi d'une hypothèque. La situation financière globale de la cliente ou du client est également prise en compte. Pour calculer la capacité financière, les coûts de logement, comprenant les charges d'intérêts indicatives, les amortissements et les dépenses pour l'entretien du bien immobilier, sont comparés aux revenus. Ensuite, d'autres engagements financiers tels que les crédits personnels ou les contrats de leasing sont également pris en compte dans l'ensemble de l'évaluation.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Lors de l'octroi d'une hypothèque, Raiffeisen considère la situation financière globale de la cliente ou du client.



Renforcer les connaissances financières

Raiffeisen, en tant que Banque, estime qu'il est de sa responsabilité non seulement de soutenir ses clientes et clients dans leurs affaires financières, mais aussi de leur donner les moyens d'agir. L'un des objectifs définis dans la stratégie du Groupe est donc de fournir aux clientes et aux clients des connaissances utiles afin qu'ils puissent, d'une part, utiliser les offres de self-service Raiffeisen avec compétence et, d'autre part, bénéficier d'un conseil personnalisé en étant mieux informés.

Afin de renforcer la compétence financière, Raiffeisen collabore avec plusieurs fournisseurs de formations financières. Citons par exemple la collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), qui réalise et publie chaque année pour le compte de Raiffeisen une étude externe sur la prévoyance vieillesse financière, ainsi que des études réalisées avec la Haute école spécialisée de Lucerne (HSLU) sur la digitalisation dans le secteur financier. Raiffeisen a intégré la thématique de la compétence financière dans le processus de conseil de ses conseillères et conseillers clientèle. Ces derniers transmettent notamment ce savoir lors de leurs entretiens avec les clientes et clients.

Le renforcement des connaissances financières de la clientèle Raiffeisen et, plus généralement, de la population suisse a été défini comme un axe important de la stratégie de prévoyance et de placement. Dans ce contexte, nous avons mis en place une stratégie de communication sur les questions financières. Depuis l'été 2024, dans le cadre d'un essai pilote, les contenus correspondants sont mis à la disposition de toutes les personnes intéressées sur le site web de Raiffeisen.

Depuis des années, Raiffeisen s'engage également, en collaboration avec [→ evulpo](#), à promouvoir les compétences financières des enfants et des jeunes. Les quatorze modules interactifs actuellement en ligne, organisés en parcours d'apprentissage, proposent des contenus multimédias axés sur la pratique pour acquérir des connaissances dans le domaine de la banque et de la finance. Ces contenus d'apprentissage peuvent être consultés à tout moment et partout via le site internet et l'app d'evulpo ou sur le site web de Raiffeisen. La plateforme et les contenus d'apprentissage qui y sont mis à disposition sont gratuits et en libre accès, de sorte qu'ils peuvent également être utilisés par d'autres groupes sociaux. Grâce à cet engagement, Raiffeisen soutient les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie financière.

Satisfaction de la clientèle, réclamations et infractions

Raiffeisen mène régulièrement des sondages auprès de sa clientèle afin de vérifier si l'équité et la transparence sont suffisamment garanties et perçues comme telles par les participants. Les résultats des sondages montrent qu'en 2024, Raiffeisen était encore perçue comme une entreprise financière plus durable et responsable que la moyenne par rapport à ses concurrents. Par ailleurs, Raiffeisen obtient de très bons résultats en comparaison avec la concurrence et figure dans le peloton de tête en termes de satisfaction générale de la clientèle. L'objectif est de continuer d'atteindre un haut niveau de satisfaction ainsi que de maintenir et d'améliorer encore cette perception positive dans la société.

Le degré de satisfaction de la clientèle recueilli par sondage, le processus en place pour les réclamations de la clientèle et le nombre d'infractions aux prescriptions peuvent indiquer d'éventuelles lacunes dans ces processus. Celles-ci sont recensées à l'aide de chiffres clés concrets. Au cours de l'exercice sous revue 2024, comme lors des exercices précédents, Raiffeisen n'a commis aucune infraction en matière d'information sur les produits et services et d'identification, ni en matière de marketing, comme le montre le tableau suivant:

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Marketing et identification ¹	Indicateur GRI	2022	2023	2024
Nombre total de cas de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires concernant les informations sur les produits et services et l'étiquetage	GRI 417-2	0	0	0
Nombre total de cas de non-conformité concernant la communication marketing	GRI 417-3	0	0	0

¹ Un zéro signifie dans ce contexte qu'aucun cas grave n'était connu à la fin de l'exercice sous revue. Une infraction aux lois et aux ordonnances est considérée comme significative lorsqu'elle porte (ou menace de porter) gravement préjudice au Groupe Raiffeisen.

Sécurité de l'information et protection des données de la clientèle

La protection des données commerciales, en particulier des données clients et des données critiques, est de la plus haute importance pour Raiffeisen. Une protection élevée des données de la clientèle fait partie d'un traitement équitable de la clientèle. L'objectif est de garantir à tout moment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations, et d'assurer un niveau de protection conforme aux usages du secteur.

Compte tenu de sa responsabilité systémique en matière de compliance, Raiffeisen Suisse est responsable de manière centrale de la sécurité de l'information et de la protection des données de la clientèle au sein du Groupe Raiffeisen. Le Chief Information Security Officer (CISO) gère la sécurité de l'information (InfoSec) du Groupe. Le système de gestion de la sécurité de l'information (ISMS) est aligné sur la norme ISO/IEC 27001. Les exigences réglementaires de la circulaire FINMA 2023/1 «Risques opérationnels et résilience – banques» sont intégrées et opérationnalisées dans l'ISMS. La sécurité de l'information est donc intégrée dans toutes les activités de l'entreprise (organisation, processus, systèmes, bâtiments). Les risques liés à la sécurité de l'information sont surveillés et gérés en permanence de manière appropriée et conformément aux exigences réglementaires. Afin de tenir compte de l'évolution des menaces et de définir des mesures de protection appropriées, les réglementations sont soumises à un contrôle annuel et, s'il y a lieu, adaptées. Si nécessaire, le pilotage est également adapté à l'état actuel de la menace. La Révision interne de Raiffeisen Suisse contrôle chaque année les systèmes de sécurité et les solutions techniques selon les normes d'audit en usage dans la branche. Des contrôles réguliers sont par ailleurs effectués par des organismes externes indépendants ou des autorités. Pour sensibiliser à la sécurité de l'information, Raiffeisen organise chaque année des formations obligatoires. Les formations sont suivies par tous les employés ainsi que par les collaboratrices et collaborateurs externes qui ont accès aux systèmes informatiques de Raiffeisen. En 2024, une formation sur la prévention des pertes de données a été déployée de manière obligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen.

Le service spécialisé Protection des données conseille et surveille le Groupe Raiffeisen de manière spécifique en ce qui concerne le respect de la législation sur la protection des données et du secret bancaire. Il fait office de préposé à la protection des données et de service compétent central. Au sein des Banques Raiffeisen, ce sont les responsables compliance qui assument cette fonction. Les prescriptions de la loi sur la protection des données sont mises en œuvre par le biais de réglementations internes dans lesquelles est ancré le respect des principes et des dispositions de la loi pour la protection et la sécurité des données. Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Raiffeisen doivent respecter ces réglementations et suivre des formations obligatoires sur les thèmes de la «protection des données» et du «secret bancaire» et les répéter tous les deux ans. Raiffeisen Suisse tient un registre central des activités de traitement pour le Groupe Raiffeisen. Les Banques saisissent par ailleurs, à titre complémentaire, d'autres traitements de données sous leur propre responsabilité. Les devoirs d'information selon la loi sur la protection des données sont garantis sur la base du registre des activités de traitement par le biais de déclarations de protection des données pour la clientèle, les personnes intéressées et les utilisateurs des sites web et des apps Raiffeisen ainsi que par les déclarations de protection des données pour les collaboratrices et les candidat·e·s. Ces déclarations sont régulièrement contrôlées et mises à jour si nécessaire. Les contrats de sous-traitance de traitement de données (CSTTD) règlent, en cas de traitement de données personnelles sur ordre et selon les instructions de Raiffeisen, les directives à respecter dans les relations contractuelles. L'utilisation des données personnelles à des fins secondaires est régie par les Conditions générales d'affaires ainsi que par les contrats, et les personnes concernées en sont informées dans les déclarations de protection des données du Groupe Raiffeisen. La transmission de données personnelles à des tiers requiert en principe un consentement préalable. Les mesures de protection des données de la clientèle sont adaptées en permanence, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, en fonction de la situation actuelle et des défis à relever. Par exemple, en 2024, le domaine de la prévention des pertes de données s'est enrichi de la fonction Exact Data Matching (EDM), qui détecte avec une précision accrue les données clients et critiques, surtout sous forme non structurée. Cela contribue à minimiser le risque de fuite de données injustifiée.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Raiffeisen adapte en permanence les mesures de protection à la situation et aux défis actuels.



Raiffeisen procède régulièrement à des études d'impact sur la protection des données pour les traitements de données sensibles. La réponse aux demandes des personnes concernées (demandes d'accès, de rectification, de suppression, etc.) est gérée de manière centralisée par Raiffeisen Suisse via le service spécialisé Protection des données, qui fournit aux Banques Raiffeisen les modèles nécessaires pour répondre aux demandes. Des rapports semi-automatisés sont générés à cet effet dans l'application bancaire centrale du Groupe Raiffeisen (ACS) et dans la plateforme Analytics.

En cas de notification d'incidents liés à la sécurité de l'information qui concernent des données personnelles, le service spécialisé Protection des données doit être impliqué. Le service spécialisé Protection des données examine, entre autres, s'il y a lieu ou non de déposer une déclaration circonstanciée au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). Au cours de l'exercice sous revue 2024, il n'y a eu aucun incident à déclarer. Toute exfiltration est comparée aux bases de données propres pour vérifier les données critiques, ce qui permet d'évaluer les incidents de manière plus précise. Le service spécialisé Protection des données est toujours impliqué du moment qu'il s'agit d'une perte effective de données clients de gravité moyenne. Chaque trimestre, les chiffres clés des incidents sont rapportés aux services spécialisés Operational Risk et Système d'alerte précoce, qui les communiquent à leur tour au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse dans le rapport des risques CA. Comme le montre le tableau «Protection des données de la clientèle» ci-après, il n'y a pas eu de réclamations de tiers ni d'autorités de surveillance durant l'exercice sous revue, ni d'incidents graves recensés par la Data Leakage Prevention (DLP).

Confidentialité des données des clients¹

	Indicateur GRI	2022	2023	2024
Réclamations de tiers et d'autorités de surveillance ²	GRI 418-1	0	1	0
Incidents graves recensés par la Data Leakage Prevention (DLP) interne ²	GRI 418-1	0	1	0
Alertes recensées par le système interne de Data Leakage Prevention ³	GRI 418-1	10 350 597	10 455 637	9 846 360

¹ Dans ce contexte, un zéro signifie qu'aucun cas grave n'était connu à la fin de l'exercice sous revue. Un cas grave est tout incident pour lequel une notification aux autorités de surveillance doit être envisagée.

² Au cours de l'exercice sous revue 2024, aucun incident grave n'a été enregistré par le système DLP interne. En 2023, un incident grave a été enregistré par le système DLP interne. Un traitement immédiat a permis de limiter la perte de données. Raiffeisen a déclaré ce fait à la FINMA. Il figure donc aussi comme une réclamation de tiers et d'autorités de surveillance.

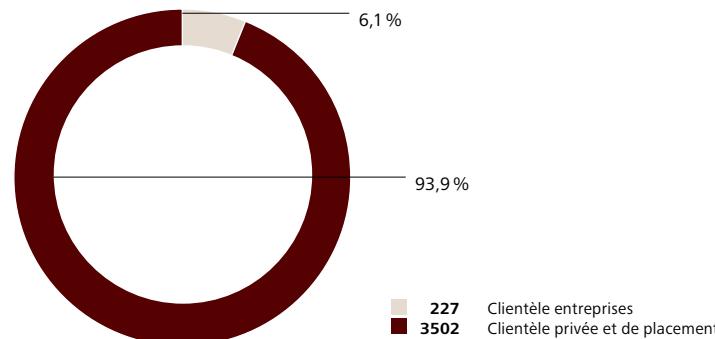
³ Un système de scoring déclenche les alertes DLP selon des règles bien définies et servent à signaler des violations potentielles de prescriptions. Une alerte ne signifie pas automatiquement qu'il y a eu violation des prescriptions.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

1 Clientes et clients

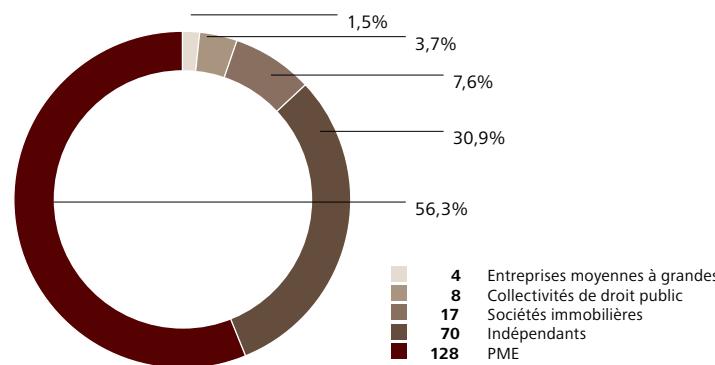
Nombre en milliers et en %

Environ 94% des clientes et clients de Raiffeisen sont des clients privés et de placement, 6% des clients entreprises.

**2 Clients entreprises dans le segment**

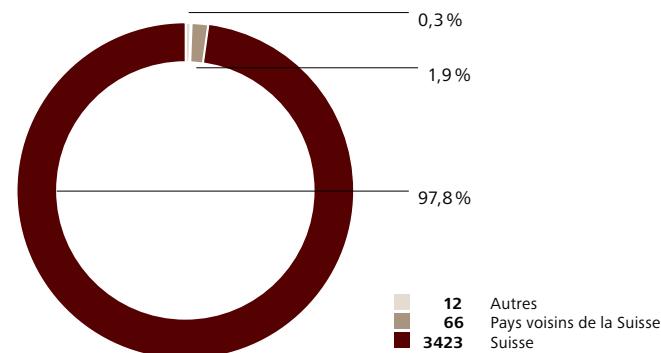
Nombre en milliers et en %

Plus de la moitié des clients entreprises de Raiffeisen sont des PME.

**3 Clientèle privée et de placement par domicile**

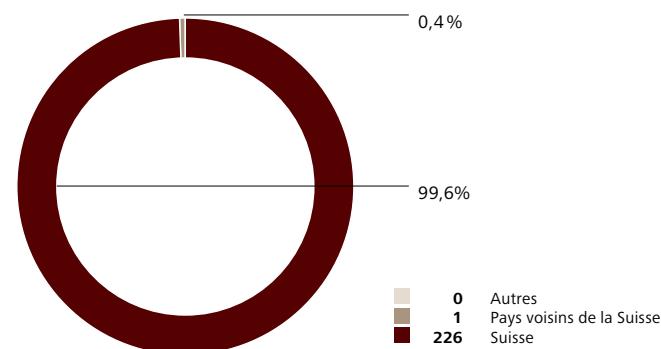
Nombre en milliers et en %

Environ 98% des clientes et clients privés et de placement de Raiffeisen sont domiciliés en Suisse.

**4 Clients entreprises par domicile**

Nombre en milliers et en %

Les clients entreprises de Raiffeisen sont domiciliés à près de 100% en Suisse.

[Rapport d'activité](#)[Gouvernance d'entreprise](#)[Comptes annuels](#)[Chiffres clés et publication](#)[Rapport non financier](#)



Les collaboratrices et les collaborateurs comptent parmi les ressources les plus importantes d'un prestataire de services financiers. En tant qu'employeur significatif en Suisse, Raiffeisen offre à quelque 12 678 (exercice précédent: 12 328) collaboratrices et collaborateurs, dont près de 800 jeunes, un contexte d'emploi moderne, des modèles de travail flexibles et une culture d'entreprise encourageant la diversité et l'innovation.

Employeur attractif

Raiffeisen tient à ce que tous ses collaboratrices et collaborateurs aient des opportunités égales pour s'épanouir professionnellement et se perfectionner d'une manière qui réponde à leurs besoins. Le Groupe investit dans la formation continue de son personnel, dans le développement de ses talents et dans le recrutement de personnes hautement qualifiées. La culture d'entreprise de Raiffeisen est empreinte d'estime et de respect mutuel. Grâce à des conditions d'engagement modernes, Raiffeisen parvient à créer un environnement de travail attractif et à établir des relations durables avec ses collaboratrices et ses collaborateurs. Il s'agit de l'un des principaux facteurs de réussite de l'entreprise. Le tableau suivant, «Chiffres clés relatifs aux collaborateurs», montre que l'ancienneté moyenne du personnel de Raiffeisen atteint presque onze ans au sein du Groupe, un très bon chiffre en comparaison sectorielle. Un autre indicateur qui démontre l'attrait de Raiffeisen en tant qu'employeur est le taux de reprise de l'activité après un congé maternité: plus de 75% des femmes enceintes sont encore employées chez Raiffeisen, même après douze mois (cf. tableau «Chiffres clés de la politique familiale», page 183).

Chiffres clés relatifs aux collaborateurs¹

	Unité	2023	2024
Durée moyenne d'appartenance à l'entreprise	années	11,1	10,7
Age moyen des collaborateurs	années	41,4	41,6
Taux de fluctuation global ²	%	12,1	10,2
Taux de fluctuation net ³	%	8,5	8,4

1 Concerne tous les collaborateurs permanents.

2 A l'exception des mutations au sein du Groupe.

3 Départs volontaires, à l'exception des mutations au sein du Groupe.

La popularité de Raiffeisen en tant qu'employeur est confirmée selon le classement Universum, établi chaque année par la société Universum Communications Switzerland AG, spécialisée dans l'Employer Branding. En 2024, Raiffeisen occupait la 27^e place (exercice précédent: 36^e place) parmi les employeurs les plus attractifs de Suisse, gagnant ainsi 9 places. Raiffeisen n'a pas encore tout à fait atteint son objectif ambitieux de se classer parmi les 20 meilleurs employeurs, mais elle estime être sur la bonne voie. Sur le plus grand portail indépendant d'évaluation des employeurs en Europe, le Groupe Raiffeisen s'est vu décerner le label «Kununu Top Company» avec une moyenne de 4 points sur 5 points possibles, un résultat nettement supérieur à la note moyenne des banques (3,7 points). Les collaboratrices et les collaborateurs contribuent à cette culture valorisante vécue au sein de l'établissement, rendue visible par une image d'employeur moderne.



Modèles de travail et de congés flexibles

Raiffeisen encourage un mode de pensée et d'action entrepreneurial chez ses collaboratrices et collaborateurs en leur confiant des responsabilités ciblées. Dans ce cadre, des horaires de travail flexibles leur sont proposés dans la mesure du possible, et ce à tous les niveaux hiérarchiques. Par ailleurs, avec le modèle «FlexWork», Raiffeisen Suisse leur offre la possibilité de travailler en partie en dehors de leur lieu de travail habituel, en accord avec les responsables hiérarchiques et pour autant que leur activité le permette. Les besoins individuels des collaboratrices et des collaborateurs sont ainsi pris en compte, ce qui leur permet de mieux concilier travail, vie de famille et temps libre. Les Banques Raiffeisen sont libres d'appliquer, elles aussi, ce modèle de temps de travail.

Les collaborateurs et collaboratrices bénéficient de 25 à 30 jours de vacances par an, selon leur âge et leur échelon de fonction. Raiffeisen se situe ainsi au-dessus de la moyenne suisse. Les anniversaires de service sont par ailleurs récompensés par des jours de vacances supplémentaires. Depuis 2018, les collaboratrices et collaborateurs ont également la possibilité d'acheter des jours de vacances supplémentaires ou d'en épargner pour bénéficier d'un congé prolongé.

Politique familiale

Raiffeisen Suisse propose aux familles des prestations modernes. Les mères bénéficient chez Raiffeisen d'un congé maternité allant de 16 à 24 semaines, en fonction de leur ancienneté. Depuis avril 2024, les pères ont droit à quatre semaines de congé de paternité pour la naissance de leurs propres enfants ou en cas d'adoption. Après le congé maternité, les femmes ont, quant à elles, la garantie de retrouver un poste à 60% au minimum dans une fonction adéquate. Les parents ont la possibilité de prendre jusqu'à cinq jours de congé rémunérés par événement pour garder leurs enfants malades. Ces règles s'appliquent à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs permanents de Raiffeisen Suisse, y compris aux couples de personnes de même genre.

Chiffres clés de la politique familiale

	Unité	2023	2024
Prise d'un congé parental			
Femmes	Nombre	143	183
Hommes	Nombre	155	182
Taux de retour 12 mois après la prise d'un congé			
maternité	%	69,6	75,5
paternité	%	89,0	89,7
Dépenses pour la garde d'enfants	CHF	296 884	327 691

Les semaines de vacances familiales ont de nouveau eu lieu au cours de l'exercice sous revue. Les enfants des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse ont pu entreprendre des activités de loisirs communes pendant une période déterminée et sous la surveillance de professionnels. Ces actions ont été très appréciées, tant par les enfants que par leurs parents.

Raiffeisen Suisse accorde à ses collaboratrices et collaborateurs ayant des enfants une allocation familiale mensuelle facultative, en plus de l'allocation pour enfant et/ou de l'allocation de formation.

Modèle de rémunération

Les plus de 12 600 collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen sont rémunérés de manière équitable et conformément aux conditions du marché. Le modèle de rémunération introduit en 2021 pour Raiffeisen Suisse comprend une participation collective aux résultats permettant de mettre en avant la performance collective, contrairement à la prime individuelle. Par ailleurs, ce modèle de rémunération s'applique également aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse.

Outre une rémunération conforme au marché, Raiffeisen Suisse offre à son personnel de nombreuses prestations non pecuniaires supplémentaires, comme le programme MemberPlus et l'obtention d'avoirs Reka à prix réduit. Ces prestations sont proposées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (y compris ceux travaillant à temps partiel ou ayant un emploi fixe à durée déterminée).

En plus de la performance individuelle, Raiffeisen apprécie et récompense tout particulièrement la performance d'équipe. Le programme «Reconnaissance des performances d'équipe exceptionnelles» permet aux collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse de rendre visibles et de récompenser les performances remarquables et les contributions exceptionnelles à la culture d'entreprise de Raiffeisen par des équipes intra- et interdisciplinaires (unités d'organisation, équipes de projet, groupes de travail, etc.). Le prix «Team-players» décerné aux collaboratrices et collaborateurs par d'autres collègues a également été attribué durant l'exercice sous revue afin de mettre en avant les performances d'équipe remarquables et les succès en résultant. La récompense, sous forme d'événements destinés aux équipes, vise à exprimer tout particulièrement la reconnaissance pour les performances exceptionnelles d'une équipe et son excellente capacité à collaborer. Depuis 2023, il existe par ailleurs un «Spot Award», qui peut être décerné par le responsable d'équipe pour des prestations individuelles, de manière analogue au prix d'équipe.

Les détails de la politique de rémunération de Raiffeisen figurent dans le [chapitre «Rapport de rémunération», page 77](#), ainsi que dans l'[indice du contenu GRI», page 199](#).

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Des modèles de temps de travail flexibles permettent de bien concilier travail, vie de famille et temps libre.

Les mères et les pères obtiennent des jours de congé payés à la naissance de leurs propres enfants ou en cas d'adoption d'enfants.



Prestations de la caisse de pension

Les collaboratrices et les collaborateurs de Raiffeisen bénéficient de prestations sociales ainsi que de prestations de la caisse de pension surobligatoires attractives. Les fonds de la prévoyance professionnelle sont gérés par une entité juridique indépendante: Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, qui gère les capitaux de prévoyance des quelque 14 000 assurés actifs et bénéficiaires de rentes, à titre fiduciaire et dans le respect des normes de durabilité. Les paramètres techniques sont fixés de sorte à empêcher une redistribution systématique entre les générations et à assurer la stabilité financière à long terme. Grâce au modèle de participation aux excédents, Raiffeisen Caisse de retraite fait participer ses assurés au succès des placements.

La durabilité n'a pas seulement d'importance pour le financement durable et non redistributif des prestations promises. Raiffeisen Caisse de retraite a également conscience de sa responsabilité économique, écologique et sociétale (ESG). Dans son rôle d'investisseur institutionnelle, elle gère consciencieusement le patrimoine de prévoyance et sélectionne ses placements en tenant compte des facteurs ESG. Dans le cadre du rapport annuel 2024, l'ensemble du patrimoine de la caisse de pension a été contrôlé au regard des facteurs ESG.

Vous trouverez de plus amples informations concernant Raiffeisen Caisse de retraite, ses efforts en faveur de la durabilité et son rapport de gestion 2024 sur → raiffeisen.ch/caisse-de-retraite.

Respect de l'égalité salariale

Raiffeisen Suisse attache une grande importance à l'égalité entre les femmes et les hommes. Celle-ci doit aussi se refléter dans l'égalité salariale. Une analyse régulière des salaires de son personnel garantit la mise en œuvre de cette égalité au sein de l'entreprise et le respect des exigences de la loi sur l'égalité (LEg). Raiffeisen Suisse ainsi que toutes les Banques Raiffeisen comptant plus de 100 collaboratrices et collaborateurs ont obtenu depuis 2021 le certificat «Fair-ON-Pay», qui confirme que Raiffeisen respecte l'égalité salariale entre femmes et hommes. Pour conserver ce certificat, l'analyse doit être conduite tous les deux ans. Les résultats de l'année 2023 ont confirmé le certificat. La prochaine analyse formelle aura lieu en 2025. Grâce à ses efforts pour garantir l'égalité salariale, Raiffeisen Suisse figure sur la «liste blanche» de «Respect 8-3», un projet de l'organisation faîtière Travail Suisse visant à respecter l'égalité salariale.

Culture d'entreprise et diversité

La diversité, l'égalité des chances et une culture d'entreprise inclusive sont importantes pour Raiffeisen, qui les exige et les encourage de la même manière. Raiffeisen s'engage en faveur de l'égalité des chances et encourage l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs de la même manière, indépendamment de leur genre, de leur identité sexuelle, de leur âge ou encore de leur origine ethnique, de leur nationalité, de leur orientation sexuelle, de leur religion, de leur origine sociale et de leurs capacités physiques. Cela signifie aussi qu'elle applique une tolérance zéro vis-à-vis des discriminations de toute sorte, du harcèlement ou de tout autre comportement inapproprié.

Ces principes se reflètent dans l'ensemble des processus des ressources humaines. En effet, ils sont inscrits dans la «position de Raiffeisen sur la diversité» ainsi que dans la Directive du personnel «Egalité de traitement et harcèlement sur le lieu de travail» de Raiffeisen Suisse. L'initiative interne «Balanced Organisation», qui a pour objectif de développer une culture d'entreprise diversifiée et inclusive et de promouvoir l'égalité des chances au sein du Groupe Raiffeisen, est un élément de la stratégie de ses ressources humaines. La question de la diversité des collaboratrices et collaborateurs est régulièrement débattue par la Direction et le Conseil d'administration. Sur le plan opérationnel, elle se traduit par la mise en œuvre d'objectifs concrets.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Raiffeisen respecte l'égalité salariale, ce qui lui a valu le certificat «Fair-ON-Pay».



Durant l'exercice sous revue, les réseaux du personnel promouvant la diversité se sont encore développés. Ces communautés sont ouvertes à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs ainsi qu'à tous les cadres du Groupe Raiffeisen. Elles offrent la possibilité de se mettre en réseau à l'échelle du Groupe, rendent visible la diversité chez Raiffeisen et sensibilisent le personnel:

— «Raiffeisen Unique»

Unique s'engage pour un rapport équilibré entre les genres et pour la promotion ciblée des femmes. Ce réseau favorise ainsi leur visibilité. Les membres d'«Unique» s'engagent par ailleurs pour l'égalité des droits, indépendamment du genre ou de l'identité sexuelle des personnes. La communauté sensibilise également dans le cadre de tables rondes et de débats spécialisés, comme par exemple lors de la Journée internationale de la femme.

— «HoiCiaoSalut»

La communauté linguistique s'engage à promouvoir et à rendre visibles la diversité linguistique et les spécificités régionales. Les frontières linguistiques et régionales sont ainsi dépassées afin d'encourager et de vivre la diversité.

— «Queer Community»

Cette communauté queer s'engage en faveur de la visibilité et de la sensibilisation aux questions spécifiques aux LGBTQ+. Promouvoir une culture d'entreprise ouverte, respectueuse et inclusive est au cœur de son engagement. Au cours de l'exercice sous revue, la Queer Community était de nouveau présente au Pride Festival de Zurich et a pris diverses initiatives internes à l'entreprise pendant le Pride Month.

La promotion des compétences et de la diversité du personnel est l'une des dix priorités thématiques inscrites dans la stratégie de durabilité du Groupe Raiffeisen. Merci de consulter également à ce sujet [le chapitre «Stratégie de durabilité», page 159](#).

Promotion ciblée de la diversité des genres

L'augmentation de la part des femmes parmi les cadres et le management constitue une priorité pour Raiffeisen. L'objectif d'ici 2025 est de relever à plus de 34% la proportion de femmes aux postes d'encadrement dans l'ensemble du Groupe, tous échelons confondus. Ce taux n'a pas encore été entièrement atteint. Au 31 décembre 2024, la part des femmes parmi les cadres et le management était de 31,6% (exercice précédent: 30,4%); [voir graphique 1, page 192](#).

Raiffeisen Suisse est un membre de longue date d'Advance, le plus grand réseau pour l'égalité des genres dans l'économie suisse. En février 2024, Raiffeisen Suisse a signé la charte Advance Diversity, une déclaration d'intention en faveur de l'égalité des genres dans l'économie suisse et dans sa propre entreprise. Grâce à cette adhésion, Raiffeisen offre à ses collaboratrices et collaborateurs la possibilité d'avoir des échanges intersectoriels en dehors du Groupe. Elle participe par ailleurs régulièrement à l'étude de benchmarking de la diversité («Diversity Benchmarking») réalisée par l'Université de Saint-Gall, apportant ainsi sa pierre à l'édifice quant à l'évolution de la diversité dans son secteur d'activité et à la transparence en la matière. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a de nouveau participé en tant que partenaire à la Diversity & Inclusion Week de l'Université de Saint-Gall.

Les tableaux ci-après présentent la structure actuelle du personnel selon les conditions d'engagement et les échelons de fonction au sein du Groupe Raiffeisen. Ce bilan social détaillé tient désormais compte de tous les collaboratrices et collaborateurs des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ([cf. chapitre «Gouvernance d'entreprise», page 48](#)) du Groupe Raiffeisen.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Structure du personnel¹

	Personnes		Part en %	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Collaboratrices et collaborateurs	12 328	12 678		
Femmes	6 079	6 244	49,3	49,3
Hommes	6 249	6 434	50,7	50,8
Employés à plein temps	6 978	7 106		
Femmes	2 209	2 238	31,7	31,5
Hommes	4 769	4 868	68,3	68,5
Employés à temps partiel	5 350	5 572		
Femmes	3 870	4 006	72,3	71,9
Hommes	1 480	1 566	27,7	28,1
Collaboratrices et collaborateurs à l'étranger	4	4	—	—
Collaboratrices et collaborateurs externes (Raiffeisen Suisse)	647	686	—	—
 Embauches (01.01.–31.12.)²	1 594	1 501		
moins de 30 ans	578	532	36,3	35,4
Femmes	296	262	51,2	49,2
Hommes	282	270	48,8	50,8
de 30 à 50 ans	790	733	49,6	48,8
Femmes	413	420	52,3	57,3
Hommes	377	313	47,7	42,7
plus de 50 ans	226	236	14,2	15,7
Femmes	114	122	50,4	51,7
Hommes	112	114	49,6	48,3

¹ Le nombre total de collaboratrices et collaborateurs comprend l'ensemble du personnel permanent, les auxiliaires, les apprenti-e-s, les stagiaires et les trainees ainsi que les collaboratrices et collaborateurs à l'étranger. Les membres du Conseil d'administration, les collaboratrices et collaborateurs externes et le personnel de nettoyage ne sont pas pris en compte.

² Par rapport à l'exercice précédent, le nombre d'entrées est présenté pour la première fois en incluant les mutations internes au sein du Groupe. Ce chiffre clé comprend toutes les entrées de collaborateurs permanents au cours de l'exercice sous revue, à l'exception du personnel de nettoyage. Les entrées à la suite de fusions ont été exclues.

**Structure du personnel selon les rapports de travail**

	Collaboratrices et collaborateurs permanents		Auxiliaires	
	Personnes		Personnes	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Collaboratrices et collaborateurs	11 433	11 769	122	115
Femmes	5 696	5 864	60	61
Hommes	5 737	5 905	62	54
Employés à plein temps	6 821	6 963	57	54
Femmes	2 138	2 173	29	27
Hommes	4 683	4 790	28	27
Employés à temps partiel	4 612	4 806	65	61
Femmes	3 558	3 691	31	34
Hommes	1 054	1 115	34	27
	Apprenties		Stagiaires et trainees	
	Personnes		Personnes	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Collaboratrices et collaborateurs	663	691	110	103
Femmes	279	276	44	43
Hommes	384	415	66	60
Employés à plein temps	—	—	100	89
Femmes	—	—	42	38
Hommes	—	—	58	51
Employés à temps partiel	663	691	10	14
Femmes	279	276	2	5
Hommes	384	415	8	9

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Structure du personnel par échelons de fonction

	Personnes		Part en %	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Cadres	5 235	5 383		
Femmes	1 592	1 703	30,4	31,6
Hommes	3 643	3 680	69,6	68,4
Cadres supérieurs (membres de la Direction)	1 411	1 434		
Femmes	197	216	14,0	15,1
Hommes	1 214	1 218	86,0	84,9
moins de 30 ans	9	5	0,6	0,4
de 30 à 50 ans	797	806	56,5	56,2
plus de 50 ans	605	623	42,9	43,4
Cadres inférieurs et moyens	3 824	3 949		
Femmes	1 395	1 487	36,5	37,7
Hommes	2 429	2 462	63,5	62,3
moins de 30 ans	305	292	8,0	7,4
de 30 à 50 ans	2 376	2 440	62,1	61,8
plus de 50 ans	1 143	1 217	29,9	30,8
Collaboratrices et collaborateurs sans fonction de cadre	7 093	7 295		
Femmes	4 487	4 541	63,3	62,3
Hommes	2 606	2 754	36,7	37,8
moins de 30 ans	2 918	2 936	41,1	40,3
de 30 à 50 ans	2 674	2 804	37,7	38,4
plus de 50 ans	1 501	1 555	21,2	21,3

Structure du personnel de l'organe de surveillance

	Personnes		Part en %	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Membres du Conseil d'administration	1 306	1 274		
Femmes	384	389	29,4	30,5
Hommes	922	885	70,6	69,5
moins de 30 ans	1	1	0,1	0,1
de 30 à 50 ans	451	464	34,5	36,4
plus de 50 ans	854	809	65,4	63,5



Investissements dans le développement des collaboratrices et des collaborateurs

Raiffeisen encourage l'apprentissage tout au long de la vie de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Raiffeisen Suisse propose une offre centralisée en matière de formations et de cours de perfectionnement, moderne et adaptée aux besoins du personnel et des cadres des Banques Raiffeisen et de l'ensemble du Groupe. Un large choix de formations spécialisées et de conduite du personnel, de certifications de conseillers ainsi que de nombreuses offres de développement personnel sont proposées aux cadres ainsi qu'aux collaboratrices et aux collaborateurs. De plus, Raiffeisen propose, en coopération avec la Haute école spécialisée de Lucerne, plusieurs formations certifiantes spécialement conçues pour son personnel. Au besoin, même les collaboratrices et les collaborateurs externes de Raiffeisen Suisse, le personnel auxiliaire ainsi que les trainees et stagiaires ont aussi accès à des cursus de perfectionnement spécifiques à leur fonction. Il existe par ailleurs des offres consacrées à la relève, aux membres des directions et Conseils d'administration des Banques, aux conseillères et conseillers clientèle ainsi qu'aux spécialistes, qui leur permettent de se perfectionner dans une fonction spécifique. Les programmes de formation internes et les différents formats d'apprentissage sont conçus pour répondre à des objectifs concrets. Ils sont évalués par les participant·e·s et améliorés en permanence. En 2024, Raiffeisen a investi au total 22,4 millions de francs (exercice précédent: 20,4 millions de francs) dans la promotion professionnelle de ses collaboratrices et de ses collaborateurs.

Raiffeisen attache beaucoup d'importance à un modèle hybride pour les formations et perfectionnements internes. Durant l'exercice sous revue, les collaboratrices et les collaborateurs de Raiffeisen ont participé en tout à 13 558 journées de formation et de perfectionnement internes. Au total, 890 cours ont été organisés. Par ailleurs, 325 collaboratrices et collaborateurs ont obtenu une certification de conseillère et de conseiller. Les détails sur les formations et les perfectionnements figurent dans l'aperçu ci-après:

Perfectionnements		Unité	2023	2024
Perfectionnements internes ¹	Participation en jours		12 587	13 558
Cours donnés ¹	Nombre		863	890
Certificats de conseiller·ère	Nombre		229	325
Dépenses pour la formation et le perfectionnement	CHF		20 361 657	22 416 962

¹ Actuellement, ces chiffres ne prennent en compte que la participation des collaboratrices et des collaborateurs ainsi que des organes de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen aux séminaires internes en présentiel et aux conférences web.

Formation de la relève

La relève représente un autre facteur de réussite essentiel pour l'avenir de Raiffeisen. Par son engagement ciblé dans la formation de la relève, Raiffeisen assume sa responsabilité locale et sociétale au profit de nombreux jeunes à travers toute la Suisse. Fin 2024, 794 personnes (exercice précédent: 773) participaient à un programme de promotion de la relève, dont 40,2% (exercice précédent: 41,8%) de femmes.

Les investissements consentis dans la formation de la relève portent leurs fruits: au terme de leur apprentissage, de leur stage ou de leur programme «trainee», bon nombre des personnes formées chez Raiffeisen restent dans l'entreprise et saisissent l'opportunité d'y évoluer.

Raiffeisen offre de nombreuses places de formation aux jeunes, et ce à différents niveaux. Elle s'est également engagée en faveur de la réforme de la formation d'employé·e·s de commerce en 2023. En 2024, 316 jeunes ont commencé leur apprentissage, leur stage ou leur programme "trainee" chez Raiffeisen. En plus d'une large palette d'apprentissages tels que ceux d'employé·e de commerce CFC (banque, prestations de service et administration), médiamaticien·ne CFC, de spécialiste du dialogue avec la clientèle CFC, il existe également des offres pour les élèves de l'enseignement secondaire (par exemple un stage en école de commerce) ainsi que pour les diplômé·e·s des hautes écoles.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a de nouveau participé à la journée «Futur en tous genres» afin de donner dès aujourd'hui un aperçu du monde du travail aux collaboratrices et collaborateurs de demain. Les enfants des collaboratrices et collaborateurs ont pu découvrir lors d'une sorte de salon professionnel les différents métiers qui existent chez Raiffeisen Suisse et ont pu accompagner leur personne de référence à son poste de travail pendant une demi-journée. Divers exposés et interactions ont complété le programme.

Offre de perfectionnement pour le développement des compétences personnelles des spécialistes et des cadres

Les programmes de perfectionnement destinés aux cadres visent, d'une part, à développer leurs compétences en matière de conduite des collaboratrices et des collaborateurs, mais ils les aident aussi à planifier la relève de ces derniers. Les différents séminaires et programmes durent entre 2 et 18 jours et s'adressent aussi bien aux cadres récemment entrés dans la fonction qu'à ceux expérimentés. Un programme complet est également disponible pour les professionnels. Les compétences dans les domaines de la communication, de la gestion des conflits, de la présentation, de la collaboration ou de la stratégie sont transmises et appliquées de manière pratique. La palette de perfectionnements comprend par ailleurs des séminaires intéressants pour préparer le passage à la retraite. Ces cours sont consacrés à des thématiques telles que les perspectives, la santé, le réseau de relations ou la prévoyance.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Raiffeisen encourage l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs de la même manière.

Raiffeisen forme la relève dans différents métiers.



Afin d'encourager de manière ciblée les personnes performantes, des collaboratrices et collaborateurs de l'ensemble du Groupe Raiffeisen peuvent être nommés au programme de mentoring. Les mentoriés sont accompagnés pendant un an par des mentors expérimentés et participent à différents ateliers et événements de networking afin de développer leur réseau interne. Ils ont la possibilité de développer leurs compétences professionnelles, sociales et de conduite individuelles, de se renforcer dans leurs rôles ou de planifier l'évolution de leur carrière.

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a par ailleurs continué à développer son programme interne de développement des talents, qui concerne toutes les régions linguistiques. L'objectif consiste à identifier systématiquement les collaboratrices et collaborateurs présentant un potentiel, de les faire évoluer dans le cadre d'un programme de haut niveau en collaboration avec l'Université de Saint-Gall, de les préparer aux défis futurs et de renforcer leur lien avec l'entreprise. Des entretiens de fidélisation réguliers et une communauté Alumni garantissent que les talents sont accompagnés après la fin du programme jusqu'à la prochaine étape de leur carrière. Ces mesures internes visent à prévenir le risque d'une pénurie de personnel qualifié et à proposer aux personnes talentueuses des possibilités de développement attractives.

Agilité et transformation

Le lean management et les méthodes de travail agiles prennent de plus en plus d'importance dans le quotidien professionnel et aident Raiffeisen à optimiser ses processus. Raiffeisen Suisse applique l'agilité graduée depuis l'année 2022. Depuis, d'autres équipes de projet et de travail sont soutenues, à leur demande, du moment qu'elles souhaitent instaurer des méthodes de travail agiles. Tout le Groupe peut désormais profiter de cette offre.

Dialogue continu sur la conduite

Afin de renforcer encore la capacité de changement de l'organisation, Raiffeisen Suisse a poursuivi le dialogue continu sur la conduite (DCC) et l'a étendu avec succès à tous les responsables d'équipes en 2024. Différentes manifestations d'échange et d'impulsion permettent à ces derniers de se pencher régulièrement sur les exigences actuelles et futures en matière de leadership et de capacité de changement, et de développer leurs compétences dans ce domaine.

Dialogue continu sur la performance

Dans le cadre du dialogue continu sur la performance (DCP), des évaluations de cette dernière et des entretiens de feed-back sont réalisés deux fois par an chez Raiffeisen Suisse pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et des cadres. Ce DCP permet d'évaluer les performances et la contribution culturelle du personnel. Le plan de développement individuel des collaboratrices et des collaborateurs y est discuté, et des mesures de développement adéquates

sont définies ensemble. Afin de garantir une objectivité maximale lors de l'évaluation de la performance, les appréciations concernant les dimensions de la culture d'entreprise et de la performance sont calibrées au sein d'équipes de direction (appelées «Review Circles»). Depuis 2024, le DCP met plus fortement l'accent sur le développement. Le processus complet du DCP englobe, en plus des Puls-Checks, un feed-back à 360 degrés ainsi qu'un feed-back des pairs et des managers. Les Banques Raiffeisen indépendantes choisissent librement la manière dont elles souhaitent évaluer la performance et le développement professionnel de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Gestion de la santé en entreprise

Avec le programme «Travailler et vivre sainement», Raiffeisen Suisse vise à promouvoir un mode de vie et de travail durable. La sensibilisation, la prévention et la responsabilité individuelle constituent à cet égard des priorités. Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse disposent dans toutes les régions linguistiques de divers ateliers et de conférences web sur des thèmes tels que la résilience et une conduite saine ainsi que la santé psychique. Au cours de l'exercice sous revue, un projet pilote de coaching individuel en matière de santé a été mené dans toutes les régions linguistiques. Un entraînement à la pleine conscience a été proposé pendant dix semaines sur les sites de Saint-Gall et de Zurich (The Circle). Les collaboratrices et les collaborateurs de Raiffeisen Suisse disposent par ailleurs d'autres offres destinées à promouvoir la santé, par exemple des stands proposant des repas sains, des rabais sur des abonnements à des salles de sport et des check-up de prévoyance gratuits.

En complément des offres de conseil proposées par le secteur Human Resources, Raiffeisen propose également, depuis plusieurs années, à l'ensemble du personnel du Groupe des possibilités de soutien variées sous forme de coaching et de conseil, en collaboration avec son partenaire externe et indépendant RehaSuisse. Ce programme apporte, dans le respect de l'anonymat, une aide en cas de problèmes survenant dans la vie privée ou professionnelle, ou en cas de questions de santé. S'appuyant sur des processus clairs, de solides compétences en psychologie et une vaste expérience en matière d'assurances sociales, RehaSuisse apporte un soutien précieux pour réagir de manière adéquate aux situations difficiles auxquelles font face des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen.

Il existe par ailleurs chez Raiffeisen un bureau externe de lancement d'alerte. Pour en savoir plus, rendez-vous au [chapitre «Gestion responsable des affaires», page 166](#).

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
[Rapport non financier](#)

L'offre de perfectionnement s'adresse à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs, indépendamment de la fonction qu'ils exercent.

Raiffeisen met à disposition des services compétents en cas de défis privés et de dysfonctionnements présumés.



Dialogue et participation du personnel

Raiffeisen Suisse est soumise à la «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire» (CPB), élaborée et publiée par l'Association patronale des banques en Suisse, l'Association suisse des employés de banque et la Société suisse des employés de commerce. La CPB régit les dispositions relatives au contrat de travail ainsi que la participation des collaboratrices et des collaborateurs. La commission du personnel de Raiffeisen Suisse, composée de sept membres, fait office de lien entre l'employeur et les employé·e·s. Elle s'engage pour des rapports de travail équitables, transparents et professionnels et entretient activement les relations avec les partenaires sociaux (en particulier avec l'Association suisse des employés de banque ASEB). La participation des collaboratrices et collaborateurs à la commission du personnel de Raiffeisen Suisse est réglée dans la Directive du personnel correspondante.

Les Banques Raiffeisen ne sont pas soumises à la CPB. Son contenu est toutefois pris en compte par les Banques Raiffeisen dans les rapports de travail. Raiffeisen reconnaît les droits fondamentaux en vigueur en Suisse, y compris la liberté d'association et de réunion des travailleurs pour la protection de leurs propres intérêts. Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen peuvent par conséquent faire usage de ces libertés.

Mesure de la satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs

Il est essentiel pour Raiffeisen de garantir la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs, tout comme de promouvoir une culture d'entreprise positive. Raiffeisen Suisse fait donc appel chaque année à une société de conseil indépendante pour mener un sondage auprès de son personnel. Ce sondage alterne entre une forme complète et une prise de pouls qui mesurent la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs et l'énergie organisationnelle, la force avec laquelle les entreprises font bouger les choses de manière ciblée (indice d'énergie). Les questions intègrent par ailleurs des aspects de la culture d'entreprise, des conditions cadres ou encore la charge de travail, l'attractivité de l'entreprise et l'identification du personnel avec Raiffeisen Suisse. Le sondage est adressé aux employés permanents et temporaires (avec des contrats d'au moins trois mois) de Raiffeisen Suisse. Au cours de l'exercice sous revue, une prise de pouls a été effectuée, lors de laquelle les collaboratrices et les collaborateurs ont répondu à douze questions sur l'énergie organisationnelle. Atteignant 87%, le taux de réponse a été très bon. Le bon niveau a pu être maintenu de manière stable et Raiffeisen Suisse se situe donc toujours nettement dans la zone positive de l'énergie organisationnelle. Celle-ci est essentielle pour la performance des entreprises, et notamment pour la croissance, le changement et l'innovation. Les résultats de la prise de pouls 2024 ont été analysés dans chaque département et discutés au sein de l'équipe de direc-

tion. Les discussions confirment que les orientations issues de la mesure complète 2023 couvrent toujours les bonnes thématiques:

1. Renforcement de la compétence décisionnelle et de la prise de responsabilité
2. Promotion de la santé
3. Encouragement des méthodes et formes de travail lean et agiles

Des mesures concrètes ont été mises en œuvre dans le cadre des orientations définies. Par exemple, dans le domaine de la promotion de la santé, tous les responsables d'équipes ont été sensibilisés par un e-learning et des ateliers à la thématique de la «conduite résiliente». Les ateliers ont servi de base à l'élaboration par les différents départements de Raiffeisen Suisse de mesures spécifiques pour accroître la résilience des équipes. Par ailleurs, les compétences individuelles de résilience des collaboratrices et collaborateurs ont été renforcées dans le cadre de «Travailler et vivre sainement».

Outre le suivi des orientations issues de la mesure complète 2023, des champs d'action individuels ou spécifiques à l'équipe ont été lancés dans les départements sur la base des résultats de la prise de pouls 2024. La mise en œuvre cohérente de ces mesures à tous les niveaux reste essentielle pour développer durablement notre culture d'entreprise.

Les Banques Raiffeisen sont libres de mener, elles aussi, un sondage auprès de collaboratrices et collaborateurs avec le même partenaire externe et d'examiner les résultats ainsi que d'autres étapes en coopération avec Raiffeisen Suisse.

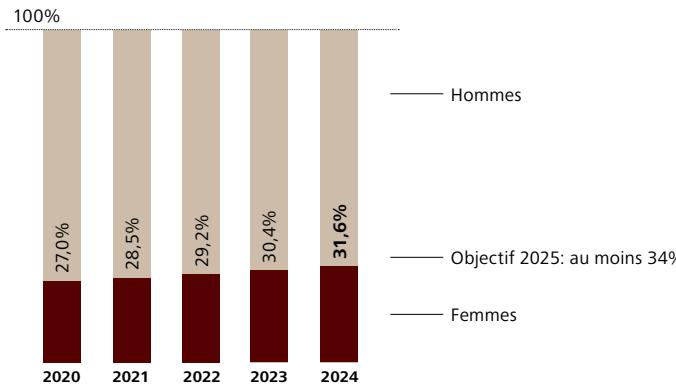
Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

1 Répartition hommes / femmes aux postes de cadres

Part en pourcentage au 31.12.

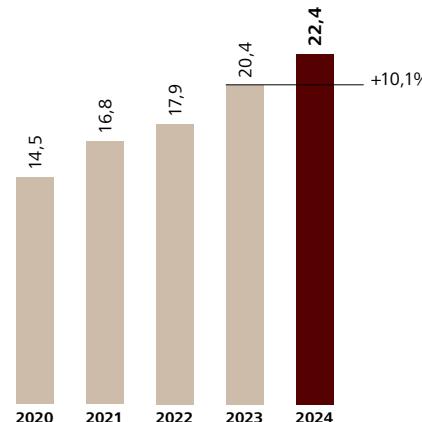
L'égalité des genres est une préoccupation majeure de Raiffeisen.

Rapport d'activité
 Gouvernance d'entreprise
 Comptes annuels
 Chiffres clés et publication
Rapport non financier

**2 Investissements dans la formation et le perfectionnement**

en mio CHF

Raiffeisen encourage le développement professionnel de ses collaboratrices et de ses collaborateurs.





Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Le Groupe Raiffeisen et les Banques Raiffeisen sont organisés en coopératives. Leur activité au niveau national s'accompagne d'un fort ancrage local. Ce groupe bancaire opère depuis toujours en Suisse et génère ainsi une valeur ajoutée pour ses sociétaires ainsi que pour la société et l'économie nationale. En tant que groupe coopératif organisé de manière décentralisée et présent dans toute la Suisse, le Groupe Raiffeisen soutient le système politique de milice de la Suisse et s'engage également dans l'économie, la culture et le sport par le biais du sponsoring.

Distribution de la valeur ajoutée

Le modèle d'affaires coopératif du Groupe Raiffeisen fait qu'il réalise sa performance économique de manière décentralisée dans toute la Suisse. Le Groupe peut ainsi contribuer à la création de valeur tant aux niveaux local et régional que national, non seulement par le biais de son activité de base, les financements hypothécaires, mais aussi à travers d'autres financements et services bancaires ou par ses achats et ses impôts, ainsi que par le soutien à des organisations et initiatives d'utilité publique.

Le compte de la valeur ajoutée montre que le Groupe Raiffeisen a très bien géré ses affaires au cours de l'exercice sous revue. Il s'inscrit donc dans la continuité des années précédentes. Les sociétaires, la clientèle et la société en profitent. La valeur économique distribuée (valeur ajoutée nette distribuée) s'élève à 3,04 milliards de francs en 2024 ([voir tableau «Compte de la valeur ajouté», page 194](#)).

Le Groupe Raiffeisen contribue à la création de valeur aux niveaux local, régional et national par son activité de base et au travers de ses investissements, de ses impôts et de son sponsoring.

**Compte de la valeur ajoutée**

	en mio CHF		Pourcentage	
	2023	2024	2023	2024
Origine de la valeur ajoutée				
Résultat de l'entreprise (= produit opérationnel)	4 069	3 905	100,0	100,0
Autres charges d'exploitation	-587	-603	-14,4	-15,4
Produits extraordinaires	5	9	0,1	0,2
Charges extraordinaires	-2	-5	-0,0	-0,1
Valeur ajoutée brute	3 485	3 306	85,6	84,7
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-247	-274	-6,1	-7,0
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-1	2	-0,0	0,1
Valeur ajoutée nette	3 237	3 035	79,6	77,7
Distribution de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (charges de personnel)	1 526	1 611	47,1	53,1
Sociétaires (rémunération des parts sociales: proposition à l'AG) et intérêts minoritaires au bénéfice du Groupe	108	105	3,3	3,5
Pouvoirs publics	268	216	8,3	7,1
Impôts sur le capital et sur les revenus	225	194	7,0	6,4
Constitution / dissolution de provisions pour impôts latents	43	22	1,3	0,7
Renforcement des réserves (autofinancement – y compris affectation aux réserves pour risques bancaires généraux)	1 335	1 103	41,2	36,3
Valeur ajoutée répartie	3 237	3 035	100,0	100,0

Compte de la valeur ajoutée – chiffres clés

	unité	2023	2024
Valeur ajoutée brute par poste à plein temps ¹	1000 CHF	345	316
Valeur ajoutée nette par poste à plein temps ¹	1000 CHF	320	290
Postes à pleins temps (moyenne)	nombre	10 103	10 474

1 Calculée sur la base des effectifs moyens. Base pour les données: chiffres clés extraits du rapport financier.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Employeur et contribuable dans toute la Suisse

Raiffeisen apporte une contribution essentielle à l'approvisionnement de la population suisse en services bancaires. Le Groupe Raiffeisen verse des contributions aux pouvoirs publics sous forme d'impôts dans toute la Suisse, tant au niveau communal que cantonal et fédéral. En revanche, Raiffeisen ne reçoit aucune aide publique et ne profite d'aucune garantie d'Etat. La capitalisation continue et l'autofinancement au moyen des bénéfices réalisés sont ainsi essentiels pour garantir son succès à long terme. Raiffeisen crée également des emplois dans toute la Suisse, et ce même en dehors des centres urbains. Par ailleurs, Raiffeisen souhaite également permettre à ses collaboratrices et collaborateurs de s'engager de manière responsable dans la culture, le sport et la société. C'est pourquoi, en tenant compte du Règlement du personnel et en accord avec les supérieurs hiérarchiques, Raiffeisen octroie à ses collaboratrices et collaborateurs du temps pour réaliser des tâches d'utilité publique pendant leurs heures de travail.

Engagement dans l'économie, la culture et le sport

Grâce à son modèle d'affaires décentralisé avec ses 218 Banques, Raiffeisen bénéficie d'un ancrage local dans toute la Suisse. C'est pourquoi, outre l'engagement national de Raiffeisen Suisse, l'échange avec les parties prenantes locales du monde économique, culturel et sportif ainsi que leur soutien dans les régions par les Banques Raiffeisen locales sont très importants pour le Groupe Raiffeisen. Le large engagement du Groupe en faveur de la société soutient l'objectif d'une Suisse durable et a des effets positifs sur le quotidien de notre clientèle et des parties prenantes externes (associations et initiatives, par exemple). Il renforce par ailleurs la marque Raiffeisen dans toute la Suisse.

L'approche décentralisée s'applique notamment dans notre engagement en matière de sponsoring. En plus du sponsoring à l'échelle nationale de la fédération Swiss-Ski, en place depuis 2005, cela se traduit par exemple par le soutien apporté au niveau régional à quelque 20000 jeunes espoirs du ski. Raiffeisen fait par ailleurs preuve d'un engagement fort pour le Passerport Musées, qui permet à ses sociétaires d'accéder gratuitement à plus de 500 musées partenaires dans toute la Suisse. Raiffeisen est depuis 2023 partenaire premium de Special Olympics Switzerland. A travers cet engagement, Raiffeisen souhaite promouvoir l'inclusion dans le sport suisse et donner de la visibilité aux athlètes à mobilité réduite.

Avec → [herolocaux.ch](#), Raiffeisen met à la disposition de ses clientes et clients, depuis 2016, une plateforme gratuite qui leur permet de financer des projets par des dons. Dans l'esprit du principe coopératif qui anime le Groupe, Raiffeisen applique avec heroslocaux.ch l'idée du financement participatif («crowdfunding») aux niveaux local et régional, et contribue ainsi dans une large mesure à une Suisse diversifiée sur les plans sportif, cultrel et social. Outre les nombreux engagements locaux et dons de ses Banques, Raiffeisen propose aussi des subventions à des associations et pour des projets interrégionaux. Plus de 48 millions de francs en dons ont ainsi été récoltés jusqu'à fin 2024 sur heroslocaux.ch pour soutenir plus de 2900 projets.

L'ensemble de l'engagement du Groupe Raiffeisen dans le sponsoring représente environ 27 millions de francs par an. Les contributions et dons en faveur de l'économie, la société et la culture se chiffrent à plus de 6 millions de francs supplémentaires.

Soutien du système politique de milice

Un système politique qui fonctionne et l'échange avec des parties prenantes du monde politique sont importants pour Raiffeisen en tant que groupe coopératif décentralisé et présent dans toute la Suisse. Comme les années précédentes, Raiffeisen a contribué durant l'exercice sous revue au fonctionnement du système politique suisse, fondé sur l'idée de milice, par son financement des partis. Chaque année, Raiffeisen verse 246 000 francs à l'ensemble des partis représentés à l'Assemblée fédérale. Cette somme est affectée pour moitié au Conseil national et au Conseil des Etats, pour être ensuite répartie entre les partis en fonction de leur nombre de sièges. Cela permet de tenir compte de l'équivalence des deux chambres ainsi que du système fédéraliste décentralisé de la Suisse. Les partis n'ont aucune obligation de rendre des comptes quant à l'utilisation de l'argent, et le versement n'a pas vocation à s'assurer des appuis politiques ni à conditionner des votes.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
[Rapport non financier](#)

Raiffeisen Suisse est partenaire premium de Special Olympics Switzerland.

48

mio CHF

de dons ont déjà été collectés via heroslocaux.ch.



Raiffeisen attache de l'importance à une gestion professionnelle de l'environnement, même si, en tant que groupe bancaire, elle utilise moins de ressources naturelles que d'autres secteurs. Les processus d'entreprise de Raiffeisen ont moins d'impact sur l'environnement à cet égard. Pour améliorer son bilan environnemental d'entreprise, Raiffeisen a mis en œuvre différentes mesures, notamment:

- réduction de la consommation de papier grâce à l'introduction de processus digitaux
- optimisation de la consommation d'énergie et des ressources lors d'événements grâce à un outil de planification avec des recommandations d'actions durables
- utilisation réduite de véhicules à moteur thermique en développant l'autopartage et les véhicules entièrement électriques pour les déplacements privés et professionnels
- améliorations continues dans le cadre de la certification du système de gestion environnementale selon la norme ISO 14001
- augmentation de l'efficacité énergétique et de la décarbonation dans les bâtiments grâce à des incitations financières dans le cadre du fonds climatique du Groupe Raiffeisen

Comme le montre au **tableau «Protection du climat dans l'entreprise»**, **page 197**, la consommation de papier et le trafic aérien ont pu être réduits au cours de l'exercice sous revue. Les kilomètres parcourus dans le cadre des déplacements professionnels par rapport aux années précédentes

sont en légère baisse. Une évolution positive qu'il convient de souligner est que l'utilisation des transports publics tend à augmenter. Raiffeisen s'efforce toujours de soutenir l'utilisation des transports publics. La consommation d'énergie de chauffage a diminué au cours de l'exercice sous revue et Raiffeisen s'efforce de continuer à la réduire.

Les risques financiers liés à l'environnement sont pris en compte globalement dans l'ESG Risk Framework, décrit plus en détail dans **le chapitre «Facteurs ESG dans la gestion des risques», page 169**, selon les «limites planétaires» de Rockström et al. (2009).

**Protection du climat dans l'entreprise¹**

Catégorie	Unité	2022 ²	2023	2024	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	par unité de personnel ³
					2,3	
Energie dans les bâtiments	kWh	63 443 000	62 464 000	63 923 000	2,3	6 103
Electricité ⁴	kWh	36 652 000	36 023 000	37 994 000	5,5	3 627
Energie de chauffage ⁵	kWh	26 791 000	26 441 000	25 929 000	-1,9	2 476
Déplacements professionnels	km	18 815 000	18 616 000	18 383 000	-1,3	1 756
Transports publics (train, bus, tram)	km	3 079 000	3 909 000	4 579 000	17,1	437
Transports routiers	km					
Transports routiers véhicules automobiles privés	km	2 234 000	2 400 000	2 511 000	4,6	240
Transports routiers véhicules automobiles d'entreprise	km	3 218 000	2 210 000	2 028 000	-8,2	194
Transports routiers par coursiers	km	9 778 000	9 523 000	8 823 000	-7,4	842
Transports aériens de passagers	km	19 000	25 000	7 000	-72,0	1
Transports aériens de marchandises	km	487 000	549 000	435 000	-20,8	42
Consommation de papier et d'eau						
Consommation de papier	t	698	639	624	-2,3	0,06
Consommation en eau	m ³	348 000	364 000	405 000	11,3	39

1 Toutes les valeurs figurant dans ce tableau sur l'environnement sont arrondies au millier près. Il en résulte d'éventuelles différences d'arrondi.

2 L'année 2022 sert de référence selon le GRI.

3 Par unité de personnel, on entend dans ce contexte par poste à temps plein moyen (2024: 10 474). Base de données : chiffres clés dans le rapport annuel 2024.

4 La consommation d'électricité ne prend en compte que l'électricité achetée. L'électricité produite avec nos propres installations photovoltaïques n'est pas prise en compte.

5 Pour les chauffages au mazout, ce sont les quantités livrées qui sont saisies. Celles-ci peuvent s'écartez légèrement de la consommation effective.

Certification ISO 14001

Afin de réduire son propre impact sur l'environnement au sein de l'entreprise, Raiffeisen Suisse exploite depuis 2022 un système de gestion de l'environnement certifié selon la norme ISO 14001, qui a été étendu depuis 2023 aux Banques Raiffeisen, qui peuvent se faire certifier volontairement. ISO 14001 est une norme mondialement reconnue pour les systèmes de gestion de l'environnement. Elle permet de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et d'améliorer continuellement les performances environnementales. Au cours de l'exercice sous revue, douze Banques supplémentaires ont été certifiées. Au total, 29 Banques Raiffeisen étaient certifiées ISO 14001 fin 2024. La certification comprend des audits réguliers de chaque Banque Raiffeisen afin de s'assurer que les mesures environnementales sont efficaces et durables.

Changement climatique

L'émission ininterrompue de gaz à effet de serre accélère le réchauffement climatique qui s'accompagne de dommages graves pour l'humanité et l'environnement. Le Groupe Raiffeisen génère des émissions de gaz à effet de

serre (GES) directement par ses activités d'exploitation et indirectement par ses activités de financement et d'investissement. En tant que plus grand fournisseur d'hypothèques en Suisse, Raiffeisen estime avoir une responsabilité particulière. Les émissions de gaz à effet de serre jouent également un rôle dans l'évaluation de la durabilité des solutions de placement et de prévoyance.

Contribuer à limiter le changement climatique revêt une importance stratégique pour Raiffeisen, qui considère que cela relève de sa responsabilité entrepreneuriale. Raiffeisen soutient les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat avec un objectif de zéro émissions nettes d'ici à 2050 et a confirmé cet objectif en rejoignant la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) en 2023. La stratégie climatique de Raiffeisen vise au niveau stratégique l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, comme la Suisse, et même dès 2030 dans les scopes 1 et 2 des émissions de GES de l'entreprise. Pour atteindre ces objectifs, des mesures sont prises dans cinq domaines thématiques ([voir tableau «Stratégie climatique», page 198](#)).

- Rapport d'activité
- Gouvernance d'entreprise
- Comptes annuels
- Chiffres clés et publication
- Rapport non financier**

**Stratégie climatique**

Objectifs stratégiques: d'ici 2030, zéro émission nette¹ dans l'entreprise (périmètres 1 et 2); d'ici 2050, zéro émission nette¹ au total

1 Mesurer	2 Publier	3 Réduire	4 Compenser	5 S'engager
Les émissions GES tout comme les opportunités et les risques liés au changement climatique doivent être mesurés conformément aux bonnes pratiques. Cela inclut les émissions en lien avec les financements et les investissements.	Publier les informations sur le climat conformément aux bonnes pratiques.	Les émissions de GES doivent être réduites systématiquement. Des objectifs climatiques basés sur la science permettent d'établir des taux de réduction adéquats.	Compenser les émissions restantes de l'entreprise (scope 1 et 2) par l'achat de certificats CO ₂ ou de crédits d'émission liés à du projets de protection du climat.	Raiffeisen s'engage dans diverses initiatives pour une Suisse respectueuse du climat, par exemple au sein de la Fondation Suisse pour le Climat ou de CEO4Climate.
Protocole GES, PCAF, recommandations TCFD	Recommandations TCFD, normes GRI	Réduction selon des «objectifs fondés sur la science»	Normes internationalement reconnues telles que Gold Standard, VCS, C-Sink, PUOR ²	Fondation Suisse pour le Climat, CEO4Climate, NZBA

1 Zéro émission nette signifie (1) réduire les émissions autant que possible et (2) compenser les émissions restantes par des «removals». Les émissions restantes doivent être retirées («remove») de l'atmosphère par des moyens naturels (par exemple reboisement) ou technologiques (par exemple capture du carbone).

2 Gold Standard du WWF, VCS: Verified Carbon Standard, C-Sink: Carbon Sink, PUOR: Project-Based Units of Reduction.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Publication d'informations sur le climat

Dans sa «Publication d'informations sur le climat» distincte, qui fait partie du rapport non financier en annexe au rapport de gestion de Raiffeisen, il est fait état de la manière dont Raiffeisen aborde l'enjeu du climat. Conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (publication d'informations sur le climat), dissoute entre-temps, l'accent est mis sur les thèmes suivants: 1) structure de gouvernance de Raiffeisen Suisse en matière de changement climatique, 2) stratégie climatique, 3) gestion des risques et 4) chiffres clés et objectifs (par exemple émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes de l'entreprise, protection du climat dans l'entreprise ou émissions financées selon la norme du Partnership for Carbon Accounting Financials [PCAF]). Par ailleurs, un plan de transition avec des objectifs opérationnels et des mesures est présenté.

Ainsi, la «Publication d'informations sur le climat» de Raiffeisen respecte les prescriptions relatives à la transparence sur les questions climatiques énoncées dans le code des obligations (art. 964a ss CO), l'ordonnance relative aux rapports sur les questions climatiques ainsi que les obligations de publication définies dans l'annexe 5 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques».

Des informations détaillées ainsi que des faits et chiffres sont disponibles dans l'annexe **«Publication d'informations sur le climat»**.

Index du contenu GRI



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Depuis 2018, Raiffeisen se base sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour ses rapports non financiers.

GRI 1: Principes (2021)

Déclaration d'application: le Groupe Raiffeisen a établi son rapport non financier en conformité avec les normes GRI pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Norme sectorielle GRI: Financial Services [FS6, FS7, FS8, FS10, FS11]

GRI 2: Informations générales (2021)

Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–1 Profil d'organisation				
2–1	Raison sociale de l'organisation	Rapport de gestion, mentions légales, p. 219		
	Adresse du siège social	Rapport de gestion, mentions légales, p. 219		
	Pays dans lesquels l'organisation exerce une activité	Rapport de gestion, structure du Groupe Raiffeisen, p. 51–58		
	Propriété et forme juridique	Rapport de gestion, structure du Groupe Raiffeisen, p. 51–58		
2–2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation				
	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Rapport de gestion, structure du Groupe Raiffeisen, p. 51–58		



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–3 Période sous revue, fréquence de reporting et service à contacter				
Période sous revue			1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Cette période vaut également pour le rapport financier.	
Fréquence du reporting			Annuelle	
Date de publication du rapport			16 avril 2025	
Service à contacter			Raiffeisen Suisse, Corporate Responsibility & Durabilité nachhaltigkeit@raiffeisen.ch	
2–4 Rectification ou reformulation d'informations				
Rectification ou reformulation d'informations			Aucune	
2–5 Audit externe				
Audit externe		Rapport de gestion, rapport de l'auditeur indépendant, p. 217–218	Audit externe pour l'obtention d'une assurance limitée («Limited Assurance») du rapport non financier du Groupe Raiffeisen pour l'année 2024 selon les normes GRI par Ernst & Young Suisse (EY).	
2–6 Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires				
Activités, marques, produits et services		Rapport de gestion, classification, p. 155–156 Rapport de gestion, modèle d'affaires, p. 10 Rapport de gestion, solutions clients, p. 30–37		
Marchés desservis		Rapport de gestion, Résultat, p. 13		
Echelle de l'organisation		Rapport de gestion, structure du Groupe Raiffeisen, p. 51–58 Rapport de gestion, structure du capital, p. 59–60 Rapport de gestion, organisation de Raiffeisen Suisse, p. 61–76		
Chaîne d'approvisionnement		Rapport de gestion, structure du Groupe Raiffeisen, p. 51–58 Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–171		
Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement		Rapport de gestion, événements importants, p. 11–12		

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–7 Employées				
Echelle de l'organisation (nombre total de collaboratrices et collaborateurs)	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 186–187	Il n'y a pas eu de fluctuations significatives pendant la période sous revue.	Informations incomplètes: les collaboratrices et collaborateurs dont les heures de travail ne sont pas garanties ne sont actuellement pas comptabilisés directement et ne peuvent donc pas être publiés.	
Informations sur les collaboratrices et collaborateurs et autres travailleurs	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 186–187		Informations incomplètes: les collaboratrices et collaborateurs à l'étranger ne représentent qu'une part marginale des effectifs et ne sont donc pas présentés par catégorie de collaborateurs.	
2–8 Collaboratrices et collaborateurs qui ne sont pas des employées				
Informations sur les collaboratrices et collaborateurs et autres travailleurs (informations sur les travailleurs qui ne sont pas des employé-e-s)	Rapport de gestion, structure du personnel, p. 186		Informations incomplètes: les mandataires indépendants ne représentent qu'une part marginale des effectifs et apparaissent dans la structure du personnel comme «collaboratrices et collaborateurs externes». Le nombre n'est disponible que pour Raiffeisen Suisse.	
2–9 Structure de conduite et composition				
Structure de conduite, y compris les comités de l'organe de contrôle le plus élevé	Rapport de gestion, organisation de Raiffeisen Suisse, p. 61–76			
Comités de l'organe de contrôle le plus élevé, responsables des sujets ESG	Rapport de gestion, gouvernance en matière de durabilité, p. 157–158			
2–10 Nomination et sélection des membres de l'organe de contrôle le plus élevé				
Nomination et sélection des membres de l'organe de contrôle le plus élevé	Rapport de gestion, organisation de Raiffeisen Suisse, p. 61–62	Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse soumet les nominations à l'assemblée générale; des représentant-e-s des Banques Raiffeisen sont impliqué-e-s dans le processus de nomination. Il n'y a pas d'exigences explicites concernant la diversité des genres, la représentation d'autres parties prenantes ou l'expertise dans les questions économiques, environnementales et sociales. Ces éléments sont toutefois pris en compte lors de l'évaluation des candidat-e-s.		

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–11 Présidence de l'organe de contrôle le plus élevé				
Présidence de l'organe de contrôle le plus élevé	Rapport de gestion, organisation de Raiffeisen Suisse, p. 61–62	Le président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse n'est pas membre de la Direction de Raiffeisen Suisse et ne peut pas l'être de par la loi.		
2–12 Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts				
Conseiller les parties prenantes sur les sujets économiques, environnementaux et sociaux	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165	Le Conseil d'administration ne dispose pas d'une gestion systématique des parties prenantes pour les questions économiques, environnementales et sociales. Cependant, les membres du Conseil d'administration sont libres de s'engager auprès des parties prenantes.		
Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans la fixation des objectifs, des valeurs et de la stratégie	Rapport de gestion, gouvernance en matière de durabilité, p. 157–158			
Identifier et gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165			
Efficacité des processus de gestion des risques	Rapport de gestion, rapport des risques, p. 38–46 Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–167 Publication d'informations sur le climat, gouvernance, p. 6–8 Publication d'informations sur le climat, stratégie climatique, p. 9–23 Publication d'informations sur le climat, gestion des risques, p. 24–28	Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable la détermination de l'adéquation et de l'efficacité de l'ensemble du processus de gestion des risques. Il n'inclut pas explicitement les facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Cependant, ces facteurs sont inclus dans l'analyse régulière si'ils affectent le processus de gestion des risques.		
2–13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts				
Autorité délégante	Rapport de gestion, gouvernance en matière de durabilité, p. 157–158			
Responsabilité au niveau exécutif pour les sujets économiques, environnementaux et sociaux	Rapport de gestion, gouvernance en matière de durabilité, p. 157–158			
2–14 Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans le reporting de durabilité				
Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans le reporting de durabilité	Rapport de gestion, classification, p. 155–156			

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–15 Conflits d'intérêts				
	Conflits d'intérêts	Rapport de gestion, structure du Groupe Raiffeisen, p. 51–58 Rapport de gestion, parties liées, p. 127–128 Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–167	Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a mis en vigueur de nombreuses règles à ce sujet, notamment les règles contenues dans le Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, cf. art. 4 et suivants RA RCH. Par ailleurs, le Conseil d'administration et la Direction ont mis en place d'autres règles afin de publier les liens d'intérêts de manière ciblée et de pouvoir résoudre de manière satisfaisante les conflits d'intérêts qui surviennent. Les règles en vigueur sont revues périodiquement afin d'intégrer en temps utile les modifications juridiques dans les réglementations établies. Le Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse définit les règles visant à éviter les conflits d'intérêts au sein du Conseil d'administration et de la Direction de Raiffeisen Suisse. Au sein de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration s'assure que ces obligations de publication et de récusation sont respectées. Il examine chaque année les liens personnels des membres du Conseil d'administration, de la Direction et du responsable de la Révision interne. Le Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse contient par ailleurs des prescriptions selon lesquelles les personnes ne peuvent pas être élues au Conseil d'administration si, en raison de leur profession ou d'autres circonstances, elles sont exposées à des conflits d'intérêts qui entraveriaient considérablement leur capacité à exercer leur mandat. Les membres d'une même famille et les partenaires enregistrés ou concubins ne peuvent pas être membres de l'un des organes en même temps. Les membres des organes déclarent leurs intérêts actuels et passés (jusqu'à cinq ans en arrière) (fonctions publiques, intérêts économiques et autres) une fois par an et, en cas de changement, de manière ad hoc, au moyen d'un formulaire à l'intention de Raiffeisen Suisse. Il convient d'éviter tout conflit d'intérêts de nature privée ou professionnelle, tout conflit d'intérêts potentiel, ainsi que toute impression d'un conflit d'intérêts.	

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–16 Communication des préoccupations majeures				
Communication des préoccupations majeures	Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–167	Egalement dans le cadre des rapports réguliers de Legal & Compliance au Conseil d'administration.		
Nature et nombre total de préoccupations majeures	Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–167			Informations incomplètes: différents types de préoccupations majeures peuvent être portés à l'attention du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Celles-ci peuvent être traitées par le Conseil d'administration et par ses commissions. Les préoccupations ne sont toutefois pas classées en «majeures» ou «non majeures». Le nombre total de préoccupations n'est donc pas systématiquement recensé et de ce fait, il ne peut pas être publié.
2–17 Connaissance partagée de l'organe de contrôle le plus élevé				
Connaissance partagée de l'organe de contrôle le plus élevé	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165	Actuellement, il n'existe pas de mesures de formation et de perfectionnement spécifiques pour l'organe de direction suprême sur des thématiques liées au développement durable.		
2–18 Evaluation de la performance de l'organe de contrôle le plus élevé				
Evaluation de la performance de l'organe de contrôle le plus élevé	Rapport de gestion, gouvernance en matière de durabilité, p. 157–158	L'assemblée générale évalue la performance du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en approuvant le rapport de gestion et en élisant ou révoquant les membres du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration effectue également une auto-estimation annuelle. S'agissant de la gestion des questions économiques, environnementales et sociales par le Conseil d'administration, ce dernier n'effectue pas d'évaluation spécifique en la matière.		
2–19 Politique de rémunération				
Politique de rémunération	Rapport de gestion, rapport de rémunération, p. 77–85 Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 183	Les facteurs environnementaux ne font actuellement pas partie de la politique de rémunération.	Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse. Les remboursements sont réglés différemment chez Raiffeisen et il n'est donc pas possible de faire une déclaration générale sur le chiffre clé «remboursements».	

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–20 Procédure de détermination de la rémunération				
	Processus de détermination de la rémunération	Rapport de gestion, rapport de rémunération, p. 77–85 Rapport de gestion, organisation de Raiffeisen Suisse, p. 61–76		Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse.
	Implication des parties prenantes dans la rémunération	Rapport de gestion, rapport de rémunération, p. 77–85		
2–21 Ratio de la rémunération annuelle totale				
	Ratio entre la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et la rémunération annuelle totale médiane de l'ensemble des employé·e·s (à l'exclusion de la personne la mieux payée).	Rapport de gestion, rapport de rémunération, p. 84		Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse.
	Ratio entre le pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et le pourcentage médian d'augmentation de la rémunération annuelle totale de l'ensemble des employé·e·s (à l'exclusion de la personne la mieux payée).	Rapport de gestion, rapport de rémunération, p. 84		Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse.
2–22 Déclaration d'application sur la stratégie de développement durable				
	Déclaration d'application sur la stratégie de développement durable	Rapport de gestion, avant-propos, p. 5–6		

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–23 Déclaration d'engagement sur les principes et les pratiques				
	Principe et approche de prévention		Le principe de prévention est un principe directeur du droit environnemental suisse (art. 1 al. 2 de la loi sur la protection de l'environnement). Raiffeisen respecte le principe de prévention en se conformant au cadre légal suisse. Si le principe de prévention n'est pas explicitement reconnu, il fait partie intégrante de l'image que veut donner Raiffeisen.	
Valeurs, principes, normes ainsi que normes comportementales	Rapport de gestion, Modèle d'affaires, p. 10 Rapport de gestion, environnement et stratégie, p. 24–29 Rapport de gestion, Raiffeisen en chiffres, p. 7–9 Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165 Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–171		Plus d'informations sur → www.raiffeisen.ch	

2–24 Intégration des déclarations d'engagement sur les principes et les pratiques

Déclarations d'engagement sur les principes et les pratiques pour une conduite responsable des affaires	Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–170
---	--

2–25 Processus de remédiation des impacts négatifs

Processus de remédiation des impacts négatifs	Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–170 Rapport de gestion, clientes et clients, p. 176–181 Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 191
---	--

2–26 Mécanismes permettant de demander conseil et de communiquer des préoccupations

Mécanismes permettant de demander conseil et de communiquer des préoccupations	Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–171 Rapport de gestion, clientes et clients, p. 176–181 Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 191
--	--

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
2–27 Conformité aux législations et aux réglementations				
Conformité aux législations et aux réglementations		Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, p. 166–170 Rapport de gestion, clientes et clients, p. 176–181		
2–28 Adhésion à des associations et groupes d'intérêt				
Adhésion à des associations et groupes d'intérêts		Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 165 Publication d'informations sur le climat, Introduction, p. 5	Egalement Asset Management Association Switzerland AMAS, Association Suisse Produits Structurés ASPS, Coordination des banques domestiques, CI Entreprises Coopératives, Union internationale Raiffeisen.	
2–29 Approche de l'engagement des parties prenantes				
Liste des groupes de parties prenantes		Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 163, 165 Rapport de gestion, structure du Groupe Raiffeisen, p. 51–58 Publication d'informations sur le climat, Introduction, p. 5	Parties prenantes internes et externes ainsi que sociétaires de la coopérative, clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, partenaires stratégiques, associations économiques, organisations non gouvernementales (ONG), médias, secteur public.	
Identification et sélection des parties prenantes		Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165		
Approche de l'engagement des parties prenantes		Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165		
2–30 Conventions collectives				
Conventions collectives		Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 191	Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont soumis à la convention collective de travail «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire» (CPB).	Informations incomplètes: le chiffre clé (nombre de collaboratrices et collaborateurs sous convention collective) ne peut être présenté que pour Raiffeisen Suisse, et non pas pour les Banques Raiffeisen.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



GRI 3: Thèmes essentiels (2021)

Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
GRI 3–3: Gestion des thèmes essentiels				
3–3: Gestion des thèmes pertinents				
3–1	Procédure d'identification des thèmes pertinents	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165	Organisations participantes sélectionnées pour le dialogue avec les parties prenantes 2024 (liste non exhaustive): Ethos Fund, Inrate AG, öbu – Association pour une économie durable, responsAbility Investments AG, Raiffeisen Suisse, RepRisk, South Pole, Swiss-Ski, Swiss Sustainable Finance (SSF), WWF Suisse.	
3–2	Liste des thèmes pertinents	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, matrice de pertinence, p. 164	Thèmes pertinents: GRI 201: Performance économique GRI 205: Lutte contre la corruption GRI 305: Emissions de GES GRI 401: Emploi GRI 404: Formation et éducation GRI 405: Diversité et égalité des chances GRI 417: Commercialisation et étiquetage GRI 418: Confidentialité des données des clients FS6: Portefeuille de produits FS10/FS11: Participation active des propriétaires	
Modifications dans les rapports			Modification de l'ordre de présentation des sections du rapport non financier, conformément au code des obligations suisse.	

Rapport d'activité
 Gouvernance d'entreprise
 Comptes annuels
 Chiffres clés et publication
 Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
GRI 201: Performance économique (2016, exigences FSS pour EC1, 2013)				
3–3	Approche managériale	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165 Rapport de gestion, engagement envers la société, p. 193–195		
201–1	Valeur économique directe générée et distribuée	Rapport de gestion, engagement envers la société, p. 194	201–1–iii: la «valeur économique mise en réserve (GRI) (Economic Value Retained [GRI])» est reflétée dans la position «Renforcement des réserves (autofinancement)». Les termes dérogeant au GRI sont définis comme: valeur économique directe générée (GRI) = résultat de l'entreprise (= produit opérationnel) valeur économique distribuée (GRI) = valeur ajoutée nette distribuée	
201–2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Publication d'informations sur le climat, stratégie climatique, p. 15–23 Publication d'informations sur le climat, gestion des risques, p. 24–28	Les coûts de la Fondation Suisse pour le Climat, de la compensation des émissions de CO ₂ restantes et du fonds climatique interne pour les mesures d'efficacité énergétique s'élevaient à 1 308 691 CHF en 2024.	
201–3	Obligations pour les plans de retraite à prestations et autres plans de prévoyance	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 184	201–3 d: → www.raiffeisen.ch/pensionskasse/fr (ne fait pas l'objet de l'audit externe).	Informations incomplètes: les informations qui manquent ici figurent dans le rapport distinct de l'entité juridiquement indépendante Raiffeisen Caisse de retraite (201–3 a–c, e).
201–4	Aide financière des pouvoirs publics	Rapport de gestion, engagement envers la société, p. 194–195	Raiffeisen ne reçoit aucune aide financière de la part des pouvoirs publics.	

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
GRI 205: Lutte contre la corruption et compliance socio-économique (2016)				
3-3	Approche managériale	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165 Rapport annuel, gestion responsable des affaires, p. 166–171		
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Rapport annuel, gestion responsable des affaires, p. 167		
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, section Prévention de la corruption et du blanchiment d'argent, p. 167–168		Informations incomplètes: les informations ne sont actuellement disponibles que pour Raiffeisen Suisse. Des formations sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption sont proposées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse. Du fait de la structure coopérative du Groupe Raiffeisen, il n'est actuellement pas possible de collecter ou de faire état de données plus spécifiques. Aucune information spécifique sur GRI 205-2-c n'est actuellement disponible (aucun processus interne n'a été défini).
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Rapport de gestion, gestion responsable des affaires, section Prévention de la corruption et du blanchiment d'argent, p. 167–168		

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
[Rapport non financier](#)



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
GRI 302: Energie (2016)				
3–3	Approche managériale	n/a		Pas d'approche managériale disponible, car le thème n'est pas essentiel.
302–1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 31		<p>Informations incomplètes: la consommation d'énergie de refroidissement (refroidissement à distance) et la consommation de vapeur ne sont pas applicables, car elles ne sont pas utilisées. L'électricité vendue et autoproduite (installations photovoltaïques propres à la Banque) n'est pas comptabilisée. La consommation d'électricité des surfaces louées n'est pas comptabilisée, car les locataires sont eux-mêmes responsables de leur achat d'électricité (en dehors du contrôle opérationnel de Raiffeisen). Il n'est pas possible pour l'instant de publier d'autres informations sur la consommation de combustible. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir.</p> <p>L'énergie de refroidissement et la vapeur vendues ne sont pas applicables.</p> <p>La consommation d'énergie thermique des surfaces louées (énergie thermique vendue) est enregistrée, car Raiffeisen, en tant que propriétaire, a un contrôle opérationnel sur le chauffage.</p>
302–2	Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	n/a		Catégorie non applicable, car le thème n'est pas essentiel.
302–3	Intensité énergétique	Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 31		<p>Le quotient d'intensité énergétique prend en compte la consommation d'électricité et de chauffage au sein de l'organisation (cf. 302–1). Le paramètre spécifique à l'organisation (quotient) est le nombre d'unités de personnel. Seule la consommation d'énergie au sein de l'organisation est prise en compte.</p>

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
GRI 305: Emissions (émissions de gaz à effet de serre) (2016)				
3–3	Approche managériale	Rapport de gestion, questions environnementales et climatiques, p. 196–198 Publication d'informations sur le climat, Introduction, p. 5 Publication d'informations sur le climat, stratégie climatique, p. 9–10, 14 Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 29–40 Publication d'informations sur le climat, plan de transition, p. 41–42	Mix électrique composé à 100% d'énergie renouvelable. 2024: hydroélectricité 93,3%, énergie solaire 6,0%, énergie éolienne 0,3%, biomasse 0,4%. Raiffeisen considère que l'énergie nucléaire n'est pas renouvelable et n'en utilise donc pas.	
305–1	Emissions directes de GES (Scope 1)	Rapport de gestion, questions environnementales et climatiques, p. 196–198 Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 30, 40	Les données comprennent les gaz à effet de serre (GES) suivants, issus du Greenhouse Gas (GHG) Protocol (ou Protocole de Kyoto): dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), oxyde nitreux (N_2O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF_6) et trifluorure d'azote (NF_3). Il n'y a pas d'émissions biogéniques. L'année de base est 2022, en s'appuyant sur la SBTi. La consolidation se fonde sur le concept de contrôle opérationnel. Pour le calcul, des facteurs d'émission (situation en 2023) ont été utilisés conformément à la recommandation de South Pole.	
305–2	Emissions indirectes de GES (Scope 2)	Rapport de gestion, questions environnementales et climatiques, p. 196–198 Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 30, 40	Cf. aussi 305–1. Les émissions incluses dans le scope 2 sont calculées selon une approche basée sur le marché (chiffres clés de l'électricité). Le chauffage urbain est calculé selon une approche basée sur le lieu (recommandation de South Pole). Un calcul du chauffage urbain basé sur le marché a été examiné le 1 ^{er} février 2024 avec un expert technique confirmé de l'Office fédéral de l'énergie. En raison de la situation actuelle des données à l'échelle de la Suisse, un calcul des émissions de chauffage urbain basé sur le marché ne peut pas être mis en œuvre.	
305–3	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	Rapport de gestion, questions environnementales et climatiques, p. 196–198 Publication d'informations sur le climat, stratégie climatique, p. 9–10, 14 Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 30, 40	Cf. aussi 305–1. Conformément au protocole GES, la publication porte sur les catégories d'émissions de l'entreprise «émissions liées aux combustibles et à l'énergie», «transports et distribution», «déchets» et «déplacements professionnels» ainsi que «consommation de papier et d'eau» sur la base des montants facturés (frais, taxes). Par ailleurs, les émissions de CO_2 financées sont calculées et publiées conformément à la norme de la PCAF.	

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
305-4	Intensité des émissions de GES	Rapport de gestion, questions environnementales et climatiques, p. 196–198 Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 30, 31, 33, 34, 40	Cf. aussi 305-1. Le paramètre utilisé pour le calcul est le nombre d'emplois à plein temps (moyenne). Toutes les émissions comprises dans les champs d'application 1 à 3 ont été prises en compte pour le calcul: énergie des bâtiments (électricité, chaleur), déplacements professionnels (transport de personnes et de biens), eau douce et papier.	
305-5	Réduction des émissions de GES	Rapport de gestion, questions environnementales et climatiques, p. 196–198 Publication d'informations sur le climat, chiffres clés et objectifs, p. 30, 31, 41, 42	Cf. aussi 305-1. Pour le moment, la ventilation des réductions obtenues par mesure ne fait pas l'objet d'un relevé systématique et ne peut donc pas être publiée. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir.	
305-6	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	n/a	Les fluides frigorigènes sont comptabilisés dans le scope 1 du bilan CO ₂ , aucune substance appauvrissant la couche d'ozone n'a été trouvée dans aucune agence à cette occasion.	Catégorie non applicable, le thème essentiel est celui des émissions de CO ₂ .
305-7	Emissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	n/a		Catégorie non applicable, le thème essentiel est celui des émissions de CO ₂ .

GRI 401: Emploi (2016)

3-3	Approche managériale	n/a	Pas d'approche managériale disponible, car le thème n'est pas essentiel.
401-1	Recrutement de nouveaux employé-e-s et fluctuation du personnel	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 182, 186	Informations incomplètes: la fluctuation du personnel ne peut pas être publiée à l'heure actuelle en fonction de la part en pourcentage, du genre et de l'âge.
401-2	Avantages sociaux offerts aux salariés à plein temps, mais pas aux intérimaires ni aux salariés à temps partiel.		Information non disponible: il n'existe pas de règlement à l'échelle du Groupe pour toutes les Banques Raiffeisen.
401-3	Congé parental	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, section Politique familiale, p. 183	Informations incomplètes: d'autres chiffres clés, tels que le nombre total d'employé-e-s ayant droit à un congé parental et le taux de retour, ne peuvent pas être communiqués pour l'instant.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
GRI 404: Formation et éducation (2016)				
3-3	Approche managériale	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165 Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 182–192		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation et de perfectionnement par an et par employé	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 189–190		Informations incomplètes: actuellement, seuls les perfectionnements internes peuvent être publiés en nombre de journées de participation, mais non pas le nombre d'heures moyen ni la répartition par genre et par catégorie d'employé-e-s. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir.
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employé-e-s et programmes d'aide à la transition	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 189–190		
404-3	Pourcentage d'employé-e-s bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 190	100% des employées de Raiffeisen Suisse reçoivent une évaluation régulière de leur performance.	Informations incomplètes: en raison de la structure du Groupe Raiffeisen, les données ne sont actuellement disponibles que pour Raiffeisen Suisse, mais non pas pour les Banques Raiffeisen. Une éventuelle collecte de données à l'échelle du Groupe sera étudiée pour l'avenir.

GRI 405: Diversité et égalité des chances (2016)

3-3	Approche managériale	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165		
405-1	Diversité des organes de contrôle et des employé-e-s	Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, p. 186–188		
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Rapport de gestion, rapport de rémunération, p. 79 Rapport de gestion, collaboratrices et collaborateurs, modèle de rémunération, p. 183		Informations incomplètes: l'analyse de l'égalité salariale ne permet pas de tirer des conclusions plus détaillées au niveau du Groupe ou par catégorie. Des données plus précises ne sont pas disponibles en raison de la structure du Groupe Raiffeisen. Une éventuelle collecte de données à l'échelle du Groupe sera étudiée pour l'avenir.

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
GRI 417: Commercialisation et étiquetage (2016)				
3-3	Approche managériale	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165 Rapport de gestion, clientes et clients, p. 176–179		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et identification	Rapport de gestion, clientes et clients, p. 176–179		
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et identifica-tion	Rapport de gestion, clientes et clients, p. 178–179		
417-3	Cas de non-conformité concernant le marketing et la communication	Rapport de gestion, clientes et clients, p. 178–179		

GRI 418: Confidentialité des données des clients (2016)

3-3	Approche managériale	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165 Rapport de gestion, clientes et clients, p. 176–181		
418-1	Plaintes fondées concernant l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Rapport de gestion, clientes et clients, p. 179–180		



Norme GRI	Donnée	Référence	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
Supplément: norme sectorielle pour le secteur financier (FS)				
FS6/FS7/FS8: Portefeuille de produits				
3-3	Approche managériale	Rapport de gestion, stratégie de durabilité, p. 159–165 Rapport de gestion, produits et prestations durables, p. 172–175		
FS6	Composition du portefeuille par région, taille et secteur en pourcentage	Rapport de gestion, produits et prestations durables, p. 172–175	Pour plus d'informations sur le portefeuille, merci de consulter le chapitre Comptes annuels du rapport de gestion. Reportez-vous au processus de due diligence et à l'analyse d'impact UNEP FI pour de plus amples informations sur la manière dont Raiffeisen surveille les impacts sociaux et environnementaux.	
FS7	Produits et services destinés à apporter un certain avantage au niveau social	Rapport de gestion, produits et prestations durables, p. 172–175		Informations incomplètes: d'autres chiffres clés ne peuvent pas être publiés, notamment en ce qui concerne les produits et services apportant un avantage social. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir.
FS8	Produits et services destinés à apporter un certain bénéfice à l'environnement	Rapport de gestion, produits et prestations durables, p. 172–175		
FS10/FS11: Participation active des propriétaires				
3-3	Approche managériale	Rapport de gestion, produits et prestations durables, p. 172–175		Informations incomplètes: d'autres chiffres clés ne peuvent pas être publiés, notamment en ce qui concerne les produits et services apportant un avantage social. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir.
FS10	Pourcentage et nombre de sociétés détenues dans le portefeuille de l'institution avec laquelle la société a interagi sur des questions environnementales ou sociales	Rapport de gestion, produits et prestations durables, p. 172–175		Informations incomplètes: s'agissant du portefeuille propre, aucune déclaration ne peut être faite pour l'instant. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir.
FS11	Pourcentage des actifs immobilisés soumis à un examen d'un point de vue environnemental ou selon l'engagement local et sociétal	Rapport de gestion, produits et prestations durables, p. 172–175	Raiffeisen ne finance pas, directement ou indirectement, le développement, la production ou l'achat d'armes controversées auprès d'entreprises soumises à la loi fédérale suisse sur le matériel de guerre. Raiffeisen n'octroie pas de crédits ni n'effectue de transactions sur le marché financier pour des sociétés impliquées dans le développement, la production ou l'achat d'armes à sous-munitions et de mines anti-personnel.	

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



Ernst & Young AG
Aeschengraben 27
Postfach
CH-4002 Bâle
Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

À la direction de
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Bâle, le 14 avril 2025

Rapport de l'auditeur indépendant sur le rapport non financier 2024

Nous avons été engagés pour effectuer les procédures d'assurance visant à donner une assurance limitée sur les informations et les indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) compris dans le Rapport Annuel 2024 du Groupe Raiffeisen (le Groupe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le Rapport).

Notre mission d'assurance limitée s'est concentrée sur les informations et les indicateurs référencés dans l'Index du contenu GRI (y compris les émissions de gaz à effet de serre).

Nous n'avons pas effectué les procédures d'assurance sur les autres informations comprises dans le Rapport non décrites au paragraphe précédent, et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion les concernant.



Critères applicables

Le Groupe a défini les critères applicables suivants (les critères applicables) :

- ▶ Global Reporting Initiative Sustainability Reporting Standards (standards GRI)

Un résumé de ces normes est présenté sur le site GRI.



Limitations intrinsèques

L'exactitude et l'exhaustivité des informations et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) sont soumises à des limitations intrinsèques par leur nature et les méthodes utilisées pour déterminer, calculer et estimer ces données. En outre, la quantification des indicateurs non financiers est soumise à une incertitude intrinsèque compte tenu des lacunes des connaissances scientifiques utilisées pour établir les facteurs et les valeurs liés aux émissions nécessaires pour combiner, notamment, les émissions des différents gaz. Notre rapport d'assurance doit par conséquent être lu conjointement à l'Index du contenu GRI du Group et à ses définitions, ainsi qu'aux procédures de présentation des informations non financières énoncées aux présentes.



Responsabilité de la direction

Il incombe à la direction de sélectionner les critères applicables pour la préparation et la présentation, à tous les égards importants, des informations, et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) conformément aux critères applicables. Cette responsabilité couvre la conception, la mise en œuvre et le maintien du contrôle interne pertinent pour la préparation du rapport non financier exempts d'anomalie significative, qu'elle résulte d'une fraude ou d'une erreur.



3

d'estimation (ou de mesure) découlant des méthodes de mesure et de calcul utilisées pour quantifier les émissions dans le cadre des connaissances scientifiques disponibles.

Nos procédures d'assurance limitée ont compris, entre autres, les travaux suivants :

- ▶ Évaluation de l'adéquation des critères sous-jacents et de leur application uniforme
- ▶ Entretiens avec les personnels clés afin de comprendre l'entreprise et le processus d'établissement des rapports, y compris la stratégie, les principes et la gestion en matière de durabilité
- ▶ Entretiens avec le personnel clé du Groupe pour comprendre le système d'établissement des rapports sur la durabilité ou des informations non financières durant la période sous revue, y compris le processus de collecte et de déclaration des informations et indicateurs
- ▶ Vérification de la bonne application des critères de calcul conformément aux méthodologies énoncées dans les critères applicables
- ▶ Procédures d'examen analytique à l'appui du caractère raisonnable des données
- ▶ Identification et mise à l'épreuve des hypothèses à l'appui des calculs
- ▶ Mise à l'épreuve d'un échantillon des informations sous-jacentes afin de vérifier l'exactitude des données.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion d'assurance.



Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les informations et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) dans le Rapport du Groupe Raiffeisen n'ont pas été préparés, à tous aspects importants, conformément aux critères applicables.

Ernst & Young SA

Dr. Mark Veser
Partner responsable

Prof. Dr. Andreas Blumer
Partner

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier



d'estimation (ou de mesure) découlant des méthodes de mesure et de calcul utilisées pour quantifier les émissions dans le cadre des connaissances scientifiques disponibles.

- Nos procédures d'assurance limitée ont compris, entre autres, les travaux suivants :
- ▶ Évaluation de l'adéquation des critères sous-jacents et de leur application uniforme
 - ▶ Entretiens avec les personnels clés afin de comprendre l'entreprise et le processus d'établissement des rapports, y compris la stratégie, les principes et la gestion en matière de durabilité
 - ▶ Entretiens avec le personnel clé du Groupe pour comprendre le système d'établissement des rapports sur la durabilité ou des informations non financières durant la période sous revue, y compris le processus de collecte et de déclaration des informations et indicateurs
 - ▶ Vérification de la bonne application des critères de calcul conformément aux méthodologies énoncées dans les critères applicables
 - ▶ Procédures d'examen analytique à l'appui du caractère raisonnable des données
 - ▶ Identification et mise à l'épreuve des hypothèses à l'appui des calculs
 - ▶ Mise à l'épreuve d'un échantillon des informations sous-jacentes afin de vérifier l'exactitude des données.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion d'assurance.



Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les informations et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) dans le Rapport du Groupe Raiffeisen n'ont pas été préparés, à tous aspects importants, conformément aux critères applicables.

Ernst & Young SA

Dr. Mark Veser
Partner responsable

Prof. Dr. Andreas Blumer
Partner

Rapport d'activité
Gouvernance d'entreprise
Comptes annuels
Chiffres clés et publication
Rapport non financier

Mentions légales



Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Téléphone: +41 71 225 84 84
Internet: [→ raiffeisen.ch](http://raiffeisen.ch)
E-mail: [→ rch_report@raiffeisen.ch](mailto:rch_report@raiffeisen.ch)

Clôture de la rédaction: mercredi 12 mars 2025
Publication: 16 avril 2025

Langues

Français, allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.

Rapport

Le rapport comprend le rapport de gestion 2024 du Groupe Raiffeisen (incluant le rapport d'activité, la gouvernance d'entreprise, le bouclage annuel, les chiffres clés et la publication, le rapport non financier), le rapport de gestion 2024 de Raiffeisen Suisse, la publication réglementaire au 31.12.2024 du Groupe Raiffeisen ainsi que de la publication d'informations sur le climat 2024.

Le rapport non-financier du Groupe Raiffeisen se compose des chapitres «Rapport non-financier» du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen et de la publication d'informations sur le climat.

Toutes les publications sont disponibles en ligne sur:
[→ raiffeisen.ch/rapport](http://raiffeisen.ch/rapport)

Conception

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall
Linkgroup, Zurich

Rédaction

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Mise en page et composition

Linkgroup, Zurich

Photographies

Johannes Diboky, Zurich
Gaëtan Bally, Zurich

Traduction

24translate GmbH, Saint-Gall
Apostroph Luzern AG, Lucerne
Raiffeisen Suisse société coopérative, Siège Suisse romande, Lausanne
Raiffeisen Svizzera società cooperativa, Siede Svizzera italiana, Savosa

Remarques concernant notamment les déclarations prospectives

La présente publication contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse société coopérative au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs déterminants, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Raiffeisen Suisse société coopérative n'est pas tenue d'actualiser les déclarations prospectives qui figurent dans la présente publication.



imprimé en
suisse



Ouvrons la voie

Merci de votre confiance.

125¹²⁵ ANS | RAIFFEISEN

